

PERSPECTIVES *Stratégiques*

**LA SPIRALE
S'ACCÉLÈRE**

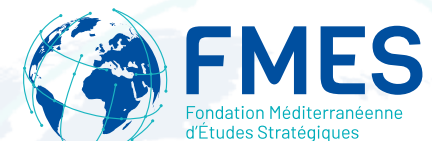


2025-1

LA REVUE DE L'INSTITUT FMES
JANVIER / JUILLET 2025



FMES
Fondation Méditerranéenne
d'Études Stratégiques



L'Institut FMES

La Fondation méditerranéenne d'études stratégiques (FMES) est un think tank qui décrypte les questions géopolitiques et stratégiques, en particulier ceux du voisinage sud du continent européen : bassin méditerranéen, Balkans, Mer Noire, Caucase, Moyen-Orient, Océan Indien, Afrique. Il se préoccupe également des problématiques maritimes et navales de notre monde contemporain.

L'institut FMES travaille avec l'ensemble des acteurs s'intéressant à ces enjeux, tant avec le monde académique, les industriels de défense qu'avec les décideurs, publics et privés, civils et militaires, afin d'apporter une lecture pluridisciplinaire et panoramique de cette zone.

Il contribue au débat d'idées en cherchant à former et à informer par un travail pluriel de recherche et d'études de réflexion stratégique mais également par un ensemble de cycles et de formations sur les enjeux géostratégiques.

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

- 1. Éditos**
Page 8
- 2. Cartes du mois**
Page 22
- 3. Infographies**
Page 38
- 4. Nos Articles Stratégie Générale**
Page 54
- 5. Nos Articles Moyen-Orient et Méditerranée**
Page 76
- 6. Nos Articles Afrique**
Page 118
- 7. Nos Articles Maritimes**
Page 154

PRÉFACE

SIX MOIS DE TRUMP : LA SPIRALE S'ACCÉLÈRE

Le premier semestre 2025 aura été marqué par le début du second mandat de Donald Trump. La secousse est encore plus rude que prévue. Les alliés de l'Amérique sont désorientés. Non pas que la stratégie américaine détonne dans le contexte géopolitique actuel, mais parce qu'elle déstabilise : les Etats-Unis défenseurs et promoteurs du système international libéral construit péniblement depuis 1945 ont rejoint le rang des Etats révisionnistes. Trump est ainsi dans l'air du temps, en phase avec Xi, Poutine et la myriade d'acteurs décomplexés qui s'accordent sur une chose, le changement d'ère : Modi, Sissi, Erdogan, Netanyahu, Aliyev, Bukélé, Milei, Kagame...

Cette volte-face découle d'un constat consensuel à Washington : l'ancien monde ne pourra plus être sauvé. Trop de choses ont changé depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et plus encore depuis la fin de la guerre froide. Les Etats-Unis, confrontés à des concurrents qu'ils ont d'ailleurs nourris, ne peuvent plus préserver à bout de bras un équilibre dont ils maîtrisent de moins en moins les paramètres. Ils ont donc décidé de faire leur deuil d'un système qui leur devenait moins favorable et de renverser la table avant qu'il ne soit trop tard. Trump est l'homme taillé pour cette rupture qui fait fi des conventions, des normes agréées, du droit international, de la vérité, de la bienséance et de la générosité - réelle ou revendiquée. Il prend acte que la géopolitique est de retour, que les relations internationales agrègent à nouveau la guerre à la coopération et que tous les coups sont désormais permis.

Le président américain montre cependant des points faibles qui sont autant de marques de sa culture occidentale parfaitement identifiées par ses compétiteurs : la contrainte du court-terme lié aux échéances électorales, la primauté accordée aux considérations économiques et plus personnellement sa soif égotique de reconnaissance par l'establishment international libéral. Tous le savent : Trump peut sacrifier des intérêts stratégiques à un succès politique rapide, un deal commercial ou à un espoir de prix Nobel.

D'une certaine façon cette stratégie a le mérite de la clarté et de la franchise, ce qui explique la popularité inattendue du nouveau locataire de la Maison Blanche au sein des leaders et des populations du Sud. Pas d'agenda caché, pas de faux-semblant ni de double langage. Juste une brutalité dans la forme comme dans le fond, un manque total de finesse et d'altruisme, une parole publique qui est une arme plus qu'un vecteur de dialogue et l'entretien d'une atmosphère d'incertitude permanente pour fragiliser les interlocuteurs.

Vu de la Chine, le concurrent principal, l'heure est à l'expectative. Xi Jinping attend, montre sa volonté de ne pas plier (sa résistance à la guerre tarifaire l'illustre) mais prend garde à ne pas surenchérir, en attendant l'inévitable faux-pas de son exubérant adversaire. Une éventuelle relève à Pékin ne changera pas la donne.

Pour la Russie, le junior partner du trio stratégique, le mépris affiché par le nouveau président américain à l'égard des Européens est une aubaine inattendue. Les Ukrainiens sont les premiers à en faire les frais et seront vite livrés à eux-mêmes si Poutine ne fait pas l'erreur de provoquer la susceptibilité trumpienne et si les Européens ne se décident pas à prendre des risques. Le domino suivant pourrait être les pays baltes en Baltique ou la Norvège en Arctique. Sauf sursaut, les Européens ne devraient pas se montrer demain plus courageux qu'aujourd'hui. Les événements dépendront donc de l'hôte de la Maison Blanche et en creux de la capacité de Vladimir Poutine à entretenir une relation apaisée avec lui. Le silence de Moscou face à l'intervention de Donald Trump sur son terrain de jeu, en Afrique avec le mini-sommet de pays du littoral Atlantique et avec l'accord RDC-Rwanda, ou au Moyen-Orient dans les conflits entre Israël et l'Iran et entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, montre que l'hôte du Kremlin l'a bien compris. Il en a récolté les fruits lors du sommet en Alaska : le poids stratégique de la Russie sur le continent européen ne fait plus débat, éclipsant les illusions européennes.

Ce round d'observation de six mois entre les trois Grands a placé les autres sujets au second plan. A l'égard des puissances moyennes, le mot d'ordre du Triumvirat est : pas de chaos excessif qui perturberait le commerce mondial, déjà affaibli par nos premiers coups échangés. Netanyahu a donc carte blanche pour régler le problème palestinien à condition que les acteurs importants de la région n'en prennent pas trop ombrage.

En Syrie, Al Charra dispose de la même liberté à l'égard des minorités, sous le contrôle de la Turquie et sous l'œil d'Israël. Les frappes israéliennes en Iran, prévisibles depuis que Téhéran avait brisé en avril 2024 le tabou des attaques sur leurs sols nationaux, ont été rapidement interrompues par les Etats-Unis lorsqu'ils ont réalisé le risque d'escalade. Les petits prédateurs comprennent que la seule règle à respecter est de rester sous le seuil de perturbation, en particulier économique, du jeu des Grands.

La courte guerre entre l'Inde et le Pakistan a cependant rappelé que les nerfs sont à vifs dans cette période où chacun teste son voisin pour identifier les marges de manœuvre. Ce conflit laissera des traces des deux côtés car les Indiens ont le sentiment que les Pakistanais ont surréagi et ces derniers vont souffrir de la réduction par Delhi du débit d'eau - vitale - qui coule du Cachemire.

Le reste du Sud, privé de l'aide américaine et prenant acte de la disparition progressive de tous les garde-fous, redécouvre lui-aussi les rivalités ancestrales et la violence désinhibée. Le Soudan, le Sahel ou la RDC en sont les illustrations. Partout on sent que l'heure des chefs d'Etats autoritaires va bientôt sonner pour stabiliser, pacifier et permettre la reprise des échanges commerciaux, en interne et avec les Grands.

Face à ce monde qu'elle n'attendait pas l'Europe est pétrifiée. Elle tente de séduire et d'acheter la protection de son ancien maître qui s'en amuse, et regarde effrayée les prédateurs, petits et grands, à l'Est, au Sud mais également à l'Ouest, qui s'approchent et flairent leur proie. Prise en étau entre les sphères d'influence russe et américaine, écartelée par la compétition entre Pékin et Washington et sous la pression de ses voisins du Sud gonflés de ressentiment, l'Europe aujourd'hui est tenté par l'apaisement tous azimuts. Elle ne résistera que si elle accepte de rentrer dans un jeu de puissance. L'attitude de faiblesse et de soumission à l'égard des Etats-Unis qu'ont affichée le secrétaire général de l'OTAN Mark Rutte et la présidente de la commission de l'UE Ursula Von Der Layen n'est pas passée inaperçue. Leur comportement a eu un impact catastrophique en termes de prestige géopolitique. Les pays Européens régressent chaque jour un peu plus en termes de considération, or celle-ci est déterminante à l'heure des prédateurs où il faut savoir être craint.

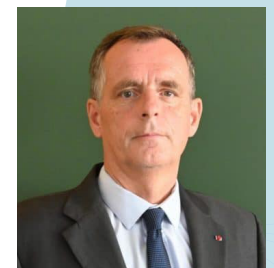
Il est temps pour l'Europe - en particulier pour la France - de quitter les postures rhétoriques pour prendre réellement acte du changement qui s'opère. La période de paix perpétuelle kantienne est derrière nous. Il est temps de se préparer au retour de la guerre, dans tous ses registres. Nos sociétés, organisées principalement autour d'une consommation effrénée, hédoniste et qui oscillent entre anxiété et insouciance, ne survivront pas aux chocs à venir sans une remise en cause de leur organisation interne et de leur fonctionnement collectif. Car l'Europe, prise dans la fragmentation globale qui exacerbe les rivalités de voisinages sur le continent, n'a pas encore trouvé un nouvel équilibre entre les intérêts nationaux qui reviennent en force et la nécessité d'un Collectif à réinventer.

L'Histoire est de retour et avec elle les limites, les contraintes, les contestations et les affrontements. Il faut désormais être prêt à prendre des coups et à en donner. L'heure est désormais à la lucidité, à la responsabilité et aux décisions concrètes, courageuses, sans doute impopulaires, mais vitales.

Car la spirale s'accélère et on ne reviendra pas en arrière.

PASCAL AUSSEUR

Directeur Général de l'Institut FMES



1

ÉDITOS

➤ Janvier 2025	p 10
➤ Février 2025	p 12
➤ Mars 2025	p 14
➤ Avril 2025	p 16
➤ Mai 2025	p 18
➤ Juin 2025	p 20

ÉDITO DE JANVIER

2025

Toute l'équipe de la FMES vous souhaite ses meilleurs vœux pour une année 2025 qui, dès les premières semaines, a connu une accélération de la rupture stratégique que nous décrivons depuis plusieurs années.

En prêtant serment le 20 janvier, Donald Trump a donné un avant-goût de la posture des Etats-Unis pour les quatre prochaines années, et peut-être même pour les prochaines décennies tant il semble en phase avec les évolutions du monde : imprévisible car marquée par le désir de coups opportunistes, transactionnelle car déconnectée de toute logique d'alliance ou de bloc, amoral car se fondant exclusivement sur l'intérêt national et brutal car les inhibitions générées par le dernier conflit mondial se sont estompées. Ce sera le thème de notre conférence du 6 février.

La priorité donnée par le nouveau président américain à la sécurisation de son environnement proche (Groenland, Canada, Panama) fait échos aux stratégies chinoises et russes de consolidation de zone d'influence géographique exclusive autour des pôles de puissance. L'Europe doit ainsi réaliser qu'elle passe au second plan pour son protecteur historique alors que l'est du continent est prioritaire pour le prédateur russe.

Cette réalité impacte la situation en Ukraine. Donald Trump entame des négociations avec Vladimir Poutine, sans impliquer les Ukrainiens ni les Européens, en espérant une décision « à la coréenne » pour Pâques. Deux inconnues subsistent : comment sécuriser la ligne de front pendant des décennies alors que l'OTAN et les Américains ne s'impliqueront probablement pas ? Vladimir Poutine ne va-t-il pas jouer l'embourbement des négociations en espérant que Donald Trump, happé par ses autres priorités, laisse Moscou en tête à tête avec Kiev et les Européens.

Au Moyen-Orient, l'effet Trump s'est également fait sentir. Il a réussi à faire pression sur Israël, sur le Hezbollah (et donc l'Iran) et sur les Palestiniens pour obtenir, avant même sa prise de fonction, l'élection d'un nouveau président au Liban (Joseph Aoun) de même qu'un accord de cessez-le-feu à Gaza permettant le retour progressif des otages et des morts israéliens en échange

Au de la libération d'un grand nombre de prisonniers palestiniens. Nul doute que ce dernier accord restera très fragile et pourrait bien voler en éclat car les extrémistes, en Israël comme dans les territoires occupés, n'en veulent pas.

La situation semble se stabiliser après la reprise inattendue de l'ascendant militaire israélien sur l'Iran et ses proxys au cours de l'année 2024. En Syrie, la poussière créée par la chute de Bachar el-Assad retombe. L'ordre semble régner, au détriment des minorités communautaires prises en étau entre les ambitions des acteurs régionaux et celles du nouveau pouvoir en place à Damas. Si Donald Trump confirme le retrait des forces américaines de la région qu'il avait évoqué pendant sa campagne, Daech pourrait en profiter pour accroître son emprise en Syrie, en Irak et même en Jordanie qui apparaît désormais comme un maillon très fragile au Levant. C'est le thème de notre article et de notre carte du mois. La Turquie et Israël sortent pour leur part très largement bénéficiaires de la décomposition du fameux « axe de la résistance » prôné par l'Iran, avec des risques de friction accrus entre eux. Il conviendra de suivre attentivement la situation en Jordanie en 2025 : celle-ci pourrait faire les frais d'un aggiornamento régional toujours possible entre les Etats-Unis, l'Arabie Saoudite, l'Iran et Israël.

Dans le reste du monde, un certain nombre de dirigeants ont fait allégeance au nouveau président américain. De manière significative, peu ont pris le risque de le stigmatiser ouvertement. Dans un partage des rôles probablement scénarisé, Donald Trump joue la carte du retour du jeu de puissance du 19ème siècle quand Elon Musk incarne l'ultra-modernité du 21ème pour affronter les rivaux et déstabiliser les alliés.

La lutte pour les zones d'influence se joue aussi à l'Est. Le groupe des BRICS+ dominé par la Chine s'est élargi à 9 nouveaux Etats « partenaires » en Asie centrale (Kazakhstan, Ouzbékistan), en Asie du Sud-Est (Thaïlande, Indonésie, Malaisie), en Afrique (Ouganda) et en Amérique latine (Cuba et Bolivie). En Europe, la Biélorussie a obtenu ce statut à la demande expresse de Moscou.

Ce groupe représente désormais 40 % de la richesse mondiale et plus de la moitié de la population de la planète. Quelques jours avant la prestation de serment de Donald Trump, la Russie a également formalisé un partenariat stratégique avec l'Iran, en gestation depuis deux ans, montrant clairement la volonté de ces deux Etats de multiplier les voies pour contourner les sanctions qui les frappent, malgré leurs désaccords sur certains dossiers. Pour le régime iranien, il s'agissait également de faire pression sur la nouvelle administration américaine à l'heure où semble s'entamer une grande négociation entre Washington et Téhéran.

La relation entre l'Algérie et la France s'est encore détériorée en ce début d'année 2025, sans qu'il soit possible d'envisager une sortie de crise rapide. Paradoxalement, les diplomaties française et algérienne semblent toutes deux en grande difficulté sur le continent africain. Les propos d'Emmanuel Macron à propos de l'Afrique lors de la conférence des ambassadeurs ont provoqué un tollé. L'Algérie se trouve elle-même dans un isolement croissant dans l'espace sahélien qui s'opère au bénéfice du Maroc. Le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont quitté la CEDEAO (29 janvier) et continuent à renforcer l'AES (Alliance des Etats du Sahel). L'affrontement larvé entre la RDC et le Rwanda prend désormais la tournure d'une guerre ouverte avec l'arrivée à Goma de combattants de l'armée rwandaise. A cet égard, les violentes attaques à Kinshasa contre les ambassades de France, de Belgique et des Etats-Unis mais épargnant celle de Chine montrent que la bataille des représentations au sein des populations fait rage.

Les Européens sont en effet concernés par ces recompositions que l'on constate dans le monde entier, même s'ils n'en ont pas tous conscience, engourdis dans un modèle crépusculaire alors que leurs voisins sentent le vent des opportunités. Il leur faut se préparer à affronter des antagonismes de toute nature (économiques, informationnels, normatifs, politiques, sécuritaires et militaires) et venus de toutes parts, y compris d'outre-Atlantique. Une chose paraît sûre : dans un monde marqué par la menace d'affrontements, le parapluie américain coulera de plus en plus cher, tout en étant de moins en moins étanche pour nous protéger de l'orage d'acier qui approche.

Face au basculement qui s'accélère, nous devons ne pas perdre la bataille intellectuelle de la compréhension du monde et des conflits qui se profilent. Vous pouvez compter sur la FMES pour y contribuer avec passion et détermination.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INSTITUT FMES

ÉDITO DE FÉVRIER

2025

Comme nous l'évoquions dans nos précédents éditoriaux, le président Donald Trump n'a pas attendu longtemps pour renforcer l'ébranlement en cours des équilibres stratégiques. Il est à son aise dans ce monde en rupture et applique sans vergogne sa stratégie de sidération pour déstabiliser ses interlocuteurs, qu'ils soient rivaux ou partenaires, afin de faire pression sur eux pour les contraindre à accepter un accord renforçant son image et les intérêts économiques des Etats-Unis.

D'abord en Ukraine où malgré le courage, la résistance et la résilience du peuple ukrainien qui se bat pour son indépendance depuis trois ans, le président fraîchement élu semble s'être entendu avec Vladimir Poutine pour imposer à l'Ukraine un accord léonin de cessez-le-feu, gagnant au passage l'accès à des ressources minières stratégiques. Le script des événements paraît limpide : Donald Trump revendiquera un succès « éclatant » et posera les jalons d'une entente avec la Russie qui lui permettra de mieux faire pression sur la Chine ; le président ukrainien Zelenski sera poussé vers la sortie, offrant au maître du Kremlin une victoire symbolique ; les Etats européens qui le souhaitent, France et Royaume-Uni en tête, seront autorisés à déployer des forces terrestres en Ukraine derrière l'actuelle ligne de front pour garantir le respect du cessez-le-feu. Mais en l'absence de capacités militaires dissuasives en nombre suffisant, cette garantie est illusoire sans l'appui des Etats-Unis. Qu'advient-il si après une phase permettant à son armée de se reconstituer, la Russie rouvrirait les hostilités, profitant d'une fenêtre d'opportunité ? La Maison Blanche a tué dans l'œuf la crédibilité de cette réassurance en rappelant que l'Ukraine ne serait jamais admise dans l'OTAN et que les forces américaines ne seraient jamais déployées en Ukraine. Le risque existe que l'armée russe enfonce la ligne de cessez-le-feu, s'empare de nouveaux territoires et isole les unités terrestres françaises ou britanniques sans les engager directement, reproduisant le scénario catastrophe de mai-juin 1940 en Belgique et en Flandre. La France et le Royaume-Uni se retrouveraient alors face à un dilemme : déclarer l'état de belligérance avec la Russie en assumant les risques d'escalade nucléaire et de déstabilisation du territoire

national ; ou bien céder, au risque de perdre toute crédibilité et légitimité à échéance visible. Il convient aussi de ne pas écarter l'hypothèse de l'élection sous influence d'un président pro-russe en Ukraine. Dans ces trois cas, Vladimir Poutine s'estimerait gagnant puisqu'il serait parvenu à humilier Paris et Londres et, à travers eux tous les Européens, tout en renforçant son discours victimaire à l'égard de son peuple. Pour éviter un tel scénario, il faudrait donc « mettre le paquet », militairement mais également politiquement : la présence de troupes ne suffit pas à elle seule à décourager un adversaire résolu. Il faut associer à des moyens militaires dissuasifs en nombre et en qualité, un mandat et des règles d'engagement robustes et une résolution politique et morale ferme, partagée par les opinions publiques. Les échecs européens dans les Balkans dans les années 1990 ne peuvent pas être reproduits à l'échelle d'une opposition face à la Russie.

L'option consistant à réarmer l'Ukraine, thème de notre conférence du mois, reste pertinente car elle permet de donner à l'Ukraine les moyens de tenir dans le match d'usure qui est en cours, mais il imposera un effort financier et industriel considérable de notre part. Nous n'échapperons de toute façon pas à un changement radical des priorités qui ont été celles de l'Europe occidentale depuis un demi-siècle et qui ont favorisé l'Etat-providence au détriment de la sécurité.

La troisième option, l'abandon par les Européens de l'Ukraine à son sort, se paierait très cher en termes de prestige international, en particulier vis-à-vis de leurs compétiteurs régionaux et des populations du sud. Ce ne serait en effet pas un cynisme à la Trump mais une lâcheté à la Chamberlain et la faiblesse des nantis suscite toujours la convoitise.

Surfant à sa manière sur ce changement de paradigme, Donald Trump a réitéré son intention d'annexer le Canada et le Groënland, tout en laissant entendre qu'il n'honorerait sa solidarité atlantique que si les Européens accroissaient massivement leurs dépenses de défense en achetant de l'armement américain. Son vice-président James Vance a lui aussi livré un discours de sidération lors de la conférence annuelle de Munich sur la sécurité.

Au-delà de ces discours volontairement provocateurs, ces effets d'annonce illustrent à la fois le caractère hautement stratégique de l'Arctique comme le montre notre carte du mois, mais aussi le fait que les Européens ne doivent désormais compter que sur eux-mêmes pour se défendre. Il ne s'agit pas seulement de la question du pourcentage de PIB à allouer à notre défense, mais bien de la prise de conscience que nous devons désormais être prêts à nous battre seuls contre des armées bien équipées dans un combat meurtrier de haute intensité. Pour tenter d'éviter la guerre, il nous faudrait être dissuasifs, c'est-à-dire réapprendre à faire peur. Dans une période où l'avantage est à l'épée sur la cuirasse et où les missiles prolifèrent de toutes parts, nous sommes plus vulnérables que jamais et devons développer des doctrines, des équipements et une prise de conscience générale de ce nouvel état de fait. L'affirmation de la volonté de défense pourrait passer par le rétablissement du service national. Espérons que le chrétien démocrate Friedrich Merz qui vient d'être élu chancelier en Allemagne partagera cette urgence. Les Polonais, les Suédois et les Finlandais semblent l'avoir compris, ce qui est une bonne nouvelle mais consacre le basculement stratégique de l'Europe vers le Nord et l'Est. Tout signe de faiblesse sera instrumentalisé, comme en témoigne notre article du mois sur la guerre de l'information que l'Azerbaïdjan livre à la France jusque sur le continent africain. Continent africain qui est lui aussi l'objet des mesures de rétorsions de l'administration américaine, ainsi qu'en témoigne les attaques contre l'Afrique du Sud, privée désormais de toute assistance américaine mais aussi boycotté en tant que présidente du G20 auquel aucun responsable américain de haut rang n'assiste. L'Afrique du Sud se voit reprocher les poursuites engagées contre Israël devant la CIJ, mais elle est surtout l'objet d'un assaut de la part des nostalgiques de l'apartheid au premier rang desquels figure Elon Musk qui a grandi dans le pays tout comme des figures aussi influentes que Peter Thiel ou David Sachs.

Car au sud également, Donald Trump rompt les équilibres par ses prises de position décapantes, qu'il s'agisse d'annoncer sa volonté d'occuper Gaza pour en faire une cité balnéaire, d'accepter à demi-mots le principe de l'annexion de la Cisjordanie par le gouvernement israélien, d'inciter les Palestiniens à quitter leurs territoires pour rejoindre l'Egypte et la Jordanie ou d'afficher sa volonté de lancer une grande négociation globale avec l'Iran, tout en renouvelant sa confiance au prince héritier saoudien.

Dans le reste du monde, Donald Trump et Elon Musk courtisent les dirigeants populistes et de la droite libertarienne, tout en prolongeant la stratégie de leurs prédécesseurs en attirant les interlocuteurs à même d'isoler la Chine, tel l'Indien Narendra Modi qui se serait vu proposer l'accès à des technologies militaires de pointe.

Ce maëlstrom est aussi le fruit d'une évidence : Donald Trump est pressé car il sait qu'en plus de son âge avancé qu'il s'efforce de masquer, il ne lui reste que vingt mois avant les élections de mi-mandat (2026) pour convaincre les électeurs américains de lui redonner une majorité. C'était l'un des messages clés de la conférence d'Amy Green que nous vous invitons à visionner.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INSTITUT FMES

ÉDITO DE MARS

2025

La manière odieuse dont Donald Trump et son vice-président James Vance ont organisé l'humiliation du président ukrainien Volodimir Zelenski à la Maison Blanche le 28 février restera dans les annales. Sur le fond elle rappelle que l'époque est marquée par la force brute, l'absence de morale ou d'idéologie et l'indifférence à l'égard des faibles : *Vae victis*. Sur la forme elle illustre à la fois le style brutal et imprévisible de la nouvelle administration américaine, mais aussi le fait que la sidération est devenue un outil banalisé des relations internationales pour prendre l'ascendant sur son adversaire, son rival, voire son partenaire.

Cet emploi décomplexé de la force d'Etat est également visible en politique intérieure : l'arrestation arbitraire du principal opposant Ekrem Imamoglu par président turc R.T. Erdogan, la condamnation de l'écrivain Boualem Sansal par un tribunal algérien aux ordres du président Tebboune ou le limogeage du chef du Shin Bet (renseignement intérieur) et de la conseillère juridique du gouvernement israélien par le premier ministre B. Netanyahu en ont été les illustrations ces dernières semaines.

Au Moyen-Orient les puissances s'affairent. Le premier ministre israélien, par hubris devant les succès de Tsahal et pour retarder la commission d'enquête le concernant, a ordonné la reprise des hostilités dans la bande de Gaza, profitant du blanc-seing donné par la Maison Blanche. On peut s'attendre à une annexion partielle de Gaza et de la Cisjordanie, puisque Washington ne semble pas vouloir s'y opposer, et à une action militaire visant l'Iran si Donald Trump donne son accord. Ce pourrait être le cas car la tentative de négociation à la hussarde avec l'Iran semble mal partie : Téhéran a fait savoir qu'il ne négocierait pas avec Donald Trump compte tenu de sa manière de traiter ses interlocuteurs, lui préférant pour l'instant les canaux de discussion avec les Européens, les Russes et les Chinois.

Les frappes américaines au Yémen face aux Houthis pourrait être un signal donné aux autorités iraniennes. Les cibles en Iran pourraient être des objectifs symboliques et non-vitaux pour le régime, tels que les installations militaires déployées sur les îles du golfe Persique (Farsi,

petite et grande Tunb, Abu Mussa, Larak, Qeshm), sans toutefois viser le cœur du pays. Ce serait également un signal fort en direction de la Chine pour lui signifier la fragilité de ses lignes d'approvisionnement énergétique transitant par le Golfe. L'annonce toute récente de l'envoi d'un groupe aéronaval supplémentaire au Moyen-Orient n'est en tout cas pas le fruit du hasard.

Difficile donc d'anticiper les décisions du président américain dans la région. Concernant l'Irak et la Syrie, ses troupes restent en place, au soulagement finalement de nombreux acteurs qui y voit une stabilisation dans un espace particulièrement volatile. Ahmed Al-Sharaa n'a en effet pas démontré qu'il était capable de mettre en œuvre le programme qu'il a vendu aux occidentaux de stabilité et d'inclusion, ce qui inquiète ses voisins arabes. Les voisins turcs et israéliens en profitent pour placer leurs pions, de même que les Russes qui n'ont pas dit leur dernier mot.

La même incertitude règne sur la réaction de Washington au jeu du Kremlin sur l'accord de paix en Ukraine. Pour l'instant, l'équipe américaine semble avoir trouvé un cessez-le-feu provisoire en mer Noire qui avantage indubitablement la partie russe. Mais nul ne sait ce qu'il a obtenu en échange, à part la satisfaction de pouvoir se réjouir de ce « succès » sur les réseaux sociaux. Que se passerait-il s'il parvenait à la conviction de s'être fait rouler dans la farine ? Quoi qu'il en soit, son attitude bienveillante à l'égard de la Russie et humiliante à l'encontre de l'Ukraine et des Européens constitue une formidable aubaine pour les dirigeants russes qui parlent désormais de leur « partenaire américain » pour désigner les Etats-Unis. Ce sera l'un des thèmes de notre prochaine conférence (inscriptions sur le lien) après celle passionnante de Xavier Tytelman sur l'Ukraine. Cette tentative inspirée de H. Kissinger de retourner un des membres de l'équipe adverse s'ajoute à une politique inspirée de J. Monroe et de T. Roosevelt qui vise à sécuriser la zone d'influence américaine dans une politique impériale qui fait peu de cas de la souveraineté de ses voisins mexicains, canadiens et danois.

Ce retournement de situation, loin d'être imprévu – nous l'évoquions dans nos colonnes depuis l'été dernier – aura eu au moins un mérite : sonner le tocsin pour une Europe qui se réveille désormais seule face à l'appétit de ses adversaires, de ses rivaux et de ses anciens partenaires qui lui tournent désormais le dos. Le réarmement évoqué par de nombreux Etats européens dont la France, est indispensable, mais il ne servira à rien sans un réarmement moral et intellectuel qui reste le facteur clé de notre survie en tant qu'entité indépendante. Pour cela, l'Europe doit accepter de faire des sacrifices et réapprendre à faire peur pour dissuader tous ceux qui rêvent de l'humilier pour mieux pouvoir la dépecer. C'est le sens de l'article sur les risques de contournement par le bas de la dissuasion nucléaire que nous publions dans cette lettre (lire l'article). Le renforcement des capacités militaires européennes est donc de nouveau d'actualité. Le chantier est immense et il serait illusoire de ne pas commencer par renforcer le pilier européen au sein de l'OTAN (lire l'article). Les débats politiques ne font que commencer, notamment au sein des courants politiques national-conservateur d'ores et déjà au pouvoir en Europe (notamment en Hongrie, en Slovaquie et en Italie) ou susceptible d'y accéder (en France et en Allemagne par exemple), qui revendiquent tantôt une proximité avec le Kremlin, tantôt avec la nouvelle administration américaine, voire avec les deux.

Notre article du mois traite enfin des recompositions géopolitiques en Afrique (lire l'article) à travers le rôle de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) créée par les gouvernements militaires du Mali, du Niger et du Burkina Faso dont la rhétorique, souvent soutenue par de puissants mouvements populaires souverainistes et patriotes, rejoint largement les arguments d'hostilité envers les normes démocratico-libérales européennes désormais brandies sans complexe par les nouveaux responsables américains. La guerre à l'est de la République démocratique du Congo illustre, elle aussi, la dégradation au sein du continent et de la complexité des enjeux historiques, politiques, communautaires et économiques qui s'entremêlent. Notre carte du mois tente d'éclaircir ce dossier brûlant.

Vous pouvez compter sur la FMES pour vous aider à décrypter cette période cruciale de ruptures.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INSTITUT FMES

ÉDITO D'AVRIL

2025

Ce mois d'avril aura illustré l'étendue, mais aussi les limites de l'exercice du pouvoir par Donald Trump dont le style consiste à bousculer vite et fort, quitte à rétropédaler si nécessaire. Tout d'abord par la guerre des tarifs douaniers qu'il a initiée malgré les réticences de nombreux experts américains, en ciblant non seulement la Chine, mais aussi la plupart de ses alliés et partenaires. Le président américain a finalement annoncé un moratoire de trois mois, sauf pour la Chine qui a contre-attaqué en bloquant les exportations de terres rares. Menacé, Elon Musk a annoncé sa mise en retrait du gouvernement américain d'ici la fin du printemps. Donald Trump semble également hésiter sur la posture à adopter vis-à-vis de la guerre en Ukraine, constatant que les deux parties ne sont pas prêtes à concéder une capitulation pour l'un, une victoire tronquée pour l'autre. Il est certain que Vladimir Poutine se sent aujourd'hui dans une posture particulièrement favorable sur le plan stratégique, militaire et même économique. De même, Donald Trump laisse Benjamin Netanyahu intensifier les frappes israéliennes à Gaza, au Liban et en Syrie, mais il exerce de fortes pressions sur lui pour l'empêcher de saboter le processus de négociation qu'il vient de lancer avec Téhéran, espérant trouver une issue diplomatique à la crise nucléaire iranienne qui ouvrirait des opportunités commerciales importantes. Les Etats-Unis n'en ont pas moins envoyé des renforts dans la région et accru leurs frappes aériennes contre les Houthis au Yémen, pour faire pression sur le régime iranien en lui montrant ce qui pourrait survenir en cas de blocage. Les Iraniens semblent avoir compris le message puisqu'ils ont ordonné le rapatriement de leurs « conseillers » du Yémen, de même que le retrait des navires iraniens présents dans le golfe d'Aden et le détroit de Bab el-Mandeb. La séquence d'incidents graves qu'a subi l'Iran en quelques jours (explosion du terminal container du port iranien de Bandar Abbas, attaque cybernétique majeure et incendie dans une usine d'armement à Isfahan), peut interroger sur une tentative israélienne de sabotage de négociation. Cette hypothèse reste cependant peu probable compte-tenu de l'importance accordée par Donald Trump à ce dossier et à la vulnérabilité de Benjamin Netanyahu à l'égard d'une colère de l'imprévisible hôte de la Maison Blanche.

En attendant, les dés roulent et chacun attend le résultat de cette négociation que les Américains ont intérêt à accélérer et les Iraniens à faire durer. Les élections au Canada illustrent également les limites de la « méthode Trump ». La Maison Blanche avait multiplié les provocations à l'encontre des autorités canadiennes, annonçant des hausses de tarif douanier et leur volonté d'annexer le pays. La population a, en réaction, massivement voté en faveur du candidat libéral (Mark Carney) qui a fait campagne pour préserver la souveraineté du Canada quel qu'en soit le coût diplomatique et économique.

Au sein de l'Union européenne, c'est plutôt le désarroi et la division qui dominent. Les Européens sont partagés sur la posture à adopter à l'égard de Washington, entre ceux qui jouent l'apaisement en attendant les prochaines élections de mid-terms, ceux qui s'alignent et passent des commandes de chasseurs F-35, et ceux qui privilégient le renforcement de l'autonomie stratégique. Les Etats européens sont contraints par les événements de choisir leur stratégie individuelle et collective dans ce nouvel environnement. Leur diversité en termes de géographie, de culture et d'intérêts va probablement créer des dissensions. Beaucoup préféreront se placer sous l'égide d'une grande puissance (Etats-Unis ou à défaut Russie ou Chine) ou rester un acteur mineur « sous l'horizon radar » des rivalités globales. L'alignement ou le neutralisme seront probablement les politiques promues par nombre d'Etats européens. Le concept de « souveraineté européenne » promu par la France est culturellement connoté et ne fera pas l'unanimité. Chacun devra prendre ses responsabilités.

Outre qu'ils ont souligné l'importance de la diplomatie vaticane, les obsèques du pape François et les interrogations sur la personnalité de son successeur questionnent les Européens sur leur poids (un pape italien sera-t-il élu ?), sur l'impact de la géopolitique et des valeurs (quelle sera l'influence des Etats-Unis, des évangéliques ou du monde musulman ?), mais aussi sur la force montante des pays du Sud (le prochain pape sera-t-il africain ou asiatique ?). Certains acteurs profitent de ce tumulte pour pousser leur avantage.

La Turquie engrange les succès sur la scène régionale, notamment en Syrie, en Libye et dans le Caucase, ce qui n'empêche paradoxalement pas son président R.T. Erdogan d'être fragilisé sur la scène intérieure par des manifestations qui ne faiblissent pas. Le régime tunisien vient de condamner massivement les dirigeants d'opposition, sachant ne rien craindre de l'opprobre internationale. L'Algérie espère faire craquer la France en établissant un rapport de force avec Paris qui se concentre sur le ministre français de l'Intérieur, dont les mesures ont révélé la fragilité et la nervosité du système algérien. L'Inde et le Pakistan sont de nouveau au bord de l'affrontement pour le contrôle du Cachemire.

Sur le continent africain, la dégradation de la situation au Soudan du Sud (reprise de l'affrontement entre le Président Salva Kir et le vice-Président Riek Machar sur fond de tensions intercommunautaires) menace la région d'un nouvel embrasement qui s'ajouterait à la guerre au Soudan, aux risques de reprise du conflit en Ethiopie et aux graves tensions inter-étatiques autour du Somaliland.

Tous ces bouleversements démontrent que le système international est en train de se réorganiser autour de ceux qui dévoilent leurs ambitions et poussent sans hésitation leurs pions, quitte à aller à la confrontation. La multipolarité du monde rend caduc l'organisation du multilatéralisme héritée du siècle dernier sans successeur clair à ce stade. S'il est difficile de prédire l'état final de ces transformations, une chose paraît sûre : il n'y aura pas de retour en arrière possible.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INSTITUT FMES

ÉDITO DE MAI

2025

Ce mois de mai a été marqué par l'affrontement direct, bien que limité, entre l'Inde et le Pakistan, deux puissances nucléaires qui se disputent le contrôle du Cachemire et qui ont la capacité de déstabiliser leur voisinage. Ce n'est pas en soi une nouveauté, New Delhi et Islamabad s'étant combattus à plusieurs reprises, mais cela rappelle que deux pays dotés d'un arsenal nucléaire peuvent s'affronter directement, sans avoir besoin de passer par des proxys. La crainte du nucléaire a probablement participé à la maîtrise de l'escalade mais cette mini-guerre illustre la volatilité de l'atmosphère géopolitique du moment. Cet affrontement entre l'Inde et le Pakistan a en effet donné lieu à la plus grande confrontation aérienne depuis des décennies, montrant – comme dans le conflit ukrainien – les défis de la supériorité aérienne, que ce soit en Europe, en Asie ou au Moyen-Orient. Il a permis à la Chine de revendiquer une supériorité (qui reste à confirmer) de ses chasseurs J10, employés pour la première fois en opérations, sur ses concurrents. Notre article du mois traite de ce sujet pour le Moyen-Orient¹, en coïncidence avec le salon du Bourget où la FMES sera présente, dans un contexte extrêmement volatile où des frappes aériennes américaines et israéliennes sur l'Iran restent une éventualité plausible en cas d'échec des négociations en cours entre Washington et Téhéran sur le dossier nucléaire.

En parallèle, Donald Trump a réalisé une tournée ostentatoire au Moyen-Orient, qui a défaut de faire avancer les négociations sur Gaza et sur l'éventuelle normalisation entre l'Arabie Saoudite et Israël, lui a permis d'afficher que les Etats-Unis restait le partenaire majeur des monarchies du Golfe et d'annoncer des « deals » totalisant plusieurs milliers de milliards de dollars, notamment dans les domaines de l'armement, de la high tech et de l'intelligence artificielle. Elle lui a permis aussi de conclure de bonnes affaires sur le plan personnel. Trois éléments méritent l'attention : Donald Trump a cessé les frappes contre les Houthis et a conclu un cessez-le-feu avec eux quelques jours avant sa visite dans la région, donnant par là même un gage à Téhéran ; lors de sa visite, il a privilégié l'Arabie Saoudite et curieusement le Qatar, reléguant les Emirats Arabes Unis en seconde division ; fait assez exceptionnel, il ne s'est pas rendu en Israël.

De son côté, le gouvernement israélien, de plus en plus isolé, a lancé l'opération « Chars de Gédéon » qui vise ouvertement à s'emparer de 75 % de la bande de Gaza, afin de préparer son occupation militaire durable. Alors que Donald Trump semble battre froid Benjamin Netanyahu, la Chine rentre comme à son habitude dans les interstices et a proposé un partenariat stratégique à Israël et des investissements massifs aux EAU, bien consciente du potentiel high tech de ces deux pays.

De son côté la Turquie engrange les points. Le renoncement officiel du PKK à la lutte armée et l'annonce de son autodissolution (12 mai) constituent un tournant historique et le résultat d'une décennie de négociations difficiles entre le pouvoir turc et Abdullah Öcalan, leader historique du PKK. C'est un coup dur pour les Kurdes de Syrie et une bonne nouvelle pour les Kurdes d'Irak qui ont toujours été en rivalité avec Öcalan. Dans la foulée, des négociateurs russes et ukrainiens, de même que des émissaires européens et iraniens se sont rencontrés à Istanbul. Même si ces discussions n'ont pas abouti, elles illustrent le fait que la Turquie souhaite se positionner au centre du jeu. Le président turc R.T. Erdogan adopte une rhétorique apaisée à l'égard de l'UE et de l'OTAN, même s'il pousse ses pions sur le dossier Ukrainien ainsi qu'au Caucase, en Libye, mais surtout en Syrie où il ambitionne d'installer des bases militaires, quitte à heurter les intérêts israéliens. La France suit ce mouvement, au grand dam de la Grèce qui se sent de plus en plus isolée et songe à se rapprocher d'Israël et de la Russie². Le président syrien Ahmed al-Charaa, quant à lui, ne renie pas ses origines djihadistes mais pratique un multi-alignement pragmatique tout en restant proche de la Turquie. Il courtise à la fois l'Arabie Saoudite, les EAU, le Qatar, l'UE, la France (il vient d'être reçu

1 « Les défis de la supériorité aérienne au Moyen-Orient », P. Razoux, 20 mai 2025, Institut FMES. Disponible ici : Les défis de la supériorité aérienne au Moyen-Orient – Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques

2 « La Grèce à la croisée des chemins : de la prise de Damas aux premiers mois de l'administration Trump », A. Marghellis, 27 mai 2025, Institut FMES. Disponible ici : La Grèce à la croisée des chemins : de la prise de Damas aux premiers mois de l'administration Trump – Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques

à l'Elysée) et les Etats-Unis, avec succès puisque Donald Trump vient d'annoncer la levée de l'ensemble des sanctions visant la Syrie.

En Russie, après le succès de la cérémonie du 9 mai sur la place rouge où Xi Jinping a réaffirmé son soutien, Vladimir Poutine déroule sa stratégie (sujet de notre podcast avec l'expert Igor Delanoë)³ et continue de « balader » Donald Trump et les Européens qui espèrent encore une négociation et un cessez-le feu. Les forces russes ont lancé leur offensive de printemps et le grignotage continue. Les Européens tergiversent et les Ukrainiens s'affaiblissent progressivement. Le destin de l'Ukraine reste aujourd'hui pour l'essentiel dans les mains de cette population qui a montré au monde sa cohésion, son inventivité et son incroyable courage.

L'Europe continue de faire face à ses contradictions : elle se lamente des provocations de Donald Trump, tergiverse sur la stratégie à adopter face aux Etats-Unis, s'inquiète d'une possible victoire russe en Ukraine, mais donne des gages à la Maison Blanche. Le nouveau chancelier allemand Friedrich Merz a pris ses fonctions à la tête d'une coalition fragile qui reste écartelée entre sa volonté de réarmer l'Europe mais de renouer des liens économiques avec la Russie et la Chine. Dans ce contexte incertain, l'élection du président roumain Nicusor Dan, résolument pro-européen, constitue un signal positif, même si le score de son rival témoigne de la montée de l'influence russe en Europe. L'élection présidentielle en Pologne et législative au Portugal, le mois prochain, seront suivies avec attention.

La scène africaine ne donne pas de signe plus positif. À Diafarabé, dans le centre du Mali, le massacre du 12 mai proféré par les forces armées sur la communauté peule a créé un chaos dont profitent les groupes djihadistes, pourtant sensés être la cible des juntes au pouvoir. En Libye des milices et des forces loyales au gouvernement Abdelhamid Dbeibah se sont affrontées en plein cœur de Tripoli, favorisant son opposant Khalifa Haftar tapi dans l'ombre à Benghazi. Au Soudan, les autorités américaines qui avaient accusé il y a quelques mois les rebelles des Forces de soutien rapide (FSR) de génocide au Soudan ont mis à jour des crimes de guerre imputés à l'armée régulière du général Abdel Fattah al-Burhane qui aurait utilisé des armes chimiques. Ces éruptions de violences sont les symptômes d'une Afrique qui se recompose sous l'action des Africains eux-mêmes, contrairement à de nombreuses idées reçues⁴. Les nouvelles puissances extérieures qui agissent discrètement, en particulier la Russie, la Turquie et les Emirats arabes Unis, ne font qu'accompagner ces mouvements avec opportunisme. Les Etats-Unis de leur côté continuent de se désintéresser du continent. L'agressivité qu'a montré Donald Trump à l'égard du président sud-africain Cyril Ramaphosa étaient plus marqués par l'idéologie que la stratégie. L'influence des milliardaires de la Silicon Valley ayant grandi dans le pays à l'époque de l'apartheid (tels Peter Thiel, David Sachs ou Elon Musk) l'emporte sur les considérations économiques ou politiques.

L'Europe, confrontée à la violence et à la prédation à l'est, au sud et désormais l'ouest, doit désormais quitter la posture du constat effaré et du débat stérile⁵. L'heure est à l'action des responsables politiques et des citoyens de chaque Etat. Il y va de leur survie et de la civilisation dont ils sont les héritiers.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INSTITUT FMES

3 Podcast « Trump, Chine, Moyen-Orient, Europe : Quelle stratégie pour Vladimir Poutine ? », Igor Delanoë et Institut FMES. Disponible ici : Trump, Chine, Moyen-Orient, Europe : Quelle stratégie pour Vladimir Poutine ? – Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques

4 « Comprendre la relation Etats-Unis/Afrique à l'ère de Donald Trump », N. Bagayoko, 30 mai 2025, Institut FMES. Disponible ici : Comprendre la relation États-Unis/Afrique à l'ère de Donald Trump – Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques

5 « L'Europe à découvert : de la solitude stratégique au test de la violence », P. Ausseur, 27 mai 2025, Le Grand Continent. Disponible ici : L'Europe à découvert : de la solitude stratégique au test de la violence – Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques

ÉDITO DE JUIN

2025

L'évènement le plus marquant du mois reste indéniablement la très vaste offensive aérienne déclenchée le 13 juin par Israël pour affaiblir le régime iranien et détruire au maximum son programme nucléaire. Les Iraniens ont riposté par de multiples salves de missiles balistiques visant le territoire israélien. A l'issue de douze jours de bombardements israéliens intensifs et d'une nuit de spectaculaires bombardements américains sur les trois sites nucléaires les plus durcis, l'Iran, très affaibli militairement, moralement et économiquement, a accepté les conditions de cessez-le-feu posées par Donald Trump, pour ne pas avoir à plier le genou devant Israël. De part et d'autre, les belligérants ont tout fait pour éviter l'embrasement régional dont les conséquences leur auraient été très négatives.

Si le régime iranien crie victoire – sans tromper personne – puisqu'il a survécu, qu'il a réussi à frapper durement Israël et qu'il a probablement sauvé une partie de son programme nucléaire, force est de constater que l'Iran n'avait pas d'autre choix raisonnable que celui d'arrêter les hostilités. En face, cette « guerre de 12 jours » laisse un goût d'inachevé au gouvernement et à l'état-major israéliens qui auraient souhaité disposer de plus de temps pour affaiblir davantage le régime iranien, même s'ils donnent le change et proclament avoir atteint leurs objectifs. Que retenir de cette courte guerre ? Tout d'abord, que l'avantage est plus que jamais à l'offensive et que pour être crédible et dissuasive, une armée doit pouvoir frapper loin, fort et dans la durée tout en disposant de suffisamment de stocks d'armes défensives pour protéger son territoire. Ensuite que la maîtrise de la boucle OODA (observer, orienter, décider, agir), aujourd'hui boostée par l'IA et le cyber, est capitale pour pouvoir acquérir la supériorité informationnelle et opérationnelle. Enfin, que le nucléaire reste sans doute l'enjeu ultime que chaque belligérant essaie de détruire ou de préserver. A cet égard, il est probable que le régime iranien – qui a réellement tremblé – cesse rapidement toute coopération avec l'AIEA et sorte du Traité de Non-Prolifération nucléaire (TNP) pour franchir discrètement le seuil de la capacité atomique militaire dès qu'il le pourra. Une autre conséquence paraît évidente : le régime iranien va se durcir et faire régner la terreur pour éliminer les infiltrés et éradiquer toute opposition susceptible d'accélérer sa chute.

C'est une très mauvaise nouvelle pour la population.

Cette guerre a éclipsé l'accélération des combats très meurtriers à Gaza comme en Ukraine malgré l'usure considérables des troupes impliquées. Elle a été une illustration de plus de la marginalisation du droit international et de la banalisation du recours à la force. Nul doute que Vladimir Poutine s'en réjouit alors même que Donald Trump, auréolé de son succès au Moyen-Orient, est venu jouer le matamore au sommet de l'OTAN de La Haye (24-25 juin) après avoir signifié sa mauvaise humeur lors du sommet du G7 au Canada quelques jours plus tôt. Comme pétrifiés devant ces ruptures qui s'accumulent et qu'ils n'ont pas voulu prévoir, les Européens, paniqués à l'idée d'être laissés seuls face aux appétits russes, ont fait assaut de flatteries et de promesses à l'égard du président américain. La cible de leur effort de défense est ainsi passée en une journée de 2% à 5 % du PIB (en fait 3,5 % pour les dépenses strictement militaires), ce qui est à la fois cohérent mais irréaliste sans une remise à plat des modèles sociaux nationaux. Les débats sur les retraites en France illustrent le fossé qui existe entre ces prises de position officielles et leur application réelle. De leur côté, les risques stratégiques croissants du flanc Sud de l'Alliance (bassin méditerranéen, Afrique sahélienne, Moyen-Orient, océan Indien) ont été évincés de l'agenda compte tenu des divisions profondes des alliés à leur égard.

Si l'Afrique n'est pas au centre du jeu, elle reste un terrain de compétition d'influence pour les trois grands. Les représentants du Congo et du Rwanda ont paraphé à Washington un document visant à mettre fin à la guerre qui ravage l'est de la RDC. La Chine a contre-attaqué en organisant un forum sino-africain au cours duquel elle a annoncé l'exemption totale de droits de douane pour 53 Etats africains. De son côté, la Russie a officialisé la montée en puissance de l'Africa Corps à la place de la milice Wagner, notamment au Mali, ce qui n'a pas empêché le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans et l'Etat islamique au Sahel de multiplier les attaques qui ont fait plus de 140 morts sur place (au Mali), y compris au sein du contingent russe. Il est probable que ces échecs, qui s'ajoutent aux informations sur les tortures

des populations et au lâchage de l'Iran par Moscou, atteignent la crédibilité de la garantie russe auprès des leaders africains.

Pendant ce temps, deux évènements internationaux se sont déroulés en France soulignant une caractéristique du nouveau monde : la simultanéité des confrontations et du besoin de coopérations. Le salon aéronautique du Bourget a témoigné de l'indispensable remontée en puissance de l'effort de défense et de l'essor des moyens robotisés qui changent la donne opérationnelle et politique ; la conférence des Nations Unies sur l'Océan à Nice (9-13 juin) a permis d'accélérer le processus d'entrée en vigueur du traité pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine (BBNJ). La FMES était présente lors de ces deux évènements car l'analyse stratégique impose d'embrasser ces enjeux contradictoires.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous à la fin du mois d'août pour notre prochaine lettre d'information. **D'ici là, n'hésitez pas à vous inscrire aux prochaines Rencontres Stratégiques de la Méditerranée qui se tiendront à Toulon les 8 et 9 octobre prochains.**

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INSTITUT FMES

2

CARTES DU MOIS

Chaque mois, l'Institut FMES publie une carte analysant les enjeux complexes de l'actualité géopolitique mondiale. Ces cartes thématiques, élaborées par nos experts et un cartographe, offrent une lecture claire et percutante des dynamiques en cours. Elles constituent une base solide d'informations pour les experts, tout en démocratisant l'accès à l'information pour le grand public.

- **Janvier**
Après Assad : le nouvel environnement stratégique de la Syriep 24
- **Février**
L'Arctique : un espace hautement stratégiquep 26
- **Mars**
La guerre dans les deux Kivu : nouvelle déclinaison
des crises rwandaise et congolaisep 28
- **Avril**
L'élargissement des BRICS+p 32
- **Mai**
Le projet IMEC face aux routes chinoises et turques :
une nouvelle voie eurasiatiquep 34
- **Juin**
Les câbles électriques sous-marins en Europep 36

APRÈS ASSAD : LE NOUVEL ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE DE LA SYRIE

JANVIER

La chute du régime de Bachar el-Assad crée un nouvel environnement stratégique pour la Syrie qui bouleverse la hiérarchie géopolitique au Moyen-Orient. C'est un revers pour la Russie qui a dû prendre langue avec les rebelles qu'elle combattait pour tenter de négocier le maintien de ses deux bases militaires sur le littoral syrien. C'est un revers encore plus grave pour l'Irak qui vient de perdre coup sur coup ses deux alliés historiques – le Hezbollah au Liban et le régime syrien – de même que son accès à la Méditerranée et à Israël. La Turquie est la grande gagnante et peut espérer étendre sa bande frontalière tampon au nord de la Syrie, éliminer toute résistance kurde et renvoyer de nombreux réfugiés syriens dans leur pays. Le régime turc met ainsi en place un glacis stratégique reliant la partie nord de Chypre à la frontière iranienne avec la volonté manifeste de « territorialiser » toujours plus la zone maritime du canal de Syrie afin d'en chasser toute présence occidentale.

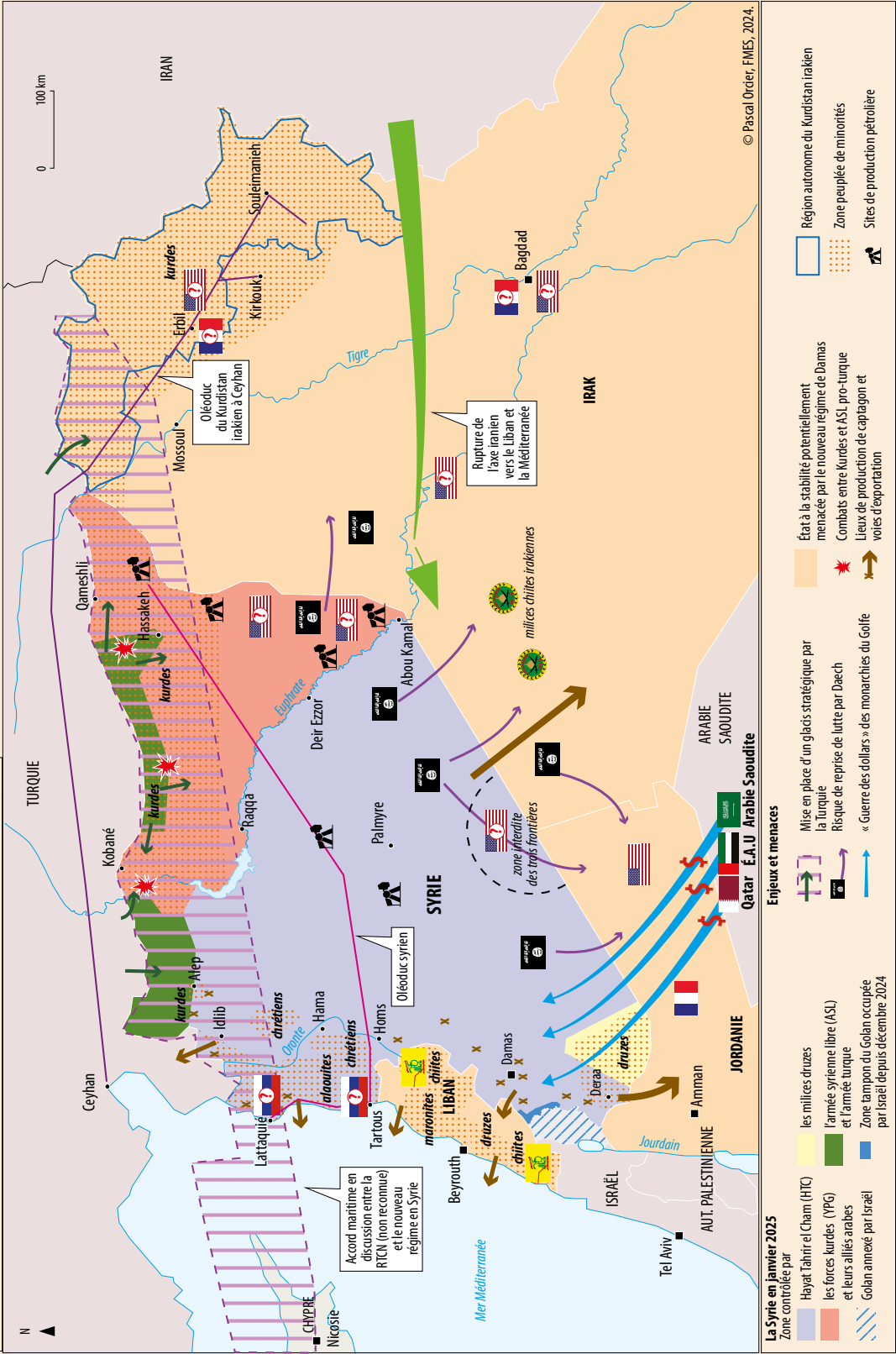
Ce bouleversement est plutôt une bonne nouvelle pour Israël qui pourra dominer militairement ses voisins du Nord à court et moyen termes. Il reste que l'hypothèse de l'installation à sa frontière d'un proto-califat sunnite radical a priori hostile à Israël comme aux Européens, accédant à la Méditerranée et pouvant s'étendre à la Jordanie, à l'Irak et au Liban, est préoccupante pour tous. Le contrôle de la production et de l'écoulement de captagon (drogue) demeure un enjeu pour le nouveau pouvoir syrien qui n'a pour l'instant pas relancé cette filière très rémunératrice qui déstabilise tout le Moyen-Orient.

Ce nouvel environnement stratégique replace la Syrie au cœur des rivalités régionales dans un jeu beaucoup plus ouvert qui laisse présager des frictions entre la Turquie et Israël, mais qui inclut également les monarchies du Golfe qui disposent d'un levier puissant grâce à leurs fonds d'investissement qui pourraient contribuer à la reconstruction de la Syrie. L'ensemble des acteurs, y compris les Russes et les Iraniens, attendent de savoir si la nouvelle administration Trump se désengagera d'Irak et de Syrie comme elle l'avait annoncé, ce qui pourrait imposer le départ des détachements français et accélérerait les recompositions en cours, ou bien si elle décidera de rester plus longtemps sur place pour

faire pression sur ses interlocuteurs et protéger les kurdes par la même occasion.

Daech pourrait profiter de la présence d'un pouvoir islamiste radical à Damas, même si le nouveau maître de Damas Abou Mohammed al-Joulani tente de rassurer les occidentaux, pour ressortir de la clandestinité afin d'accroître son emprise en Syrie et en Irak, voire pour menacer la Jordanie. Cette dernière est en effet fragilisée par une crise socio-économique inquiétante et une incertitude politique aggravées par la perspective de l'afflux massif de réfugiés palestiniens en provenance de Gaza ou de Cisjordanie, en cas d'annexion d'une partie de ces territoires par Israël. La présence militaire américaine et française en Jordanie reste donc cruciale pour dissuader toute action déstabilisatrice visant ce royaume.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INSTITUT FMES



APRÈS ASSAD : LE NOUVEL ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE DE LA SYRIE

L'ARCTIQUE : UN ESPACE HAUTEMENT STRATÉGIQUE

FÉVRIER

Les déclarations de Donald Trump relatives à son souhait d'annexer le Canada et le Groenland, au-delà de la provocation assumée, illustrent le caractère hautement stratégique de l'Arctique sur trois plans illustrés par cette carte.

Tout d'abord sur un plan stratégique dans le cadre de la dissuasion nucléaire, car l'espace arctique demeure la voie la plus courte et donc la plus efficace permettant aux missiles intercontinentaux d'atteindre le cœur du territoire adverse (Russie-Chine d'un côté, Etats-Unis de l'autre), qu'ils soient basés à terre ou à bord de sous-marins lanceurs d'engins navigant en Atlantique Nord ou en Arctique. Cette représentation « polaire » le montre clairement, à l'inverse des représentations Mercator classiques. S'approprier des îles ou des terres permettant de repérer, de suivre et d'intercepter le plus tôt possible de tels missiles balistiques revêt donc une importance cruciale. Tout comme construire des voies ferrées qui permettent d'accéder au cercle arctique.

Donald Trump et le Pentagone ne cherchent pas l'affrontement avec la Russie, mais ils souhaitent étendre le plus possible le bouclier antimissile des Etats-Unis en direction de la Russie et de la Chine, tout en inscrivant dans le temps long la présence en Arctique de bases américaines liées à ce même bouclier.

Ensuite sur un plan économique lié aux enjeux de souveraineté, car l'espace arctique est riche en ressources hydrocarbures offshore, mais aussi en terres rares et minerais stratégiques. Si la Russie et la Norvège se sont entendues sur leur délimitation maritime et le partage des hydrocarbures, et si le Canada et le Danemark ont conclu un accord sur la délimitation maritime et l'accès aux ressources de certaines îles voisines du Groënland, des différends subsistent entre le Canada et les Etats-Unis au niveau du passage du Nord-Ouest. Les Etats riverains (Russie, Norvège, Danemark, Canada et Etats-Unis) poussent leurs revendications en direction du pôle Nord ; la Russie considère l'océan Arctique comme un immense « lac russe » ; elle a planté son drapeau sous le pôle par 4 267 mètres de profondeur, mis en place des infrastructures militaires permanentes sur certaines îles, et installé des bases temporaires sur la banquise. Elle s'apprête à déployer un câble sous-marins de communication (Polar Express) reliant Vladivostok à Mourmansk.

La France a obtenu en 2000 le statut d'observateur au Conseil de l'Arctique et a adopté une stratégie pour l'Arctique.

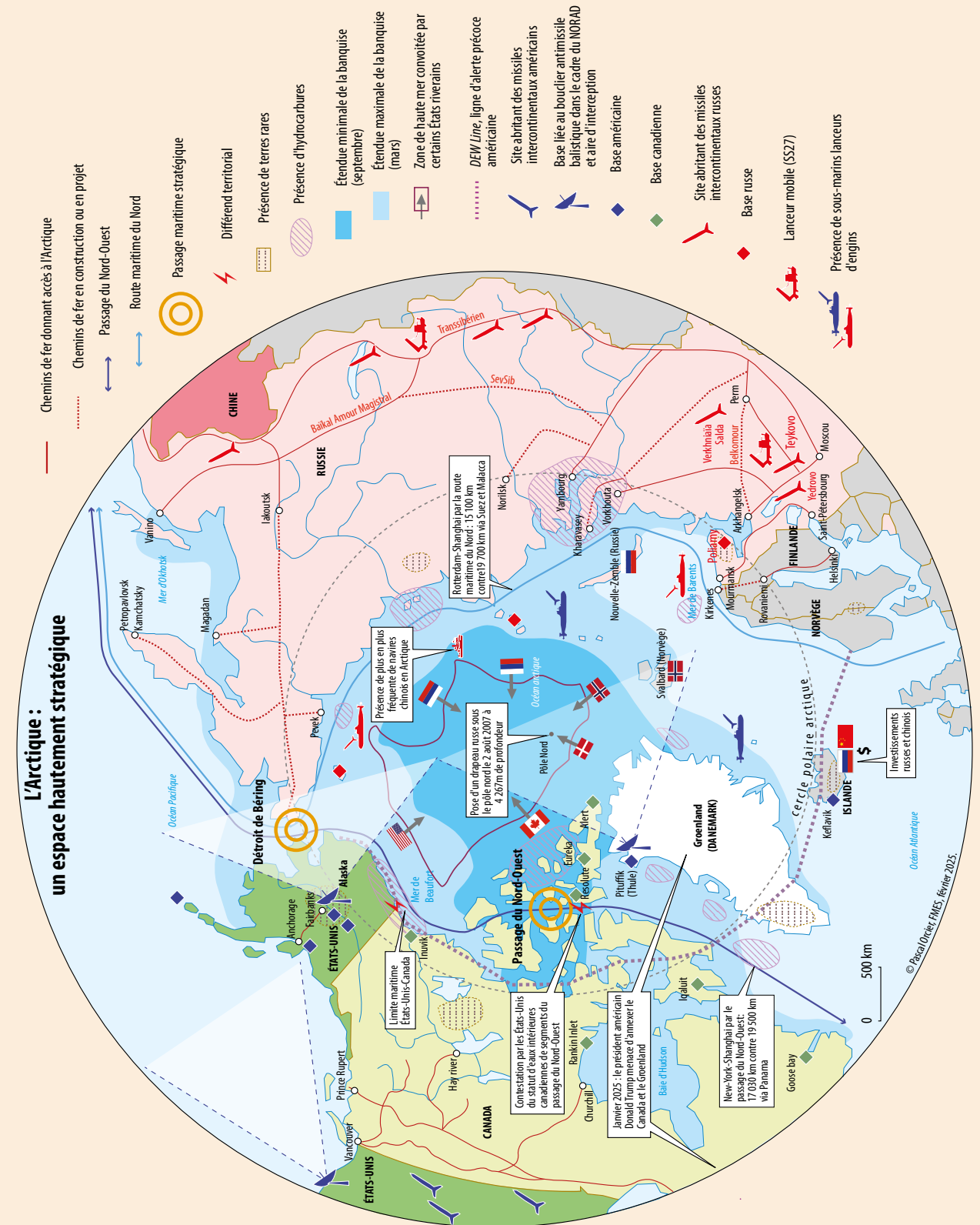
Enfin sur un plan maritime, car deux routes concurrentes traversent l'espace arctique pour relier l'Europe et la côte Est américaine à l'Asie du Nord par la voie maritime la plus courte. La route maritime du Nord longe les côtes de Norvège et de Russie, alors que le passage du Nord-Ouest longe le littoral du Groënland, du Canada et de l'Alaska. A terme, avec le réchauffement climatique, la fonte de la banquise pourrait permettre d'emprunter en été une route maritime directe encore plus courte passant par le pôle Nord. Ces trois routes convergent au niveau du détroit de Béring qui pourrait devenir à terme un détroit aussi convoité que celui d'Ormuz,

tant pour les Etats-Unis et la Russie qui en contrôlent l'accès, que pour la Chine qui ambitionne de le sécuriser à des fins commerciales et stratégiques.

Si les compagnies maritimes russes et chinoises utilisent de plus en plus ces routes maritimes, les grandes compagnies occidentales ont annoncé qu'elles renonçaient à court-moyen terme à la voie arctique, arguant des difficultés de navigation : nuit de six mois, absence de ports et d'infrastructures permettant de réparer des avaries graves ou de soigner des membres d'équipages en cas d'urgence.

On comprend dès lors mieux pourquoi Donald Trump, qui n'hésite pas à sidérer ses partenaires comme ses rivaux pour imposer des accords avantageux pour les Etats-Unis, a volontairement déstabilisé le Danemark et le Canada, tout en cherchant à s'entendre avec la Russie.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INSTITUT FMES



L'ARCTIQUE : UN ESPACE HAUTEMENT STRATÉGIQUE

LA GUERRE DANS LES DEUX KIVU : NOUVELLE DÉCLINAISON DES CRISES RWANDAISE ET CONGOLAISE

MARS

Le conflit entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda est le fruit de plusieurs dynamiques structurelles, toutes aussi importantes les unes que les autres et qui contribuent à son caractère fondamentalement multidimensionnel.

– Les **dynamiques territoriales et historiques** qui renvoient à un « grand Rwanda » dominé par le royaume dont la monarchie était Nyanza et le monarque le mwami.

– Des **dynamiques identitaires** sont également à l'œuvre, dont les logiques sont doubles : d'une part, la présence sur le territoire de la RDC de populations rwandophones appartenant aussi bien aux communautés hutues que tutsi : les Banyamulenge sont des Tutsis du Sud-Kivu et les Banyarwanda sont des Hutus et Tutsis du Nord-Kivu. D'autre part, les répercussions génocide rwandais de 1994 perpétré par le régime du Président Juvenal Habyarimana contre la minorité Tutsi mais aussi contre les Hutus modérés ou de l'opposition politique (plus d'un million de morts en 3 mois) .

Aujourd'hui, deux récits s'affrontent. D'un côté, le Président Tshisekedi présente le M23 (mouvement du 23 mars à l'origine de la conquête de Goma et de Bukavu) comme la marionnette du Rwanda. La question des ressources naturelles est l'explication principale du gouvernement congolais pour expliquer l'agression rwandaise à travers le M23, présenté comme avant tout motivée par le pillage des minerais congolais avec la complicité de la communauté internationale. Le M23 est incontestablement instrumentalisé par le Rwanda, mais est aussi animé par un plan politique (cf. infra). De l'autre, est avancé l'argument ethnique sur lequel se positionne le Rwanda, qui s'appuie sur l'absence de reconnaissance par les gouvernements congolais successifs des communautés rwandophones du Congo. Cependant, les leaders des communautés tutsies congolaises répètent inlassablement qu'ils n'ont pas demandé de protection à Paul Kagame. Le Rwanda affirme aussi poursuivre les anciens génocidaires Hutus réunis au sein du FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda).

– Les **dynamiques politiques** : les rivalités entre les principaux acteurs qui dominent la scène intérieure congolaise depuis plus de 30 ans ressurgissent aujourd'hui, tantôt à travers les alliances de circonstances, tantôt à travers l'instrumentalisation des groupes armés de l'Est. Le M23 est ainsi animé par des motivations politiques qu'il cherche à imposer à travers ses opérations militaires. Il n'est pas uniquement un « proxy » du Rwanda, ni son bras armé pour la défense des Tutsis du Congo. C'est aujourd'hui la conquête du pouvoir à la tête de l'Etat congolais qui est affichée comme l'objectif poursuivi non seulement par le M23, mais aussi par Corneille Nangaa, ancien Président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), désormais à la tête d'un mouvement armé, l'AFC (Alliance du Fleuve Congo) : l'AFC est ainsi une coalition politico-militaire congolaise à part entière, à laquelle a été intégré le M23. Le M23 et l'AFC affichent un projet politique commun visant à reconquérir les grandes institutions nationales. Derrière l'AFC, certains voient l'ombre de l'ancien Président Joseph Kabila (qui fut Président de la RDC de 2001 à 2019), lui, même fils du Président Laurent-Désirée Kabila. Joseph Kabila avait été contraint en 2018 de se retirer de la scène politique mais avait conclu, avec la complicité désormais ouvertement assumée de Corneille Nangaa, un pacte électoral avec Félix Tshisekedi (fils de l'opposant historique Etienne Tshisekedi) pour favoriser son élection, tout en aspirant à continuer à exercer le pouvoir par procuration. Le Président Tshisekedi, élu en 2018 et réélu en 2024, s'est cependant émancipé de son mentor, qui désormais cherche à s'investir de nouveau sur la scène politique congolaise. Après avoir autoproclamé leurs propres institutions provinciales et municipales sur les zones qu'ils occupent au Nord et Sud-Kivu, le M23 et l'AFC affichent un projet politique commun visant à instaurer un cadre fédéral dans le pays, à reconquérir les grandes institutions nationales et à faire reverser leurs soldats dans l'armée nationale.

Le gouvernement congolais et les forces loyalistes interviennent à travers les FARDC (Forces armées de la République démocratique du Congo) et sont appuyées par des sociétés militaires privées roumaines et bulgares (la société AGEMIRA, composée notamment d'effectifs français), mais aussi sur les milices Wazalendo.

– les **dynamiques régionales** : Joseph Kabila apparaît proche du Président rwandais Paul Kagamé. Il convient de rappeler que l'accession au pouvoir de celui-ci en 1994 avait été portée par une alliance entre le Président Museveni de l'Ouganda et Laurent-Désirée Kabila qui avait pu prendre le pouvoir et renverser le Président Mobutu Seseke (président de 1965 à 1997) à la faveur d'une offensive contre les anciens dirigeants rwandais. En revanche, le Président Tshisekedi apparaît comme proche du gouvernement actuel du Burundi.

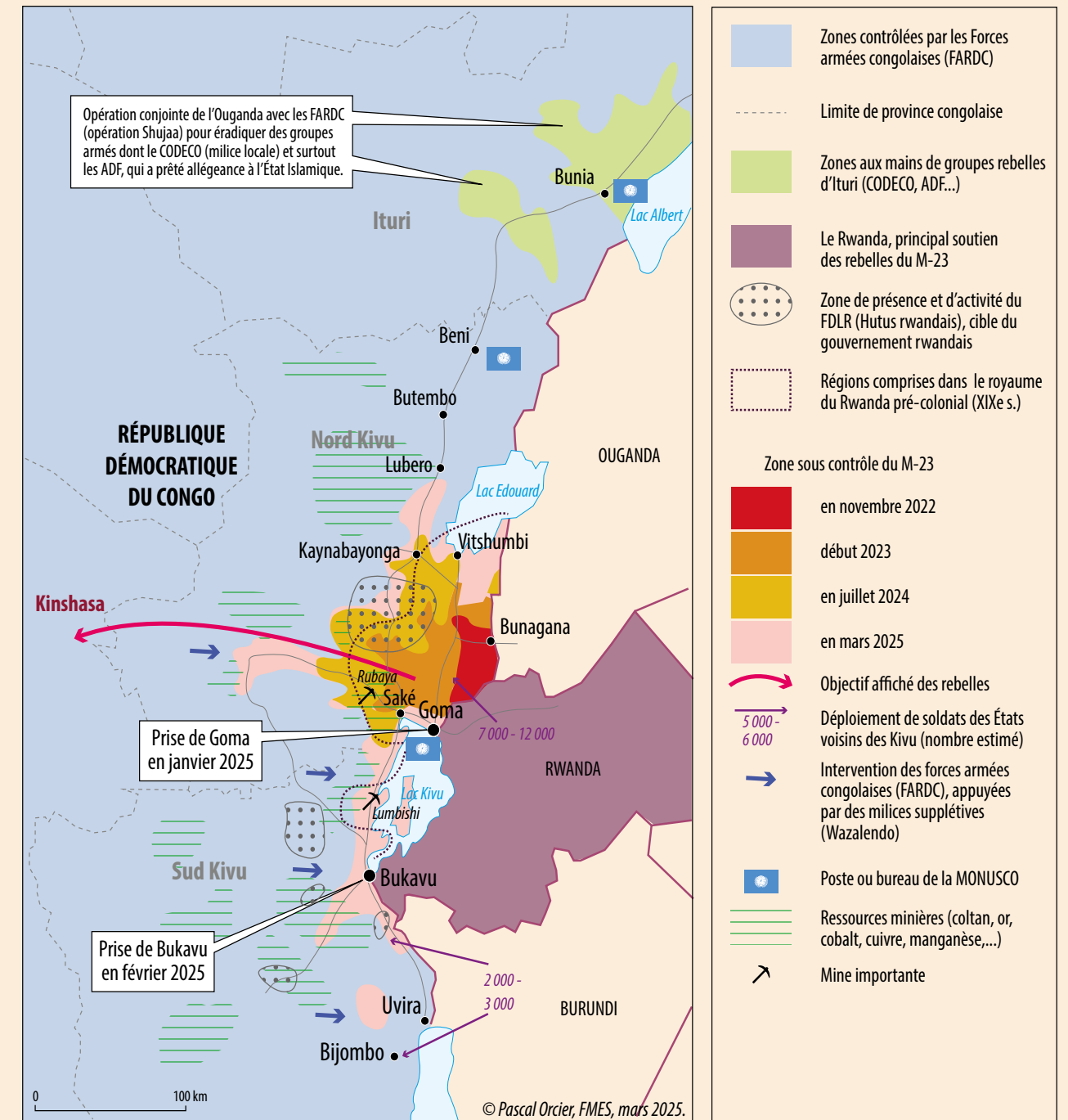
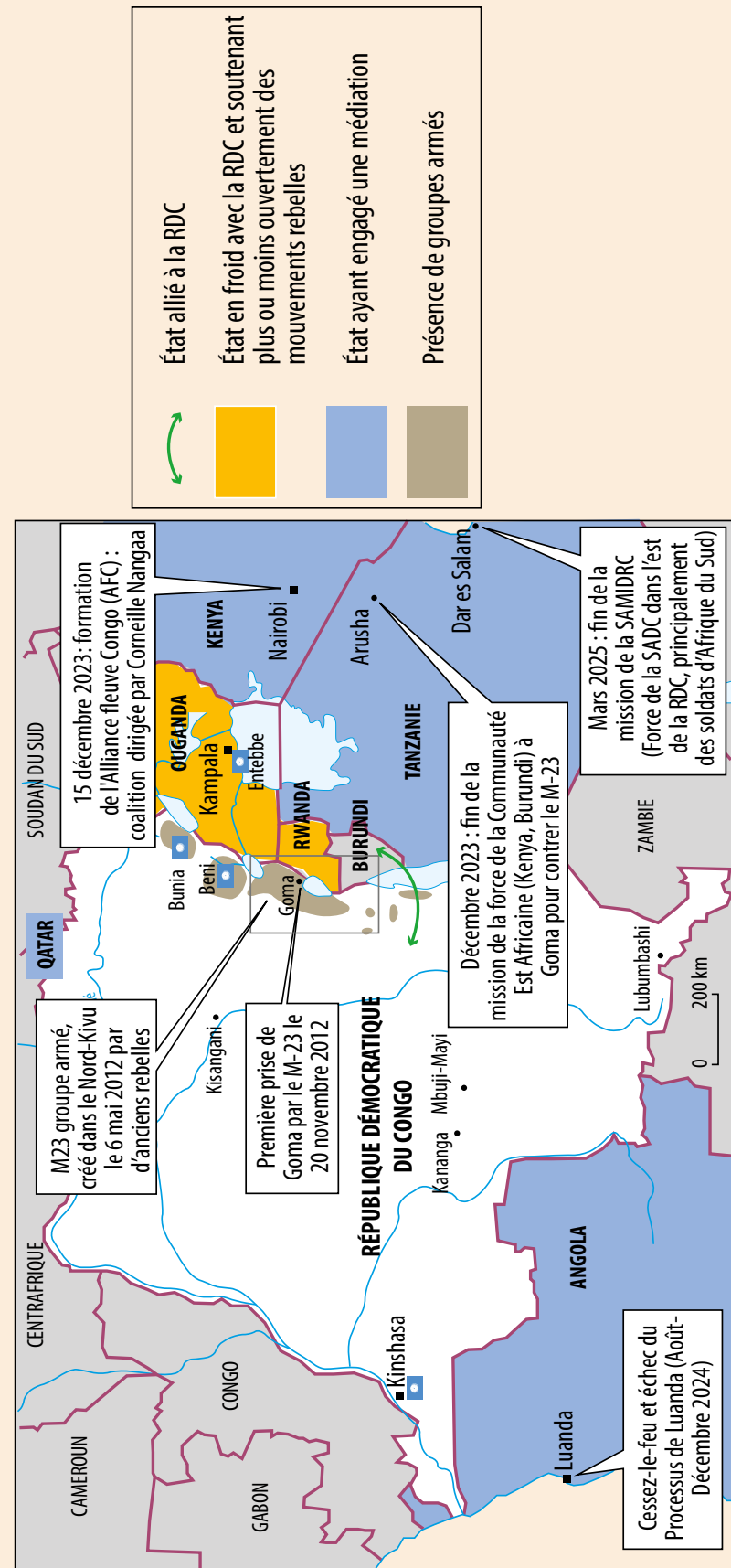
– les **dynamiques économiques** : l'Est de la RDC est riche de nombreuses ressources (cobalt, cuivre, manganèse, cuivre, tungstène, des minerais utilisés dans la fabrication des batteries rechargeables, des smartphones, des véhicules électriques et dans les industries pharmaceutique et aéronautique) dont l'exploitation suscitent des rivalités entre les acteurs congolais, régionaux et internationaux. Dans chaque zone qui passe sous leur contrôle, les Forces rwandaises et le M23 mettent la main sur les cités minières : le Rwanda exporte ensuite des minerais qui ne sont pas présents sur son sol. Le leader de l'AFC a lui aussi des intérêts dans l'exploitation de ces ressources. De nombreux acteurs régionaux et internationaux sont aussi présents dans l'Est de la RDC pour exploiter les ressources. L'Etat garde la main sur le secteur artisanal, qui représente entre 10 % et 20 % de la production congolaise. Le reste est déjà dominé par les entreprises chinoises qui sont arrivées en masse au début des années 2000. Elles ont alors acheté de nombreuses mines, dont certaines étaient la propriété de sociétés américaines. Depuis l'arrivée au pouvoir de D. Trump, l'idée d'un accord avec Washington en échange d'une aide à la sécurité, à l'image de celui en discussions avec l'Ukraine, circule en RDC. L'entreprise anglo-suisse Glencore, l'entreprise China Molybdenum et l'entreprise canadienne Barrick Gold détiennent des parts importantes dans l'exploitation des mines de cuivre, de cobalt et d'or. De nombreuses compagnies sont spécifiquement présentes dans l'Est de la RDC, telles que Gécamines, la société nationale, qui exploite les réserves minières notamment dans les territoires dans l'ancienne province Katanga.

– Enfin, les **dynamiques internationales** : de nombreux acteurs continentaux et internationaux ont tenté de contribuer au règlement du conflit, à travers des interventions militaires bilatérales et multilatérales. La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) avait déployé un contingent de maintien de la paix en décembre 2023 dans l'est de la RDC, à la suite de la résurgence du M23 : cet engagement a pris fin le 13 mars 2025. Au niveau international, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) – qui a succédé à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) – est présente sur le territoire depuis 1999. L'offensive du M23 a relégué au second plan la question du désengagement progressif de la mission de paix onusienne.

Le 17 mars 2025, le Rwanda a annoncé la rupture de ses relations diplomatiques avec la Belgique. Cette décision est intervenue alors que l'Union européenne a adopté des sanctions contre trois hauts gradés rwandais et plusieurs cadres du M23. Cet affrontement diplomatique marque la détérioration des relations entre Kigali et Bruxelles, ravivant le passé colonial entre les deux Etats.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INSTITUT FMES

La guerre dans les deux Kivu : nouvelle déclinaison des crises rwandaise et congolaise



LA GUERRE DANS LES DEUX KIVU : NOUVELLE DÉCLINAISON DES CRISES RWANDAISE ET CONGOLAISE

L'ÉLARGISSEMENT DES BRICS+ AVRIL

Forgé en 2009, le groupe des BRIC fédérait initialement le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine dans une initiative économique regroupant des Etats majeurs souhaitant développer une alternative au G7 (groupe des 7 premières économies occidentales). Il s'est élargi en 2011 à l'Afrique du Sud, adoptant sa dénomination actuelle de BRICS. Ce groupe plaide pour une refondation des organisations financières internationales, l'élargissement du Conseil de sécurité de l'ONU et la mise en place d'un ordre politique « plus équilibré et plus juste », visant notamment la dédollarisation des échanges. Bien qu'il représentait alors 42 % de la population mondiale et 27 % du PIB de la planète, il ne possédait que 15 % des droits de vote à la Banque mondiale et 10 % au FMI.

Pendant la décennie 2010-2020, une vingtaine de pays se portent candidats pour adhérer aux BRICS, notamment la Turquie, l'Algérie, le Mexique, le Venezuela et le Vietnam. Ces cinq pays verront leur candidature bloquée par l'un ou l'autre des Etats fondateurs qui disposent d'un droit de veto sur le processus d'adhésion. Chacun d'eux voit en effet d'un mauvais œil la promotion d'un rival régional, d'un vassal ou d'un Etat trop instable ou trop fragile.

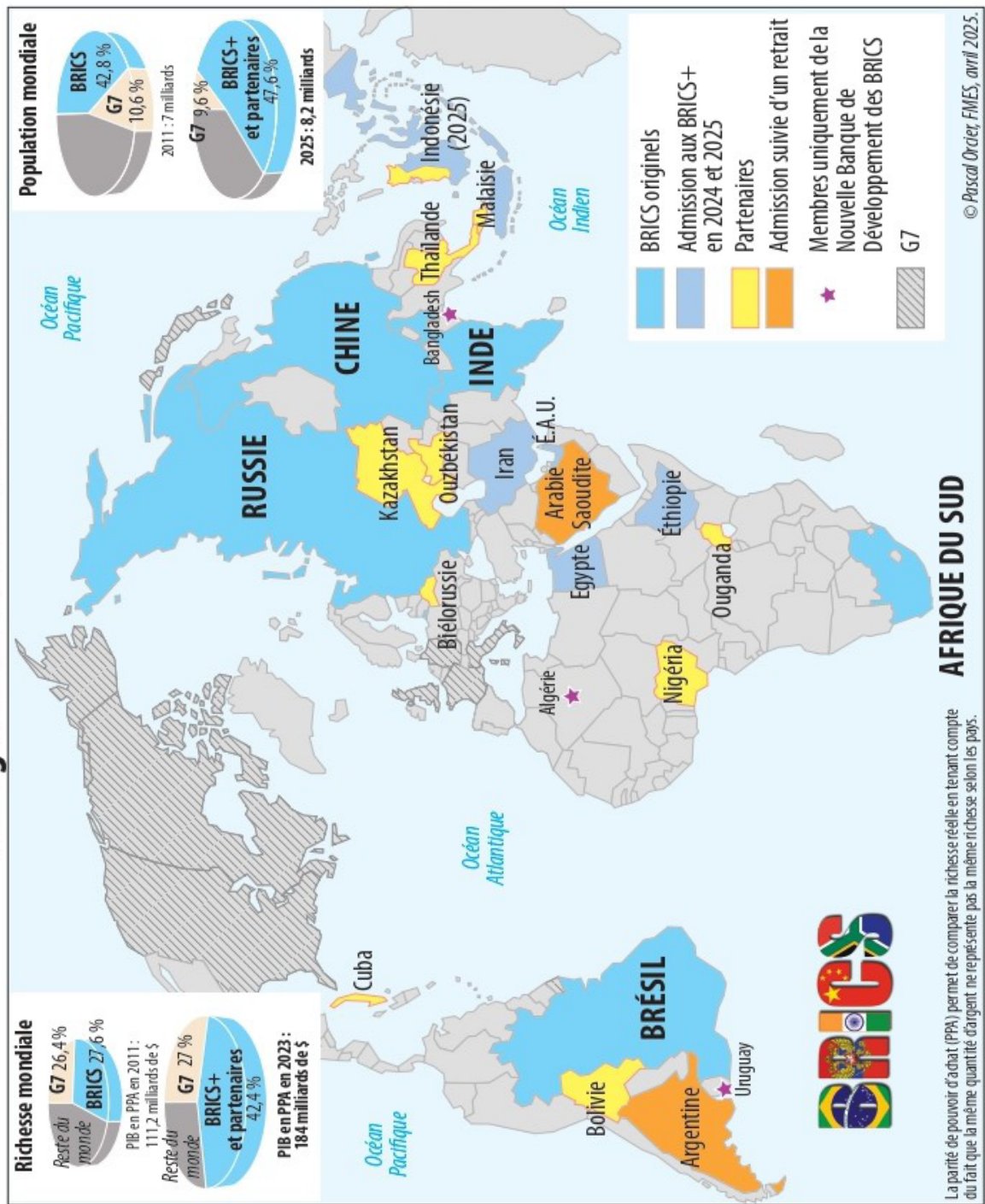
Une première vague d'élargissement (1er janvier 2024) se concentre sur le Moyen-Orient car cette région stratégique répond à la priorité stratégique de la Chine : son approvisionnement en hydrocarbure, soulignant ainsi le poids de Pékin dans l'Organisation. Elle englobe l'Iran, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, l'Egypte (canal de Suez) et l'Ethiopie (siège de l'Union africaine) ; l'Arabie Saoudite et l'Argentine, bien qu'invitées à adhérer, ont préféré ne pas donner suite. L'Indonésie, qui contrôle les détroits de Malacca et de la Sonde et reste un important producteur de pétrole, prend leur place et devient membre à part entière le 1er janvier 2025. C'est à cette même date qu'est créé le statut de « partenaire », moins privilégié mais permettant d'adhérer plus facilement au groupe et d'en renforcer le poids économique et démographique. Ce statut allégé permet ainsi au BRICS+ de s'implanter sur l'ensemble des continents. La Malaisie, la Thaïlande, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, la Biélorussie, le

Nigéria, l'Ouganda, la Bolivie et Cuba deviennent ainsi partenaires, illustrant la stratégie d'implantation mondiale des BRICS+ qui vise à échapper à la fois à la mainmise occidentale et aux sanctions internationales (pour l'Iran et la Russie), tout en s'ouvrant sur de nouveaux marchés. C'est cette même logique qui a poussé les BRICS+ à mettre en place une Nouvelle Banque de Développement – à laquelle a adhéré l'Algérie, l'Uruguay et le Bangladesh – pour constituer à termes une réserve de devises et fournir des prêts (hors FMI) aux économies émergentes.

Si la Russie, la Chine et l'Inde se considèrent comme les trois éléments moteurs des BRICS+, c'est indéniablement la Chine qui s'est imposée comme le leader de ce groupe regroupant désormais 10 Etats membres et 9 Etats partenaires représentant 47,6 % de la population mondiale et 42,4 % de la richesse mondiale exprimée en parité de pouvoir d'achat. À titre de comparaison, le G7 représente aujourd'hui moins de 10 % de la population mondiale et un peu moins du tiers de la richesse mondiale. Dans la rhétorique du Kremlin et de Pékin, l'élargissement des BRICS+ illustre la montée en puissance du « Sud Global », perçu comme une alternative à l'hégémonie (très fragilisée) occidentale. Les BRICS+ sont en quelque sorte le groupe des « puissants du Sud » que la Chine et la Russie voudraient utiliser pour assoir leur leadership. La volonté de multi alignement de nombreux membres et l'antagonisme stratégique entre New Dehli et Pékin marquent cependant les limites de cet agenda.

Il n'empêche que ce processus d'élargissement illustre le jeu de Go mondial que mène la Chine pour retrouver sa place de première puissance devant les Etats-Unis, en plaçant ses pierres sur des intersections clés du plateau, là où l'Organisation de Coopération de Shanghaï lui permet de renforcer sa puissance continentale en Asie. Les projections économiques estiment que les BRICS+ élargis à leurs partenaires représenteront plus de la moitié de la démographie et de la richesse mondiales à l'échéance 2040.

L'élargissement des BRICS+



L'ÉLARGISSEMENT DES BRICS+

LE PROJET IMEC FACE AUX ROUTES CHINOISES ET TURQUES : UNE NOUVELLE VOIE EURASIATIQUE

MAI

Officialisé en septembre 2023, en marge du sommet du G20 à New Delhi, le Corridor économique Inde-Moyen-Orient-Europe, l'IMEC, est un projet de corridor logistique et économique reliant l'Asie à l'Europe en passant par le Moyen-Orient. Un protocole d'entente a été signé par l'Inde, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, l'Union européenne, la France, l'Allemagne, l'Italie et les Etats-Unis, dans l'objectif de favoriser le transport de biens commerciaux, l'acheminement d'énergie et renforcer la connectivité numérique à travers un ensemble de voies ferrées, maritimes, de câbles numériques et de pipelines.

Cette route, qui vise à offrir une solution alternative à celles transitant par la mer Rouge ou le continuum Asie centrale-Turquie, comprend une liaison maritime entre l'Inde et la péninsule arabique, puis une liaison ferroviaire jusqu'à Israël en passant par la Jordanie suivie d'une nouvelle route maritime jusqu'aux ports européens. Les tracés du projet, non définitifs, font apparaitre trois ports majeurs en Europe : le port du Pirée (Grèce), bien qu'il soit détenu par la société chinoise Cosco ; le port de Trieste porté par l'Italie et le port de Marseille-Fos en France.

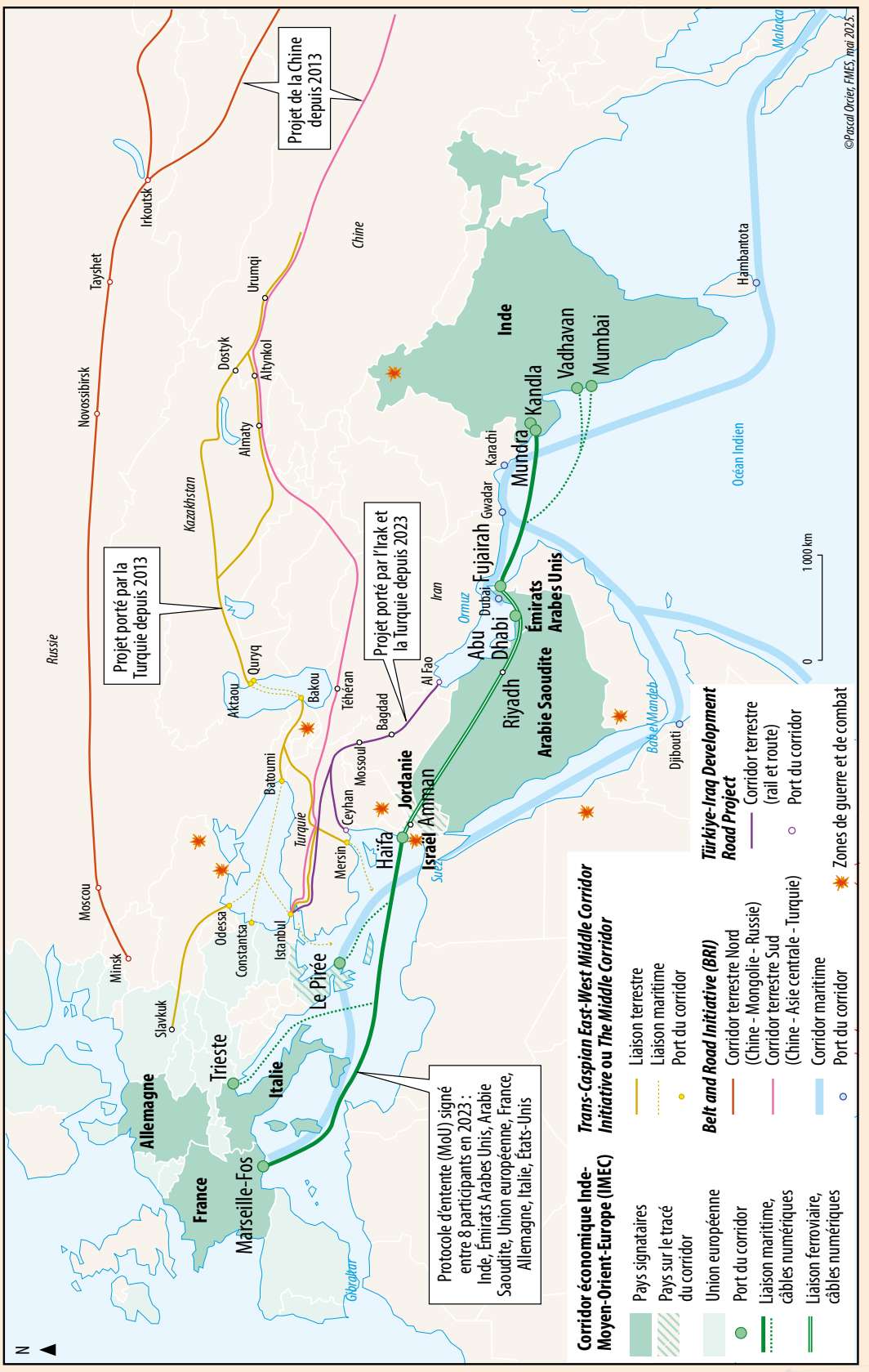
Néanmoins, depuis l'annonce du projet, le contexte international et régional a largement évolué. La guerre impliquant Israël a bouleversé les équilibres et l'IMEC voit ses ambitions contrariées. Dès lors, une normalisation des relations entre l'Arabie saoudite et Israël semble indispensable afin de stabiliser la région et de permettre l'établissement d'un tel corridor. Israël, qui voit l'opportunité de se positionner comme un pont stratégique entre l'Asie et l'Europe, espère des retombées économiques importantes avec l'augmentation des échanges, des investissements portuaires et le développement d'infrastructures de transport et d'énergie. L'Inde, qui a acquis une participation majoritaire dans le port d'Haïfa, cherche à positionner l'IMEC comme une alternative aux Routes de la soie chinoises et aux routes turques, tout en optimisant les chaînes d'approvisionnement entre les trois régions. Concernant l'Union européenne, le projet lui permet de réduire sa dépendance commerciale envers la Chine et de poursuivre l'objectif de diversification énergétique à travers

le corridor d'hydrogène décarboné qui connectera les futures zones de production majeures (Inde et Arabie saoudite) et les zones de consommation (Union européenne). Les Etats-Unis, signataires du protocole d'entente, voient quant à eux une occasion de concurrencer l'influence chinoise dans la région et de consolider les accords d'Abraham initiés sous le premier mandat de Donald Trump.

Le potentiel de l'IMEC est évident mais sa mise en place opérationnelle reste confrontée à ce jour à de nombreux défis, dont la stabilisation politique au Moyen-Orient, les engagements de financement et des défis logistiques tels que l'harmonisation des systèmes ferroviaires et des réglementations douanières.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INSTITUT FMES

Le projet IMEC face aux routes chinoises et turques : une nouvelle voie eurasiatique



LE PROJET IMEC FACE AUX ROUTES CHINOISES ET TURQUES : UNE NOUVELLE VOIE EURASIATIQUE

Ce réseau de câbles électriques constitue des installations de plus en plus stratégiques et sensibles pour l'Europe. La crainte d'une action hostile d'un Etat s'est matérialisée avec la coupure récente, le 25 décembre 2024, du câble électrique sous-marin Estlink 2 qui relie la Finlande à l'Estonie.

Ce sont pour ces raisons de sensibilité croissante des infrastructures sous-marines dans un contexte géopolitique tourmenté, que les Etats européens se sont mis en ordre de bataille. Ainsi, la France dans le cadre de sa nouvelle (2022) stratégie de maîtrise des fonds marins a mis en place un « crash programm » pour doter, enfin, sa marine nationale des outils d'intervention sous la mer nécessaires. Quant à l'OTAN, elle vient de créer (mai 2024) son Centre maritime pour la sécurité des infrastructures sous-marines critiques au sein du Commandement maritime allié (Northwood).

28 avril 2025 : une panne électrique géante touche l'Espagne et le Portugal

Coupe volontaire du câble Estlink 2 en Baltique en décembre 2024.

Février 2025: Les pays Baltes ont achevé leur déconnexion du réseau électrique russe pour intégrer le système européen

Février 2022 : l'Ukraine se déconnecte progressivement du réseau russe

Janvier 2025 : Coupures de courant en Moldavie suite à l'arrêt des livraisons de gaz russe

Ciblage répété des infrastructures énergétiques ukrainiennes par les frappes russes

Construction en cours des deux premières centrales nucléaires turques à Akkuyu et Sinop

Première centrale nucléaire égyptienne en cours de construction à El Daba

Importateur net d'électricité en 2024

Exportateur net d'électricité en 2024

Membres du réseau européen des gestionnaires de réseaux de transport d'électricité (ENTSO-E)

État doté de centrales nucléaires civiles

— Ligne électrique sous-marine transportant du courant continu à haute tension

- - - Ligne en construction

... Ligne en projet

— Autre ligne électrique

✈ Parc éolien off-shore

LES CÂBLES ÉLECTRIQUES SOUS-MARINS EN EUROPE

3

INFOGRAPHIES

Les infographies sont des représentations visuelles d'informations et de données. Elles combinent des images, des cartes, des graphiques, des chiffres et des textes courts afin de synthétiser l'information. La production d'infographies par l'institut FMES répond à une double ambition : faciliter la compréhension d'événements ou de concepts complexes et renforcer la visibilité des travaux de recherche académique.

- **L'état de l'économie russe depuis la guerre et les sanctions**p 40
- **La militarisation de l'espace, illustration de l'ambition des grandes puissances**p 42
- **L'influence des puissances moyen-orientales dans la zone sahélo-soudanaise**p 44
- **Les câbles sous-marins : autoroutes de l'information et infrastructures cruciales**p 46
- **Le Groenland, de retour au centre du monde ?**p 48
- **Asie centrale : Quelle place dans le nouvel ordre mondial ?**p 50
- **Inde/Chine : Une rivalité croissante ?**p 52

L'état de l'économie russe depuis la guerre et les sanctions



UNE ÉCONOMIE AFFECTÉE PAR LA GUERRE

8,7 % du PIB

consacré au bloc "défense - sécurité"



La situation économique en Russie présente d'importants déséquilibres macro-économiques préjudiciables à moyen/long terme.

Source : Centre Interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations (CICDE)

Démographie en déclin :

- baisse structurelle de la natalité
- solde migratoire négatif (- 200 000 depuis 2022)
- hausse des pertes de la guerre (environ 600 000)

+9,5%
d'inflation en 2024

+13,4%
de prévision
d'inflation pour 2025

+3,3%
croissance au 4e trimestre 2024

+1,4%
prévision de taux de croissance pour 2025 (FMI)

Limites productives atteintes : la production est incapable d'absorber la demande, ce qui alimente l'inflation.

Quelles sanctions ?

Embargos

Restrictions commerciales

Exclusion du système bancaire international

Gel des avoirs

Quelles conséquences ?

Elles contraignent la Russie dans différents secteurs (financier, commercial, technologique) et au niveau de son complexe militaro-industriel (CMI), mais pas assez pour la dissuader de poursuivre le combat à une telle intensité.

Réduction des recettes d'exportation de la Russie

Manque à gagner élevé sur les revenus pétro-gaziers

Perte d'accès aux technologies occidentales

L'IMPACT DES SANCTIONS

L'économie russe est en **surchauffe** depuis plusieurs mois.

Elle pourrait prendre le chemin de la **stagflation** (croissance molle, voire récession, conjuguée à une envolée de l'inflation), phénomène généralement très difficile à juguler.



Source : Centre Interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations (CICDE)

LA RÉSILIENCE DE L'ÉCONOMIE RUSSE... ... PERMISE PAR LE CONTOURNEMENT DES SANCTIONS OCCIDENTALES

En 2024, l'économie russe a encore fait preuve de **résilience**. Pour le moment, rien n'indique qu'elle s'effondrera en 2025.

L'économie de la Russie était préparée à la guerre, avec la politique d'autonomie "forteresse Russie" : dépendances limitées (notamment aux céréales), solides réserves financières, déficit et dette très faibles.

La politique budgétaire expansionniste a stimulé la consommation des ménages, favorisant l'acceptation de la guerre et créant une dépendance économique à la guerre.

Le CMI parvient pour le moment à livrer aux forces armées les équipements nécessaires pour continuer la guerre.

Recettes fiscales de la rente pétrolière :

1/3 du budget fédéral

Elles financent l'effort de guerre tout en permettant l'entrée de devises dans le pays, pour l'achat de biens importés (car la Russie est coupée du système financier international).



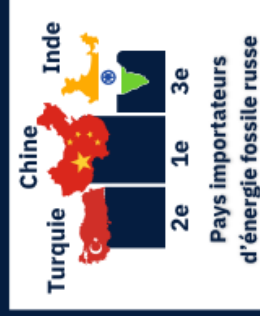
Évolution du fonds de "bien-être national", réserve financière russe encore solide (en Mds \$)

Réorientation des échanges commerciaux vers l'Asie

L'appui de la Chine :

Le poids de la Chine dans les importations russes est passé de **26% à 52%** en 2 ans.

80% des biens critiques importés par la Russie passent par la Chine.



46% du charbon russe

47% du pétrole brut russe

sont importés par la Chine

L'appui de la Corée du Nord :

Elle fournit **50%** des munitions d'artillerie russes.

UN EFFORT DE GUERRE DÉFAVORABLE À LONG TERME POUR LA RUSSIE

L'effort de guerre

a un effet d'éviction sur les dépenses productives.

aggrave le retard de développement technologique de la Russie.



épaise le stock de matériel militaire de la Russie issu de la Guerre Froide, qui fournit l'armée russe en grande majorité (75% du matériel est reconditionné et seulement 25% est neuf).

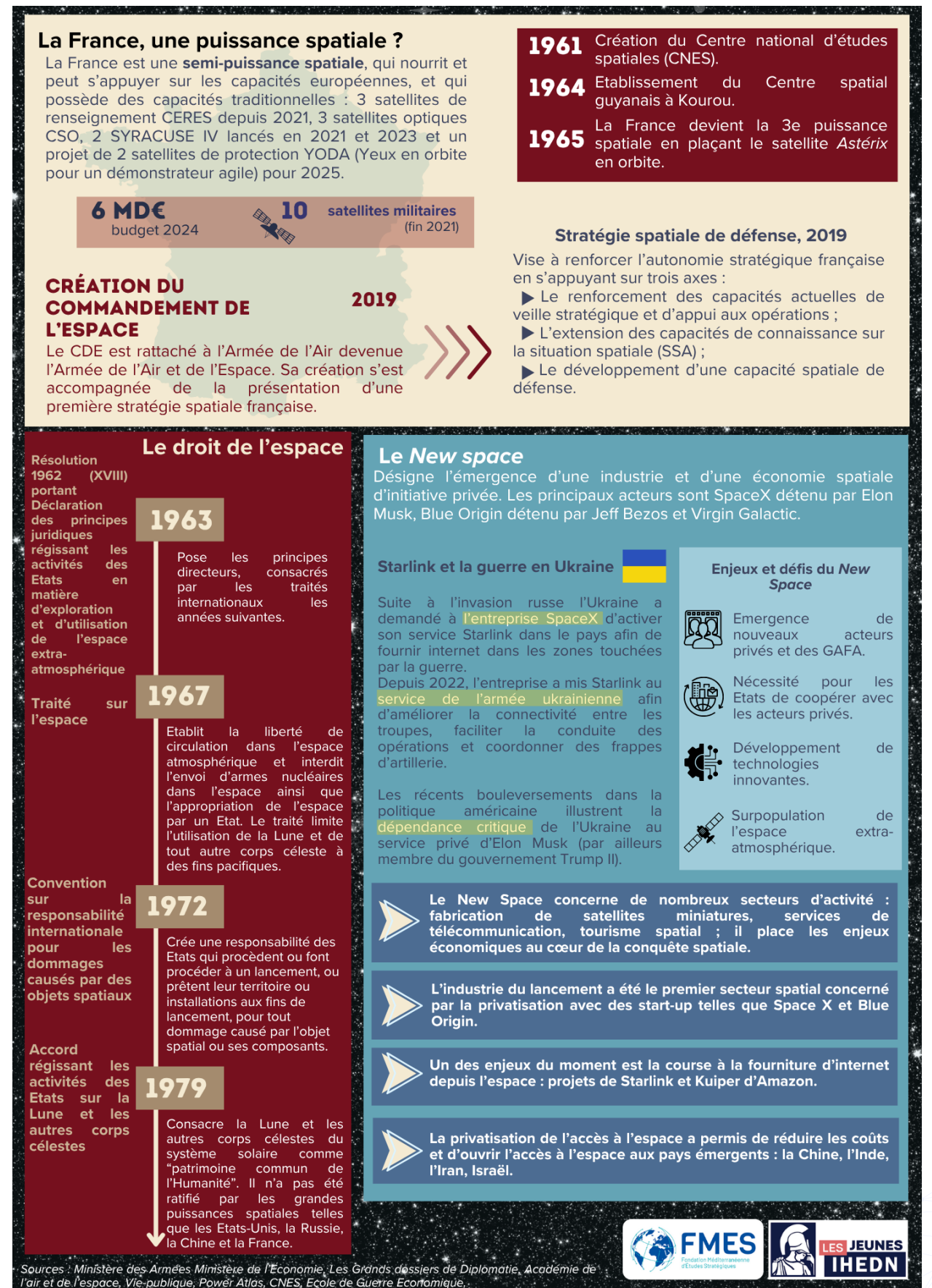
Le renforcement de l'économie de guerre est impossible (manque de main-d'oeuvre, inélasticité de certaines capacités de production). De plus, il remettrait en cause l'acceptation de la guerre par la société russe.

L'absence de succès rapide dans les négociations et la prolongation du conflit sous sa forme actuelle (grignotage du front, au prix d'une attrition élevée et avec absence de percée majeure) ne va pas dans l'intérêt de Moscou.

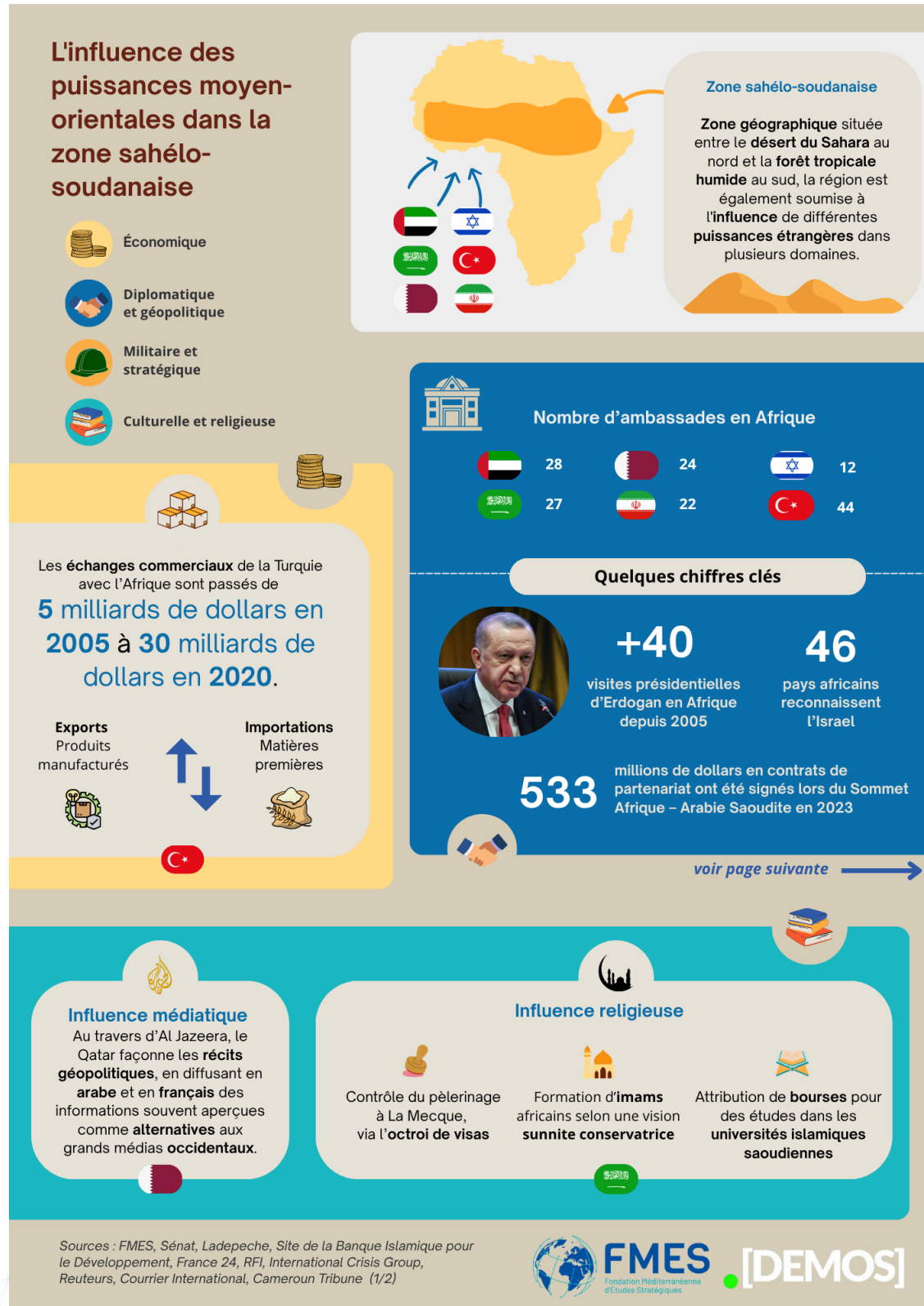
La Russie aurait tout intérêt à accepter rapidement des négociations.



LA MILITARISATION DE L'ESPACE, ILLUSTRATION DE L'AMBITION DES GRANDES PUISSANCES



L'INFLUENCE DES PUISSANCES MOYEN-ORIENTALES DANS LA ZONE SAHÉLO-SOUDANAISE



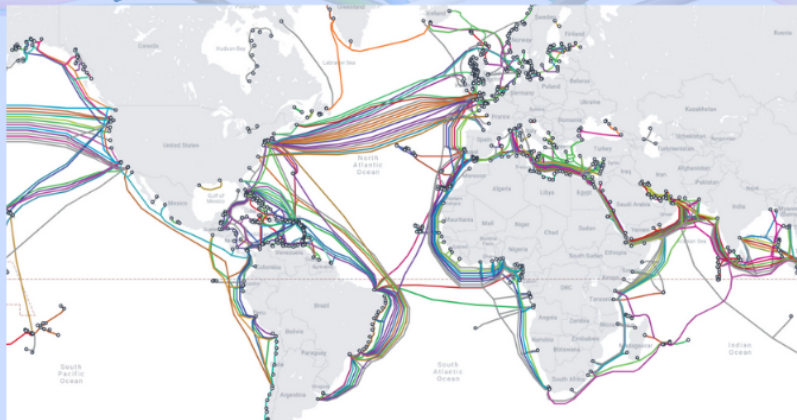
LES CÂBLES SOUS-MARINS : AUTOROUTES DE L'INFORMATION ET INFRASTRUCTURES CRUCIALES

Les câbles sous-marins : autoroutes de l'information et infrastructures cruciales



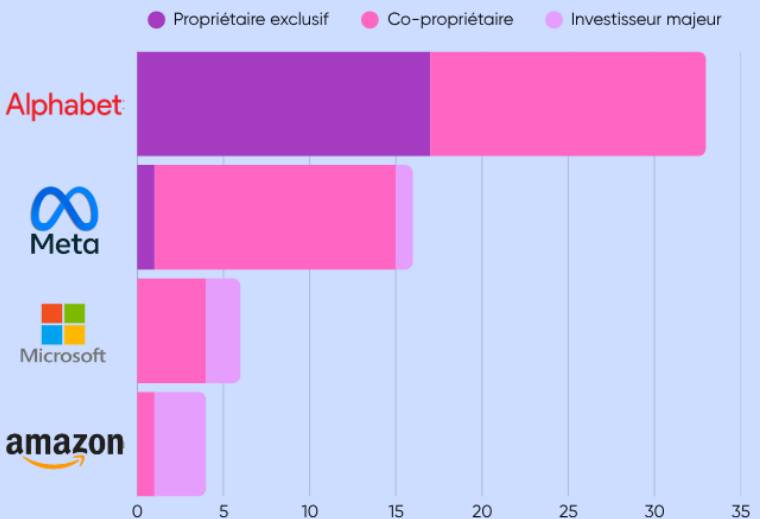
Les câbles sous-marins sont des infrastructures de télécommunication déposées au fond des mers et des océans par des navires câbliers, assurant le trafic intercontinental, qu'il s'agisse d'Internet ou de téléphonie.

Tous les câbles ne sont pas transocéaniques mais peuvent relier deux points d'un même continent



Les GAFAM tissent leur toile

Aujourd'hui, **plus des 3/4** de ces infrastructures sont détenus par les GAFAM : des entreprises privées ont donc un contrôle sur la diffusion de l'information. En France, la société de télécommunications **Orange** s'allie aux géants du numérique.



... tandis que les acteurs chinois arrivent à grands pas

La Chine a misé sur ses propres GAFAM, les **BATX** : Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi. En parallèle, Huawei s'est hissé en 10 ans parmi les plus importants poseurs de câbles mondiaux. Le pouvoir a donc la mainmise sur la transmission de l'information

Les câbles sous-marins en chiffres

99% des télécommunications transitent par les câbles sous-marins contre **0.37%** par les satellites

559 câbles sous-marins au total dans le monde

1.3 million de km

20 - 25 ans : durée de vie d'un câble sous-marin

32 fois le tour de la Terre

dépassant **8000** mètres de profondeur

jusqu'à **500 M \$** pour poser un câble

15 000 km de distance moyenne parcourue par une donnée numérique (mail, téléchargement, requête web)

Vitesse de transmission des données

1992 : 1 jour = **100 Go**
 2002 : 1 seconde = **100 Go**
 2016 : 1 seconde = **26 600 Go**



Enjeux stratégiques et géopolitiques

- **Souveraineté numérique** : Les États cherchent à réduire leur dépendance envers des entreprises privées ou des puissances étrangères pour préserver leur souveraineté numérique.
- **Collaboration internationale** : les projets nécessitent souvent des accords multinationaux, renforçant des alliances économiques et stratégiques ou excluant certains pays comme la Chine avec Huawei.
- **Sécurité** : Les câbles passent souvent par des zones sensibles ou de tensions (déroit de Malacca, mer de Chine méridionale, océan Arctique). Ils sont donc vulnérables aux attaques physiques comme le sabotage.
- **Surveillance et espionnage** : Les câbles sont des cibles privilégiées pour les programmes d'espionnage ou les cyberattaques avec le risque de vol ou d'interception des données.



Enjeux économiques

- **Intégration à la mondialisation** : hubs économiques (Singapour, Marseille) vs zones peu reliées aux câbles (Bangladesh, Mozambique).
 - **Monopole des géants de la tech** : revenus considérables et contrôle de ces infrastructures.
 - **Connectivité et développement économique** : réduction de la fracture numérique pour certaines zones en développement
 - **Coûts** : des projets coûteux nécessitant une maintenance régulière.
- Un enjeu majeur de puissance : par exemple les Etats-Unis disposent de 10 des 13 serveurs racines.**



Enjeux environnementaux

- **Impact sur les écosystèmes marins** : la pose des câbles implique une perturbation des fonds marins. Certaines espèces marines peuvent être perturbées par les vibrations émises par les câbles.
- **Perturbation des zones marines protégées (ZMP)** : certains câbles traversent des zones écologiquement sensibles
- **Pollution des câbliers** : les câbliers utilisés pour l'installation et la maintenance des câbles favorisent les émissions de CO2. Ils peuvent être responsables de pollution chimique et sonore.
- **Matériaux dégradés** : les câbles peuvent se dégrader et libérer des microplastiques ou des substances chimiques, perturbant l'environnement marin.
- **Empreinte environnementale des câbles** : certains câbles sont laissés dans les fonds marins. Considérés comme "inertes", leur accumulation peut toutefois poser des problèmes. Le recyclage des câbles est coûteux et pour l'heure insuffisant.



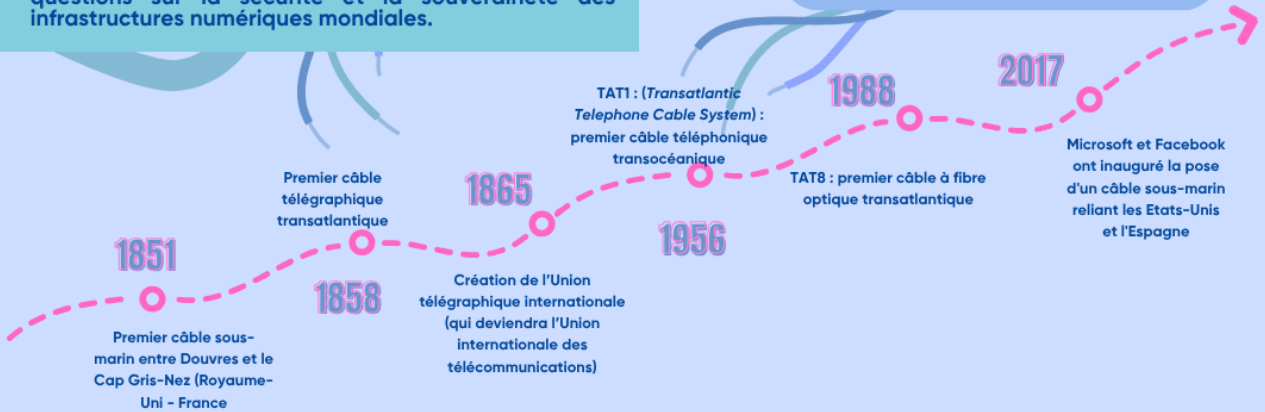
Un exemple de surveillance et d'espionnage : l'affaire Snowden

L'affaire Snowden a révélé en 2013 que les agences de renseignement, notamment la NSA, utilisaient des programmes secrets pour collecter des données massives à l'échelle mondiale, y compris en interceptant le trafic transitant par les câbles sous-marins. Ces câbles, qui transportent la majorité des communications Internet, ont été exploités par des dispositifs comme l'opération Tempora du GCHQ britannique, en collaboration avec la NSA, pour surveiller et analyser les communications privées sans le consentement des utilisateurs, soulevant des questions sur la sécurité et la souveraineté des infrastructures numériques mondiales.



Enjeux techniques et risques

- **Détérioration par des activités humaines** : les câbles sont susceptibles d'être endommagés par des activités humaines pouvant entraîner des pannes.
- **Catastrophes naturelles** : tremblements de terre, tsunamis ou tempêtes peuvent entraîner la section ou la rupture des câbles et la perturbation des communications internationales.
- **Performance technique** : la demande en capacité de transmission nécessite des câbles toujours plus performants. La construction de ces câbles est plus complexe.



Sources : Géoconfluences, Lumni, Arte, Les Echos, Statista



LE GROENLAND, DE RETOUR AU CENTRE DU MONDE ?

Le Groenland, de retour au centre du monde ?



Riche en ressources naturelles et occupant une position géostratégique clé, le Groenland attire de nombreuses convoitises. Pays constitutif du royaume du Danemark, l'île cherche à s'en affranchir. Cette aspiration à l'indépendance se heurte à un obstacle majeur : une dépendance économique forte, le Danemark finançant près de 60 % de son budget. Pour assurer une autonomie viable, le Groenland doit développer ses industries minières et touristiques. Toutefois, cette transition économique et politique reste difficile sans un apport de capitaux étrangers, indispensable à la concrétisation de son indépendance. Malgré cette quête d'autonomie, le Groenland devra sans doute nouer des liens avec une grande puissance pour assurer sa stabilité. Les élections de 2025 seront ainsi déterminantes pour l'avenir de l'île.

DÉMOGRAPHIE



Le Groenland représente
1,4% de la population en Arctique

Les Inuits représentent
88% de la population du Groenland

Densité de population
0,14
Habitant par km²

Les Inuits du Groenland disposent d'une voix politique directe et leurs positions reflètent une volonté claire de privilégier des secteurs comme le tourisme, l'agriculture et la pêche, plutôt que l'industrie minière.



DÉFENSE



La défense du Groenland est assurée par les forces armées danoises.

En 2021, le gouvernement danois augmente le budget alloué à la défense du Groenland, pour un montant global de **200 € Millions**

Soit une augmentation de **169% en 10 ans**

Avec le réchauffement climatique et la fonte des glaces, de nouvelles routes maritimes s'ouvrent dans l'Arctique, transformant la région en zone stratégique majeure pour la défense : le Groenland devient un point de contrôle essentiel pour la surveillance des passages arctiques et la projection de puissance dans la région.



ÉCONOMIE



PIB
3,24 Milliards \$ (2021)

Economie dépendante de la pêche, elle représente

25% du PIB **90%** des exportations

Principaux marchés d'exportations :



Ressources naturelles

43 des **50** minéraux critiques listés par l'administration états-unienne sont présents au Groenland
Riche en terre rares, nickel, titane, niobium et graphite.
Des campagnes d'explorations ont été menées par des entreprises en provenance de :



Position du Groenland au sein de l'UE

Sorti de l'UE le 1er février 1985, le Groenland figure parmi les 13 "pays et territoires d'outre-mer" européens.



Le droit européen ne s'applique pas.



Les Groenlandais possèdent la citoyenneté européenne.



L'UE soutient la souveraineté du Groenland tout en cherchant à préserver des liens étroits, notamment pour sécuriser l'accès à ses ressources stratégiques.

225 Millions d'euros alloué au développement économique et social du Groenland entre 2021 et 2027 par l'UE.



L'UE est la première à avoir formalisé un accord avec le Groenland, à travers l'Alliance européenne pour les matières premières (ERMA).



Le Danemark et le Groenland

Jusqu'en 1953, le Groenland était une colonie danoise.

En raison du passé colonial et des tensions historiques qui en découlent, ignorer les aspirations indépendantistes du Groenland pourrait raviver ces blessures historiques. En soutenant un processus d'indépendance encadré, le Danemark pourrait préserver des relations privilégiées avec le futur État groenlandais et éviter une rupture brutale qui profiterait à d'autres puissances.

Théâtre d'affrontement des grandes puissances



Depuis les déclarations de Donald Trump, souhaitant acquérir le territoire, le Groenland est de nouveau au centre des attentions. Les motivations des Etats-Unis sont multiples :

1. DÉFENSE

Pour les Etats-Unis, le Groenland est le premier rideau de défense historique. La base de Pituffik permet de surveiller et défendre l'espace aérien des Etats-Unis contre d'éventuels missiles balistiques russes, potentiellement nucléaires.

2. GÉOPOLITIQUE

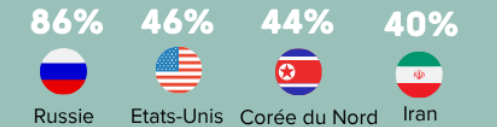
L'objectif est de freiner la dynamique chinoise d'acquisition de concessions minières et le marché des terres rares et éviter que le Groenland ne tombe dans la zone de contrôle russe ou chinoise.

3. MINÉRAUX CRITIQUES & COMMERCE

L'intérêt de Trump s'inscrit dans une logique extractiviste où l'exploitation des minerais et gisements est perçue comme un levier de puissance.

78% des Danois refusent catégoriquement toute idée de vente de l'île aux Américains.

Pourcentages de danois percevant certains pays comme une menace pour leur souveraineté :



En 2019, D. Trump parlait d'acheter le Groenland. Aujourd'hui, il s'agit davantage de "prendre" le Groenland.

L'influence américaine se retrouve au sein des jeunes générations groenlandaises qui ont une image positive des Etats-Unis.

Le Groenland, au cœur du projet chinois de la route de la Soie polaire



La Chine a proposé de financer des infrastructures au Groenland, telles que les aéroports de Nuuk, Ilulissat et Qaortoq, mais ces projets ont été bloqués par le Danemark et les Etats-Unis.



La Chine a intégré le Conseil de l'Arctique en tant qu'observateur.



La Chine publie un livre blanc qui définit sa stratégie dans l'Arctique. 4 piliers de sa politique :

- Comprendre
- Protéger
- Respecter
- Développer

Depuis une dizaine d'années, la Russie a intensifié ses efforts pour asseoir sa domination militaire dans l'Arctique



Installation et réhabilitation de bases militaires pour la logistique et la surveillance aérienne ;



Flotte de brise-glaces pour suivre l'évolution des glaces, en vue de la navigation commerciale à travers la route maritime du nord ;

2022

Le Groenland a suspendu son accord de pêche avec la Russie pour l'année 2023 ;



2025

La Russie a déclaré suivre de près les déclarations du président Trump, en soulignant l'importance de l'Arctique pour les intérêts nationaux russes.

Réactions des pays européens face aux déclarations de Donald Trump



Mette Frederiksen réaffirme que l'avenir du Groenland appartient à ses habitants et qu'il n'est pas à vendre.



Olaf Scholz rappelle que l'inviolabilité des frontières est un principe fondamental du droit international.



Jean-Noël Barrot met en garde contre la "politique du plus fort" et affirme que l'UE défendra la souveraineté du Groenland.



L'OTAN et l'UE privilégient une approche discrète pour éviter toute escalade avec les Etats-Unis.

Le 27 janvier 2025, le gouvernement danois a décidé de renforcer la sécurité dans l'Arctique à travers :

2,9 Milliards

3 Nouveaux navires

1 Drones à longue portée

Face aux déclarations de Donald Trump, la Première ministre danoise, **Mette Frederiksen** a convié les Premiers ministres suédois et norvégien et le président finlandais à une réunion de solidarité sur le sujet.



Sources : Coface, le Collimateur, IFRI, Courrier international

Pays	Dirigeant	Régime	PIB 2023 (Milliards de \$)	Effectif des Armées 2023 (Soldats)
Tadjikistan	Emomali Rahmon	Dictature	12,06	9 000
Kirghizistan	Sadyr Japarov	Démocratie	13,99	11 000
Turkménistan	Serdar Berdimoukhamedov	Dictature	59,89	37 000
Ouzbékistan	Shavkat Mirziyoyev	Autoritaire	90,89	48 000
Kazakhstan	Kassym-Jomart Tokaïev	Soutenu depuis 2022 par l'OTSC après une tentative de coup d'état	261,4	80 000

Le Kazakhstan est le géant économique de la région, avec une très faible densité de population. Il est le seul pays d'Asie centrale frontalier avec la Russie et la Chine.

$\frac{1}{2}$ du PIB de la région 7,28 habitants par Km²

Le Kazakhstan détient d'importantes ressources naturelles :

- 40% des réserves mondiales de pétrole, gaz, charbon, métaux, uranium
- 60% de son PIB en valeur dépend des exportations de ressources naturelles.

L'UE est le principal partenaire économique du Kazakhstan.

L'Ouzbékistan est considéré comme la pierre angulaire de l'Asie centrale, elle regroupe la moitié de la population de la région.

Le pays est ouvert économiquement avec :

- L'exportation de denrée alimentaires;
- L'exportation de gaz à la Russie et la Chine;
- Le développement de centrales, solaires et éoliennes avec la France et l'Arabie Saoudite;
- Le désenclavement vers les mers du sud via le Pakistan et le port de Gwadar.

Le Kirghizstan et le Tadjikistan ont nombreux points communs.

L'économie des deux pays reposent sur leurs ressources naturelles, les mines et l'exploitation des voies maritimes grâce à leurs fleuves

$\frac{1}{3}$ de leur PIB repose sur les transferts de fonds, et d'une dépendance économique à leur diaspora en Russie.

Les deux pays sont sujets à d'importants investissements chinois.

Pays	Part de la dette publique
La Chine détient :	
Kirghizstan	35%
Tadjikistan	43%

Sources : AFP, Diploweb, Courrier international, Art central, le réveil" de Michaël Levystone

Le Turkménistan est un pays renfermé sur lui-même, peu ouvert vers l'extérieur.

Son budget repose presque entièrement sur ses ressources en gaz.

 4ème réserve mondiale de gaz, avec exportations vers :

Ainsi qu'un futur marché en vue avec la création du gazoduc TAPI, regroupant :

Asie

En 2007, Nazarbayev a avancé l'idée d'une union économique centrasiatique avec une libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes.

Objectif : renforcer la sécurité régionale, la croissance économique et la stabilité politique.

Résultats : Échec à des divergences politiques et économiques profondes entre les États de la région et d'une méfiance mutuelle.

à l'initiative B5+1 menée par les États-Unis : Dialogue entre les cinq pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Ouzbékistan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan) et les États-Unis.

 Programme de l'Union économique eurasienn
visant à renforcer l'intégration économique.

 Organisation du Traité de Sécurité Collective
(OTSC) : alliance militaire regroupant le
Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan (ainsi
que la Biélorussie et l'Arménie).

 Site militaire au Kazakhstan : aérodrome de
Kostanaï, polygone de test de missiles de Sary-
Chagan, et le cosmodrome de Baïkonour.

 Tensions avec Moscou suite au soutien du
Kazakhstan et de l'Ouzbékistan à l'Ukraine, bien
que ce soient des alliés militaires de la Russie.

-
Ceinture économique de la Route de la Soie :
 initiative de la Chine traversant l'Asie centrale, reliant les infrastructures de transport et de commerce.
-
Forte dépendance de la Chine au pétrole du Kazakhstan pour ses besoins énergétiques.
-
Organisation de coopération de Shanghai (OCS) :
 outil d'influence politique et sécuritaire regroupant tous les États d'Asie centrale sauf le Turkménistan.
-
Une base militaire chinoise non reconnue officiellement est située dans la région autonome du Gorno-Badakhchan.

L'UE a lancé la stratégie Global Gateway en 2021, soulignant son intérêt croissant pour l'Asie centrale, une région de plus en plus stratégique.

 la Chine maintient une avance significative avec la Belt and Road initiative.

300 Milliards d'euros seraient investis dans plusieurs secteurs prioritaires, dont le transport, le numérique et l'énergie.

Cependant, l'UE, représentant plus de 42 % de l'investissement direct étranger en Asie centrale, cherche à remodeler les dynamiques commerciales régionales.

Depuis sa prise de pouvoir en 2021, le régime taliban n'a jamais reçu de premier ministre.

Le 18 août 2024, le chef du gouvernement ouzbek, Abdulla Oripov, à Kaboul a été reçu par son homologue taliban Mawlawi Abdul Kabir. Un événement marquant pour ce régime qu'aucun Etat ne reconnaît.

35
protocoles d'accords commerciaux
et d'investissement ont été conclu

D'une valeur de **2,5** milliards de \$

 La politique étrangère multi-vectorielle menée par Nazarbayev depuis l'indépendance du Kazakhstan garantit une plus grande influence sur la scène internationale.

 Des liens économiques et commerciaux plus étroits avec l'Europe et les États-Unis permettront à la communauté transatlantique de s'intéresser davantage à la sécurité et à l'indépendance de l'Asie centrale. Les liens avec la région du Pacifique, y compris le Japon et la Corée, sont également importants.

Multiplication des partenariats : Cela implique d'éviter une coopération étroite avec un seul État et de s'engager auprès de nombreuses organisations internationales.

OCS	- l'Organisation de coopération de Shanghai
OTS	- l'Organisation des États turcs
OCSE	- l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe
CICA	- la Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie

INDE - CHINE : UNE RIVALITÉ CROISSANTE ?

Inde - Chine Une rivalité croissante ?

Il y a 30 ans, l'Inde et la Chine partageaient une économie similaire mais complémentaire. Jusqu'en 2020, la Chine était le premier partenaire commercial de l'Inde. Mais les ambitions hégémoniques régionales anciennes et celles, plus récentes, sur l'espace Indopacifique creusent un fossé désormais difficile à combler. Les alliances internationales se mettent en place, tandis que la Chine met en œuvre une politique offensive.

1,4 milliard d'habitants
dans chaque pays, soit près de 35%
de la population mondiale au total.

3 500 km
de frontières communes dans
les chaînes de l'Himalaya

Conflit majeur
sur la région du
Cachemire, oppose l'Inde
au Pakistan, soutenu par
la Chine.

**6e puissance
économique
mondiale**

**4e puissance
agricole au monde**
Plus de 18% de l'économie
indienne est dédiée à l'agriculture,
contre 7% en Chine.

1,45 million de militaires actifs

**Revenu
National
Brut**
12 000 \$ / hab.
3 000 \$
40 000 \$
70 500 \$

**Taux de
croissance
moyen sur 30
ans**
+ 9% / an
+ 6% / an

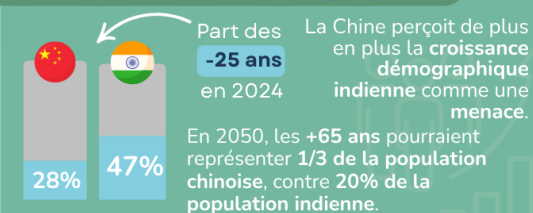
Exportations
Produits
manufacturés
Pétrole, diamants,
médicaments

**2e puissance
économique
mondiale**
Derrière les États-Unis.

**Premier exportateur
de biens et services**
et de revenus primaires
en 2021.

2 millions de militaires actifs

Une histoire de démographie



Conflit dans les neiges éternelles

Le conflit dans la région montagneuse du Cachemire, datant de l'époque où l'Inde était encore britannique, provoque encore de nombreux heurts et tensions. Une première guerre sino-indienne éclate en 1962. L'altitude et les conditions climatiques sont trop rudes pour y attirer des habitants, mais la zone abrite d'importantes ressources hydrauliques et permet à la Chine d'accéder rapidement au Tibet. En 2020, un nouveau conflit fait plusieurs dizaines de morts côté indien, les chiffres n'étant pas communiqués côté chinois.

Rivalités économiques

- + Une balance commerciale favorable ;
- + Exportation massive de produits électroniques vers l'Inde ;
- La majorité des entreprises chinoises fonctionnent avec des capitaux d'état et donc moins souples.
- + Croissance ralentie à +3% depuis 2022.
- + Une main d'œuvre jeune, dynamique et bon marché ;
- + Les entreprises indiennes sont plus dynamiques car fonctionnent sur des capitaux privés ;
- Forte dépendance à la Chine pour les produits électroniques.
- + Croissance maintenue à +7% depuis 2022.

Stratégie "China Plus One"

Depuis la crise de COVID-19, plusieurs entreprises étrangères, comme Apple, se désengagent progressivement de Chine et se tournent notamment vers l'Inde. D'autres cherchent à réduire leur dépendance vis-à-vis de la Chine, c'est la stratégie "China +1" ou "C+1".

Inde-Chine, une rivalité croissante ? (2)

L'espace Indopacifique, un terrain d'affrontements stratégiques

60% du commerce mondial
transite par les routes maritimes
d'Indopacifique.

"Collier de perles"
Stratégie offensive chinoise pour
sécuriser son approvisionnement
en hydrocarbures et ses
exportations.

Partenariats stratégiques
de l'Inde. Le pays se rapproche
également du Japon, qui partage
une vision d'un espace
indopacifique libre et ouvert.

Zones de tensions
en mer de Chine méridionale suite
à l'appropriation d'îlots par la
Chine dans les ZEE voisines.

Bases militaires
Les États-Unis, la France et l'Australie
déploient d'importants moyens militaires
pour sécuriser les routes commerciales et
défendre leurs intérêts, notamment aux côtés de
l'Inde et des pays riverains de l'espace
Indopacifique.



L'Inde multi-alignée

Le QUAD, Dialogue Quadrilatéral pour la sécurité

Né du besoin de coopération dans les océans Indien et Pacifique après le tsunami de 2004, le QUAD a connu différentes phases. Il est aujourd'hui une alliance militaire entre les États-Unis, l'Australie, le Japon et l'Inde et vise à instaurer un "diamant de la sécurité démocratique" entre les 4 capitales. Leur stratégie est largement orientée contre les menaces chinoises.



Cultiver l'ambiguïté stratégique

L'Inde est le seul pays à appartenir à la fois aux BRICS (ou désormais BRICS+) * construits contre l'hégémonie des États-Unis, et au QUAD, aujourd'hui orienté contre celle de la Chine.



Le refus d'adhérer à la plus grande zone de libre-échange au monde

Après 7 ans de négociations, l'Inde a refusé d'intégrer le Partenariat économique régional global (RCEP), qui crée la zone de libre-échange la plus importante au monde, estimant que l'accord ne lui était pas favorable, notamment face à la Chine.

Le RCEP (Regional Comprehensive Economic Partnership) est un projet d'accord qui rassemblait initialement l'Inde et 15 pays de l'Asie-Pacifique : l'ASEAN (Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam) et la Chine, le Japon, la Corée du sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande...

...soit la moitié de la population
et le tiers de la richesse mondiales.

* L'Égypte, les E.A.U., l'Éthiopie et l'Iran rejoignent les BRICS en 2024, suivis par l'Indonésie en 2025.

4

NOS ARTICLES

STRATÉGIE GÉNÉRALE

- **La brutalité de Trump à l'égard des Européens est une chance car elle nous oblige la lucidité**
– Pascal Ausseur

.....p 56

- **Face à une menace balistique de plus en plus importante, la dissuasion nucléaire ne suffit plus à assurer la sécurité du territoire national**
– Joséphine Dutardre

.....p 59

- **L'Europe à découvert : de la solitude stratégique au test de la violence** – Pascal Ausseur

.....p 67

- **Ethique et systèmes d'armes autonomes : faire les bons choix** – Jean-François Pelliard

.....p 71

LA BRUTALITÉ DE TRUMP À L'ÉGARD DES EUROPÉENS EST UNE CHANCE CAR ELLE NOUS OBLIGE À LA LUCIDITÉ

PASCAL AUSSEUR, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT FMES

FIGAROVOX/TRIBUNE - Pris à revers par un président américain dont les choix n'ont pourtant rien de véritablement surprenant, les Européens se voient contraints de réviser radicalement leur modèle économique et social, analyse l'amiral (2s) Pascal Ausseur.

« Le véritable enjeu réside dans la prise de conscience que nous devons désormais être prêts à un combat meurtrier de haute intensité. Pour tenter d'éviter la guerre, il nous faudra être dissuasifs, c'est-à-dire réapprendre à faire peur. »

Depuis l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis, le monde est comme pétrifié : ses décisions, encore plus lapidaires et brutales qu'attendu, provoquent sidération et effroi. La réception en forme d'embuscade publique de Volodymyr Zelensky à la Maison-Blanche, le 28 février, a spectaculairement mis en scène la violence et l'amoralité de sa politique. L'embarras est particulièrement sensible chez les alliés européens de l'Amérique, qui ne comprennent pas comment le chef d'État du pays qui s'est constamment positionné en leader du monde occidental peut aussi brutalement tourner le dos à des principes et des usages conjointement et méticuleusement élaborés et défendus depuis la fin du second conflit mondial.

Il est tentant pour les esprits européens de résumer cette politique à la personnalité instinctive, excentrique et à bien des égards odieuse du nouvel hôte de la Maison-Blanche. Pourtant, la rupture politique qui se déploie outre-Atlantique va au-delà des questions de personne. Elle dévoile une Amérique rattrapée à son tour par la désoccidentalisation du monde, c'est-à-dire l'inversion du mouvement de convergence entamé il y a deux siècles vers le modèle de la démocratie libérale associée au capitalisme de marché et issu de l'universalisme des Lumières. Le balancier a changé de sens : nous vivons une période marquée par le retour des nationalismes, des rapports de force, des logiques d'empire et de la géopolitique.

Donald Trump est ainsi – on peut le regretter – un homme de son temps, en phase avec les principaux acteurs de la scène internationale comme Xi Jinping, Vladimir Poutine, Narendra Modi, Recep Tayyip Erdogan ou Benjamin Netanyahu. Associé à Elon Musk, il enterre définitivement le XXe siècle et illustre l'étonnant mélange entre les politiques

de puissance du XIXe et la mondialisation technologique du XXIe. S'il impressionne légitimement par son tempo et les images spectaculaires qu'il suscite, ce retournement ne saurait être considéré par un observateur attentif des relations internationales comme une surprise. Il est le fruit d'une évolution, sensible depuis une vingtaine d'années, qui a concerné en premier les grandes puissances.

On se souvient du refus des États-Unis, sous la présidence de Bill Clinton, d'adhérer à la Cour internationale de justice comme l'une des premières fausses notes dans le concert universaliste. Avec le temps, les fausses notes se sont multipliées, transformant le concert en cacophonie. Le cynisme et la brutalité de George W. Bush lors de la guerre d'Irak en 2004, la rudesse d'Obama dans la promotion des intérêts américains face aux Européens, l'indifférence de l'administration Biden à l'égard des intérêts européens dans la gestion de l'AUKUS ou dans la mise en place de l'IRA ont d'une certaine façon préparé le terrain à l'empire prédateur de Trump parfaitement décomplexé à traiter ses interlocuteurs selon « les cartes dans leur jeu » et non plus leurs valeurs et leur régime politique.

Cette évolution américaine a accompagné le déploiement des politiques impériales de plus en plus agressive chinoise et russe, et en particulier à l'encontre des Européens comme l'a illustré la crise du Covid. L'invasion totalement décomplexée de l'Ukraine par la Russie en février 2022 et la brutalité spectaculaire de la guerre qui a suivi ont marqué bien entendu un tournant pour les Européens, accentué par la tranquille indifférence au sein de la plupart des capitales et des populations du monde. On peut donc affirmer que les trois grandes puissances ont tué le multilatéralisme et le droit international.

Par effet d'aubaine, cette désinhibition généralisée s'est propagée chez les puissances moyennes, qui se sont également affranchies des usages en vigueur. L'agressivité turque autour de Chypre ou en Syrie, les guerres azerbaïdjanaises en Arménie et au Haut-Karabakh et la brutalité de la guerre israélienne à Gaza montrent à quel point la référence au droit international est devenue secondaire. Celui-ci est le plus souvent utilisé comme une munition dans la guerre de communication qu'une marque d'adhésion à un substrat de valeurs partagées.

« Le véritable enjeu réside dans la prise de conscience que nous devons désormais être prêts à un combat meurtrier de haute intensité. Pour tenter d'éviter la guerre, il nous faudra être dissuasifs, c'est-à-dire réapprendre à faire peur »

Pour les Européens, initiateurs du mouvement initial de convergence et engagés dans la construction de l'Union européenne, vision annonciatrice d'une communauté internationale fondée sur le droit et transcendant les logiques nationales, le coup est rude. Nous sommes pris à revers, déstabilisés intellectuellement et fragilisés face à ce monde qui n'est pas celui que nous attendions. Confrontés à cette volte-face stratégique que nous n'avons pas voulu voir, il nous faut réagir avant qu'il ne soit trop tard.

Nous ne sommes qu'aux prémices d'un monde nouveau dans lequel notre vulnérabilité de plus en plus flagrante nous pose en proie idéale. Nous devons prendre acte que l'Europe n'est plus confortablement installée au centre du jeu mais menace de dériver rapidement vers la périphérie économique, démographique, culturelle et politique. Cette marginalisation est accompagnée d'une fragilisation qui nous fait descendre chaque jour un peu plus les barreaux de la chaîne alimentaire géopolitique. La brutalité de Trump à l'égard des Européens est une chance car elle nous oblige à cette lucidité douloureuse.

La priorité semble être de nous doter des moyens de survivre alors que la guerre se rapproche. L'augmentation du budget de la défense à plus de 3% du PIB est une nécessité, mais ne suffira pas. Seule une capacité industrielle autonome des États-Unis nous permettra de résister aux chantages à venir. Mais le véritable enjeu réside dans la prise de conscience que nous devons désormais être prêts à nous battre seuls contre des armées bien équipées dans un combat meurtrier de haute intensité. Pour tenter d'éviter la guerre, il nous faudra être dissuasifs, c'est-à-dire réapprendre à faire peur.

Dans une période où l'avantage est à l'épée sur la cuirasse et où les missiles prolifèrent de toutes parts, nous sommes plus vulnérables que jamais. Le monde redécouvre l'intérêt des concepts tels que la menace de représailles, la frappe préemptive et parfois le retour du service national : à nous d'adapter nos équipements et nos doctrines en conséquence.



@Donald Trump montre du doigt une équipe de télévision alors qu'il marche vers son avion pour se rendre dans sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride, le 28 février 2025. ROBERTO SCHMIDT / AFP

Cet effort imposera certainement une réévaluation de notre modèle économique et de notre pacte social. Pour protéger la singularité de son État-providence, et au regard des réalités démographique, économique, budgétaire, environnementale et sécuritaire, l'Europe devra sans doute se repenser en puissance productrice plutôt que consommatrice. Le projet européen doit lui-aussi être repensé à l'aune de la nouvelle donne. Conçu pour éviter une guerre fratricide sur le continent, il a rempli son contrat de paix et de prospérité mais n'est plus adapté.

Le sort de l'Ukraine en 2025 sera notre premier test. Si nous l'abandonnons à la suite de la brutale volte-face américaine, nous ouvrirons la porte aux appétits russes à l'est de l'Europe et nous enverrons un message clair de faiblesse à nos compétiteurs régionaux et aux populations du sud. En géopolitique, la perte de prestige se paye très cher car la faiblesse des nantis suscite la convoitise et le ressentiment.

Le bras de fer économique et politique que nous impose notre ancien allié et désormais compétiteur stratégique d'outre-Atlantique s'annonce comme une seconde épreuve. Il nous faut répondre coup pour coup, sans escalade mais sans faiblesse, et assumer la tourmente que va inévitablement susciter la gestion des dossiers du Groenland, de l'Otan, des réglementations en termes de données, des barrières douanières et des règles financières.

Nous aurons enfin comme troisième tâche de rétablir une relation saine avec nos voisins du sud qui observent avec attention notre capacité à relever le défi qui nous fait face. Nous devons établir une relation à la fois équilibrée, respectueuse et sans faiblesse, qui ne cherche pas à les transformer mais est résolue à défendre nos intérêts, sans nous laisser dicter un agenda américain. La fin de la guerre en Israël, la gestion des reconfigurations en Syrie et au Moyen-Orient seront des étapes clés, comme l'assainissement de nos relations avec l'Afrique et le Maghreb.

Depuis des années, les fissures s'accumulaient sur l'édifice qui structurait le système international mis en place après la Seconde guerre mondiale. Beaucoup ont refusé de voir ces évolutions qui imposaient un changement complet de logiciel.

Aujourd'hui le sol se dérobe sous nos pieds et l'on imagine aisément la scène publique où Donald Trump annoncera au président français qu'il n'a plus sa place au conseil permanent de l'ONU. Nous ne pouvons échapper au sursaut. Si tel n'était pas le cas, les sombres prédictions émises il y a un peu plus d'un siècle à la fin du premier conflit mondial pourraient devenir réalité. L'Europe et la France sont mortelles.

PASCAL AUSSEUR

FACE À UNE MENACE BALISTIQUE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE, LA DISSUASION NUCLÉAIRE NE SUFFIT PLUS À ASSURER LA SÉCURITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL

JOSÉPHINE DUTARDRE, ASSISTANTE DE RECHERCHE AU SEIN DE LA FMES

Aujourd'hui, tirer un missile balistique doté de charges conventionnelles est une pratique fréquemment observée dans différents conflits. Ce type de missile est de plus en plus maîtrisé et banalisé par des acteurs parfois non-étatiques, qui n'hésitent pas à cibler des puissances dotées de l'arme nucléaire. Ainsi, la dissuasion nucléaire ne peut plus être pensée comme l'unique bouclier de protection du territoire. Symptomatique d'un contournement par le bas de la dissuasion nucléaire, l'usage banalisé des missiles balistiques initie une réflexion en France sur les stratégies à adopter pour assurer la protection du territoire national : développement de capacités de frappe préventive, d'une réponse à niveau, ou encore celui d'un bouclier anti-missile performant... Ces réflexions se mènent également au niveau européen et animent aujourd'hui des débats encore vifs.

Le 21 novembre 2024, la Russie a frappé la ville ukrainienne de Dnipro avec un missile balistique de portée intermédiaire⁶ (IRBM) nommé « Orechnik » (signifiant en russe « noisetier », en référence à ses têtes mirvées⁷, avec une composition de six têtes portant six sous-munitions chacune). Hypervélocité puisqu'elle a atteint la vitesse de Mach 11 en phase finale⁸, cette arme conçue pour un usage nucléaire a été tirée avec des charges conventionnelles. Ce lancement s'inscrit dans un contexte actuel marqué par l'utilisation de plus en plus fréquente et banalisée des armes aux trajectoires balistiques.

UN « CONTOURNEMENT PAR LE BAS » DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE

Auparavant très techniques et donc maîtrisées uniquement par un nombre restreint de puissances, ces armes sont devenues accessibles par la prolifération des « sachants » vers des pays tiers, et de plus en plus d'organisations – étatiques et non-étatiques – en possèdent. Plus simples sur le plan technologique en terme de mise en œuvre, et moins chers que les missiles de croisière plus « furtifs », les missiles balistiques sont privilégiés par les organisations régionales en quête de moyens militaires alternatifs, notamment face à un État disposant de la supériorité aérienne⁹. Ces acteurs n'hésitent pas à les utiliser en grande quantité dans les conflits actuels en tentant de saturer des systèmes de défense antimissile, y compris envers des puissances dotées d'un arsenal nucléaire, dont la vocation est par nature dissuasive.

Le lancement d'un missile balistique armé d'une charge conventionnelle permet donc une sorte de « contournement par le bas » de la menace de représailles nucléaires. En effet, il paraît peu probable que la France – ou tout autre État doté – réponde par une frappe nucléaire à une attaque de missiles balistiques conventionnels, dès lors que celle-ci ne frappe pas une cible jugée vitale. Ainsi, un adversaire hostile, supposé ne pas posséder l'arme nucléaire, pourrait être tenté de cibler le territoire français avec un tel missile en pensant qu'il ne risque pas de frappe nucléaire en retour.

La prolifération des missiles balistiques devient donc une menace pour les États dotés de l'arme nucléaire ; **il devient difficile aujourd'hui de penser la dissuasion nucléaire comme l'unique bouclier de protection du territoire national.**

Face à ce constat, plusieurs interrogations se posent : quelle est la stratégie défensive de la France et de ses alliés pour lutter contre la menace balistique ? Un bouclier anti-missile balistique n'est jamais totalement « étanche », et cela de moins en moins avec l'augmentation des portées de ces missiles, l'accroissement de leur précision et surtout l'utilisation de systèmes rentrants manœuvrant en phase finale. La France a-t-elle aujourd'hui les moyens d'effectuer une réponse à niveau contre une frappe balistique, si elle ne souhaite pas utiliser ses armes nucléaires ?

⁶ Un missile IRBM a une portée allant de 3 000 à 5 500 km.

⁷ Le mirvage est une stratégie militaire qui permet d'armer un missile avec plusieurs ogives, qu'elles soient nucléaires ou conventionnelles, et qui empruntent des trajectoires distinctes en pénétrant dans l'atmosphère.

⁸ Mach < 0,8 : Subsonique ; Mach entre 0,8 et 1,2 : Transsonique ; Mach entre 1,0 et 5,0 : Supersonique ; Mach entre 5,0 et 10,0 : Hypersonique ; Mach entre 10,0 et 25,0 : Hypersonique « haut » ; Mach > 25,0 : Vitesse de rentrée atmosphérique.

⁹ Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées (I), sur la défense antimissile balistique, par M. Jacques GAUTIER, M. Xavier PINTAT et M. Daniel REINER, Enregistré à la Présidence du Sénat le 6 juillet 2011.

DE QUEL TYPE DE MISSILES PARLE-T-ON ?

Un missile balistique est une arme qui, après avoir été propulsée par un moteur-fusée lors d'une première phase, quitte l'atmosphère pour entrer dans l'espace extra-atmosphérique avant de redescendre à très grande vitesse sous l'effet de la gravité terrestre. Cette arme peut ainsi atteindre de très longues distances, parfois intercontinentales, lorsqu'elle a une portée de plus de 5 500 km (missile ICBM). S'il peut être assez facilement détectable, en particulier dans sa phase ascendante, sa vitesse rend le missile extrêmement difficile à intercepter, avec une fenêtre d'interception de quelques secondes qui, souvent ne permet pas de réengager la cible en cas d'échec d'une première tentative d'interception¹⁰.

Le missile balistique se distingue du missile de croisière qui est propulsé tout au long du vol par un turboréacteur ou un moteur à hélices depuis le point de tir jusqu'à la cible. Le missile de croisière est plus facile à intercepter parce qu'il est moins rapide, mais il est beaucoup plus difficile à détecter que le missile balistique ; en effet, il peut voler à quelques mètres du sol seulement, et n'est souvent repéré qu'au dernier moment, son efficacité dépendant alors beaucoup des défenses terminales protégeant la cible.

L'UTILISATION RÉCURRENTÉ DES MISSILES BALISTIQUES DANS LES CONFLITS ACTUELS

Depuis le début de la guerre en Ukraine, Moscou aurait tiré environ 194 missiles balistiques, la plupart de conception russe, exceptés quelques KN-23 nord-coréens¹¹. Les données fournies par le Général Oleksandr Syrskyi, chef des forces armées ukrainiennes, montrent la difficulté que représente l'interception des missiles balistiques : 78% des missiles de croisière russes Kh-101 sont interceptés par la défense ukrainienne, alors que cette-dernière n'arrête en moyenne que 4,3% des missiles balistiques russes Iskander-M¹².

Au Moyen-Orient¹³, les tirs de missile menés par l'Iran sur Israël ont montré qu'un système de défense antimissile n'est jamais totalement étanche, même lorsqu'il est à la pointe de la technologie. En avril 2024, l'Iran a tiré environ 120 missiles balistiques sur l'Etat hébreu ; 92,5%¹⁴ de ces missiles ont été interceptés par Israël grâce à ses différentes couches de défense antimissile – Dôme de fer, Fronde de David et système Arrow¹⁵, ce qui signifie que 9 missiles sont passés à travers le bouclier antimissile. Lors d'une seconde attaque dans la nuit du 1er au 2 octobre 2024, l'Iran a tiré 184 missiles balistiques sur l'Etat hébreu, et cette

fois-ci, seulement 79% ont été interceptés (38 missiles auraient franchi le bouclier). Ainsi, il semblerait que l'attaque iranienne ait réussi à saturer, à certains endroits, les capacités de défense antimissile d'Israël. Tsahal se serait retrouvé temporairement incapable d'intercepter certains missiles, dont la vitesse et la sophistication surpassaient celles des projectiles lancés au mois d'avril.

On voit ainsi que le fait qu'Israël soit doté de l'arme nucléaire et de capacités défensives de haut niveau ne suffit plus à dissuader l'Iran de faire fréquemment usage de missiles balistiques contre le territoire israélien. Les frappes balistiques iraniennes menées en janvier 2024 sur le Pakistan, puissance dotée, illustrent la même idée.

La crainte pour Israël est que les « proxys » armés par l'Iran s'unissent pour frapper et saturer son système de défense antimissile. La prolifération des missiles balistiques accentue cette menace : les Houthis possèdent des missiles balistiques iraniens qui, lorsqu'ils sont lancés depuis le Nord du Yémen, peuvent atteindre le centre d'Israël en moins de quinze minutes¹⁶. Dès le début de la réplique israélienne à l'attaque du Hamas dans la bande de Gaza en octobre 2023, les Houthis ont multiplié leurs attaques de missiles et de drones sur l'Etat hébreu. En septembre 2024, un missile balistique tiré depuis le Yémen frappe pour la première fois le sol israélien – ce missile a été touché mais pas détruit – montrant que le bouclier anti-missile israélien n'est pas totalement étanche, ni invulnérable, y compris face aux missiles balistiques tirés par de simples milices¹⁷.

10 « Décryptage : Comment se protéger face à la menace missile? », Ministère des Armées, le 13 décembre 2024.

11 « L'Ukraine visée par des missiles nord-coréens contenant des composants occidentaux », Courrier International, le 23 novembre 2024.

12 LAMIGEON Vincent, « Armement : la France envisage un nouveau missile balistique », Challenges.fr, le 27 novembre 2024. DUJARDIN Olivier, « Analyse du bilan de la défense antiaérienne ukrainienne », Centre Français de Recherche sur le Renseignement, septembre 2024.

13 Rappelons que pendant la dernière phase de la guerre Iran-Irak (1980-88), les Iraniens et les Irakiens avaient échangé plus de 800 missiles balistiques lors de la « guerre des villes » pour tenter de démoraliser la population adverse, pour un effet en réalité diamétralement opposé.

14 « Israël aurait intercepté 79 % des missiles balistiques iraniens mardi 1er octobre – contre 92,5 % en avril », Le Grand Continent, le 7 octobre 2024.

15 « Les frappes de l'Iran sur Israël ont illustré les forces et les faiblesses militaires de la République islamique », Le Monde, le 3 octobre 2024.

16 « Un missile houthiste aurait échappé aux radars et atteint l'espace aérien d'Israël », Courrier international, le 15 septembre 2024.

17 « Pourquoi le tir de missile des Houthis met en lumière la vulnérabilité d'Israël », Radio France, le 16 septembre 2024.

En janvier 2025, les Houthis ont tiré sur Israël un nouveau missile balistique nommé « Palestine 2 », revendiqué comme « hypersonique ». Bien qu'il ait été intercepté, ce tir montre le degré de sophistication de l'arsenal balistique des Houthis, accentuant le poids de sa menace contre Israël.

DES CAPACITÉS DE FRAPPE DE LONGUE PORTÉE RÉPANDUES

Les capacités de frappe en profondeur obtenues grâce aux missiles balistiques se répandent de plus en plus dans le monde, portées par les progrès technologiques menés en matière de précision, de portée, de vitesse et de pénétration, mais aussi par la réduction des coûts et l'intensification de la compétition stratégique¹⁸. De nouveaux acteurs militaires développent aujourd'hui ces technologies, et les transmettent parfois à leurs relais d'influence, comme l'Iran le fait avec ses milices au Moyen-Orient.

L'essor de ces arsenaux balistiques place la France et l'Europe dans une position de vulnérabilité croissante. En effet, plusieurs des nations concernées affichent ouvertement leur hostilité envers l'Union européenne et l'Alliance atlantique. Par ailleurs, les récents ajustements de la politique extérieure des États-Unis renforcent l'urgence pour la France et l'Europe d'élaborer une stratégie de défense robuste, tout en développant des capacités conventionnelles crédibles et dissuasives.

Les capacités de frappe de longue portée américaines sont en pleine modernisation, à l'image du dernier missile balistique ICBM Minuteman III, qui fait régulièrement l'objet d'essais depuis la fin de l'année 2024, de la modernisation des missiles de croisière Tomahawk, atteignant désormais une portée de 2400 kilomètres, ou encore du missile hypersonique Dark Eagle crédité d'une portée d'au moins 3200 kilomètres¹⁹. Malgré cela, les États-Unis sont en retard sur leurs grands compétiteurs.

Pékin possède déjà un vaste arsenal de missiles balistiques, aussi bien conventionnels que nucléaires. La Chine poursuit l'objectif d'éloigner les États-Unis et leurs alliés de la mer de Chine, une zone qu'elle considère comme faisant partie de son espace d'influence exclusif. Cette stratégie se manifeste notamment par des essais de missiles de longue portée sol-sol et sol-surface, comme ceux effectués lors de la visite de Nancy Pelosi à Taiwan en août 2022, dans le but d'exercer une pression dissuasive ou de repousser les capacités de projection américaines²⁰.

L'arsenal balistique chinois, capable de frappes à longue portée, menace directement les bases américaines situées aux Philippines, au Japon ou à Guam. Sa modernité représente une menace importante pour les États-Unis et leurs alliés dans la région. Les missiles balistiques antinavires DF-21 et DF-26, de portée intermédiaire (IRBM), permettent notamment à la Chine de faire peser une menace de plus en plus crédible sur les espaces maritimes, en particulier sur certains segments de mer fermées ou étroites.

Le 25 septembre 2024, Pékin a fait une nouvelle démonstration de force en effectuant, pour la première fois depuis 1980, un essai d'ICBM²¹ dans l'océan Pacifique. Pékin entretient une ambiguïté stratégique concernant le caractère dual de ses missiles, dans l'objectif de dissuader une frappe préventive contre ces systèmes en ne permettant pas à ses compétiteurs de discerner si le missile porte une charge conventionnelle ou nucléaire²².

De son côté, la Russie continue de produire des missiles Iskander (avec une trajectoire dite « semi-balistique ») et Kinzhal (missile balistique déclaré hypersonique). Sa capacité de frappe à longue portée est également assurée grâce à ses missiles de croisière, les missiles Zircon et Kalibr.

Concernée par de multiples sanctions appliquées par le Conseil de Sécurité de l'ONU limitant son programme d'armement, la Corée du Nord a l'interdiction d'effectuer des essais d'armes impliquant une technologie balistique²³. Cela ne l'empêche pas d'en mener, comme l'illustre le tir d'un missile balistique ICBM²⁴ au mois d'octobre 2024, ou encore de plusieurs missiles balistiques le 10 mars 2025. Par ailleurs, la Corée du Nord multiplie les essais de missiles de croisière à courte, moyenne et longue portée, qui ne sont pas concernés par les sanctions, et qui sont capables de transporter des charges conventionnelles et nucléaires.

18 FAYET Héloïse et PERIA-PEINGE Léo, « La frappe dans la profondeur : un nouvel outil pour la compétition stratégique ? », IFRI, le 19 novembre 2024.

19 HENROTIN Joseph, « Les habits neufs de la dissuasion conventionnelle. Le changement de donne aérobalistique », Areion24News, le 24 décembre 2024.

20 Ibid.

21 THIBAUT Harold et LEPLATRE Simon, « Chine : comment Xi Jinping a mis l'armée en ordre de bataille », Le Monde, le 9 février 2025.

22 FAYET Héloïse et PERIA-PEINGE Léo, « La frappe dans la profondeur : un nouvel outil pour la compétition stratégique ? », IFRI, le 19 novembre 2024.

23 « La Corée du Nord cherche à « démontrer sa puissance », tirant des « missiles de croisière stratégiques » », Le Temps avec l'AFP, le 28 février 2025.

24 « La Corée du Nord lance un missile balistique dont la durée de vol est la plus longue enregistrée », Le Monde avec AFP, le 31 octobre 2024.

La guerre en Ukraine a d'une part, révélé la technicité de plus en plus pointue des missiles nord-coréens fournis en soutien à l'armée russe²⁵, et d'autre part, a permis une modernisation de ces missiles, en concrétisant leur usage, permettant aux Coréens du Nord d'apprendre les bonnes techniques aux côtés des Russes.

Le Japon a récemment rompu avec sa doctrine de défense pacifiste et a cherché à acquérir des systèmes de frappe de longue portée, même s'il reste encore aujourd'hui grandement dépendant de son allié américain. Le Japon teste depuis 2024 son premier missile balistique avec un système manœuvrant terminal, le missile étant tiré depuis un camion. La signature d'un accord en avril 2023 avec l'industriel Mitsubishi a permis une modernisation des missiles sol-sol, antinavire et air-sol de l'arsenal japonais.

Les capacités de frappe à longue portée de la Corée du Sud s'étoffent d'année en année. Après s'être doté de capacités de courte portée (Hyunmoo-2A-2B-2C), Séoul a ensuite renégocié avec Washington les restrictions concernant la portée et la charge de ses missiles, renforçant ainsi son arsenal avec des capacités à longue portée. Dans le domaine aérien, la Corée du Sud dispose des F-15K, F-35 et du futur KF-21 Boramae. Sur le plan terrestre, elle a développé des TEL (tracteurs-érecteurs-lanceurs) adaptés. Cependant, c'est dans le domaine naval qu'elle se distingue le plus, notamment avec le déploiement des premiers sous-marins équipés de missiles balistiques à charge conventionnelle, et de nombreux bâtiments de surface²⁶. Le programme sud-coréen est aujourd'hui en pleine modernisation ; de nombreux systèmes sont en cours de développement ou en phase d'essais.

QUELLES STRATÉGIES LA FRANCE PEUT-ELLE DÉVELOPPER POUR CONTRER LA MENACE BALISTIQUE ?

L'USAGE DES INSTRUMENTS DE NON-PROLIFÉRATION

Dans une ambition préventive, avant que la menace ne se concrétise, il apparaît crucial de faire bon usage des instruments juridiques de non-prolifération. En tant que membre du régime de contrôle sur les technologies des missiles visant à encadrer leurs exportations (MTCR), la France peut surveiller les signaux latents des crises de prolifération balistique et mieux anticiper les menaces. Cependant, cette anticipation nécessite que des efforts soient faits en matière de renseignement.

La capacité d'imposer des sanctions en cas de non-respect des textes de non-prolifération doit également être plus efficace et dissuasive, en prévoyant à la fois des mécanismes contraignants (sanctions économiques, commerciales, isolement diplomatique) et encourageants (pour valoriser l'engagement positif des pays qui respectent les traités). Nous pouvons aussi nous interroger sur la prolifération des technologies balistiques via le développement non régulé des micro-lanceurs par les acteurs privés du New Space, l'accès à l'espace et le savoir-faire balistique étant les deux faces d'une même pièce.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE DOCTRINE ET D'UNE CAPACITÉ DE FRAPPE PRÉVENTIVE

Par ailleurs, une capacité de frappe préventive pertinente pourrait – et devrait – être développée. Associée à une surveillance efficace qui permettrait de détecter le pays susceptible de tirer, d'identifier le moment où ce pays prépare le tir, elle autoriserait à tirer au préalable sur la menace identifiée, ou sur tout autre site stratégique. Cette stratégie demande cependant une excellente capacité de renseignement, des boucles très rapides de décision et surtout un travail préalable de conceptualisation du principe de frappe préventive, d'explication et d'information de l'opinion publique et des politiques pour faire accepter un principe que les Etats-Unis ont fortement entaché sur le plan éthique lors des opérations en Irak depuis 1993 jusqu'à aujourd'hui, mais aussi au Kosovo, en Libye et au Yémen.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE RÉPONSE CONVENTIONNELLE À NIVEAU

L'entretien d'une menace de représailles conventionnelles suffisamment forte permettrait de contrer le phénomène de « contournement par le bas » de la dissuasion nucléaire. En développant une capacité de réponse à niveau si nécessaire, avec des missiles balistiques de longue portée capables de porter une charge conventionnelle, la France pourrait dissuader l'adversaire de tirer sur son territoire un ou plusieurs missiles balistiques conventionnels. Cependant, il faudrait dans ce cas un arsenal balistique efficace aux niveaux qualitatif et quantitatif pour assurer la crédibilité de cette menace de représailles, qui doit également être explicite, et donc acceptée par les politiques et l'opinion publique du pays.

25 MOUCADEL Baudouin, « « Cela peut avoir un impact sur la stabilité du monde » : la précision des missiles nord-coréens inquiète l'Ukraine », Le JDD, le 7 février 2025.

26 HENROTIN Joseph, « Les habits neufs de la dissuasion conventionnelle. Le changement de donne aérobalistique », Arieon24News, le 24 décembre 2024.

Actuellement, la France dispose d'une capacité de frappe en profondeur au niveau naval, depuis les frégates multi-missions (FREMM) et les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) Barracuda, grâce au Missile de Croisière Naval (MdCN) qui a une portée affichée de 1000 km pour une vitesse égale à Mach 0,8²⁷. Au niveau aérien, depuis un Mirage 2000D ou un Rafale, le Système de croisière conventionnel autonome à longue portée (SCALP-EG) permet de neutraliser ou détruire des cibles fixes. Ce missile a une portée de 500 km, pour une vitesse de Mach 0,95²⁸. Bien qu'elles soient solides, ces capacités ont diminué en volume à la suite de la cession par la France de plusieurs missiles à l'Ukraine. Pour rester crédible, il est indispensable de disposer de stocks suffisants permettant de conduire une véritable campagne aérienne.

La France ne dispose que d'un seul type de missile balistique : le M51, intégré aux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de la dissuasion océanique, conçu comme une arme de non-emploi²⁹ et produit par l'industriel Ariane Group. Les M51 ont une portée intercontinentale de 10 000 kilomètres environ³⁰. Chacun des 4 SNLE est armé de 16 missiles M51, eux-mêmes chargés de 6 têtes nucléaires chacun.

Le ministre des Armées Sébastien Lecornu déclarait en juin 2024 que « même une puissance dotée a besoin d'adosser sa dissuasion nucléaire sur un système de dissuasion conventionnelle », montrant l'importance pour la France de se doter d'une capacité de frappe de longue portée conventionnelle crédible pour être capable de riposter de manière non-nucléaire à une attaque de missiles balistiques conventionnels³¹. Des discussions seraient actuellement en cours entre l'état-major des Armées (EMA) et la Direction Générale de l'Armement (DGA)³² concernant un projet de missile balistique conventionnel de portée supérieure à 1 000 km, lancé depuis une plateforme terrestre. Ce missile serait probablement doté de capacités de manœuvre dans sa phase finale.

Par ailleurs, la guerre en Ukraine montre que posséder des missiles longue portée efficaces et précis – et coûteux – ne suffit pas. Ils doivent être accompagnés par d'autres moyens d'action, moins sophistiqués mais disponibles en grande quantité³³. Ainsi, le Général Pierre Schill, Chef d'état-major de l'armée de Terre, déclarait en janvier 2025, sur le réseau social LinkedIn : « L'avenir de la frappe dans la profondeur réside probablement dans des capacités de salves mixtes, combinant effet de saturation par des effecteurs peu chers et rustiques et effet de pénétration par des vecteurs haut de gamme précis et puissants. » Trouver l'équilibre entre effet de précision et effet de saturation s'avère ainsi essentiel pour mener une stratégie offensive efficace sur le terrain.

LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE DÉFENSE ANTIMISSILE

Enfin, la mise en place d'un système de défense antimissile, plus exactement sol-air à longue portée et très haute altitude, pourrait permettre l'interception d'une grande partie des missiles balistiques de courte et moyenne portées, tandis qu'un renforcement de la défense antiaérienne plus classique devrait permettre d'intercepter les missiles de croisière et les missiles longue portée à trajectoire tendue.

La véritable défense antibalistique (missiles de portée MRBM/IRBM/ICBM) n'est pour le moment efficace qu'aux niveaux exo-atmosphérique (durant la première phase de lancement du missile) et haut endo-atmosphérique (au début de la rentrée dans l'atmosphère). La grande vitesse des missiles balistiques de longue portée ne permet généralement pas une interception au niveau « bas endo-atmosphérique »³⁴ (lorsque le missile redescend jusqu'au sol à très haute vitesse).

Ainsi, la mise en place d'un système de défense antimissile contre les missiles de longue portée est une tâche extrêmement complexe, d'autant plus lorsqu'il s'agit de couvrir de vastes zones. Cela représente par ailleurs un investissement particulièrement onéreux, pour une protection qui n'est jamais totalement étanche, comme le montre l'exemple du bouclier antimissile israélien. Pour lutter contre la menace balistique, la France a lancé dès l'année 1999 le programme de missiles sol-air futurs (FSAF), créant le missile ASTER 30 qui, lancé depuis le système SAMP/T, permet de protéger les cibles terrestres depuis de batteries fixes et certaines frégates contre certains types de missiles (notamment balistiques de courte portée)³⁵.

27 « Le missile de croisière naval », Ministère des Armées.

28 « Missiles et drones », Archives du Ministère des Armées.

29 LAMIGEON Vincent, « Armement : la France envisage un nouveau missile balistique », Challenges.fr, le 27 novembre 2024.

30 MAITRE Emmanuelle, « La dissuasion nucléaire de la France : état des lieux et perspectives », Vie publique, le 3 mars 2025.

31 HOORMAN Chloé et VINCENT Elise, « Le grand retour en Europe de la menace des missiles de portée intermédiaire », Le Monde, le 10 janvier 2025.

32 LAMIGEON Vincent, « Armement : la France envisage un nouveau missile balistique », Challenges.fr, le 27 novembre 2024.

33 LAGNEAU Laurent, « Frappe dans la profondeur : L'armée de Terre veut des munitions téléopérées à longue portée », Zone militaire, 12 janvier 2025.

34 Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (I), sur la défense antimissile balistique, par M. Jacques GAUTIER, M. Xavier PINTAT et M. Daniel REINER, Enregistré à la Présidence du Sénat le 6 juillet 2011.

35 « Défense antimissile balistique », Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), Ministère des Armées.

Il a été utilisé avec succès en mer Rouge pour intercepter des missiles balistiques tirés par les Houthis. Sa nouvelle version Aster 30 BINT a fait l'objet d'une coopération entre la France et l'Italie ; elle devrait pouvoir intercepter en bas endo-atmosphérique (sous les 30 km d'altitude) à proximité de la zone menacée, des missiles balistiques de moyenne portée ainsi que des missiles hypersoniques se déplaçant à plus de Mach 5.

L'Aster 30 BINT intégrera le nouveau système de défense sol-air SAMP/T NG ; la France en a commandé huit, avec une mise en service progressive prévue à partir de 2026³⁶. Ce système permettra d'augmenter les capacités du SAMPT actuel, grâce à un nouveau radar plus puissant, qui détectera des menaces plus lointaines et plus véloces, et un nouvel intercepteur qui sera capable d'intercepter des vecteurs d'une plus longue portée. Le pays comptera au total 12 systèmes pleinement opérationnels d'ici 2035³⁷. Ce nombre de systèmes permettra de protéger les sites les plus sensibles, mais laissera vulnérables de nombreuses cibles potentielles. Ce système restera de plus incapable d'intercepter un missile MRBM haut du spectre, IRBM ou ICBM, dont la vitesse est beaucoup trop élevée.

La question économique du coût / efficacité du bouclier anti-missile face au glaive (missile offensif) devrait également être posée. Un intercepteur et son système radar coûtent significativement plus cher qu'un missile assaillant et la réussite potentielle du système d'interception est aussi liée au ratio entre le nombre d'intercepteurs engagés et le nombre de missiles assaillants.

FACE À CETTE VULNÉRABILITÉ, UNE STRATÉGIE DÉFENSIVE EUROPÉENNE EST-ELLE POSSIBLE ?

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CAPACITÉ DE FRAPPE CONVENTIONNELLE DE REPRÉSAILLES AU NIVEAU EUROPÉEN : PLUSIEURS APPROCHES

À l'heure actuelle, dans le domaine des armements de frappe conventionnelle dans la profondeur, les Européens ne possèdent que des missiles de croisière tels que les missiles SCALP et MDCN français, les Storm Shadow et les Tomahawk britanniques, ainsi que les TAURUS allemands. Ces missiles sont subsoniques et créent donc un déséquilibre face aux missiles tels que les Orechnik, difficiles à intercepter et qui s'appuient principalement sur les systèmes d'alerte avancée

américains pour repérer leur lancement et tenter de les intercepter. Le 11 juillet 2024, la France, l'Allemagne, l'Italie et la Pologne ont officialisé, par une lettre d'intention, leur engagement dans un projet commun visant à développer et acquérir des missiles longue portée, capables d'atteindre entre 500 et 1000 kilomètres, une capacité dont l'Union européenne ne dispose pas actuellement³⁸. Les ministres de la Défense des pays concernés ont signé, en marge du sommet de l'OTAN à Washington, un document officialisant cette initiative, nommée ELSA (European Long Range Strike Approach). D'autres États européens, comme la Suède et le Royaume-Uni, pourraient rejoindre cette coopération. Porté par la France, ce projet vise à renforcer les capacités de frappe en profondeur sol-sol des alliés européens. Plusieurs acteurs majeurs de l'industrie de défense, dont MBDA, Safran, Thales et Ariane Group, sont déjà engagés dans son développement³⁹.

Compte-tenu de la posture moins bienveillante des États-Unis à l'égard de l'Europe, la question de l'autonomie industrielle de ces équipements (dés-itarisation) deviendra cruciale.

L'efficacité de cette stratégie ne sera garantie que si les pays possesseurs se dotent d'une doctrine d'utilisation de ces armes, y compris pour des frappes préventives ou des menaces de représailles essentielles pour recréer une forme de dissuasion face aux frappes de niveau intermédiaire. Une politique de communication publique, à destination des opinions européennes et de nos adversaires potentiels s'imposera également.

LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE DÉFENSE ANTIMISSILE EUROPÉEN : UN PROJET QUI NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ

En octobre 2022, l'Allemagne a lancé une initiative visant à bâtir un bouclier antimissile européen, nommé European Sky Shield (ESSI). L'objectif est de mutualiser les achats de systèmes dédiés, dont le système allemand IRIS-T SLM (pour les missiles de courte et moyenne portée), le Patriot PAC-3 américain (pour la longue portée), et l'Arrow-3, conçu par Israël avec l'appui des États-Unis⁴⁰ (pour intercepter des missiles balistiques à

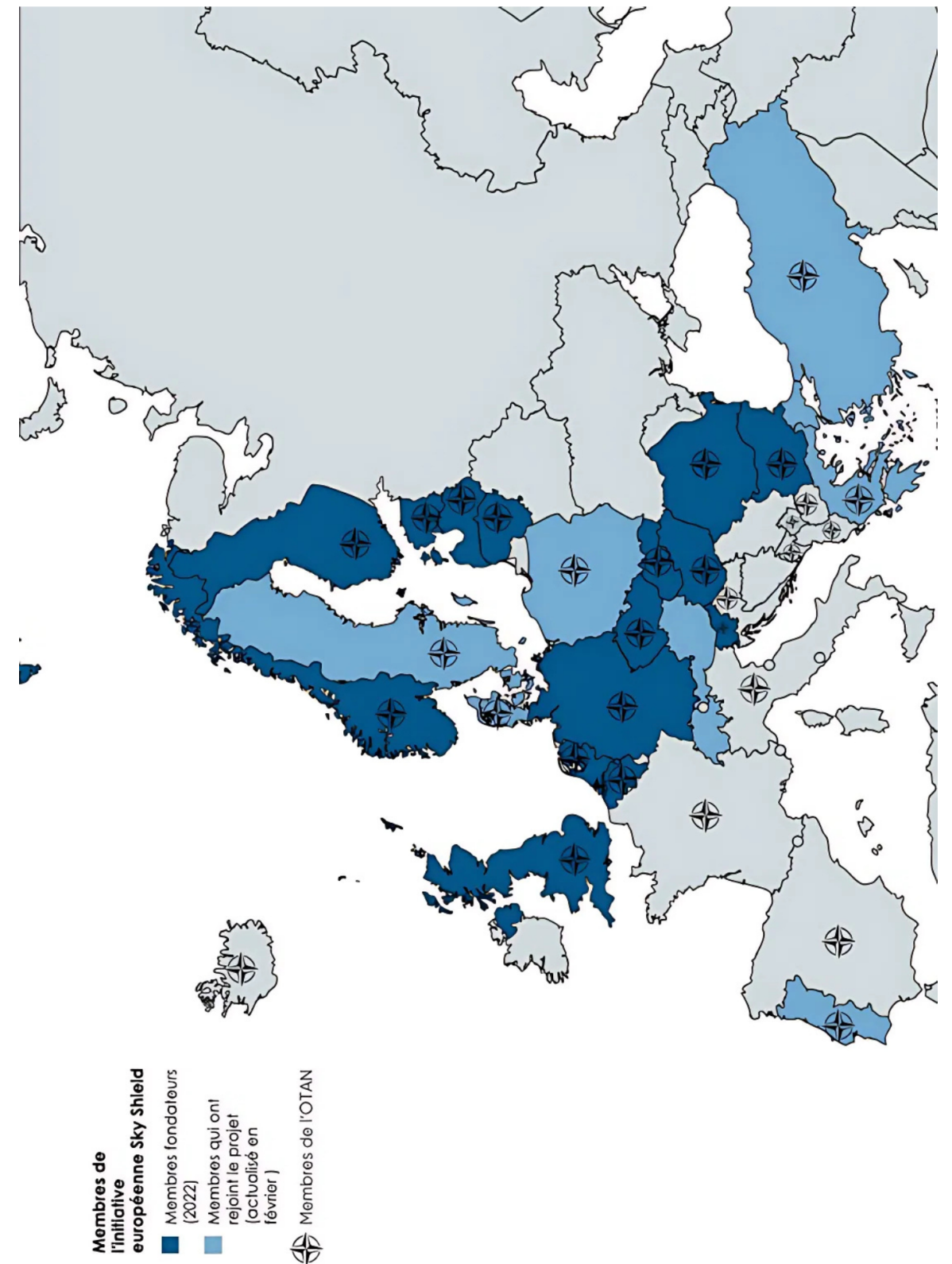
36 « Construire la défense aérienne et antimissile de l'Europe », Ministère des Armées, le 19 septembre 2024.

37 LAGNEAU Laurent, « L'armée de l'Air & de l'Espace mettra en œuvre ses premiers systèmes de défense aérienne SAMP/T NG dès 2026 », Zone Militaire, le 18 septembre 2024.

38 « Capacités de frappe à longue portée : la France s'associe à trois partenaires de l'Alliance », Ministère des Armées, le 12 juillet 2024.

39 CHAPLEAU Philippe, « Longue portée et frappes en profondeur : la course aux missiles est relancée en Europe », Ouest France, le 15 juillet 2024.

40 LAGNEAU Laurent, « Le projet allemand de bouclier antimissile européen suscite des désaccords en Pologne », Opex 360, le 18 avril 2024.



@Source : Création interne FMES

des altitudes exo atmosphériques, avec une portée allant jusqu'à 2.400 kilomètres⁴¹). Cette initiative rassemble aujourd'hui 23 Etats européens, dont certains membres de l'OTAN.

Pour le moment, la France, l'Espagne, le Portugal ou encore l'Italie, ont décidé de rester en retrait du projet. Ce-dernier a au départ provoqué de fortes tensions entre Paris et Berlin concernant l'origine des équipements. La France a déploré la présence d'équipements américains et israéliens au sein de ce projet, insistant sur l'importance d'acheter du matériel européen pour renforcer la souveraineté du continent. De son côté, l'Allemagne met en avant l'urgence de la menace, estimant que la rapidité de la réponse doit primer sur l'origine des équipements. En avril 2024, Emmanuel Macron s'est dit prêt à étudier la pertinence du projet allemand, tout en se montrant sceptique sur l'efficacité d'un tel dispositif face à une attaque russe. Le président français a également insisté sur l'importance d'intégrer la dissuasion nucléaire dans le débat stratégique, et a évoqué l'idée d'étendre le parapluie nucléaire français au reste de l'Europe.

La mise en place d'un bouclier antimissile européen resterait largement conditionnée par l'adhésion des politiques et de l'opinion publique, ce qui pourrait poser problème en France, au regard de l'attachement de certains aux principes de souveraineté, d'autonomie et d'indépendance de la défense française et de la réticence d'autres experts qui considèrent que le concept de bouclier antimissile est contraire au principe même de la dissuasion nucléaire telle que la conçoit la France.

Pour conclure, l'intensification de la menace balistique aux portes de l'Europe doit initier une réflexion en France sur la manière de la contrer par différentes stratégies défensives. Si la dissuasion nucléaire reste la garantie ultime de la survie de la nation (intérêts vitaux), de nouveaux moyens doivent être développés pour assurer la sécurité du territoire national dans le contexte que nous avons décrit : ceux-ci peuvent être offensifs, afin de permettre au pays d'effectuer une réponse à niveau sans engendrer une escalade nucléaire, et/ou défensifs, par la mise en place de systèmes de défense anti-missiles performants.

Il convient néanmoins de souligner que ces moyens resteront limités face à une attaque conventionnelle, s'ils ne sont pas accompagnés par une solide force morale au sein de la population. Ainsi, il apparaît nécessaire de développer une capacité à encaisser une potentielle attaque, en déployant des moyens d'intervention sur tout le territoire, ainsi que des moyens de mobilisation de la population (comme par exemple une garde nationale civile). Investir dans la défense civile est essentiel pour permettre une bonne capacité de résistance à la population en cas d'attaque, en commençant par la formation aux premiers secours, celle à reconstruire, déblayer, ou encore, à se diriger vers l'abri le plus proche.

JOSÉPHINE DUTARDRE

⁴¹ BOSREDON Mickaël, « Guerre en Ukraine : Le bouclier antimissiles « European Sky Shield » protégerait-il vraiment le ciel européen ? », 20 minutes, le 13 juin 2024.

L'EUROPE À DÉCOUVERT : DE LA SOLITUDE STRATÉGIQUE AU TEST DE LA VIOLENCE

PASCAL AUSSEUR, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT FMES

En s'élargissant, l'Union s'est aussi désarmée. Alors qu'elle semble réveillée de son sommeil posthistorique, elle doit rapidement répondre à une violence directe et ciblée contre elle depuis l'Est et à la montée d'un ressentiment dangereux au Sud. Réintégrer le risque, développer des capacités militaires, refaire de la politique : l'amiral Pascal Ausseur propose un manuel de survie européen.

Nous sommes pris à revers. Au sortir de la guerre froide les Européens ont été, dans leur ensemble, confortés dans leur projet néo-kantien de construction d'un monde où la norme et le commerce auraient rendu la guerre impossible. Ils ont eu le sentiment que la dynamique inspirée par les pères fondateurs au lendemain de la Deuxième guerre mondiale allait progressivement se diffuser, non seulement dans leur voisinage, mais à terme sur toute la planète. Un monde post-historique advenait, qui rendait caduques les concepts belligènes de nation, de religion et de rapport de force.

La suite des événements leur a donné tort et ils ont entamé une volte-face pour s'adapter à un monde qui les prend à revers à vive allure.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

UN QUART DE SIÈCLE D'ILLUSION

Il y a une conjonction entre l'accélération de la construction européenne et le désarmement. La chute de l'Union soviétique a été perçue comme le signal de la fin d'un cycle et le commencement d'une ère qui validait les fondamentaux de la construction européenne : la paix par le droit, la norme et le commerce. La fin de la guerre froide correspond donc à une période faste pour l'Union qui a monopolisé les énergies politiques, diplomatiques et budgétaires, au détriment des enjeux de défense rendus caducs par la disparition de l'ennemi ultime.

À l'égard du reste du monde, l'avenir était aux coopérations qui avaient vocation à s'approfondir presque automatiquement à l'image de l'« union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe » au cœur du projet européen. Au loin, la Chine devait mécaniquement devenir un acteur démocratique majeur en rentrant dans l'OMC, plus près de nous la politique de voisinage avait pour but de façonner progressivement les sociétés à l'est et au sud du continent pour une intégration progressive avec l'Union.

Le processus de Barcelone en 1995 et le partenariat euroméditerranéen qui l'a suivi illustrent parfaitement cette logique d'intégration par le commerce : une zone de libre-échange était prévue pour 2010 en préalable à l'intégration progressive des pays de la rive sud par des partenariats renforcés.

« La fin de la guerre froide correspond à une période faste pour l'Union qui a monopolisé les énergies politiques, diplomatiques et budgétaires, au détriment des enjeux de défense rendus caducs par la disparition de l'ennemi ultime. »

Les forces armées des pays européens ont donc logiquement vu leur taille et leur rôle se réduire. Elles devenaient les outils de la sécurisation régionale face aux reliquats de violence, à travers les opérations de « maintien de la paix » ou de « rétablissement de la paix » qui se sont multipliées à partir des années 1990 (Angola, Haïti, Cambodge, Géorgie, Bosnie, Rwanda, Irak, Somalie, Côte d'Ivoire, Ethiopie, RCA, ...), associées à des opérations de « police internationale » initiées avec ou sans mandat des Nations unies sous l'égide des Etats-Unis (Irak, Kosovo, Afghanistan, Somalie, Syrie, Mali) ou encore après le 11 septembre 2001 à la « guerre contre le terrorisme » (Syrie, Irak, Sahel). La centaine d'engagements militaires dans cette période correspondait à des guerres de choix, du fort au faible, censées garantir l'ordre, le droit et la sécurité. Elles se sont révélées coûteuses, inefficaces et contre productives car elles ont montré les limites de l'action occidentale et elles ont incité d'autres à emprunter la même voie.

Pour les Européens, cette période est celle des illusions. En l'absence de menace existentielle sur nos pays et nos sociétés, les forces armées ont été cantonnées à un rôle d'action extérieure, pour intervenir à volonté contre des adversaires le plus souvent désarmés.

C'est l'époque de la «gestion de crise», de l'«approche globale civilo-militaire» et des opérations en coalition coordonnées et contrôlées par l'armée des États-Unis qui restait seule véritablement capable. Entre 1990 et 2015 les armées européennes ont réduit leurs budgets et leurs capacités militaires, compensant leur faiblesse par une meilleure capacité à intervenir ensemble, au sein de l'OTAN bien sûr (la France rejoint ainsi logiquement la structure militaire intégrée en 2009), mais également au sein de l'Union (depuis le lancement de la PSDC en 1999 et la première opération Concordia en Macédoine en 2003, 13 opérations militaires ont été conduites en 2015, 18 à ce jour).

Malgré la volonté française d'autonomie, dont l'objectif implicite était de créer une forme d'OTAN européenne, la faiblesse militaire des Européens les empêchait d'imaginer une émancipation de la tutelle protectrice américaine. Les opérations autonomes de l'Union sont donc restées de taille et d'ambition réduites. Les difficultés rencontrées par la France pour mobiliser les Européens en soutien de ses interventions au Mali et en République centrafricaine en 2013-2014 en ont été des illustrations.

LA RUSSIE REVIENT, LES ÉTATS-UNIS S'ÉLOIGNENT - L'EUROPE CHERCHE DES CAPACITÉS

Le retour progressif de la menace russe, à partir de l'invasion de la Géorgie en 2008 mais surtout de l'annexion de la Crimée en 2014, a été concomitant avec l'importance moindre accordée par l'allié américain à la sécurité européenne, à partir du pivot vers l'Asie initié en 2011 par Barack Obama et amplifié par les administrations suivantes. Ce double mouvement a créé une nouvelle vulnérabilité et impulsé une nouvelle dynamique au sein de l'Union, moins orientée sur l'autonomie (il faut garder les Américains à bord le plus longtemps possible) et sur les petites opérations (la stabilisation devient un sujet secondaire) et plus concentrée sur l'acquisition de capacités militaires pour faire face à l'éventualité d'une guerre majeure.

Plusieurs initiatives ont vu le jour : le Fonds européen de défense destiné à soutenir la coopération en matière de recherche et de développement de technologies de défense en 2016 (8 milliard d'euros sur 7 ans), la Facilité européenne pour la paix en 2021 qui permet de financer des dépenses communes de défense (17 milliards d'euros de 2021-27) et le mécanisme

EDIRPA⁴² en 2024, destiné à cofinancer des achats collectifs d'équipements de défense, pérennisé par le programme européen pour l'industrie de défense (EDIP) visant à développer la BITDE.

Cet effort est considérable : les budgets de défense européens ont ainsi atteint 552 milliards d'euros en 2023, soit 62 % d'augmentation depuis 2014⁴³, se rapprochant des 2 % du PIB en moyenne. Il ne répond cependant pas totalement aux enjeux, tant il est marqué par des déficiences structurelles.

La première est liée aux fortes disparités entre les pays, liées au phénomène de rattrapage (la France et le Royaume-Uni augmentent moins leurs dépenses déjà importantes) et à la perception de la menace russe (les pays d'Europe orientale et centrale augmentent davantage)⁴⁴. Le comportement de « passager clandestin » est confirmé et la sécurité collective assumée par quelques grands pays (États-Unis et, dans une bien moindre mesure, France et Royaume-Uni).

La situation économique et financière des États européens est également un frein à la pérennité d'un effort dans la durée. L'inflation grignote les budgets, les difficultés économiques renforcent le dilemme « beurre contre canons » et la dette devient un sujet majeur. Le maintien de l'effort de défense sera un défi politique majeur dans les années à venir.

L'urgence que présente la menace russe pour les pays d'Europe de l'est impose un réarmement rapide qui ne s'embarrasse pas d'une vision stratégique de long terme. L'achat sur étagère d'équipements américains est pour eux une solution pertinente qui présente l'avantage supplémentaire d'inciter le protecteur américain à maintenir son soutien. Donald Trump a déjà explicité cette conditionnalité pratiquée plus discrètement par ses prédécesseurs. L'ouverture des budgets européens de développements capacitaires aux États non-UE est une réponse à ce chantage et s'accentuera inévitablement. Le siphonage des ressources financières qui en résulte empêche de développer une capacité autonome de défense européenne, rendant notre continent encore plus dépendant de son grand allié et encore plus vulnérable en cas de lâchage. La bascule opérée par Donald Trump en rejoignant le camp des révisionnistes est donc le scénario cauchemar pour les Européens.

⁴² European Defence Industry Reinforcement through Common procurement act

⁴³ 2 Euronews-SIPRI, 22 avril 2024

⁴⁴ Julien Malizard, Augmentation des dépenses de défense en Europe : du discours à la réalité budgétaire, FRS, 15 juin 2023.

« L'effort est considérable : les budgets de défense européens ont atteint 552 milliards d'euros en 2023, soit 62 % d'augmentation depuis 2014, se rapprochant des 2 % du PIB en moyenne. »

LA CONFLICTUALITÉ SE BANALISE AUSSI AU SUD : L'EUROPE DEVIENT UNE PROIE

Ce réarmement capacitaire d'urgence face à la Russie, outre qu'il pose la question de l'autonomie des États européens, ne répond pas totalement au défi auquel ils sont confrontés, marqué par une course contre la montre pour répondre à leur vulnérabilité croissante.

La menace russe n'a pas réduit l'insécurité croissante au sud de l'Europe. Au contraire, la posture anti-européenne de Moscou apporte un argumentaire supplémentaire et un soutien concret à tous les acteurs, étatiques ou non, qui analysent les évolutions du monde au prisme de la désoccidentalisation et du crépuscule d'une Europe décadente. Le dynamisme d'un Islam conquérant au sud de l'Europe cristallise l'incompréhension et le ressentiment à l'égard d'un modèle politique et social perçu comme indigne et condamnable. Les Européens sont présentés par leurs opposants, à l'est ou au sud, comme repus, nantis, donneurs de leçon, coupables, faibles et lâches. Progressivement, la figure de l'EuropeBouc émissaire se propage dans les représentations des populations et des chefs d'États et les inhibitions tombent. L'agressivité turque à l'égard de la Grèce ou de la France, l'instrumentalisation assumée des migrations vers l'Europe, l'indifférence face à l'attaque russe en Ukraine, l'identification du conflit Israélo-Palestinien au colonialisme européen ou des attaques Houthis sur le commerce maritime en mer Rouge sont autant d'illustrations de l'affaiblissement de la posture européenne.

L'Europe ne fascine plus et ne fait peur à personne. Ce changement de regard est d'autant plus préoccupant que nos compétiteurs se sont renforcés pendant que nous nous affaiblissions. Emportés par notre assurance post-historique, convaincus de notre suprématie et de la bienveillance de nos voisins, nous avons participé à la dissémination des technologies et des armements qui réduisent voire annulent notre supériorité d'antan. Les sous-marins turcs (U214 d'origine allemande) ou algériens (Kilo 636 améliorés dotés de missiles de croisière Kalibr d'origines russes), les missiles anti-aérien russes S400 dont sont dotés les forces turques, les drones

turcs TB2/3 ou leurs équivalents qui se généralisent, les missiles antinavires d'origine iranienne houthis (de croisières Sayyad et Sejil ou balistiques Mayun) sont des exemples de cette prolifération technologique qui place les Européens en situation de fragilité, sur mer, dans les air et également sur leur territoire⁴⁵. Le refus de nombreuses marines européennes de participer aux opérations de sécurisation du trafic en mer Rouge en raison des risques pour leurs navires de guerre est un bon indicateur de ce rééquilibrage de la balance des potentiels militaires entre les États européens et leur sud.

« Emportés par notre assurance post-historique, convaincus de notre suprématie et de la bienveillance de nos voisins, nous avons participé à la dissémination des technologies et des armements qui réduisent - voire annulent - notre supériorité d'antan. »

En parallèle de ce retour des menaces conventionnelles, l'insécurité représentée par les acteurs non étatiques n'a pas disparu. Concernant la menace terroriste, la phase de « marée basse⁴⁶ » du djihadisme européen que nous avons connu depuis quelques années pourrait se terminer à la faveur des déstabilisations au Sahel et en Syrie, alors que les sociétés européennes ne semblent pas mieux armées pour y faire face aujourd'hui. De son côté, l'augmentation de la criminalité (89 000 morts dans le monde en 2017)⁴⁷, notamment des trafics de stupéfiants et d'êtres humains, déstabilise les pactes sociaux du continent et crée des secousses politiques qui fragilisent les institutions et leur résilience.

Cette vulnérabilité est déjà instrumentalisée par les acteurs géopolitiques (Maroc, Algérie, Tunisie, Turquie, Russie). Elle donne un levier particulièrement efficace à la Russie qui, confrontée à une résistance inattendue en Ukraine, a ouvert un front assumé dans le domaine hybride - sur la rive nord, bien sûr, pour légitimer la guerre en Ukraine, saper la cohésion nationale et fragiliser les sociétés démocratiques, mais également sur la rive sud en favorisant l'éviction des Français et des Européens du Sahel et d'Afrique sub-saharienne ce qui lui donne les coudées franches pour agir sur les flux criminel, migratoire et d'information à destination de l'Europe.

⁴⁵ Atlas de la Méditerranée et du Moyen-Orient, 2024, FMES

⁴⁶ Hugo Micheron, La Colère et l'oubli, Gallimard, 2023.

⁴⁷ « La gangstérisation du monde », La documentation française, Questions internationales, juin-septembre 2024

Dans ce domaine, l'action de Moscou entre en synergie avec d'autres acteurs régionaux comme Alger ou Ankara.

REVENIR DANS L'HISTOIRE

L'Europe en 2025 est ainsi confrontée à une réalité qu'elle n'attendait pas : à l'est une menace géopolitique, et au sud un ressentiment agressif. Une jonction de ces antagonismes est possible dans une forme de revanche portée par des modèles antimodernes. Elle pourrait aboutir à une menace existentielle pour l'Europe, sa sécurité, sa souveraineté et ses valeurs. L'heure est donc à la lucidité, au courage et à l'ouverture. Il faut d'abord faire le deuil des illusions perdues. L'Europe a des frontières et ni la Russie, ni la Turquie, ni la rive sud de la Méditerranée n'en font partie. Nos voisins refusent d'adhérer à ce qu'ils identifient comme un modèle dépassé et nous devons l'accepter en dépit de la déception narcissique que nous ressentons à l'égard d'une civilisation qui s'est pensée comme précurseuse d'un projet universel. Cette différence revendiquée par nos interlocuteurs nous impose de clarifier ce qui fait la spécificité de l'identité européenne qui ne se limite pas, comme nous l'avons cru, au libreéchange et au droit. Le fait démocratique, fondé sur l'identité des conditions chère à Tocqueville, s'il n'est pas exclusivement européen et s'il ne résume pas notre singularité, fait partie de la matrice qui réunit les sociétés du continent. Il faudra probablement questionner également le rapport entre identités nationale et européenne.

La redécouverte de notre spécificité européenne assumée nous permettra sans doute de mettre en place des relations plus saines et plus apaisées avec notre voisinage. En acceptant l'Autre dans sa différence, en identifiant les objectifs qui nous opposent et les intérêts qui nous rapprochent, nous rassurerons nos interlocuteurs sur nos intentions (pas de changements de régime ou de culture, à la mode coloniale) et nous pourrions élaborer une stratégie plus claire et plus équilibrée (ce qui est une autre revendication de nos voisins du Sud). Sur ce point, le retrait du dossier de l'élargissement du portefeuille de la commissaire Suica en charge des relations entre l'Union et ses voisins méditerranéens est une clarification apaisante.

« La dissuasion nucléaire ne couvre évidemment pas de nombreux scénarios d'agression que nous ne sommes plus en mesure aujourd'hui de parer »

EDILa compétition quelquefois violente ne sera pas absente de ces relations, d'autant plus que nos partenaires assument leur opposition, sont conscients d'un rapport de force plus équilibré et ne rechignent pas à l'emploi de la force armée. Il nous faudra donc faire preuve de courage pour être en mesure de dissuader le chantage ou l'agression. La dissuasion nucléaire ne couvre évidemment pas de nombreux scénarios d'agression que nous ne sommes plus en mesure aujourd'hui de parer. Il nous faut donc réapprendre à intégrer le risque dans notre vie quotidienne et à faire peur par des menaces de frappes en premier et de représailles. Cela nous impose un effort en termes de capacités autonomes, de courage politique et de force morale.

Mais il ne suffit pas d'être présent dans le jeu de la force : les Européens doivent réapprendre la manière de créer les conditions de la paix, c'est-à-dire, à faire de la politique.

La prise en compte des intérêts de chacun, des rapports de force et des compromis doit permettre d'élaborer une stratégie qui devra arbitrer entre les objectifs partagés et ceux qui ne le sont pas. Si avec la Russie, le rapport de puissance géopolitique dominera, autour de la Méditerranée, les sujets de partenariat possibles sont nombreux : migration, gestion de l'eau, agriculture, énergie, protection civile, santé, tourisme, rapatriement des chaînes de valeur, ...

À l'est comme au sud, et désormais également à l'ouest, il est encore temps pour l'Europe de s'adapter à ce monde qui a brutalement modifié les relations qu'elle avait tenté de mettre en place avec son voisinage.

PASCAL AUSSEUR

ETHIQUE ET SYSTÈMES D'ARMES AUTONOMES : FAIRE LES BONS CHOIX

JEAN-FRANÇOIS PELLIARD, DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE "MARINE 2040",
CHERCHEUR ASSOCIÉ À LA FMES

Les débats éthiques sur les systèmes d'armes autonomes sont concentrés sur les armes létales, suffisamment "intelligentes" pour décider d'engager une cible tout en s'adaptant aux circonstances. Pourtant des questions éthiques sont posées dès les premiers niveaux d'autonomie. Parallèlement, l'intelligence artificielle qui procure cette autonomie permet, quand elle est utilisée à bon escient, de faciliter le respect de certains principes du droit humanitaire international. A cet égard, les rôles respectifs de l'homme et de la machine dans le processus décisionnel est déterminant. Ces débats méritent donc d'être élargis et les systèmes autonomes, sans en nier les risques, d'être considérés de manière moins manichéenne.

L'emploi de systèmes autonomes dans les opérations militaires soulève des questions techniques et juridiques, abordées dans deux précédents articles [voir : L'intégration des drones navals dans une marine de combat et Le drone naval peut-il être un navire de guerre?]. Il soulève également des questions éthiques, récurrentes pour les systèmes d'armes d'apparition récente et encore en devenir. Mais dans le cas des systèmes autonomes, recourant à l'intelligence artificielle (IA), apparaît la crainte spécifique que la technologie décide de l'emploi de la force armée à la place de l'homme.

Où fixer les limites de la technologie et des conditions d'emploi de ces systèmes et de l'IA pour se conformer à une éthique qui correspond aux valeurs des démocraties occidentales, sans pour autant faire preuve de naïveté et laisser ainsi des pays compétiteurs prendre une avance potentiellement décisive ? Aujourd'hui largement concentré sur les systèmes d'armes létales autonomes (SALA), ou robots tueurs, le débat mérite d'être élargi à d'autres systèmes en s'intéressant aux places respectives de l'homme et de la technologie dans la chaîne de décision. Ainsi le rapport entre autonomie des systèmes et respect des principes du droit international humanitaire pourrait bénéficier d'un regard moins manichéen.

DES QUESTIONS ÉTHIQUES SOULEVÉES DÈS LES PREMIERS NIVEAUX D'AUTONOMIE

Dans un rapport d'information de 2020, les députés Claude de Ganay et Fabien Gouttefarde⁴⁸ s'intéressent aux SALA qu'ils définissent ainsi : «systèmes capables de choisir et d'engager seuls une cible, sans intervention humaine, dans un environnement changeant ». Chacun de ces mots a son importance pour caractériser les SALA tels que la technologie permet aujourd'hui de les concevoir⁴⁹.

En effet une simple mine, arme du pauvre, est un système capable d'engager seul une cible dès lors que celle-ci, par son poids, sa masse magnétique ou le bruit qu'elle émet, et bien sûr par sa proximité, déclenche automatiquement le système de mise à feu. Des systèmes « plus intelligents » sont capables de se mouvoir vers une cible, de la choisir, selon sa signature acoustique ou thermique par exemple. Pour autant, ils ne sont pas des SALA car leur action est strictement encadrée par l'homme qui applique des règles d'engagement parfaitement définies. Ces règles doivent être comprises comme des conditions à réunir pour faire usage de la force. Elles découlent à la fois du cadre politique fixé à une intervention et de l'analyse des risques et des rapports de force sur le terrain. Dans la définition donnée des SALA, figure l'idée que le système analyse lui-même l'environnement pour déterminer si ces conditions sont réunies avant d'engager. Il est même intellectuellement concevable et sans doute technologiquement possible, à moyen terme, que le système précise les règles d'engagement à partir d'un cadre très général qui lui serait fixé. Exprimé autrement, les règles d'engagement fixées par l'homme pourraient alors devenir plus floues.

Cette capacité à s'adapter aux évolutions de l'environnement est conférée aux systèmes autonomes par l'IA. Sémantiquement, il est tentant de la rapprocher de l'intelligence humaine souvent définie comme une capacité à s'adapter aux situations nouvelles⁵⁰. L'emploi trompeur du même substantif alimente un imaginaire collectif déjà abreuvé par des œuvres de science-fiction.

⁴⁸ Assemblée Nationale - Rapport d'information N° 3248 sur les systèmes d'armes létaux autonomes - enregistré le 22 juillet 2020

⁴⁹ En 2020, les parlementaires considéraient que de tels systèmes n'existaient pas encore. Il est difficile de l'affirmer aujourd'hui.

⁵⁰ Définition du « Dictionnaire de la philosophie » de Larousse : ensemble des fonctions psychologiques d'adaptation pratique aux situations nouvelles qui mobilisent des compétences abstraites dans le traitement des problèmes.

Il existe donc une part de fantasme dans ce que seraient capables de réaliser les SALA. Pour autant, les questions éthiques sont légitimes car sans la rejoindre, la réalité se rapproche de la fiction. La militante américaine Jody Williams, prix Nobel de la paix en 1997 pour son rôle dans la campagne ayant conduit à l'interdiction des mines antipersonnel, s'engage aujourd'hui contre les SALA. Elle se place dans un champ moral en considérant que la prérogative humaine de tuer est une condition de la dignité humaine. Non définis juridiquement et donc non encadrés, les SALA soulèvent d'abord la question du respect des principes du droit international humanitaire (DIH). Parmi ces principes, les interprétations du devoir d'humanité dans l'action militaire peuvent diverger. Sur le plan philosophique, les SALA en sont bien sûr dépourvus.

Mais il serait dangereux de limiter la réflexion éthique à ces drones tueurs totalement autonomes. Comme les véhicules, les systèmes d'armes peuvent être catégorisés selon leur niveau d'autonomie. Par exemple, les systèmes téléopérés, capables de se mouvoir et de naviguer dans la plupart des situations sans intervention humaine majeure, requièrent un opérateur pour l'exécution de leur mission. C'est le cas du drone MALE Reaper et de la quasi-totalité des drones navals de surface actuels. Or la distanciation entre l'opérateur et le champ de bataille soulève des questions éthiques. Elle limite la perception de la réalité de la mission. La distanciation physique induit une distanciation psychologique : elle atténue d'autant plus l'empathie pour le combattant adverse que les conditions du combat, les risques pris, ne sont pas symétriques. L'opérateur vit la scène sans en réaliser toutes les dimensions dans l'instant. Il déclenche le tir de missiles sur des silhouettes dépersonnalisées dans le confort relatif d'une salle de contrôle. L'expérience américaine de l'emploi des Reaper en Afghanistan et en Irak a cependant révélé une prise de conscience a posteriori avec des conséquences importantes sur la santé mentale des anciens opérateurs. Certains d'entre eux s'interrogent même sur le respect des principes de distinction et de discrimination du DIH. Au-delà de l'éthique du combattant, l'éthique du donneur d'ordres vis-à-vis de ses soldats est alors en question, même si ces situations éloignent les soldats d'un risque physique.

Plus généralement, de nombreux systèmes à divers degrés d'autonomie recourent à l'IA. Contrairement aux algorithmes classiques, dits déterministes, ceux utilisés par l'IA ne permettent pas de garantir un résultat. C'est la différence majeure entre l'automatisme et l'autonomie de décision. Ce résultat est par ailleurs dépendant de la qualité des données utilisées pour l'apprentissage de la

machine et de la représentativité de ces données pour l'environnement particulier de mise en œuvre réelle du système : le périmètre de validité des modèles auxquels elles aboutissent est limité. Un système optronique entraîné à identifier des cibles menaçantes aux abords du port de Toulon, rade bordée par des reliefs et pratiquée par des navires militaires et de plaisance, ne sera pas adapté au port d'Abu Dhabi, proche du désert et fréquenté par les navires traditionnels des Émirats. Dans ces conditions, la confiance accordée à un système pour qu'il respecte le cadre qui lui a été fixé ne peut être absolue. Cette incertitude combine des dimensions d'efficacité et d'éthique. Elles sont évidentes quand l'IA contribue directement à une action létale. La nouvelle torpille française F21 recourt à l'IA dans le difficile travail de trouver la cible qui lui a été assignée et de l'engager sans être auparavant neutralisée. Ce faisant, peut-elle se tromper de cible ? L'environnement et l'éventuelle présence de tiers conditionnent la décision de tir qui reste humaine. Mais dans d'autres cas, l'IA influence la décision humaine d'engager la force létale. Face au flux de plus en plus important d'informations arrivant au décideur, elle filtre, hiérarchise et propose des options. L'éthique autant que l'efficacité imposent que l'IA donne au décideur, autant que des conseils, des indices de confiance sur la qualité de ce qu'elle produit. Elles imposent également au décideur une certaine prise de recul. Malgré ces interrogations légitimes, il convient de reconnaître aux systèmes autonomes des atouts que n'ont pas les armements plus classiques.

Pour revenir aux termes de la définition des SALA, leur capacité à choisir une cible, à discriminer conformément à un principe du DIH, peut être considérée comme favorable à l'éthique. Au contraire, quoi de plus aléatoire qu'une mine antipersonnel incapable de distinguer le soldat du non combattant ? Qu'un système dormant capable de cibler précisément un adversaire mais persistant sans être capable de s'adapter à l'environnement ? Avec une dose d'incertitude qu'il sera toujours difficile de mesurer, l'IA conçue selon certains critères et les systèmes d'armes qui y recourent ont donc également une capacité à minimiser certains risques éthiques. Cet aspect est développé plus loin.

Ainsi l'autonomie que les technologies peuvent conférer aux systèmes d'armes soulève effectivement des questions éthiques, mais elles peuvent être relativisées par rapport à celles posées par des générations d'armes plus anciennes. C'est bien l'usage qui en est fait et la manière dont les systèmes sont intégrés dans la chaîne de mise en œuvre qui restent déterminants.

LE CRITÈRE ESSENTIEL DES PLACES RESPECTIVES DE L'HOMME ET DES TECHNOLOGIES DANS LA CHAÎNE DE DÉCISION

Le rapport parlementaire cité plus haut constate justement que tout système d'armes, dont l'acception est étendue ici à l'ensemble des systèmes mis en œuvre dans une manœuvre militaire, qu'ils soient ou non létaux, appartient à une chaîne de commandement. Celle-ci s'exerce de la définition de la mission jusqu'à son exécution, et même dans son exploitation ultérieure. Or, sauf à se projeter dans le monde futur de Terminator⁵¹ où l'humanité mène une guerre existentielle contre les machines, le rôle de l'homme dans cette chaîne reste dominant. Une guerre entre drones exclusivement n'aurait pas grand sens car finalement, la guerre est un choc des volontés humaines. Le rôle de l'homme est dominant aux échelons politique et stratégique. Il l'est également à l'échelon tactique dans la boucle OODA (Observer - Orienter - Décider - Agir) dont l'accélération est tout à la fois permise par nos technologies et rendue nécessaire par les technologies identiques ou concurrentes utilisées par l'adversaire.

Le contrôle de l'homme sur un système d'armes plus ou moins autonome s'exerce donc d'abord dans ce cadre. Le système doit accomplir une mission définie par l'homme. Pour cela, il convient de réunir au moins deux parmi les trois critères essentiels suivants⁵². Le premier est de correctement encadrer la mission, d'en fixer les limites. C'est ce que l'industriel Naval Group appelle justement «l'autonomie décisionnelle contrôlée» (ADC), qu'il développe pour ces systèmes de drones navals. Le cadrage comporte bien sûr des directives sur l'objectif et la manière de réaliser la mission. Mais il peut également très simplement contraindre l'action dans le temps et dans l'espace, évitant ainsi, par exemple, tout risque dans une zone de forte activité civile. Ces principes autorisent par ailleurs un fonctionnement autonome d'un drone normalement téléopéré lorsque la liaison avec son contrôleur est perdue. Le deuxième critère, déjà évoqué, est celui de la confiance dans la capacité du système à respecter ce cadrage et plus largement à réaliser ce qui est attendu de lui dans les conditions qui lui ont été fixées. Plus la confiance sera élevée, plus l'homme acceptera de confier au système des missions complexes et risquées. L'éthique du militaire est ainsi d'une certaine manière déléguée à la machine. Et comme tout chef militaire sait que la délégation ne dissout pas la responsabilité, la confiance dans la machine ne saurait être aveugle. L'éthique passe donc par une conscience éclairée des limites de la machine.

C'est ici qu'intervient le troisième critère, selon les cas alternatif ou complémentaire du précédent, qui permet à l'homme de contrôler la mission : le veto. Malgré la confiance, être en mesure d'empêcher le drone d'agir est la meilleure garantie que son action restera dans le cadre éthique défini. Cela suppose cependant une liaison permettant de percevoir son comportement et son environnement, et de transmettre l'ordre de veto. La permanence de cette liaison ne peut malheureusement pas toujours être assurée, en particulier dans le milieu sous-marin, mais aussi dans des environnements contestés, notamment en cas de brouillage.

Aucun de ces trois critères n'est absolu et ne peut être strictement garanti. Le risque éthique des systèmes autonomes ne peut donc être écarté. Pour autant, faut-il les interdire ou en limiter le développement ? La France aujourd'hui, comme toutes les démocraties occidentales, exclut la disparition complète de l'homme dans la boucle de mise en œuvre de la force létale. Qu'en sera-t-il de nos principaux compétiteurs ? La Chine, très avancée, reste discrète sur ses intentions et d'éventuels projets. L'administration Trump ne s'est pas clairement prononcée sur la question. Que vaudrait une interdiction même partielle dans un monde où le respect du droit international est à géométrie variable ? Sans nier les risques représentés par ces systèmes, la question pourrait être inversée : peuvent-ils au contraire contribuer au respect des principes du DIH⁵³ ?

L'AUTONOMIE DES SYSTÈMES D'ARMES PEUT FAVORISER LE RESPECT DES PRINCIPES DU DIH

Dans le cas des drones, systèmes d'armes autonomes mobiles, la capacité à observer au plus près le terrain, avec une meilleure persistance, est objectivement un facteur d'amélioration de l'information. Par là-même, elle facilite la discrimination des situations et la distinction entre combattants et non combattants dès lors que la volonté de le faire est présente.

51 Un futur aujourd'hui proche car le scénario du film, sorti aux États-Unis en 1984, place cette guerre en 2029.

52 Dans ses travaux consacrés aux SALA, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer propose un code de conduite plus limitatif dans l'emploi de ces systèmes, code dont certaines règles se rapprochent du veto mentionné ici. Mais surtout, il recommande d'éviter l'emploi de ces armes létales dans certains contextes, par exemple en milieu urbain, et qu'elles ne s'en prennent qu'aux objets et non aux humains.

53 Ces principes dont certains ont été évoqués plus haut, peuvent être résumés ainsi : la distinction de la nécessité militaire, conjuguée à la proportionnalité des moyens employés, la discrimination entre combattants et non combattants, et malgré les conflits une certaine humanité qui interdit de causer des maux superflus.

Une vidéo prise à quelques centaines de mètres ou moins, transmise en temps réel, est beaucoup plus facilement interprétable qu'un ensemble d'informations synthétiques issues de radars ou d'équipements de guerre électronique. Même quand l'information est partielle, complexe à interpréter, qu'elle provienne ou non de systèmes autonomes, l'intelligence artificielle améliore la perception de la réalité et là encore permet de mieux discriminer. Le chef militaire peut alors adapter le niveau d'emploi de la force au juste besoin pour produire les effets recherchés. Le compromis entre sécurité éthique et sécurité de la mission n'en devient que plus facile à établir. Cette perception optimiste reste malgré tout aujourd'hui assez théorique. Elle peut cependant orienter le progrès technologique.

Enfin il est permis de s'interroger sur les faillibilités respectives de l'homme et du système autonome. La responsabilité humaine dans la destruction d'un Airbus iranien par l'USS Vincennes, en 1988, a été reconnue par les États-Unis. Une IA serait sans doute capable aujourd'hui, dans un cas similaire, d'alerter l'opérateur radar qui à l'époque n'avait pas correctement interprété la cinématique de l'avion, erreur déterminante ayant conduit à l'ordre de tir. L'IA peut donc limiter le risque d'erreur humaine. À l'avenir, des systèmes autonomes seront sans doute statistiquement plus fiables que l'homme dans l'engagement du feu. Le prouver restera une gageure. Et vaut-il mieux en cas d'erreur être la victime d'une machine ou d'un homme ? Derrière la statistique réside un risque difficile à faire accepter par le politique et par l'opinion publique. Et n'existent que des cas particuliers impliquant des individus. La question est aujourd'hui purement philosophique et chacun peut avoir sa réponse. Elle sera posée demain de manière plus concrète et peut-être plus clivante, opposant les tenants de la technologie aux sceptiques, tous pouvant se réclamer de valeurs humanistes.

CONCLUSION

Même s'ils en concentrent les enjeux, les SALA ne sont pas les seuls systèmes autonomes soulevant des questions éthiques. Ces questions doivent être considérées sans oublier que l'autonomie et l'IA peuvent aussi contribuer au respect des principes du DIH.

Croire en la supériorité de l'intelligence humaine sur la machine peut aboutir à lui confier la technologie la plus évoluée, en lui laissant le soin d'en faire le meilleur usage.

L'Histoire récente n'autorise pas cette naïveté. Alors qu'une mise à jour de la Convention de 1980 sur certaines armes classiques, intégrant les SALA, est souhaitée par certains pays et organisations, il conviendra de trouver le bon compromis pour protéger sans être trop restrictif, sous peine de voir cette Convention respectée uniquement par les pays qui l'accepteraient. En l'absence prolongée de cadre international, les démocraties occidentales ne devront pas elles non plus tomber dans une certaine naïveté qui les laisserait sans défense. La bataille pour arriver à un consensus contraignant sur le sujet de l'illégitimité ou non des armes (nucléaires, biologiques, mines antipersonnel, ... et SALA) doit être menée avec la lucidité et le sens des responsabilités nécessaires dans un monde qui se brutalise chaque jour un peu plus.

JEAN-FRANÇOIS PELLIARD



NOS ARTICLES

MOYEN-ORIENT ET MÉDITERRANÉE

- **Syrie, entre ruptures et nouvelles ambitions régionales** – Arnaud Peyronnetp 78
- **Turquie : les migrations au cœur des enjeux internationaux** – Jean Marcoup 84
- **Les défis de la supériorité aérienne au Moyen-Orient** – Pierre Razouxp 86
- **La Grèce à la croisée des chemins : de la prise de Damas aux premiers mois de l'administration Trump** – Aris Marghellisp 100
- **Les défis posés à l'armée israélienne après 20 mois de guerre** – Benoit de la Ruellep 108
- **Les clés d'Ormuz** – Jehan-Christophe Charlesp 113

SYRIE, ENTRE RUPTURES ET NOUVELLES AMBITIONS RÉGIONALES

ARNAUD PEYRONNET, CHERCHEUR ASSOCIÉ À L'INSTITUT FMES

En douze jours (décembre 2024) et dans une accélération étonnante, les rebelles islamistes syriens ont réussi à conquérir Damas et à y chasser le régime baasiste de la dynastie Assad. Cette rupture géopolitique est la conséquence indirecte de la guerre en Ukraine, de l'érosion des capacités de dissuasion iraniennes, de la défaite militaire du Hezbollah libanais face à Israël, mais surtout du « lâchage » de Bachar el-Assad par son armée et son peuple, précipitant l'effondrement d'un régime fragilisé par les sanctions. La Syrie redevient, comme dans le passé, le cœur d'une reconfiguration géopolitique du Moyen-Orient au risque de sa fragmentation. L'axe de la résistance qui allait de Téhéran à Beyrouth s'est effondré et l'aventurisme russe au Levant semble s'achever. A la place se lève un nouveau national-islamisme panturc et un révisionnisme géopolitique israélien qui pourraient, à eux deux, et dans une logique de compétition accrue, définir les futures lignes de friction au Proche-Orient.

La chute rapide du régime de Bachar Al Assad en décembre 2024 constitue une nouvelle surprise stratégique. L'effondrement du régime syrien, sauvé in extremis en 2015 par l'interventionnisme militaire russe et iranien, a été facilité par l'érosion persistante des capacités d'action des milices pro-iraniennes en Syrie et surtout par l'effondrement militaire du Hezbollah au Liban suite aux actions militaires israéliennes. Sa chute est donc une conséquence directe de la guerre qu'a menée l'Etat hébreu au Hezbollah et à l'Iran au cours des six derniers mois. Elle n'aurait toutefois pas été possible sans le lâchage de l'armée et des fractions de la population initialement favorables au régime, qui n'adhéraient plus à la fuite en avant maffieuse d'un régime ayant transformé la Syrie en narco-Etat. L'Iran, dont le proxy libanais et les défenses aériennes venaient d'être affaiblies par Tsahal, n'avait plus les moyens de continuer à investir politiquement et financièrement en Syrie. L'armée russe, engagée massivement en Ukraine, n'était plus en mesure quant à elle de soutenir efficacement l'armée syrienne. Celle-ci, largement « clochardisée »⁵⁴, n'avait d'ailleurs plus envie de se battre tandis que le pays sombrait dans la misère. Les réformes menées par la Russie dans l'organisation de l'armée syrienne n'ont également pas porté leurs fruits, voire ont été contre-productives⁵⁵. Les milices supplétives de l'armée syrienne, diverses⁵⁶ et corrompues, n'ont enfin pas compensé la déroute des unités régulières. Dans un rapport publié en avril 2024, l'Agence de l'Union européenne pour l'asile déclarait : « L'armée syrienne ne peut plus être considérée comme une force cohésive mais plutôt comme une coalition de forces régulières et de milices alliées »⁵⁷.

De plus, et même vis-à-vis de ses alliés, la rigidité du régime d'Assad était devenue problématique, limitant les velléités de soutien russo-iranien alors même que Moscou avait pourtant facilité, en lien avec Ankara, le maintien d'un conflit gelé dans le nord-ouest syrien⁵⁸. Assad a en effet commis l'erreur de refuser (malgré les avertissements russes et iraniens) les négociations directes proposées par le président turc, de s'opposer à la moindre concession sur le sujet du retour des 4 millions de réfugiés et a continué à inonder les pays du Golfe de drogue Captagon, malgré les promesses faites à l'occasion du retour de Damas au sein de la Ligue Arabe. Assad n'aurait également pas accepté une offre israélo-russe, soutenue par les EAU, visant à écarter toute influence iranienne de Syrie en échange d'un soutien financier massif à la reconstruction du territoire syrien⁵⁹. De fait, le découplage politique progressif entre Damas, Moscou et Téhéran a facilité l'abandon militaire de l'allié syrien par la Russie et l'Iran, dans un contexte régional déjà très compliqué pour ces deux pays.

54 Les soldats gagnant 10 à 15 dollars par mois. Fabrice Balanche, Le Figaro, 06/12/2024.

55 Le commandement tactique syrien a été placé en arrière des lignes de front afin d'éviter les pertes trop importantes de cadres militaires. Cela a entraîné d'importants problèmes de coordination et de prise d'initiative des unités en 1ère ligne lors de l'offensive insurgée de décembre. Charles Lister, Middle East Institute, in Le Figaro, 10/12/2024.

56 Mélange de milices locales et d'ex insurgés, formant un ensemble hétéroclite et fragile.

57 Le Figaro, 10/12/2024.

58 Facilité par le processus d'Astana, créé en janvier 2017 par Moscou, en lien avec Ankara et Téhéran. Middle East Eye, 04/12/2024.

59 Renaud Girard in Le Figaro, 10/12/2024

L'AVÈNEMENT D'UN NOUVEAU MODÈLE DE GOUVERNANCE ISLAMO-NATIONALISTE ?

Le nouveau pouvoir à Damas fait désormais face à un véritable « vide » politique laissé par le départ précipité du clan Assad, et ce dans un contexte d'extrême fragmentation sociale et religieuse. La voie du national-islamisme, sur le modèle turc mais en plus rigoriste, semble dès lors privilégiée par les nouvelles autorités pour maintenir l'ordre et l'unité du pays. Les vainqueurs du HTC (Hayat Tahrir al-Cham) sous l'égide d'Abou Mohammed al-Joulani (désormais connu sous le nom de Ahmed al Chareh) ont déjà l'expérience de la gouvernance puisqu'ils ont dirigé la province d'Idlib depuis 2017 sous la forme d'un gouvernement semi-technocratique nommé « gouvernement de salut syrien »⁶⁰. Héritier du groupe salafiste Jabhat al-Nosra, affilié à al-Qaïda⁶¹, le HTC bascule progressivement du djihad global vers le nationalisme syrien tout en prônant une société reposant sur les lois de la charia avec l'établissement d'un califat en Syrie⁶². Sa rupture avec al-Qaïda en 2016 et le changement de nom du Jabhat an-Nosra en Fatah al-Cham ont été justifiés par sa volonté de « protéger la révolution syrienne » et « d'ôter les prétextes avancés par la communauté internationale » pour classer le groupe comme « terroriste »⁶³. En 2017, il parvient à coaliser autour de lui différentes factions rebelles et djihadistes et baptise ce nouveau groupe Hayat Tahrir al-Cham, futur conquérant de la cité des Omeyyades en 2024.

Le groupe n'a eu également cesse de chercher à gagner en respectabilité afin de représenter, notamment auprès de ses soutiens et vis-à-vis de la communauté internationale, une alternative politique crédible au régime baasiste, sans sombrer dans les excès de Daech. A Idlib, le mode de gouvernance était autoritaire et rigoriste; les minorités voyaient leurs libertés diminuées, étaient parfois discriminées, mais elles n'étaient pas pourchassées⁶⁴. C'est bien ce que semble vouloir reproduire Ahmed al-Chareh à l'échelle du pays tout entier. En saluant la diversité des confessions et en promettant la grâce pour les soldats du régime baasiste, il cultive une posture permettant d'obtenir la non-belligérance initiale de groupes qui lui auraient été naturellement hostiles, comme les Kurdes, et un soutien des factions rebelles dispersées. Une transition politique s'ouvre jusqu'au 1er mars 2025 et ce alors que le HTC a précisé que « toutes les armes des groupes rebelles, y compris celles appartenant aux groupes kurdes, devaient désormais être sous le contrôle de l'Etat »⁶⁵. La survie de ce régime national-islamiste dépendra toutefois des réactions des autres factions à son encontre. Daech reste en embuscade dans le désert syrien et cherche à profiter du chaos sécuritaire ambiant pour renforcer ses positions et

reconstruire ses réseaux dans tout le pays. L'organisation a d'ores et déjà refusé par avance toute forme de pouvoir à Damas autre que le sien⁶⁶. Plus problématique pour le HTC, l'antagonisme des groupes pro-turcs de l'ANS (Armée Nationale Syrienne) à l'égard des kurdes, pourrait remettre en question la volonté de réconciliation nationale du nouveau pouvoir, le désarmement attendu des kurdes et donc l'autorité du HTC sur le pays. L'ANS regroupe en effet entre 50 000 et 100 000 combattants, officiellement sous l'autorité du « gouvernement intérimaire syrien » installé à Gaziantep, soutenue par le Qatar et la Turquie. Cette force militaire pro-turque, créée par Ankara pour ses propres besoins (création d'une zone tampon de 30 km le long de la frontière en zone kurde ; lutte contre le PKK), est aguerrie : 3 opérations militaires réussies contre les kurdes syriens dont la dernière, l'opération « Source de Paix » en 2019 ; déploiements de ses miliciens en Azerbaïdjan, en Libye et au Sahel. Cette force s'est en quelque sorte fait voler la victoire par le HTC alors même qu'elle représente une entité militaire conséquente. La compétition entre le HTC est l'ANS promet d'être rude dans les prochains mois, sous l'arbitrage de la Turquie, principal vainqueur stratégique de cette nouvelle situation.

REPLI RUSSE ET IRANIE

Les grands perdants de l'effondrement du régime baasiste en Syrie sont la Russie et l'Iran. Si Moscou restait en effet profondément mécontent vis-à-vis du régime syrien, incapable de gouverner un pays que l'armée russe lui avait pourtant permis de conserver, et encore moins capable de négocier le maintien du statu quo avec la Turquie, la perte potentielle des deux bases de Tartous et Hmeimim pourrait représenter un coup dur à l'influence russe dans la région. Le soutien militaire au régime Assad a été limité les derniers mois de 2024, le théâtre ukrainien étant largement prioritaire pour Moscou. Quelques mercenaires de l'Afrika Corps auraient été déployés⁶⁷, mais sans

60 Charles Lister, Middle East Institute, in Le Figaro, 08/12/2024

61 Abou Mohammed al-Joulani se bat en Irak au milieu des années 2000 contre les forces américaines. Il est arrêté et emprisonné, en compagnie notamment d'Abou Bakr al-Baghdadi, futur « calife » de Daech. Créant le Jabhat al-Nosra en 2011, il refuse toute allégeance à Daech, préférant tisser des liens avec Al-Qaïda de 2013 à 2016.

62 Uniquement en Syrie, ce qui explique les divergences de vision politique avec Daech.

63 Fabrice Balanche in Le Figaro, 08/12/2024.

64 Malgré l'histoire du Jabhat an-Nusra, matrice initiale du HTC, à l'origine de nombreuses exactions contre les druzes au début de la guerre civile syrienne. Middle East Eye, 09/12/2024.

65 Al Monitor, 23/12/2024.

66 Le Figaro, 10/12/2024.

67 Le Figaro, 08/12/2024.

forte implication des forces conventionnelles russes pourtant présentes dans le pays⁶⁸, signe supplémentaire des tensions accumulées entre Poutine et Assad quant à la gestion de ce conflit. Les bâtiments de la marine russe ont évacué le port de Tartous dès le 2 décembre⁶⁹ tandis que les forces russes se regroupaient dans leurs emprises en anticipation d'un repli potentiel. La perte de Tartous serait un revers pour la marine russe, déjà ébranlée en mer Noire. La perte de Hmeimim, hub militaire pour la logistique des opérations russes au Moyen-Orient et en Afrique, représenterait un coup encore plus dur pour Moscou. Sa capacité de projection de puissance dans la région serait ainsi perdue. Mais à ce stade, la Russie cherche à maintenir ses emprises et serait déjà en train de négocier avec le nouveau pouvoir syrien. Moscou estime en effet que « les règlements signés à propos des bases pourraient être révisés, mais cela ne signifie pas qu'elles devront être liquidées instantanément » et que « la question peut être négociée »⁷⁰. Cette hypothèse reste toutefois fragile, vu que le nouveau pouvoir à Damas a été la cible de frappes intenses des russes depuis 2015 et que la communauté occidentale va sans doute demander à Damas de rompre tout accord avec la Russie en échange d'une levée des sanctions sur le pays. De fait, la Russie devra trouver un nouveau point d'appui pour ses forces et c'est sans doute vers la Libye que Moscou va porter son effort. Le port de Tobrouk, tenu par les forces du maréchal Haftar et déjà employé par les mercenaires de l'Afrika Corps, semble tout désigné pour accueillir les forces navales russes. Les autres bases tenues par les forces de Haftar pourraient également accueillir les forces russes, notamment aériennes et de défense sol-air auparavant déployées en Syrie⁷¹. Certaines bases aériennes⁷² avaient d'ailleurs déjà été rénovées par la Russie. Dans tous les cas, l'évacuation à venir des forces russes de Syrie sonnerait le glas de la présence militaire russe au Levant et illustre finalement le fiasco du soutien apporté par la Russie au régime baasiste. Si les occidentaux ne peuvent que se réjouir de cette conclusion, il est par contre fortement probable que Moscou effectue désormais une bascule d'effort puissante vers l'Afrique mais aussi le Maghreb, dans une stratégie de soutien à ses alliés locaux et de captation de ressources afin de financer l'effort de guerre russe sur le théâtre européen.

Le plus grand perdant de la chute du régime Assad reste toutefois l'Iran. La Syrie était un maillon essentiel du dispositif iranien dans la région pour accéder à la Méditerranée et au Liban, afin d'y soutenir le Hezbollah pour exercer une pression sur Israël. Après l'effondrement militaire du Hezbollah, la chute de Bachar al Assad réduit à néant toute la stratégie iranienne mise en œuvre au cours des dernières décennies.

« L'axe de la Résistance » iranien a quasiment disparu : le Hamas et le Hezbollah ont été militairement vaincus par Israël, le régime Assad s'est effondré. Ne restent que les houthis au Yémen, mais qui ont leur propre agenda et font l'objet de frappes israéliennes croissantes, et les milices chiites irakiennes qui ne sont pas intervenues en soutien au régime baasiste⁷³, sous la pression des autorités de Bagdad. Il s'agit donc bien d'un désastre stratégique pour Téhéran qui a perdu ses principaux atouts, a été incapable de défendre efficacement ses alliés et a vu enfin ses défenses aériennes très fragilisées par les frappes israéliennes du 26 octobre 2024. Le régime des Mollahs se retrouve dès lors dans une position de faiblesse inédite qui pourrait lui imposer de repenser sa sécurité. En cas d'échec des négociations avec la nouvelle administration Trump, l'Iran pourrait notamment vouloir accélérer l'acquisition de l'arme nucléaire pour sanctuariser son territoire et assurer la survie de son régime. Si ce choix est fait, cela pourrait déclencher en Israël, avec l'assentiment de Washington, la tentation du « coup de grâce » en éliminant par des frappes préventives de Tsahal tout le programme nucléaire iranien⁷⁴ et espérant provoquer ainsi un changement de régime.

VERS UNE COMPÉTITION TURCO-ISRAËLIENNE ?

La Turquie est stratégiquement la grande gagnante de l'effondrement du régime Assad et de l'installation d'un nouveau pouvoir islamiste à Damas. L'offensive du HTC, d'abord sur Alep et ensuite sur l'ensemble de la « Syrie utile », n'aurait en effet pas pu avoir lieu sans le blanc-seing initial et l'appui d'Ankara, mais surtout sans le soutien turc aux factions insurgées depuis le début de la crise syrienne en 2011. Le refus obtus d'Assad de normaliser ses liens avec Ankara, malgré les gestes du président turc en ce sens, a conduit la Turquie à laisser ses proxies effectuer davantage d'opérations offensives contre l'armée syrienne, même si la chute brutale du régime a sans doute été aussi une surprise pour la Turquie.

68 Seules des frappes aériennes dans le Nord-Ouest syrien ont été effectuées par les avions russes. Entre 3 000 et 5 000 soldats russes stationnaient en Syrie avant le déclenchement de l'offensive insurgée de décembre 2024. Le Figaro, 08/12/2024.

69 Ibid.

70 Le Figaro, 10/12/2024.

71 Opex 360, 20/12/2024.

72 Brak Al Shatti, Al Jufra, Al Qardabiyah and Al Khadi, The Maritime executive, 06/12/2024.

73 France 24, 08/12/2024.

74 Jerusalem Post, 06/01/2025.

Dans ce cadre, cette rupture des équilibres est une source d'opportunités stratégiques pour Ankara qui ne se privera pas de l'exploiter au maximum. Tout d'abord, la Turquie va s'appuyer sur les milices qui lui sont inféodées pour créer une zone tampon à l'intérieur du territoire syrien afin d'y chasser les milices kurdes accusées de lien avec le PKK, et pour y renvoyer une partie des 4 millions de réfugiés syriens qui vivaient jusqu'à présent sur son sol et qui devenaient un fardeau tant économique que politique⁷⁵ et social. « Nous ferons ce qui est nécessaire, y compris une opération militaire » si les forces kurdes ne répondent pas aux exigences d'Ankara, a d'ailleurs déclaré le ministre turc des Affaires étrangères Hakan Fidan⁷⁶.

Surtout, la Turquie cherchera à avoir son mot à dire dans l'élaboration de la stratégie du nouveau pouvoir à Damas. Celle-ci, clairement compatible avec l'agenda des Frères Musulmans, représente une victoire symbolique et idéologique majeure pour Erdogan, faisant de la Syrie un nouveau pôle d'expansion des idées nationales-islamistes au Moyen-Orient. Avec la victoire de ses alliés, la Turquie va étendre son influence politique et militaire « néo-ottomane » en Syrie. Ses alliés locaux ont en effet chassé l'Iran de la région⁷⁷, ont provoqué un repli militaire russe⁷⁸ et vont sans doute laisser Ankara s'occuper du problème kurde au nord-est du pays⁷⁹. L'action turque en Syrie n'a donc plus aucune restriction extérieure, mis à part celle des Etats-Unis dont le maintien de troupes auprès des kurdes reste soumis à la décision de la prochaine administration.

Preuve de la future implication massive de la Turquie au Levant, le président turc a indiqué que son pays soutiendra les nouvelles autorités dans la rédaction d'une constitution et dans la réforme des institutions, fondées sur les expériences du régime turc, ce qui a été accepté par Ahmed al Chareh, nouvel homme fort du pays⁸⁰. La Turquie devrait également s'impliquer massivement dans la reconstruction du réseau de transports du pays, dans la fourniture d'énergie, notamment électrique⁸¹, et potentiellement dans la refonte de l'armée syrienne⁸². Au plan diplomatique, la Syrie sera utilisée comme le meilleur allié d'Ankara dans ses ambitions régionales, tant pour ses prétentions maritimes vis-à-vis de Chypre et de la Grèce, que pour peser sur la situation au Liban ou pour contrer géopolitiquement Israël, l'autre grand vainqueur de la chute du régime. Dans tous les cas, la victoire islamiste pro-turque en Syrie démontre toute la centralité d'Ankara dans les équilibres de force en cours de recomposition au Moyen-Orient.

De son côté, Israël renforce son hégémonie régionale avec la chute du régime Assad qui suit de près l'effondrement militaire du Hamas et du Hezbollah et participe de l'affaiblissement de l'Iran.

Et ce d'autant plus que le changement de régime à Damas a pu se réaliser grâce à la stratégie d'attrition menée par Tsahal vis-à-vis des groupes pro-iraniens présents en Syrie. Indirectement, la campagne between wars israélienne et le profond affaiblissement du Hezbollah ont provoqué la chute du régime baasiste et la fin du corridor iranien vers la Méditerranée. C'est donc en soi une victoire majeure pour Israël, même si le nouveau pouvoir à Damas reste intrinsèquement hostile à l'Etat hébreu. C'est justement pour limiter toute menace ultérieure qu'Israël a mené des actions militaires préemptives massives sur le territoire syrien dans les jours suivant la chute du régime, détruisant l'ensemble du potentiel offensif syrien. L'armée israélienne a également pris le contrôle de l'ensemble du mont Hermon, région stratégique du plateau du Golan⁸³, et déployé des troupes dans certaines parties de la « zone tampon démilitarisée » qui était sous contrôle des forces onusiennes de la FNUOD. Ces conquêtes territoriales, annoncées comme « temporaires »⁸⁴, permettent à l'Etat hébreu d'augmenter le glacis sécuritaire à ses frontières et surtout de dissuader le nouveau pouvoir syrien de toute action anti-israélienne à l'avenir. L'aviation israélienne a bombardé les stocks d'armes et de munitions de l'ex armée syrienne, afin que ces équipements ne tombent pas dans les mains de milices et que le nouveau pouvoir à Damas ne puisse reconstituer rapidement une force militaire à même de menacer l'Etat hébreu. Près de 500 frappes aériennes en deux jours ont permis d'éliminer 80% des capacités militaires syriennes⁸⁵, dont l'ensemble de ses forces navales⁸⁶. Car si Israël se méfie du HTC, ses dirigeants s'interrogent également sur les conséquences sécuritaires à venir de l'influence islamiste turque en Syrie⁸⁷.

75 L'opposition turque prenant un virage parfois xénophobe et anti-arabe.

76 Le Figaro, 07/01/2025.

77 L'affaiblissement du pôle persan au Levant et sur l'Euphrate a toujours, dans l'histoire, été contrebalancé par une poussée ottomane. Gilles Kepel, Le Figaro, 08/12/2024.

78 Du jamais vu depuis le début de la guerre de Crimée en 2014, la Russie étant en phase expansionniste depuis lors.

79 Comme esquissé par la prise de Manbij par les forces pro-turques, facilité par un accord turco-américain. Al Monitor, 10/12/2024.

80 Middle East Eye, 20/12/2024.

81 Les livraisons de pétrole iranien ayant été stoppées. Middle East Eye, 24/12/2024.

82 Al Monitor, 05/01/2025.

83 De par ses ressources en eau qui en font un « château d'eau » régional et par sa position qui permet de surplomber la région de Damas, le Sud Liban et une partie de la Beqaa.

84 Al Monitor, 13/12/2024.

85 Le Figaro, 10/12/2024.

86 CNN, 10/12/2024.

87 Comité Nagel, Middle East Eye, 07/01/2025.

La nouvelle situation à Damas et le vide sécuritaire encore présent en Syrie renforce Jérusalem dans sa perception que ses actions depuis le 7 octobre 2023 «changent la physionomie du Moyen-Orient»⁸⁸. Une analyse qui est partagée par de nombreux think-tanks israéliens qui ont leurs relais aux Etats-Unis⁸⁹ et qui pourrait pousser l'Etat hébreu à pousser son avantage encore plus loin afin de rompre définitivement l'héritage des accords Sykes-Picot et de redessiner la carte de la Syrie sur des lignes communautaires. La division de la Syrie⁹⁰ éviterait ainsi pour Israël le maintien d'un bloc national syrien unique potentiellement menaçant pour sa sécurité. L'idée de trois entités distinctes (région autonome kurde, zone alaouite côtière, centre syrien sunnite) fait ainsi son chemin⁹¹, tandis que les druzes sont présumés préférer l'Etat hébreu et donc demander leur rattachement à Israël à terme, surtout si leur autonomie est menacée⁹². Dans tous les cas, l'effondrement du régime baasiste à Damas est pour Israël tant un succès stratégique qu'une nouvelle opportunité de redessiner les rapports de force, et peut-être même les cartes du Moyen-Orient.

LES ETATS-UNIS ET LES ETATS DU GOLFE EN ARBITRES DE CETTE NOUVELLE COMPÉTITION ISRAËLO-TURQUE ?

Vu la volonté des monarchies du Golfe de normaliser leurs relations avec Bachar Al Assad, matérialisée par la réintégration de la Syrie dans la Ligue arabe en 2023, la chute brutale du régime a pris Ryad et Abu Dhabi par surprise. Dans les premiers jours de l'offensive rebelle, ces deux pays ont même affirmé soutenir le régime dans ses nouvelles difficultés⁹³. Après la chute de Damas, ils ont appelé à préserver la souveraineté et l'unité territoriale de la Syrie, et à rejeter l'ingérence dans les affaires intérieures syriennes. Le radicalisme des vainqueurs de Damas, ainsi que leurs liens établis avec les Frères Musulmans et la Turquie inquiètent ces puissances arabes⁹⁴ qui craignent avant tout la contagion de l'instabilité sur leurs propres territoires. L'émergence d'un centre de gravité islamiste fort au Levant suscite donc leur inquiétude. Mais le pouvoir économique et financier des pays du Golfe et leur potentiel rôle dans la reconstruction de la Syrie demeure un atout pour le maintien de leur influence. Leur contribution potentielle pourrait être un fort levier de négociation auprès du HTC afin que celui-ci tempère ses éléments les plus radicaux et limite l'influence turque.

Les Etats-Unis restent également prudents, partagés entre la satisfaction de voir l'empreinte

russo-iranienne annihilée en Syrie et l'inquiétude vis-à-vis de la future posture du nouveau régime⁹⁵. Le rôle des Etats-Unis reste donc aujourd'hui centré sur le maintien de ses positions militaires dans le nord-est syrien, essentiellement afin de contenir Daech tant dans les camps de prisonniers surveillés par les kurdes⁹⁶ que dans le désert syrien⁹⁷. D'ailleurs, la centralité de la lutte contre Daech dans l'approche américaine en Syrie est illustrée par les nombreuses frappes américaines qui ont ciblé des positions du groupe terroriste au moment même où le régime Assad s'effondrait. Mais la position américaine reste fragile, partagée entre son soutien erratique aux kurdes⁹⁸ et les incertitudes quant au positionnement de la nouvelle administration américaine dans cette région⁹⁹. D'ailleurs, en anticipation d'un possible repli américain du nord-est syrien (ou afin de le provoquer), le chef de la diplomatie turque a déclaré que son pays était en mesure de prendre en charge la gestion des prisons et des camps de détention des djihadistes de Daech en Syrie¹⁰⁰. Le maintien de la présence américaine en Syrie reste pour l'instant une garantie de protection pour les kurdes et aurait l'avantage de laisser les Etats-Unis dans une position d'arbitre de la future rivalité israélo-turque pour le Levant.

88 Ministre de la défense Israel Katz, CNN, 10/12/2024.

89 Washington Post, 20/12/2024 ; The Hill, 27/12/2024.

90 Objectif qui irait d'ailleurs à l'encontre de ce que souhaite la Turquie, menant les acteurs dans une trajectoire de collision.

91 Au travers d'une alliance des kurdes et des druzes avec l'Etat hébreu. Middle East Eye, 04/12/2024 et 06/12/2024.

92 The Hill, 27/12/2024; Al Monitor, 13/12/2024.

93 CNN, 07/12/2024.

94 Tout comme l'Egypte aussi.

95 Le chef du HTC faisait l'objet d'une prime de 10 millions de dollars, retirée par pragmatisme après la conquête de Damas alors même que les sanctions américaines sur le pays restent maintenues à ce stade.

96 Environ 9 000 personnes. Opex360, 09/12/2024.

97 Entre 3 000 et 5 000 combattants selon les estimations. Ibid.

98 Repli des forces kurdes (FDS) de la ville de Manbij et de tout l'Ouest de l'Euphrate sous pression politique américaine afin de laisser la voie libre aux milices pro-turques, mais renforcements américains à Kobané.

99 Donald Trump a clairement manifesté son intention de ne pas s'impliquer dans les affaires syriennes. La défense d'Israël, la stabilisation de ses voisins (Liban et Egypte notamment), l'endiguement de l'Iran et de la Russie devraient rester cependant des priorités de la politique étrangère américaine au Moyen-Orient.

100 Le Figaro, 07/01/2025.

CONCLUSION

La chute du régime Assad et l'avènement d'un régime islamo-nationaliste à Damas ouvrent une période inédite de compétition géopolitique entre Israël et la Turquie, tant en Syrie qu'au Proche-Orient dans son ensemble, avec Washington comme arbitre, si du moins la nouvelle administration accepte de jouer ce rôle. La crainte d'une extension de l'influence de la mouvance des Frères musulmans dans la région va pousser les EAU et surtout l'Arabie Saoudite à s'y réinvestir afin de stabiliser les pays les plus fragiles, dont le Liban. L'expansionnisme pro-turc va également pousser le monde hellénique (Grèce et Chypre) voire l'Egypte à se rapprocher davantage d'Israël et des Etats-Unis afin de bénéficier d'une forme de réassurance que l'Europe ne produit pas encore. Un axe d'endiguement de la Turquie, reliant Athènes à Jérusalem, au Caire et à Ryad va sans doute chercher à se reconstituer au Levant et en Méditerranée orientale sans que le rôle de la France et de l'Europe dans ce réalignement soit encore précisé.

ARNAUD PEYRONNET



TURQUIE : LES MIGRATIONS AU CŒUR DES ENJEUX INTERNATIONAUX

JEAN MARCOU, CHERCHEUR ASSOCIÉ À L'INSTITUT FMES

Située au carrefour des Balkans, du Caucase et du Moyen-Orient, la Turquie est dans son essence même un pays de migrations¹⁰¹. À partir de la fin du XVIIIe siècle, le recul de l'Empire ottoman, en particulier dans les Balkans et le Caucase, a d'importantes conséquences démographiques qui contribuent à transformer les populations anatoliennes, avec l'accueil de ceux qu'on appelle les muhadjirs (« émigrants »). En 1923, l'avènement de la République s'accompagne de l'échange forcé de populations gréco-turques prévu par le traité de Lausanne ; c'est l'époque de l'arrivée des mübadil (« échangés »). Par la suite, jusqu'au milieu du XXe siècle, des flux migratoires se poursuivent, alimentant la population de la jeune république en göçmen (« immigrants »), des Turco-musulmans venant principalement des Balkans. La guerre froide gèle, en partie et pour un temps, le processus migratoire qui renaît au moment de l'effondrement du bloc communiste avec la Büyük gezi (« Grande excursion »), c'est-à-dire la venue massive de Turcs de Bulgarie, chassés par le régime finissant de Todor Jivkov.

LA MUTATION DU PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE AU TOURNANT DU MILLÉNAIRE

Jusqu'à la seconde moitié du XXesiècle, les migrations en Turquie ont été dominées par une sorte de phénomène de «repli» qui voyait des populations turques, turciques ou musulmanes se rallier pour s'y réinstaller le coeur d'un empire, patrie fantasmée, devenu un État-nation après la fin de la Première Guerre mondiale. Avec la disparition du monde bipolaire, la Turquie est confrontée à de nouveaux phénomènes migratoires. Elle devient un pays de transit, voire de destination. Cette évolution tient à deux facteurs principaux.

En premier lieu, elle découle des conflits, des foyers de déstabilisation et des crises qui se sont multipliés autour de ce pays. L'effondrement de l'Irak avec la guerre du Golfe (1990-1991) provoque de premiers flux migratoires importants (notamment l'exode de Kurdes fuyant la répression de SaddamHusseini) qui se sont durablement poursuivis du fait de la faillite de cet État et des affrontements intestins dont il n'a cessé d'être le théâtre. Le régime autoritaire en Iran ou la déstabilisation de l'Afghanistan, les conflits du Caucase (guerres de Tchétchénie notamment) ou les transformations survenues en Asie centrale ont aussi alimenté des migrations constantes vers la Turquie au cours des trois dernières décennies. Enfin, à partir de 2011-2012, la guerre civile en Syrie a provoqué l'arrivée de près de quatre millions de réfugiés, faisant de la Turquie le pays au monde accueillant la population déplacée la plus importante¹⁰². En second lieu, un autre phénomène est à prendre en compte. Au tournant du millénaire, la Turquie est devenue un pays émergent dont le développement est soutenu par une croissance constante. Ce changement de paradigme l'a

l'a amenée à devenir un pays de transit important d'immigration irrégulière vers l'Europe occidentale, voire un pays de destination, pour des migrants qui ne viennent pas seulement du Moyen-Orient ou d'Asie, mais aussi d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne. Cette tendance migratoire est déjà importante au moment de l'ouverture des négociations d'adhésion d'Ankara avec Bruxelles (2005), époque à laquelle elle donne lieu à la mise sur pied longue et complexe d'un accord de réadmission pour contraindre Ankara d'accepter sur son territoire le retour de migrants arrêtés en Grèce. Après les débuts de la guerre civile en Syrie (2011-2012), la question migratoire est devenue un aspect majeur des relations turco-européennes.

EUROPE/TURQUIE : DES REGARDS CROISÉS SUR LA QUESTION MIGRATOIRE

En 2015-2016, alors que la crise syrienne est à son apogée, Ankara négocie et signe un important accord avec l'Union européenne (UE), s'engageant à renforcer les contrôles à ses frontières pour contenir l'immigration en coopérant avec Frontex et à accueillir les migrants illégaux arrivés de son territoire en Grèce. En retour, l'UE fournit une aide (près de neuf milliards au total)¹⁰³ pour financer l'accueil des réfugiés en Turquie et ouvre deux chapitres (17 et 33)¹⁰⁴ du processus

¹⁰¹ Elif Aksaz, « La Turquie, terre méconnue d'immigration », Migrations Société, n°177, 2019/3, p. 19-33

¹⁰² Cf. Jean Marcou, « La Turquie face à la pression migratoire », Les Grands Dossiers de Diplomatie, n°31, février-mars 2016, p. 54-57

¹⁰³ Nicolas Bourcier, « En Turquie, 4 millions de réfugiés, 9 millions d'euros d'aide européenne et un bilan mitigé », Le Monde, 24 avril 2024.

¹⁰⁴ Il s'agit des deux derniers chapitres ouverts à ce jour.

d'adhésion (ce qui n'était plus arrivé depuis un certain temps)¹⁰⁵. Le contexte tendu de cette négociation fait dire en Europe que la Turquie essaye de tirer parti du phénomène migratoire pour relancer le processus de son adhésion, voire obtenir d'autres concessions politiques, économiques ou financières. Il est vrai que, pendant l'été 2019, alors même que la Russie et le régime de Bacharel-Assad essayent de reprendre le contrôle d'Idlib dont la garde a été confiée par le processus d'Astana à l'armée turque, Recep Tayyip Erdogan, ne s'estimant pas assez soutenu par ses alliés occidentaux et redoutant l'arrivée d'une nouvelle vague de réfugiés de cette enclave où vivent près de deux millions de personnes, durcit le ton : «Allons nous porter ce fardeau seul? Si nous ne recevons pas le soutien nécessaire pour partager le fardeau des réfugiés, avec l'UE et le reste monde, nous allons ouvrir nos frontières.¹⁰⁶» Côté turc, en effet, tant le gouvernement de l'AKP [Parti de la justice et du développement] que l'opposition estiment qu'ils ont été abandonnés par les Occidentaux, voire par la communauté internationale, et contraints d'accueillir plusieurs millions de réfugiés syriens.

De fait, dans ce pays, le bilan est mitigé, car le levier qu'a pu constituer la dépendance de l'Europe par rapport à la Turquie en ce qui concerne la régulation des migrations est contrebalancé par des coûts financiers politiques et sociaux énormes. En 2016, Ankara évaluait déjà l'accueil des Syriens à plus de 30milliards de dollars. L'intégration de cette population nouvelle, qui ne s'est pas toujours faite facilement, posant des problèmes de cohabitation, est considérée comme l'une des causes des revers électoraux enregistrés par l'AKP ces dernières années¹⁰⁷. On reproche au pouvoir en place d'avoir été en l'occurrence trop laxiste, dans la mesure où il a prôné initialement une politique de frontière ouverte, quand on ne l'accuse pas d'avoir été tenté de tirer profit politiquement de la question migratoire en projetant de naturaliser certaines des personnes accueillies afin d'élargir son électorat.

SÉCURISATION ET PERSPECTIVES D'INVERSION DES FLUX MIGRATOIRES

Cette situation a amené la Turquie à faire de la reprise du contrôle de ses frontières une priorité qui s'est traduite par des mesures juridiques (renforcement des contrôles, durcissement des conditions de délivrance des visas et documents de séjour...), mais aussi par des décisions matérielles telles que la construction de murs de séparation, notamment sur les frontières syrienne, irakienne et iranienne. Ce phénomène de sécurisation¹⁰⁸des migrations en Turquie a finalement contribué à intégrer celle-ci bon gré mal gré plus largement dans la gestion des frontières européennes, ce

pays devenant une sorte de marche de l'UE entre ses propres murs et ceux édifiés par la Grèce et la Bulgarie avec leurs voisins turcs, les uns et les autres étant d'ailleurs en partie financés par Bruxelles. De surcroît, cette sensibilité au problème migratoire a été entretenue par la survenance de nouvelles crises. En 2021, le retour des talibans au pouvoir a vu les forces turques de sécurité renforcer leur contrôle sur la frontière iranienne et son mur¹⁰⁹. À l'automne 2024, l'escalade entre Israël et le Hezbollah et les frappes israéliennes sur le Liban, l'Irak ou l'Iran ont ravivé les craintes turques quant à la survenance de nouveaux exodes. Dans un tel contexte, la chute du régime de Bacharel-Assad est apparue comme une éclaircie, car elle laisse entrevoir un possible retour des réfugiés syriens ou tout au moins d'une partie d'entre eux. La Turquie a d'ailleurs rapidement rouvert des postesfrontières qui étaient fermés depuis 2013 et mis en place une initiative, «Pioneer migrants», qui permet à un membre d'une même famille d'effectuer jusqu'à trois voyages aller-retour pour évaluer et préparer le retour des siens en Syrie¹¹⁰. Le 9 janvier 2025, le ministre turc de l'Intérieur annonçait qu'en l'espace d'un mois, plus de 52000réfugiés avaient déjà repassé la frontière. Le retour est donc un processus compliqué et concerne pour l'instant surtout les réfugiés qui vivent dans des camps de façon précaire. Pour les autres, le choix entre leur pays d'origine et leur pays d'adoption risque d'être cornélien. Mais il est probable qu'après plusieurs années d'intégration en Turquie, beaucoup préféreront rester là où ils ont reconstruit leur vie, plutôt que de retourner dans une Syrie où le niveau de vie et la situation économique sont extrêmement dégradés, et dont les perspectives politiques demeurent encore très incertaines.

JEAN MARCOU

¹⁰⁵ Barthélémy Gaillard, « Crise migratoire : qu'est devenu l'accord entre l'Union européenne et la Turquie ? », Toute l'Europe, 7 avril 2024

¹⁰⁶ Marie Jégo, « Turquie : Erdogan menace à nouveau d'ouvrir la porte aux réfugiés syriens », Le Monde, 13 septembre 2019

¹⁰⁷ Lors des dernières élections présidentielles de 2023, la présence de Sinan Ogan, un candidat ultranationaliste qui dénonçait le risque d'un « grand remplacement » des Turcs par les réfugiés syriens, a probablement contraint Erdogan à devoir affronter un second tour pour être élu. Voir Nicolas Bourcier, « Sinan Ogan, le troisième homme surprise de l'élection en Turquie », Le Monde, 15 mai 2023

¹⁰⁸ Sur ce concept, voir : Philippe Bourbeau, « Politisation et sécurisation des migrations internationales : une relation à définir », Critique internationale, n°61, 2013, p. 127-147

¹⁰⁹ Johanna Ollier, « Le mur à la frontière turco-iranienne », Diplomatie, n°123, septembre-octobre 2023, p. 57-59.

¹¹⁰ Hürriyet Daily News, « Turkish interior minister visits border crossing with Syria », 9 janvier 2025

LES DÉFIS DE LA SUPÉRIORITÉ AÉRIENNE AU MOYEN-ORIENT

PIERRE RAZOUX, DIRECTEUR ACADÉMIQUE DE LA FMES

Les opérations aériennes en cours au Moyen-Orient (campagne aérienne israélienne à Gaza, au Liban et en Syrie, frappes réciproques entre Iran et Israël, raids américains et israéliens au Yémen) démontrent que l'avantage est de nouveau à l'épée et non plus au bouclier, et que la puissance aérienne dépend plus qu'avant non seulement de moyens aériens et antiaériens, mais également d'un arsenal moins visible (cyber, spatial, communications, guerre de l'information, actions clandestines) au service d'une stratégie globale intégrée. Ces affrontements montrent que les défis de la supériorité aérienne sont certes liés à la sophistication des équipements, mais beaucoup plus à la volonté politique des acteurs d'aller, ou pas, à l'affrontement. L'accumulation de vecteurs de puissance aérienne n'a dès lors de sens que si l'on a l'intention réelle de s'en servir dans une optique offensive, car la dissuasion est redevenue plus efficace que la protection. Les monarchies du Golfe n'ont pour l'instant ni la volonté politique, ni le savoir-faire technique pour utiliser leur potentiel offensif face à l'Iran, même si elles disposent d'une panoplie complète qui leur permet de défendre certaines installations critiques. L'Iran n'est plus en mesure de protéger son territoire par des moyens classiques et mise sur des frappes balistiques de saturation pour dissuader ses voisins et ses adversaires. Israël peut conquérir la supériorité aérienne et frapper n'importe où au Moyen-Orient, mais il a besoin des Etats-Unis pour prolonger une campagne aérienne et contrer les stratégies de contournement élaborées par Téhéran. Les Etats-Unis restent maîtres du jeu, mais leur volonté de s'engager dans un conflit majeur dans la région paraît très incertaine.

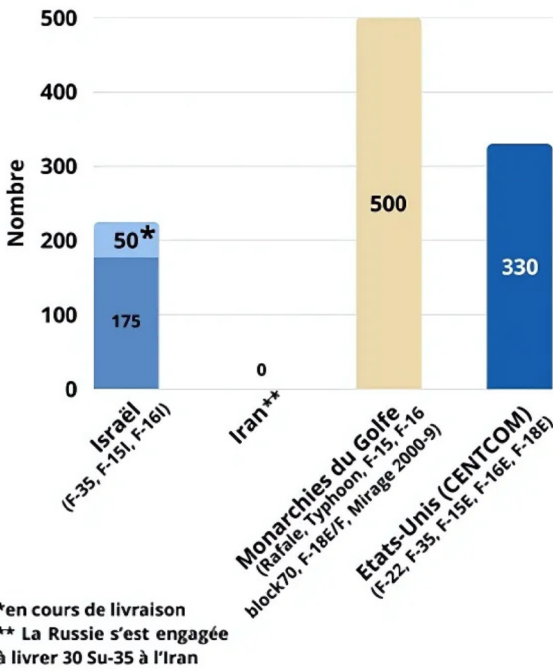
Depuis 2022, la guerre en Ukraine a redémontré l'intérêt de conquérir et conserver la supériorité aérienne dans un conflit de très haute intensité entre des armées technologiquement avancées. Au Moyen-Orient, l'affrontement direct entre l'Iran et Israël (salves de missiles balistiques vs raids aériens) à partir du printemps 2024 a montré tout à la fois la nécessité de conquérir la supériorité aérienne, mais aussi l'existence de stratégies de contournement. Cette problématique de la supériorité aérienne avait été quelque peu occultée après trois décennies d'interventions militaires contre des adversaires incapables de contester la suprématie des armées intervenantes dans ce domaine, qu'elles soient occidentales (Balkans, Afghanistan, Irak, Sahel) ou russes (Géorgie, Syrie, Libye). La dernière fois que des nations de l'OTAN avaient dû réellement conquérir la supériorité aérienne, c'était en 1991 lors de la guerre de reconquête du Koweït face à l'armée irakienne de Saddam Hussein. Cette campagne aérienne, sans réelle menace, avait alors permis d'appliquer avec succès les concepts élaborés dans les années 1980 pour combattre l'Union soviétique et le Pacte de Varsovie. L'effondrement de l'URSS et l'émergence d'un monde unipolaire allaient pousser les forces aériennes occidentales à réduire considérablement leur taille, à abandonner certaines capacités et à s'adapter à de nouvelles missions.

Au Moyen-Orient, la Heyl Ha'Avir (armée de l'air et de l'espace d'Israël) a conservé au contraire toutes ses capacités et en a développé de nouvelles. Cette force aérienne sans équivalent dans la région n'en est pas moins tenu d'arbitrer entre plusieurs dilemmes. Les monarques du Golfe ont multiplié de leur côté leur potentiel aérien dans une logique de « village Potemkine » consistant à impressionner leurs voisins tout autant que leur propre population, mais ont-ils réellement la volonté et la capacité opérationnelle d'affronter leurs rivaux ? Comment l'Iran dissuade-t-il ses voisins et ses adversaires, alors même qu'il n'est plus capable de défendre son espace aérien après les frappes israéliennes (19 avril et 25 octobre 2024) sur ses systèmes de déni d'accès ? Les Etats-Unis peuvent-ils durablement maintenir seuls leur suprématie aérienne sur la région ? Les Russes et les Chinois sont-ils en capacité d'agir sur la supériorité aérienne au Moyen-Orient, et si oui par quel biais ? La France peut-elle continuer à jouer un rôle dans ce domaine, et si oui comment ?

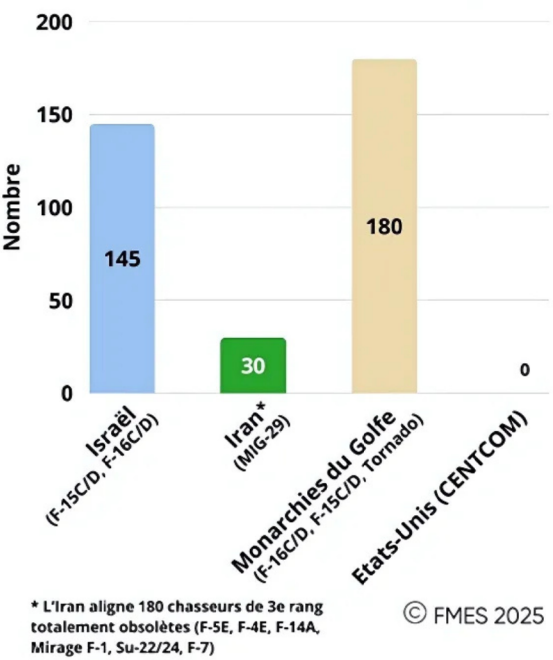
DE QUOI PARLE-T-ON ?

La définition suivante reprend très largement celle proposée par l'IFRI dans une étude récente : « La supériorité aérienne définit le degré de maîtrise de l'air dans un conflit armé. Elle facilite l'obtention de la victoire militaire, permet de concentrer les efforts aériens au profit des autres

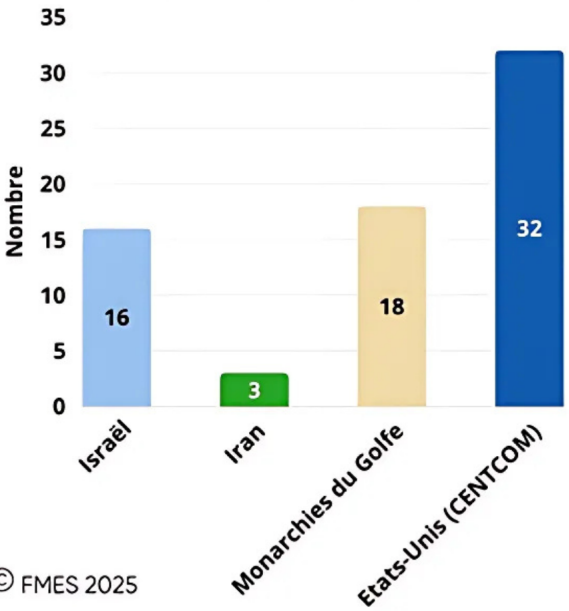
Chasseurs de 1^{er} rang



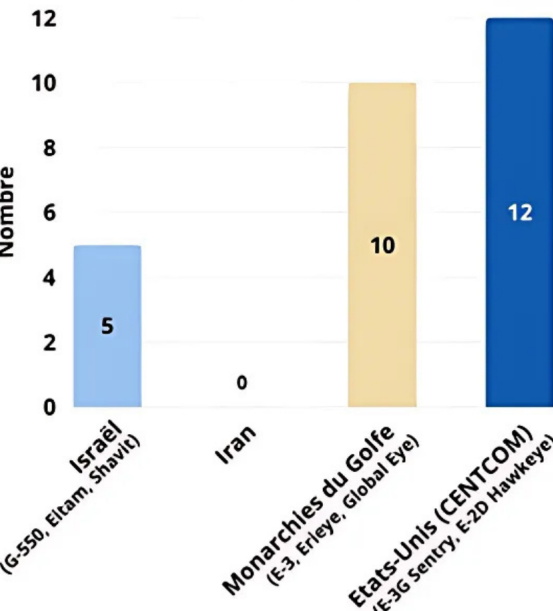
Chasseurs de 2^e rang



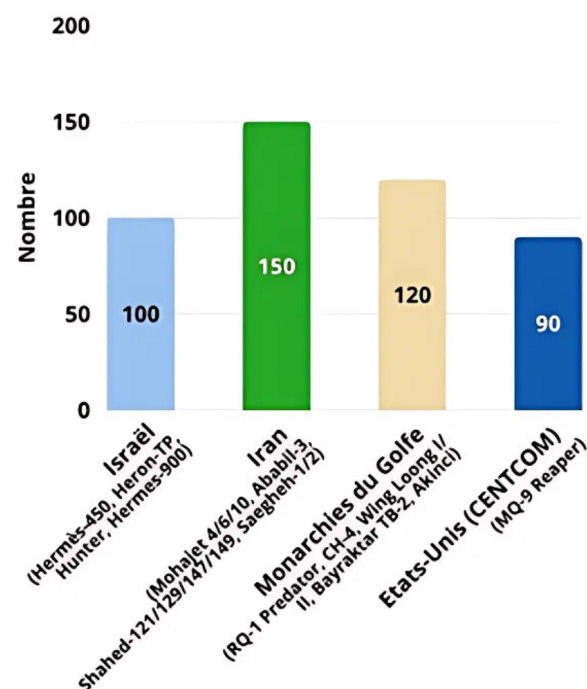
Avions ravitailleurs en vol



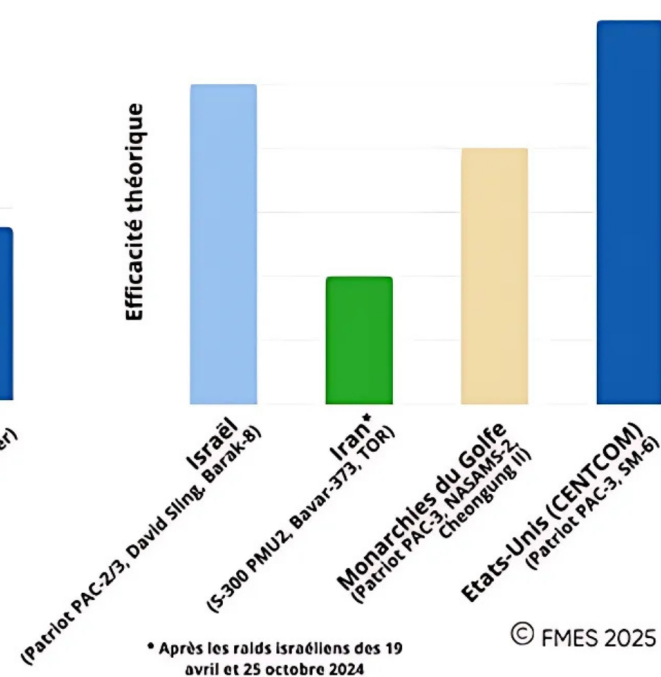
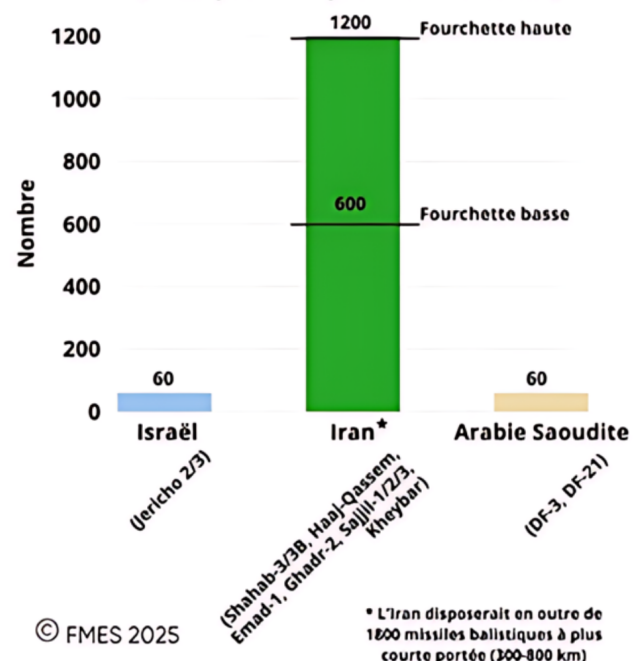
Avions de guet aérien (AWACS)



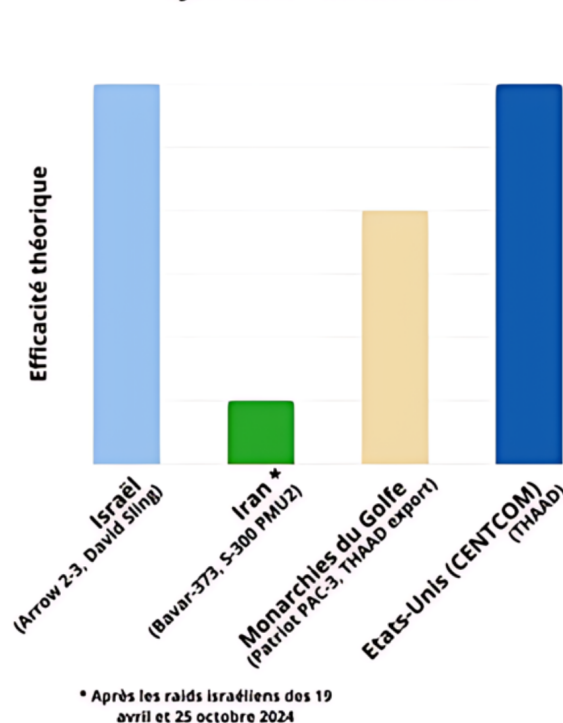
Drones MALE Armés



Systèmes antiaériens

Missiles balistiques équipés d'une tête conventionnelle
(d'une portée supérieure à 1300 km)

Systèmes antimissiles



objectifs stratégiques et de prémunir les autres armées d'une attrition insupportable. Elle s'obtient principalement par un emploi offensif de la puissance aérienne dans un effort interarmées, afin de neutraliser la puissance aérienne adverse. Elle nécessite également de pouvoir stopper les attaques adverses par des moyens antimissiles et antiaériens adaptés¹¹¹. Cette définition étendue cadre bien les défis et les dilemmes des Etats qui veulent conquérir la supériorité aérienne pour exercer une pression militaire à l'encontre de leur adversaire, et qui doivent en même temps défendre leur territoire et ses approches pour empêcher ce même adversaire d'exercer en retour une menace militaire par voie aérienne, qu'il s'agisse de raids d'aéronefs, d'attaques de drones et de missiles de croisière, ou de frappes de missiles balistiques. La supériorité aérienne s'appréhende donc de manière offensive et défensive.

LES FORCES EN PRÉSENCE

Les graphes précédents indiquent factuellement l'état réel des moyens aériens offensifs et défensifs des armées de l'air et de l'espace des principaux Etats du Moyen-Orient (hors Turquie), de même que ceux du commandement américain CENTCOM qui a pour responsabilité cette région (en y intégrant l'équivalent de 2 groupes aéronavals). Ces données, principalement issues de l'Atlas stratégique de la Méditerranée et du Moyen-Orient de la FMES¹¹², ont été actualisées début 2025 en tenant compte des annonces de la nouvelle administration Trump.

Ces graphes font clairement ressortir plusieurs constats :

- Les monarchies du Golfe disposent théoriquement d'autant de chasseurs de 1er et 2e rangs (680) qu'Israël (370) et CENTCOM (330) réunis. Leur avantage est écrasant face à l'Iran qui ne dispose que de 30 chasseurs de 2e rang et qui attend impatiemment la livraison par la Russie de 30 Su-35 de dernière génération.

- CENTCOM dispose d'un avantage certain dans le domaine du ravitaillement en vol et du guet aérien qui permet à la fois la projection de puissance, la détection et le maintien en l'air de chasseurs de supériorité aérienne capables d'intercepter tout raid adverse, avant même que celui-ci parvienne à portée de tir des cibles visées. Dans ce domaine, les capacités iraniennes sont quasi-inexistantes. Celles d'Israël et des monarchies du Golfe restent très inférieures à celles de CENTCOM.

- L'Iran dispose d'un léger avantage numérique dans le domaine des drones MALE armés, compensé toutefois par l'avantage qualitatif des drones américains et israéliens et par l'efficacité des systèmes antiaériens israéliens, américains et golfiens.

- Les monarchies du Golfe ambitionnent de rattraper l'Iran dans le domaine des drones tout en améliorant leur défense antiaérienne classique pour être à même de contrer seules (sans l'appui des Etats-Unis) d'éventuelles frappes iraniennes de drones et de missiles de croisière.

- C'est dans le domaine des missiles balistiques, notamment ceux dont la portée supérieure à 1300 km permet d'atteindre le territoire israélien, que l'Iran dispose d'un avantage considérable. Cet avantage est encore plus grand si l'on comptabilise également (3000 missiles au total dans l'estimation haute) l'ensemble des missiles balistiques de plus courte portée (300-800 km) susceptibles d'atteindre les bases militaires américaines et les infrastructures civiles critiques situées en bordure du golfe Persique.

- Israël et les Etats-Unis conservent un avantage décisif en matière de bouclier antimissiles balistiques, notamment pour défendre le territoire israélien et les bases américaines situées au Moyen-Orient et sur l'archipel de Diego Garcia. Israël reste néanmoins dépendant de sa capacité de réapprovisionnement en missiles intercepteurs sur lesquels Washington dispose d'un droit de regard puisque les Etats-Unis sont associés à leur conception.

- Les monarchies du Golfe tentent d'accroître l'efficacité de leur bouclier antimissile pour pouvoir faire face à terme à d'éventuelles frappes balistiques iraniennes sans l'aide des Etats-Unis.

- La Russie et la Chine, absentes de ces graphes, n'ont plus, ou pas encore, les moyens de leurs ambitions au Moyen-Orient.

Ces constats permettent de modéliser l'expression que chacun de ces acteurs se fait de la supériorité aérienne au Moyen-Orient. Ce schéma synthétise leur stratégie plus que leurs moyens, puisque les armées de l'air du Golfe possèdent théoriquement des capacités offensives.

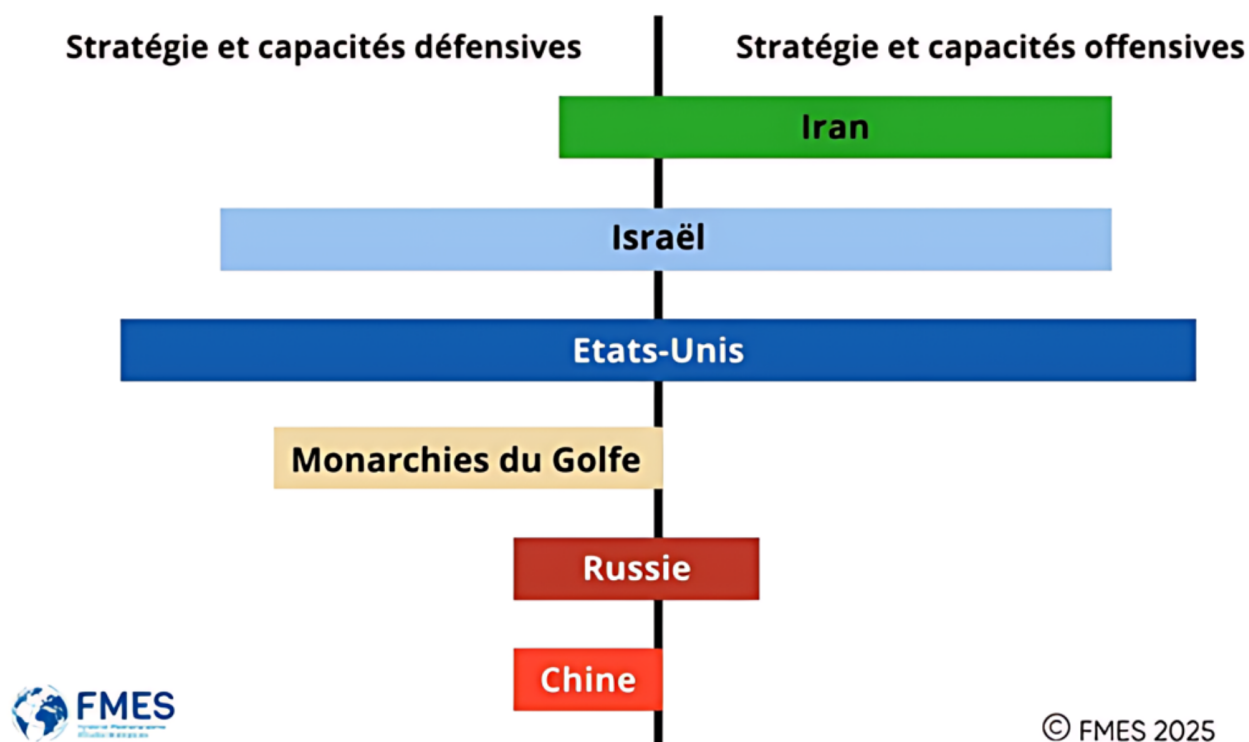
L'IRAN N'EST PLUS EN CAPACITÉ DE DÉFENDRE SON ESPACE AÉRIEN ET MISE SUR SON ARSENAL BALISTIQUE POUR SE PROTÉGER

Depuis les raids israéliens des 19 avril et 25 octobre 2024, l'Iran a perdu toutes ses batteries de S-300 PMU2 (son meilleur système antiaérien) ainsi que plusieurs radars de détection lointaine.

¹¹¹ Adrien Gorremans, « L'avenir de la supériorité aérienne – Maîtriser le ciel en haute intensité », Etude de l'IFRI n° 122, janvier 2025 : L'avenir de la supériorité aérienne. Maîtriser le ciel en haute intensité | Ifri

¹¹² Atlas – Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques

Expression de la supériorité aérienne au Moyen-Orient



Ses défenses antiaériennes et antimissiles ont donc été considérablement dégradées¹¹³. L'aviation israélienne a démontré de son côté sa capacité à survoler le territoire iranien sans être interceptée. Nul doute qu'il en serait de même pour l'aviation américaine. En regroupant leurs moyens les plus significatifs (chasseurs MiG-29, F-4E Phantom et F-14A Tomcat, missiles sol-air Bavar-373 et TOR), les Iraniens peuvent probablement déployer quatre bulles de déni d'accès (voir carte) à l'efficacité toute relative. La première autour de Téhéran pour protéger les centres de pouvoir, les raffineries et une partie des programmes nucléaire et balistique. La seconde autour du triangle Natanz-Fordo-Ispahan pour couvrir le cœur du programme nucléaire. La troisième autour du terminal pétrolier de Kharg et de la centrale nucléaire civile de Bushehr, au fond du golfe Persique. La dernière, enfin, autour de Bandar Abbas et du détroit d'Ormuz, artère vitale du trafic pétrolier. Le reste du vaste territoire iranien semble indéfendable compte tenu des moyens limités dont disposent l'armée régulière (Artesh) et le corps des gardiens de la révolution (Sepah). Seule la livraison de systèmes performants par la Russie ou la Chine pourrait permettre à l'Iran de regagner en crédibilité pour espérer infliger des pertes lors de frappes israéliennes et/ou américaines, sans être toutefois capables de les repousser.

Puisque l'Iran n'est plus en mesure de protéger efficacement son espace aérien, ses stratèges ont forgé une stratégie offensive de contournement pour dissuader leurs adversaires potentiels. Cette stratégie ne peut pas s'appuyer sur l'aviation, puisque la vingtaine de chasseurs bombardiers Su-24 et la quarantaine de vénérables F-4E Phantom mobilisables n'ont ni le rayon d'action, ni le soutien électronique, ni l'armement adapté pour frapper des installations lointaines et se défendre face à des chasseurs de 1er rang. Pour impressionner les monarchies du Golfe, les Iraniens disposent de drones et de missiles de croisière qui ont fait la preuve de leur efficacité en 2019 et 2020 face à l'Arabie Saoudite, puis en 2022 face aux Emirats Arabes Unis. Si Téhéran devait aller au-delà de frappes d'intimidation, par exemple en rétorsion à l'engagement de certaines monarchies aux côtés des Etats-Unis en cas de frappes sur l'Iran, il suffirait au régime iranien d'avoir recours à des attaques massives de missiles balistiques de courte portée ciblant les usines de désalinisation d'eau de mer (une dizaine bordant le Golfe), les centrales électriques et les principales raffineries de ces monarchies, sans même avoir à s'en prendre à leurs installations militaires.

¹¹³ Note Hors-série du CESA « Primo-analyse de la riposte aérienne israélienne sur l'Iran », novembre 2024.

Sans eau douce, sans électricité, sans climatiseurs et sans essence (indispensable pour les groupes électrogènes), les monarchies du Golfe deviendraient physiquement invivables, provoquant l'exode massif de leur population. Leurs dirigeants auraient alors beaucoup de mal à maintenir leur légitimité. Rappelons qu'en cas d'attaque contre la centrale nucléaire civile iranienne de Bushehr, la centrale nucléaire civile de Barakah aux Emirats Arabes Unis pourrait faire l'objet de frappes de représailles, créant un risque important de pollution radioactive dans la zone du golfe Persique. Toutes ces cibles fixes et de grande taille sont faciles à atteindre, même pour des missiles balistiques peu précis. Avec un stock de plusieurs milliers de missiles de portée suffisante, l'Iran peut aisément miser sur l'effet de saturation.

Face aux Etats-Unis, le régime iranien sait qu'il lui sera difficile de percer la défense antiaérienne de CENTCOM avec de simples drones ou missiles de croisière. En revanche, il sait qu'il pourrait riposter à d'éventuelles attaques en tirant des salves coordonnées de missiles balistiques contre les bases militaires américaines déployées à proximité du territoire iranien, notamment en Irak, au Koweït, à Bahreïn, au Qatar et aux Emirats Arabes Unis, ainsi qu'en visant les personnels déployés ponctuellement en Arabie Saoudite. C'est ce qu'il avait fait avec une certaine efficacité le 8 janvier 2020 en ciblant les bases aériennes d'Erbil et d'el-Assad en Irak en rétorsion à l'assassinat du général iranien Qassem Soleimani par une attaque de drones américains. Les missiles balistiques de plus longue portée peuvent atteindre les bases aériennes américaines situées en Jordanie, en Turquie, à Djibouti et à Oman. L'Iran ne dispose pas encore de missiles balistiques capables d'atteindre la base aérienne de Diego Garcia distante de 4 200 km (3 500 km en cas de tir depuis le Yémen). Mais il est probable que les pasdarans, chargés de la défense du régime, aient imaginé d'autres solutions en ayant recours par exemple à des missiles de croisière et des drones tirés depuis des navires (notamment le Shahed Mahdavi) croisant en océan Indien.

Les dirigeants iraniens savent qu'en cas de frappes balistiques contre des bases américaines, la plupart de leurs missiles seraient interceptés, mais leur objectif consiste à démontrer que les Etats-Unis ne sont pas invulnérables et qu'ils peuvent leur infliger suffisamment de pertes pour les pousser à la faute afin qu'ils s'impliquent dans un conflit long, coûteux et impopulaire. Ils savent en effet que Donald Trump ne souhaite pas engager les Etats-Unis dans une guerre majeure au Moyen-Orient, même s'ils redoutent la possibilité de frappes américaines ponctuelles toujours possibles qui viseraient de manière symbolique des objectifs militaires ne présentant pas le caractère d'une

« ligne rouge » pour le régime (par exemple certains îlots bunkérisés dans le golfe Persique – Farsi, Abu Moussa, Petite et Grande Tumb, Larak), ou de manière plus décisive leur programme nucléaire et balistique, en cas d'échec des négociations en cours¹¹⁴. Face à Israël, l'équation iranienne est plus complexe. Les dirigeants iraniens ont constaté la difficulté à percer le bouclier antimissile israélien lors des opérations « True Promise I et II » les 13-14 avril et 1er octobre 2024, même si la seconde fois, une trentaine de missiles balistiques sur 180 ont atteint la base aérienne de Nevatim¹¹⁵ (taux d'interception de 82 % alors que ce taux avait atteint 95 % le 14 avril). Ils sont prêts à sacrifier des drones pour des missions de repérage et de guidage, puis pour évaluer les dommages infligés. Ils savent en outre que le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu rêve d'attaquer l'Iran à la fois pour réduire la menace potentielle d'un Iran nucléaire et pour justifier sa politique étrangère et se maintenir au pouvoir, option rendue possible par l'affaiblissement de leur défense antiaérienne à la suite des deux raids israéliens. Leur dilemme consiste donc à trouver un moyen de rétablir leur posture dissuasive à l'encontre d'Israël : soit en trouvant un accord avec la nouvelle administration Trump, soit en obtenant des garanties sécuritaires de la Russie et de la Chine (ce qui n'est pas encore le cas), soit en isolant au maximum le gouvernement israélien en espérant que cela l'affaiblisse, notamment économiquement, et limite l'aide militaire en provenance des Etats-Unis, soit en planifiant des frappes massives contre Israël (qui viseraient notamment ses bases aériennes ou/et sa centrale nucléaire de Dimona) mobilisant suffisamment de missiles balistiques (au moins trois fois plus que lors de l'opération True Promise II) pour saturer le bouclier antimissile israélien. Reste enfin pour eux la possibilité de franchir le seuil de la capacité nucléaire militaire, mais cette décision ouvrirait la possibilité d'une attaque coordonnée israélo-américaine.

LES MONARCHIES DU GOLFE DISPOSENT D'UNE PANOPLIE DÉFENSIVE COMPLÈTE MAIS ELLES N'ONT NI LA VOLONTÉ POLITIQUE, NI LE SAVOIR-FAIRE TECHNIQUE POUR RECOURIR À LEURS CAPACITÉS OFFENSIVES.

¹¹⁴ Esquissée dès la victoire de Donald Trump en novembre 2024, les premières négociations formelles bilatérales entre les Etats-Unis et l'Iran (depuis l'accord du JCPOA en 2015) ont débuté à Oman le 12 avril 2025 et se poursuivent depuis.

¹¹⁵ Satellite images show dozens of Iranian missiles struck near Israeli air base : NPR ; Washington Post, 4 octobre 2024.

Les monarchies de la péninsule Arabique, Arabie Saoudite et Emirats Arabes Unis en tête, se sont dotées au fil du temps d'un impressionnant arsenal aérien censé leur conférer de grandes capacités dans le domaine de la supériorité aérienne.

* Les Mirage 2000-9 des EAU seront remplacés par 80 Rafale F4 à partir de 2027.

	Arabie Saoudite	Emirats Arabes Unis	Qatar	Koweït	Oman	Bahreïn	Jordanie
Chasseurs 1er /2e rangs	360	140	96	40	35	25	45
Type d'avions	F-15C/D/E Typhoon Tornado	Mirage 2000-9* F-16 B-60	Rafale F3 Typhoon F-15	Typhoon F-18E/F	Typhoon F-16 B-50	F-16 Block 40/70	F-16A/B & Block-70

En pratique, les armées de l'air des monarchies du Golfe n'exploitent leurs chasseurs qu'à un faible pourcentage de leurs capacités, à la fois par manque d'entraînement des pilotes, par manque de personnels suffisamment bien formés, par manque de motivation du personnel, par manque d'entretien, tout cela aggravé par des procédures bureaucratiques, une logistique défaillante et une chaine hiérarchique pesante ne favorisant pas l'esprit d'initiative¹¹⁶. Nombre de ces avions de chasse dorment dans des hangars ; leur taux de disponibilité reste faible. Certaines armées de l'air se voient contraintes de faire appel à des mercenaires arabophones (notamment pakistanais, égyptiens, irakiens ou yéménites) pour piloter ces appareils. Le problème est identique pour les systèmes de défense sol-air et anti-missiles qui requièrent une très forte expertise technique. De nombreux conseillers étrangers sont dépêchés sur place pour épauler les militaires locaux chargés d'en assurer la mise en œuvre. Ce constat est particulièrement prégnant pour le Qatar qui doit sélectionner 150 pilotes de chasse et officiers navigateurs et plusieurs centaines d'ingénieurs (parmi 300 000 citoyens tous sexes et âges confondus) pour mettre en œuvre son parc aérien surdimensionné et ses batteries antiaériennes équipées de 12 systèmes antimissiles THAAD, 11 systèmes Patriot PAC-3 et 40 systèmes NASAMS-2. A l'inverse, les Emirats Arabes Unis ont prouvé qu'ils étaient capables de concevoir et conduire seuls des raids aériens en profondeur en Libye et au Yémen, et qu'ils pouvaient abattre sans aide extérieure des missiles balistiques houthis grâce à l'une de leur batterie de missiles THAAD (17 janvier 2022).

Pour nombre de dirigeants, ces achats de prestige visent à rassurer les élites, à impressionner les voisins et les rivaux régionaux, mais surtout à s'acheter la protection des Etats avec lesquels ils concluent ces contrats mirifiques. Si dans le passé cette protection était prioritairement américaine ou britannique, depuis la guerre du Golfe de 1991, et

plus encore depuis les printemps arabes de 2011, ces monarques ont diversifié les fournisseurs et par là même les protections en y associant notamment la France. Ce choix, discutable sur le plan de la cohérence logistique et opérationnelle, s'explique par la volonté de ne plus dépendre d'un seul partenaire.

Quels que soient leurs protecteurs, les responsables militaires des monarchies du Golfe n'appréhendent la supériorité aérienne que de manière défensive, du moins face à l'Iran, d'abord car cela s'avère davantage à leur portée technique, mais également car ils ne veulent pas projeter d'image agressive à l'égard de leur puissant voisin et rival iranien. Ils sont parfaitement conscients de leur vulnérabilité et de la facilité avec laquelle l'Iran pourrait les harceler et les noyer sous des attaques balistiques de saturation. Aucun d'entre eux ne souhaite être le premier à subir les foudres vengeresses d'un régime iranien qui s'estimerait agressé. Plusieurs armées de l'air (Koweït, Bahreïn, Oman) n'ont d'ailleurs pas acheté d'armement offensif (notamment de missiles à longue portée), pas plus qu'elles n'ont acquis d'avions ravitailleurs en vol, de guet aérien ou de guerre électronique indispensables pour la conduite de frappes lointaines, afin de bien faire comprendre aux stratèges iraniens qu'elles ne représentaient pas une menace pour eux. Le Qatar, qui était sur cette même ligne, a commandé 2 avions ravitailleurs Airbus A-330 MRTT et s'est équipé en Rafale et Typhoon armés de missiles de croisière SCALP et Storm Shadow, non pas pour inquiéter l'Iran avec lequel il s'est toujours bien entendu, mais pour dissuader l'Arabie Saoudite, les EAU et Bahreïn avec lesquels l'émirat entretient des relations complexes.

¹¹⁶ Comme en témoignent de nombreux experts et coopérants ayant été en poste dans le Golfe, lors de discussions avec l'auteur; voir également la note du CESA n° 582 « Le rôle de l'USAF dans la formation et l'entraînement du personnel air des pays du Moyen-Orient face à la menace drone » (janvier 2025) qui laisse transparaître de nombreuses carences.

Depuis que l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis ont normalisé leurs relations avec l'Iran au printemps 2023, grâce à l'entremise de la Chine, ces deux monarchies prennent grand soin de se distancier de toute rhétorique agressive à l'encontre de Téhéran. Elles affirment qu'elles s'opposeraient à l'utilisation de leur territoire et de leur espace aérien par l'aviation américaine et israélienne dans d'éventuelles frappes visant l'Iran.

Conscientes des limites de leur outil militaire, les dirigeants du Golfe préfèrent mettre en place des bulles défensives de déni d'accès (voir carte) combinant patrouilles de supériorité aérienne (CAP) et batteries sol-air destinées à protéger les centres de pouvoir, les installations militaires cruciales et les infrastructures civiles critiques. Ces bulles de déni d'accès sont loin de couvrir l'ensemble de leur territoire (sauf pour les émirats les plus petits) et laissent des failles par lesquelles pourraient aisément s'infiltrer des drones et des missiles de croisière iraniens et houthis qui iraient frapper des objectifs moins vitaux. Pour renforcer leur défense, certains monarques ont accepté de rejoindre le projet américano-israélien MEAD de défense aérienne (Middle East Air Defence) qui regroupe les Etats-Unis, Israël, la Jordanie, l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Koweït et les Emirats arabes unis¹¹⁷. Cette alliance technique, qui permet au commandement américain CENTCOM de coordonner les actions défensives dans le domaine aérien, a été testée avec succès les 13-14 avril 2024 pour contrer la frappe massive de plus de 320 drones, missiles de croisière et missiles balistiques tirés par l'Iran sur Israël.

ISRAËL PEUT CONQUÉRIR LA SUPÉRIORITÉ AÉRIENNE ET FRAPPER N'IMPORTE OÙ AU MOYEN-ORIENT, MAIS IL A BESOIN DES ETATS-UNIS POUR PROLONGER UNE CAMPAGNE AÉRIENNE ET SE DÉFENDRE DES FRAPPES BALISTIQUES IRANIENNES

La recherche de la supériorité aérienne a toujours constitué la pierre angulaire de la stratégie israélienne¹¹⁸. En mode offensif, Israël peut agir seul tant que ses frappes ne perturbent pas trop la stratégie américaine¹¹⁹. Les 19 avril et 25 octobre 2024, l'aviation israélienne a riposté aux frappes iraniennes en attaquant de nuit certaines infrastructures militaires critiques du régime iranien. La première fois, elle a détruit le système radar et de guidage d'une batterie antiaérienne S-300 PMU2 chargée de défendre les installations nucléaires à proximité d'Ispahan et de Natanz ; il

s'agissait d'une frappe de signalement stratégique pour rappeler la capacité israélienne d'attaquer tout objectif situé en Iran. La seconde fois (opération « Days of Repentance »), l'aviation israélienne a lancé trois raids consécutifs impliquant plus de 120 aéronaves (F-35, F-15I, F-16I et drones MALE armés) : la première vague a neutralisé la défense antiaérienne syrienne et les radars iraniens déployés en Syrie et en Irak. La seconde vague a détruit les moyens radars et sol-air les plus perfectionnés situés en Iran (notamment les deux dernières batteries antiaériennes S-300 PMU2 et plusieurs batteries de Hawk, Talash-3 et Bavar-373), pour dégager la voie à la troisième vague qui, après s'être ravitaillée en vol au-dessus de la Jordanie et de l'Irak, a frappé certaines infrastructures militaro-industrielles liées au programme balistique et à la fabrication de drones. Pour la première fois, l'aviation israélienne semble avoir tiré à distance de sécurité (depuis le territoire irakien) une trentaine de missiles balistiques Golden Horizon et ISO2/Rocks¹²⁰ ; les chasseurs bombardiers ont effectué une ressource pour leur impulser une trajectoire ascendante similaire à celles de missiles balistiques classiques, augmentant par là même leur portée, leur pouvoir de pénétration contre des objectifs durcis, et les rendant plus difficiles à intercepter en raison de leur vitesse et leur trajectoire verticale à l'impact. Du 8 au 15 décembre 2024, profitant du chaos provoqué par la chute du régime de Bachar el-Assad, l'aviation israélienne a déroulé une campagne aérienne conçue de longue date (opération « Bashan Arrow ») impliquant plus de 500 frappes délivrées par l'ensemble des aéronaves disponibles, qui lui a permis de détruire 80 % des capacités militaires syriennes susceptibles de représenter une menace pour Israël : intégralité du système de défense antiaérienne (radars, centres de coordination, batteries sol-air), totalité de l'aviation de combat et de la Marine, dépôts d'armes chimiques et de missiles à longue portée¹²¹. Depuis, elle poursuit ses frappes contre le moindre objectif qui pourrait réduire sa capacité d'agir à sa guise au-dessus de l'espace aérien syrien.

¹¹⁷ Stephen Frantzman, « Does Iran take Israel-Gulf air defence cooperation seriously? Jerusalem Post, 11 juillet 2022 ; Anna Ahronheim, « The Middle East Air Defence Alliance takes flight », Jerusalem Post, 15 juillet 2022.

¹¹⁸ Joshua Dryden, « Iran, Israel and the struggle for the skies over the Middle East », Aether: A Journal of Strategic Airpower, Vol. 2, n° 1, printemps 2023, pp. 84-95.

¹¹⁹ Comme en témoigne l'article du New York Times du 16 avril 2025 qui explique que Donald Trump a mis son veto à une opération aérienne israélienne de grande ampleur visant le programme nucléaire iranien, rappelant qu'une telle opération aurait nécessité un soutien militaire américain significatif.

¹²⁰ Note déjà citée du CESA « Primo-analyse de la riposte aérienne israélienne sur l'Iran ».

¹²¹ Note Hors-série du CESA « Primo-analyse de l'emploi de la puissance aérienne israélienne en Syrie », février 2025.

Les 29 septembre 2024 et 9 janvier 2025, une vingtaine d'aéronefs israéliens ont conduit des frappes au Yémen contre des objectifs militaires houthis, ciblant des quartiers-généraux et des sites de lancement de drones et de missiles balistiques. Le 5 mai 2025, une cinquantaine d'aéronefs ont détruit l'aéroport de Sanaa en représailles au tir d'un missile balistique houthi sur l'aéroport Ben Gourion le 2 mai. En parallèle, l'aviation israélienne conduit depuis octobre 2023 une vaste campagne de bombardement contre Gaza et le Liban visant l'éradication du Hamas et du Hezbollah¹²².

L'analyse précise de toutes ces frappes permet d'identifier le mode opératoire privilégié par l'aviation israélienne, sachant que cette dernière constitue la pointe de diamant de la stratégie israélienne consistant à frapper ses ennemis, soit pour les éliminer, soit pour les dissuader. Il existe toutefois un débat conceptuel au sein de l'état-major sur la pertinence de créer un corps de missiles balistiques basés au sol et dotés d'ogives conventionnelles très précises, indépendamment de l'armée de l'air, pour permettre au gouvernement israélien de décider d'une riposte rapide en cas de nouvelles frappes balistiques iraniennes, sans être dépendant des contraintes techniques d'une frappe aérienne classique¹²³.

« Décalogue » de la planification des frappes aériennes israéliennes

1. Miser sur la surprise ; maîtriser le tempo¹²⁴; prendre en compte la météo.
2. Attaquer de nuit en parallèle à une offensive cybernétique destinée à désorganiser le commandement et les communications ennemies.
3. Utiliser au mieux les moyens spatiaux pour coordonner et piloter l'attaque en temps réel, puis évaluer précisément les résultats des frappes.
4. Accompagner les chasseurs avec des avions de guerre électronique et de guet aérien pour aveugler l'adversaire et détecter suffisamment à l'avance d'éventuelles menaces.
5. Détruire en priorité les radars et les batteries sol-air adverses avec des moyens SEAD¹²⁵ spécifiquement conçus pour cette mission.
6. Mettre en place le long du trajet des équipes CSAR permettant l'exfiltration de pilotes qui viendraient à s'éjecter ; ne jamais abandonner un pilote vivant à l'ennemi.
7. Mixer les vecteurs (drones de surveillance et d'attaque, chasseurs furtifs, chasseurs bombardiers polyvalents) et tirer à distance de sécurité à chaque fois que cela est possible (nécessité d'importants stocks de missiles de croisière et de missiles balistiques aérolargables).

8. Miser sur l'intelligence artificielle pour optimiser le ciblage¹²⁶; concentrer les efforts et les projectiles sur les cibles les plus importantes¹²⁷.

9. Enchaîner les frappes ou les vagues d'assaut afin de ne laisser aucun répit à l'ennemi.

10. Maîtriser la communication en amont et en aval via les médias et les réseaux sociaux pour imposer le narratif et contrer la propagande adverse.

Auparavant, si l'aviation israélienne avait dû déclencher une campagne aérienne contre l'Iran, elle aurait très probablement agi en tenailles en survolant d'un côté la zone kurde irakienne, le sud Caucase et la mer Caspienne pour agir par le nord, et d'un autre côté la Jordanie et les monarchies du Golfe pour agir par le sud. Cette option impliquait un trajet plus long, donc plus aléatoire, et l'accord au moins tacite des pays survolés. Une telle option serait aujourd'hui d'autant plus délicate sur le plan diplomatique que l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Koweït et le Qatar s'opposent vigoureusement à l'utilisation de leur espace aérien pour toute attaque qui viserait le territoire iranien. A cet égard, la visite surprise à Téhéran (17 avril 2025) du ministre saoudien de la Défense le lendemain d'une fuite dans les médias laissant penser à l'imminence de frappes israéliennes, constitue un signal limpide de l'opposition de Riyad à toute attaque contre le régime iranien via son territoire. La faiblesse conjoncturelle de la défense antiaérienne de l'Iran et de ses alliés ouvre en effet une fenêtre d'opportunité sans équivalent pour Israël. Depuis que les systèmes de défense antiaérienne ont été détruit en Syrie, que ceux-ci sont quasi-inexistants en Irak et très affaiblis en Iran, son aviation peut désormais attaquer frontalement l'Iran par la voie aérienne la plus courte en survolant sans inquiétude la Syrie ou la Jordanie, puis l'Irak et l'Iran.

En mode défensif, Israël reste largement dépendant de son étroite coopération militaire avec les Etats-Unis.

122 Note Hors-série du CESA « Emploi de la puissance aérienne israélienne sur le front nord », octobre 2024.

123 Tal Schneider, « Réformer l'Armée de l'air ? Certains estiment la doctrine des missiles balistiques plus fiable », The Times of Israel, 25 décembre 2024.

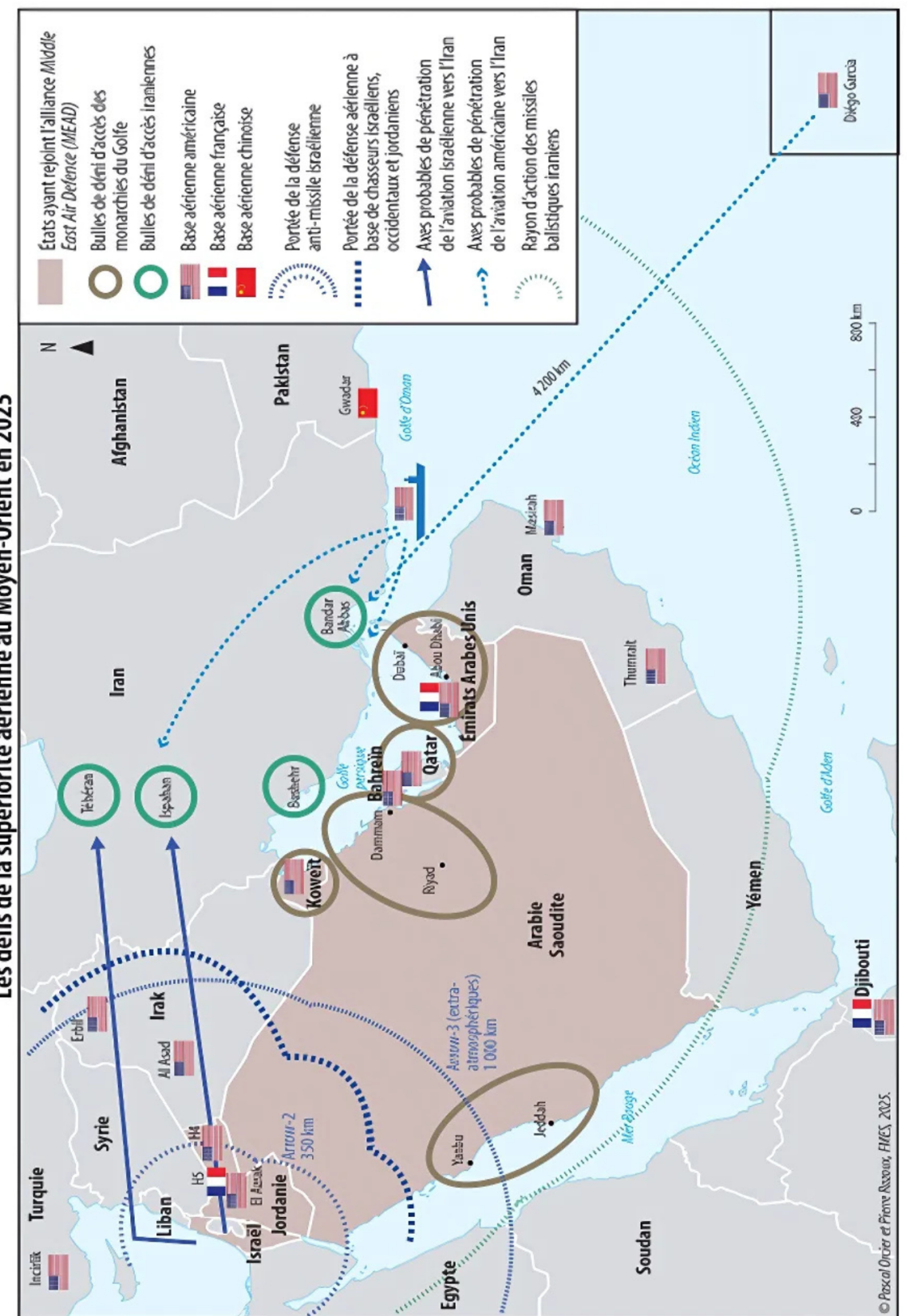
124 Israël n'a pas hésité à modifier ses plans et reporter son attaque qui a eu lieu finalement le 25 octobre 2024 car des fuites aux Etats-Unis avaient laissé filtrer certains détails du plan initial.

125 SEAD : Suppression of Enemy Air Defenses.

126 Note du CESA n° 567 « L'usage de l'intelligence artificielle dans le ciblage et le renseignement : exemples américains et israéliens », juillet 2024.

127 A titre d'exemple, l'aviation israélienne a largué 80 munitions guidées de précision dans la nuit du 27 au 28 septembre 2024 (opération « New Order ») pour éliminer Hassan Nasrallah, secrétaire général du Hezbollah, dans son QG du sud de Beyrouth ; note déjà citée du CESA « Emploi de la puissance aérienne israélienne sur le front nord ».

Les défis de la supériorité aérienne au Moyen-Orient en 2025



Si Israël a été capable d'intercepter aussi efficacement les salves de missiles balistiques tirées par l'Iran et les Houthis yéménites, c'est parce que sa défense antiaérienne et antimissile est branchée sur les réseaux CENTCOM et le réseau global de surveillance antimissile des Etats-Unis, parce que la Maison Blanche a autorisé le déploiement de 4 batteries antimissiles sur son territoire (2 de THAAD et 2 de Patriot PAC-3), et parce que l'industrie de défense américaine contribue significativement à la production des systèmes antimissiles Arrow-2 et Arrow-3. Les dirigeants israéliens savent pertinemment que sans cette aide critique, leur capacité à intercepter une attaque balistique iranienne serait réduite de manière significative, accroissant ainsi leur vulnérabilité à une attaque par saturation. Ils savent qu'ils sont engagés dans une course de vitesse avec les Iraniens et qu'il leur faut produire deux fois plus de missiles intercepteurs que les Iraniens sont capables de fabriquer de missiles balistiques d'une portée suffisante pour les atteindre, sans même évoquer les livraisons d'armes offensives telles que les F-35, F-15I et bombes anti-bunker. Ils savent aussi que leurs missiles Arrow coûtent entre 2 et 3 millions de dollars, là où d'après leurs renseignements militaires, le coût d'un missile balistique iranien à carburant solide d'une portée supérieure à 1 500 kilomètres serait d'environ 1 million de dollars ¹²⁸. A ce tarif, l'assistance financière américaine reste cruciale et la Maison Blanche dispose donc d'un levier puissant pour convaincre le gouvernement israélien de ne pas s'opposer à ses intérêts dans la région.

Si la Maison Blanche venait à autoriser une frappe sur l'Iran, Israël aurait besoin d'un important appui logistique américain pour pouvoir soutenir dans la durée une campagne aérienne contre le régime iranien, notamment en matière de ravitaillement en vol, d'imagerie spatiale, de stocks de munitions qu'il conviendrait de reconstituer très rapidement, et de défense antimissile pour protéger au maximum son territoire. C'était en substance le message transmis par la chercheuse Erin Moseley lors d'une conférence à l'Institute for National Security Studies de Tel-Aviv, le 25 février 2025, sur le thème « Air Power Next : the future of combat air » ¹²⁹.

Quelle que soit l'aide des Etats-Unis, les stratégies israéliens ont pris conscience de la vulnérabilité de leur territoire et de la nécessité de protéger beaucoup plus efficacement leurs batteries antimissiles qui constituent désormais des cibles à très haute valeur stratégique pour tous leurs adversaires ¹³⁰.

LES ETATS-UNIS RESTENT MAÎTRES DU JEU, MAIS LEUR VOLONTÉ DE S'ENGAGER MILITAIREMENT DANS UN CONFLIT MAJEUR PARAÎT TRÈS INCERTAINE

Au regard de leur supériorité technologique et de l'étendue de leurs moyens, les forces armées des Etats-Unis peuvent sans difficulté conquérir la supériorité aérienne au Moyen-Orient. Leurs capacités de frappes en profondeur (bombardiers B-2 et B-52, chasseurs bombardiers, drones, missiles de croisière, bombes anti-bunker) et leurs moyens d'appui (cyber, spatial, guerre électronique, intelligence artificielle, ravitailleurs en vol, avions de guet aérien) leur permettent de frapper massivement n'importe où dans la région, y compris en Iran. Les experts américains de la supériorité aérienne estiment que « The space domain and cyber capabilities will be critical for enhancing C4ISR to support future air superiority missions » ¹³¹. Leur problématique est bien davantage diplomatique et consiste à déterminer depuis quelles bases aériennes agir, et en survolant quels territoires. Car les monarchies du Golfe, comme la Turquie, ont clairement fait savoir à Washington qu'elles n'entendaient pas être impliquées dans d'éventuelles frappes contre l'Iran. La Jordanie et l'Irak se montrent très réservés sur cette question, car ces deux pays savent qu'ils n'ont pas les moyens de s'opposer à des représailles iraniennes qui pourraient les déstabiliser sur le plan intérieur. La base américaine de Djibouti est éloignée (a fortiori en cas d'interdiction de survol des territoires golfiens) et ne dépend pas de la responsabilité de CENTCOM, mais du commandement AFRICOM. Comme le souligne une étude du Washington Institute for Near East Policy, « The biggest enduring US military advantage in the Middle East involves its ability to obtain access, basing and overflight » ¹³². Si Washington devait respecter les conditions posées par ses partenaires, il est probable que CENTCOM lancerait ses raids aériens depuis la base américaine de Diego Garcia et les porte-avions déployés dans le Golfe d'Oman (voir carte), peut-

être depuis une base israélienne (notamment pour les F-35), mais plus sûrement depuis des bases américaines situées en Europe, avec un survol de la Méditerranée orientale, de la Syrie et du nord de l'Irak contrôlé par les Kurdes. Compte tenu de l'énorme effort logistique que de tels raids impliqueraient (notamment en matière de munitions et de ravitaillement en vol), il est peu probable, au regard des enjeux et de la nécessité de conserver d'importants stocks face à la Chine que les Etats-Unis puissent soutenir le rythme d'une campagne aérienne longue, a fortiori s'ils devaient épauler en parallèle d'éventuelles frappes israéliennes.

La seconde contrainte des Etats-Unis est d'ordre politique, car la Maison Blanche comme une majorité de l'opinion publique américaine rechignent à s'engager dans une nouvelle guerre au Moyen-Orient. L'objectif du président Donald Trump, qui se méfie des militaires et n'est pas un va-t-en-guerre malgré ses provocations outrancières, consiste à négocier des accords permettant de mettre fin aux conflits en cours. Son Secrétaire d'Etat Marco Rubio, bien qu'appartenant au clan des faucons, a publiquement déclaré : « Any military action at this point in the Middle East, whether it is against Iran by us or anybody else, could in fact trigger a much broader conflict which would be much messier than what people are used to seeing » ¹³³. L'administration Trump est d'ailleurs engagée dans une négociation avec l'Iran pour tenter de trouver une issue au dossier nucléaire iranien et éviter ainsi le recours à la force, même si cette option reste sur la table. C'est dans cette même logique que les Etats-Unis bombardent massivement les houthis au Yémen, pour accroître la pression contre le régime iranien qui sait qu'il est devenu militairement très vulnérable à d'éventuelles frappes américaines et israéliennes.

Sur le plan défensif et malgré son formidable bouclier antimissile à base de batteries de THAAD basées à terre et de systèmes Aegis/SM-3 déployés en mer, le Pentagone fait face aux mêmes défis que le ministère israélien de la Défense. Il sait que ses moyens militaires au Moyen-Orient ne sont pas invulnérables. En cas de représailles iraniennes, les Etats-Unis subiraient probablement des pertes significatives qui ne pourraient qu'être très impopulaires au sein de l'opinion publique. Washington privilégie donc une stratégie basée sur la dissuasion conventionnelle, la diplomatie et les frappes préventives qui écartent selon lui le spectre d'une guerre majeure.

LA RUSSIE ET LA CHINE NE PEUVENT CONTESTER LA DOMINATION AÉRIENNE DES ETATS-UNIS, MAIS RESTENT DES POURVOYEURS DE TECHNOLOGIE ET D'ARMEMENT

La Russie n'a plus les moyens de ses ambitions au Moyen-Orient. Bien qu'elle ait été capable de déployer une bulle de déni d'accès aérien constituée de radars performants, de chasseurs Su-35, de missiles sol-air S-400 en Syrie et de moyens de brouillage ¹³⁴, son engagement militaire massif en Ukraine l'a empêché de créer un dispositif équivalent ailleurs. La présence de cette bulle protectrice lui a surtout permis de négocier avec Israël et la Turquie en leur donnant – ou pas – un feu vert pour frapper ponctuellement leurs cibles en Syrie (milices kurdes pour les Turcs, Hezbollah et éléments pro-iraniens pour les Israéliens). Depuis la chute du régime de Bachar el-Assad le 8 décembre 2024, la Russie négocie âprement le maintien de sa base aérienne de Hmeimim avec le nouveau pouvoir syrien. L'issue paraissant incertaine, le Kremlin cherche à s'implanter ailleurs dans la région, sans résultat probant pour l'instant. Même s'il y parvenait, il est probable qu'il ne puisse pas déployer davantage qu'une bulle de déni d'accès similaire (peut-être avec des systèmes sol-air S-500), compte tenu des pertes subies sur le front ukrainien et de la nécessité de défendre le territoire russe. Les stratégies russes ont de toute façon toujours privilégié une approche défensive de la supériorité aérienne ¹³⁵. Leur présence aérienne à l'étranger ¹³⁶ répond prioritairement à une logique de hub logistique permettant de ravitailler leurs forces légères éparpillées en Afrique pour l'instant. Pour agir aujourd'hui au Levant ou en Irak, l'aviation russe devrait franchir plus de 1 500 kilomètres depuis ses bases du Caucase nord et depuis sa base avancée de Gyumri en Arménie, limitant ainsi drastiquement – même avec plusieurs ravitaillements en vol – le temps passé au-dessus d'une zone contestée.

¹³³ Marco Rubio, Free Press, 23 avril 2025.

¹³⁴ Les moyens offensifs russes (chasseurs bombardiers Su-24 et Su-34, missiles antinavires Bastion et Kalibr) déployés en Syrie répondaient pour leur part à une stratégie de gesticulation en Méditerranée orientale, au même titre que la présence de l'Eskadra navale basée à Tartous.

¹³⁵ Même au plus fort de leur engagement militaire au Moyen-Orient pendant la guerre d'usure opposant Israël à l'Egypte (1969-1970), les Russes (Soviétiques à l'époque) n'avaient déployé que 2 divisions de défense aérienne équipées de régiments de missiles sol-air SA-2/SA-3/SA-6 et d'intercepteurs MiG-21 et MiG-23.

¹³⁶ Au printemps 2025, la Russie peut compter sur ses bases aériennes de Gyumri en Arménie et d'Al Ghardabiya et de Joufra en Libye pour contribuer à cette mission logistique.

¹²⁸ Jerusalem Post, 4 octobre 2024.

¹²⁹ Air Power Next – The Future of Combat Air | INSS

¹³⁰ En ayant recours à des systèmes plus mobiles et mieux camouflés, en multipliant les leurres et les systèmes de brouillage, en améliorant le chevauchement de la défense antimissile multicouche, et en déployant à proximité davantage de batteries antiaériennes classiques capables de détecter et détruire des essaims de drones ; Eran Ortal et Ran Kovach, « To defend Israel, rearrange the sky », BESA Perspectives Paper n° 2292, 11 août 2024.

¹³¹ Sabahat Khan, « Rethinking combat power: Air superiority in the age of pervasive threats », The Air Power Journal, 4e édition, 2024.

¹³² Nathan Olsen, « Preserving US military advantages in the Middle East », WINEP, 14 mai 2023.

Seul le nord de l'Iran reste à portée efficace de la chasse russe. En revanche, la Russie peut agir indirectement sur la supériorité aérienne en appuyant ses partenaires moyen-orientaux à travers les dimensions cybernétiques, spatiales, de guidage et de détection, mais aussi de contre-mesures, domaines où la Russie dispose de capacités offensives et défensives éprouvées.

La Chine ne semble pas prête à déployer d'importants moyens aériens ou antiaériens au Moyen-Orient. Hormis l'accès à des facilités militaires sur la base de Gwadar au Pakistan, elle ne dispose pour l'instant que de la base de Djibouti où elle n'a pas encore un accès pérenne à la seule base aérienne du pays. Sa stratégie consiste à défendre et sécuriser au maximum ces deux implantations en y déployant des drones, des navires de défense antiaérienne, et des moyens de déni d'accès basés au sol, mais pas encore de chasseurs de supériorité aérienne. A moins d'obtenir un droit d'usage exclusif de la base aérienne de Djibouti, il lui faudra construire une base aérienne dédiée, ce qui pourrait être le cas lorsque la base spatiale d'Obock sera opérationnelle. Si la Chine venait à s'implanter militairement dans certains pays avec lesquels elle a noué un partenariat stratégique (Iran, EAU, Arabie Saoudite, Egypte, Qatar, Irak et Oman), il est possible qu'elle réévalue sa posture et déploie des bulles de déni d'accès constituées des matériels les plus récents, chasseurs compris.

En attendant, la Russie et la Chine restent des pourvoyeurs de technologie susceptibles de contribuer à la lutte pour la supériorité aérienne, notamment dans les domaines du spatial, du cyber, de l'intelligence artificielle, de la détection, du guidage (satellites et radars de dernière génération), de la guerre électronique, mais aussi de systèmes d'armes contribuant plus directement à cette mission cruciale. Le catalogue est bien fourni, qu'il s'agisse de chasseurs de dernière génération (Su-34, Su-35 et Su-57 russes ; J-15, J-16 et J-20 chinois) et de systèmes sol-air sophistiqués (S-400, S-500 côté russe ; HQ-12, HQ-16, HQ-22 côté chinois).

Si la Russie était jusqu'à présent considérée comme un fournisseur de premier ordre pour les pays ne souhaitant pas s'équiper auprès d'Etats occidentaux, ses armements étant réputés fiables, peu coûteux et combat proven, son lâchage de Bachar El Assad et son incapacité à délivrer rapidement les armements promis à l'Iran, à l'Inde et à l'Algérie ont fait de son effort de guerre face à l'Ukraine, ont échaudé ses clients habituels¹³⁷. Ceux-ci (notamment l'Iran) regardent désormais davantage vers la Chine jugée plus fiable, même si ses armements n'ont pas la même réputation de rusticité et d'efficacité. Pékin et Moscou se retrouvent également en compétition avec l'Inde et

la Corée du Sud qui proposent des chasseurs et des systèmes antiaériens performants à des prix accessibles. Les Emirats Arabes Unis se seraient ainsi montrés très intéressés par le chasseur sud-coréen K-21 Boramae¹³⁸, puisqu'ils n'ont pas pu obtenir le chasseur furtif américain F-35.

QUELS ENJEUX POUR LA FRANCE ?

Certains Etats du Moyen-Orient qui doutent de la garantie de sécurité américaine accélèrent la diversification de leurs sources d'approvisionnement et se tournent vers d'autres fournisseurs dont la France, à l'instar du Qatar et des Emirats Arabes Unis qui ont conclu d'importants contrats d'acquisition de chasseurs Rafale¹³⁹ (Dassault), de radars Thales et de missiles surface-air ASTER 30. Nul doute que les missions de guerre conduites depuis plusieurs années par les Rafale de la Marine et de l'Armée de l'Air et de l'Espace déployés de manière permanente sur les bases d'Al-Dhafra (EAU), de H-5 (Jordanie) et prochainement de Djibouti ont contribué à renforcer la crédibilité de ce chasseur multi-missions particulièrement efficace. Leur présence, complétée par le déploiement en Jordanie de batteries de missiles sol-air à longue portée SAMP/T (EUROSAM / MBDA-Thales), permet à la France d'établir des bulles de déni d'accès qui contribuent à la protection des territoires émirati, djiboutien et jordanien. En janvier 2022, la mise en alerte des Rafale de la base aérienne française d'Abou Dhabi avait contribué à dissuader les Houthis – et par là même l'Iran – de poursuivre leurs frappes d'intimidation sur le territoire émirati. Dans la nuit du 8 au 9 mars 2024, les Mirage 2000-5 basés à Djibouti ont abattu au-dessus du détroit de Bab el-Mandeb plusieurs drones tirés par les Houthis contre des navires de commerce¹⁴⁰. Dans la nuit du 13 au 14 avril 2024, le dispositif français déployé en Jordanie a contribué avec succès à la détection et à l'interception d'un certain nombre de drones et de missiles de croisière iraniens avant qu'ils n'atteignent le territoire israélien.

La Marine Nationale contribue également à cette mission de supériorité aérienne par la présence permanente de frégates de défense antiaérienne (FREDA ou FDA) en Méditerranée orientale et en mer Rouge (mission Aspides), mais aussi par la présence ponctuelle du Groupe aéronaval (GAN) du

¹³⁷ Même si d'après l'Institut IISS (8 avril 2025), il semblerait que l'Algérie vienne tout juste de recevoir plusieurs exemplaires de Su-35 ; Felon outflanked ?

¹³⁸ Laurent Lagneau, Zone Militaire OPEX 360, 15 avril 2025.

¹³⁹ 36 Rafale F3 (tous livrés) + 24 autres au standard F4 (en cours de discussion) pour le Qatar, et 80 Rafale F4 pour les EAU (livrables à partir de 2027).

¹⁴⁰ L'utilisation des drones houthistes au service d'une stratégie de déstabilisation régionale, Note n° 590 du CESA, mars 2025.

porte-avions Charles de Gaulle qui établit une bulle de déni d'accès de plusieurs centaines de nautiques tout autour de lui. Au-delà de la dimension défensive, la plus-value des forces armées françaises (Armée de l'Air et de l'Espace et Marine Nationale) réside dans ses capacités de frappes offensives dans la profondeur d'un territoire adverse, grâce à ses Rafale armés de missiles de croisière, ses avions ravitailleurs en vol, ses AWACS, ses satellites, ses frégates et ses sous-marins. Cette capacité de frappes préventives ou de représailles concourt à dissuader toute nouvelle agression, voire à en limiter le seuil d'intensité¹⁴¹. Au niveau opératif, il s'agit d'entretenir une capacité d'entrée en premier dans un milieu hostile susceptible d'être défendu par des intercepteurs, des batteries de missiles sol-air sophistiquées et des brouilleurs variés. Pour renforcer ses capacités dans ce domaine, la France gagnerait à ¹⁴² :

1. **Reforger de toute urgence les capacités SEAD** (détection et destruction des moyens radar et sol-air ennemis) qu'elle a abandonné il y a une trentaine d'années, notamment en se dotant d'un type de missile optimisé pour la destruction des batteries sol-air ennemies et de leurs radars de conduite de tir.

2. **Accroître significativement les stocks de munitions et de missiles** (notamment sol-air, mer-air et de croisière).

3. **Améliorer les capacités de pénétration des frappes en profondeur** en développant des capacités d'hypervélocité, notamment à partir de missiles balistiques (à terre, embarqués ou aériens).

4. **Renforcer le nombre de ses batteries sol-air et antimissiles.**

5. **Créer l'infrastructure cryptée de stockage de données** (data) permettant leur utilisation opérationnelle sur les théâtres d'engagement des armées françaises.

6. **Accroître les liaisons tactiques de données permettant de les utiliser** au profit des moyens aériens et navals déployés au Moyen-Orient.

7. **Accélérer la prise en compte de l'intelligence artificielle** à des fins opérationnelles.

8. Renforcer la réflexion stratégique et l'agilité de ceux qui conçoivent et exécutent les opérations de supériorité aérienne à travers la **banalisation des wargames, des exercices de simulation et des sessions de brainstorming**, en partenariat avec les organismes dédiés et les think tanks tels que la FMES.

Au niveau diplomatique et stratégique, l'enjeu consiste à conserver les bases aériennes situées en Jordanie, aux EAU et à Djibouti (ou à les remplacer par d'autres le cas échéant), tout en maintenant ouverts des corridors aériens au-dessus de pays

partenaires avec lesquels la France entretient parfois des relations complexes, qu'il s'agisse de la Turquie (porte d'entrée aérienne nord du Moyen-Orient), d'Israël (porte d'entrée centrale permettant l'accès à la Jordanie et à l'Irak) ou de l'Egypte (porte d'entrée sud ouvrant l'accès à la mer Rouge et à la péninsule Arabique). Cette contrainte impose au gouvernement français de ne pas se fâcher en même temps avec ces trois Etats. Notons que le survol de nuit de la Syrie, désormais sans défense aérienne, reste une option.

Pour garantir, même ponctuellement, la supériorité aérienne au-dessus de secteurs clés du Moyen-Orient, la France a besoin de maintenir l'accès à cette région, de renforcer ses stocks de missiles comme sa logistique, d'améliorer les capacités de pénétration de ses vecteurs, d'accroître sa défense sol-air et antimissile et d'optimiser les synergies entre ses différents moyens (notamment ses drones et ceux de ses partenaires). Elle doit enfin développer ses capacités en matière de SEAD, de cyber, de guerre électronique, d'IA et de Data.

PIERRE RAZOUX

¹⁴¹ A l'instar de l'opération « Hamilton » contre certaines infrastructures syriennes le 14 avril 2018.

¹⁴² Ces suggestions sont en phase avec les conclusions de l'étude précitée de l'IFRI (n° 122, janvier 2025) sur l'avenir de la supériorité aérienne.

LA GRÈCE À LA CROISÉE DES CHEMINS : DE LA PRISE DE DAMAS AUX PREMIERS MOIS DE L'ADMINISTRATION TRUMP

ARIS MARGHELIS, CHERCHEUR ASSOCIÉ À LA FMES

En dépit d'un apaisement avec la Turquie, la chute de Damas et la « méthode Trump » sur les questions internationales ont projeté la Grèce dans une phase d'incertitude. Du point de vue stratégique, la conjonction de ces éléments a permis à la Turquie, sans recourir à la confrontation, de s'en prendre au « vivier stratégique » de la Grèce : ses partenariats de défense ; sa juridiction maritime ; sa supériorité aérienne ; son sanctuaire européen. Comment la Grèce peut-elle enrayer cette mécanique ? Défendre plus dynamiquement ses droits en mer ; tenter de rétablir des leviers sur l'évolution de la défense européenne ; revigorer ses relations avec les États-Unis et Israël ; voire réévaluer le facteur russe dans ses calculs stratégiques : autant d'options à considérer.

Deux éléments survenus ces derniers mois rebattent les cartes pour la Grèce. D'abord, la prise de Damas par les proxys islamistes de la Turquie, qui a modifié les équilibres au Moyen-Orient et impacte à la fois la Méditerranée orientale et la perception de la Turquie en Europe. Puis, l'approche Trump des dossiers ukrainien et palestinien qui cristallise des pratiques subversives en matière de politique internationale, a priori favorables à la manière dont la Turquie se meut sur l'échiquier mondial. Conjugués à l'apaisement gréco-turc actuel, ces deux éléments ont conduit à un renforcement de la position turque dans le paysage stratégique européen et régional. Les enjeux pour la Grèce sont considérables et la période actuelle à risque. D'où venons-nous ? Quelle situation se profile ? Quelles sont les options de la Grèce ?

LA SÉQUENCE 2019-2023

Face à la poussée turque en Méditerranée orientale, la séquence 2019-2023 a été celle d'une politique régionale volontariste de la Grèce. Elle a tissé des partenariats de défense, notamment avec la France, l'Égypte et les monarchies du Golfe. Par une mise en lumière efficace des agissements turcs et ses soutiens au Congrès américain, elle a participé de l'assèchement des relations turco-occidentales en matière d'armement. En outre, elle s'est érigée en régulateur des relations euro-turques, tout en s'efforçant de faire de la protection de ses frontières une affaire européenne et d'établir un parallèle entre les menaces russe et turque afin de sensibiliser l'Europe orientale à ses enjeux sécuritaires (en substance : « la Turquie est pour moi ce qu'est la Russie pour vous »). Enfin, au vu des incertitudes suscitées par la posture turque sur les conflits d'Ukraine et de Gaza, elle s'est posée

en pivot énergétique et militaire occidental situé à mi-chemin entre ces deux théâtres. Cette politique, efficace, lui a permis de contenir l'agressivité turque et de gagner un temps précieux pour relancer sa modernisation militaire et son économie, tout en accroissant son empreinte géostratégique.

LA SÉQUENCE 2023-2024

La catastrophe sismique de février 2023 et la solidarité de la Grèce avec son voisin ont mis un coup d'arrêt à l'agressivité turque. Cette phase a culminé en décembre 2023 avec la « Déclaration d'Athènes » — qui n'est pas juridiquement contraignante — par laquelle les deux États ont convenu de s'abstenir d'actions et déclarations pouvant troubler l'apaisement. Cependant, ce réchauffement n'a pas permis d'avancer sur les vrais sujets : les délimitations maritimes et l'organisation des équilibres stratégiques régionaux. L'année 2024 a été celle d'un lent et imperceptible glissement vers une accalmie devenue un but en soi et non le véhicule d'une dynamique organisée de résolution. C'est là que se cachait le danger que la Grèce a mal évalué. Soulagée par la baisse des tensions, elle a fermé les yeux sur la multiplication des signaux équivoques côté turc : une faiblesse qu'Ankara a bien identifiée. Dans ce contexte, la prise de Damas et l'arrivée de D. Trump aux affaires ont eu un effet accélérateur, changeant de fait les termes de l'apaisement gréco-turc en faveur de la Turquie.

LES EFFETS DE LA CHUTE DE DAMAS

Survenue en décembre 2024, la prise de Damas par les forces de Hayat Tahrir al-Sham a rebattu les cartes au Moyen-Orient. La Turquie y a renforcé son influence et les paramètres de la question kurde — la seule réellement existentielle

pour Ankara - ont changé en sa faveur, en Syrie comme à l'intérieur, un processus qui a culminé avec la dissolution du PKK en mai 2025. Pour consolider ces nouveaux acquis, diluer l'utilité des Kurdes syriens pour l'Occident, et dégager les Américains de Syrie, la Turquie — qui avait un temps soutenu divers groupes islamistes¹⁴³ dont l'État Islamique¹⁴⁴ — tente d'afficher une situation apaisée et de s'ériger en champion de la lutte contre le terrorisme en proposant de monter une coalition régionale à cet effet¹⁴⁵. Notons cependant que des analystes israéliens voient en cette manœuvre une volonté turque d'encercler Israël par la création d'un axe sunnite qui remplacerait l'axe shiite iranien.

S'il ne s'agit pas de pleurer B. el-Assad, une satellisation de la Syrie par la Turquie sur le modèle libyen est défavorable pour la Grèce. Suite à la prise de Damas, des officiels turcs ont évoqué un accord de délimitation maritime en gestation¹⁴⁶. Calqué sur l'accord turco-libyen de 2019 qui enjambe la Grèce, celui-ci enjambrerait Chypre au mépris de toute règle. Raison pour laquelle Athènes et Nicosie n'ont accepté qu'une suspension partielle des sanctions européennes sur Damas. La Turquie, elle, exige leur levée complète et inconditionnelle.

Par ailleurs, l'effort avisé du gouvernement grec d'acculturer la population à un compromis gréco-turc (signe que la dynamique était prise au sérieux) a aussitôt cessé. En effet, un des arguments avancés était que, au vu des difficultés que la Turquie rencontrerait sur son flanc sud-est, elle pourrait être tentée par un compromis honorable avec la Grèce, et qu'il y a donc là une occasion à saisir (d'où la volonté de préserver une dynamique positive malgré l'accumulation des fausses notes côté turc). Or, cet argument a été emporté dans le tourbillon syrien, laissant la Grèce face à un apaisement qu'Ankara a habilement tourné en piège stratégique.

L'EFFET TRUMP

Le retour de D. Trump aux affaires a cristallisé des pratiques non-conventionnelles en matière de politique internationale : l'impensable est banalisé ; l'indiscutable est discuté ; les volte-face deviennent normalité ; l'on ne cherche plus à dénouer les nœuds gordiens mais à les trancher. En somme, l'heure est à la rapidité et aux approches simplifiées des problèmes internationaux. Ce sont ici les conséquences de la transition d'une stratégie de revitalisation du statu quo (J. Biden) à une vision subversive et volontariste pour s'imposer comme acteur dominant d'un monde condamné à se réorganiser autour des nouveaux rapports de force et donc autour de nouvelles règles (D. Trump). L'adoubement par D. Trump d'al-Sharaa — dont la tête était jusqu'à récemment mise à prix par les

États-Unis — symbolise bien cette tendance. Or, la Grèce a ses propres nœuds gordiens avec la Turquie, notamment le zonage maritime en Méditerranée orientale et la question chypriote. Dans les deux cas, une solution politique hors du cadre établi (le droit de la mer pour le zonage maritime ; les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU pour Chypre) est précisément ce que recherche de longue date la Turquie.

En substance, la méthode Trump favorise théoriquement le mode opératoire turc. Cependant, cela n'induit pas mécaniquement des prises de position favorables à la Turquie dans tous les domaines, car le transactionnalisme américain pourrait aussi avantager la Grèce si celle-ci trouve sa place dans l'équation des intérêts américains. Les évolutions dans ce domaine sont encore à attendre, puisque Washington reste opaque à la fois sur ses intentions en Méditerranée orientale et à l'égard de la Turquie, malgré une multiplication des signaux favorables envers Ankara depuis avril-mai 2025.

UN APAISEMENT GRÉCO-TURC HABILEMENT MANIPULÉ PAR LA TURQUIE

Précisément en raison de l'aptitude de la Grèce à rendre coûteuse l'agressivité turque, R. T. Erdogan a compris que l'apaisement pouvait offrir davantage d'opportunités pour détricoter point par point la « toile » grecque.

Premièrement, la Turquie a rétabli ses relations avec l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis et l'Égypte, que la Grèce avait coalisés en 2020-2021. À cela s'ajoute la situation en Syrie et à Gaza qui force ces mêmes États à composer avec la Turquie pour ne pas lui laisser le terrain libre. Ainsi, si le besoin se présentait, il serait plus difficile pour Athènes de rallier ses partenaires arabes puisque la Turquie a adroitement investi ce schéma. En sus, la recherche de nouveaux équilibres avec la France sur des sujets d'intérêt turc (dont la Méditerranée orientale et la Syrie, mais aussi la mer Noire et l'Ukraine) est manifeste.

¹⁴³ "10 Things to Know About Turkey's Interventions and Influence in Syria", FDD, 24/2/25.

¹⁴⁴ "An Enduring Challenge: ISIS-linked Foreigners in Türkiye", ICG, 28/2/23.

¹⁴⁵ "Türkiye is the most capable country in the world in combatting terror", Présidence turque, 1/3/25 ; "Turkey, Iraq, Syria, Jordan aim to jointly tackle Islamic State, Ankara says", Reuters, 5/2/25 ; "Turkey says it will join with neighbors to fight the Islamic State group in Syria", AP News, 2/2/25 ; "Turkey, Jordan, Syria, Iraq to discuss security cooperation in Amman, Turkish source says", Reuters, 8/3/25.

¹⁴⁶ "Turkey aiming for maritime agreement with Syria, transport minister says", Reuters, 24/12/24.

En témoignent la récente visite de H. Fidan à Paris et le fait que R. T. Erdogan ne s'en prend plus directement à la France (la « relève » est assurée par Bakou).

Deuxièmement, la Turquie tente de rattraper méthodiquement le différentiel de puissance aérienne acquis par la Grèce, en mettant ses œufs à la fois dans le panier européen et américain pour accroître ses options. D'une part, Ankara veut acquérir 40 Eurofighter et les munir de missiles METEOR, ce qui annulerait l'avantage grec procuré par les Rafale déjà dotés de METEOR. Or, l'avantage technologique dans les airs est l'unique moyen pour la Grèce de compenser l'avantage quantitatif structurel turc. D'autre part, la Turquie souhaite toujours acquérir 40 nouveaux F-16 block 70 (la modernisation des 79 F-16 sera, elle, vraisemblablement confiée à son industrie de défense). Misant sur le transactionnalisme de D. Trump, elle redouble également d'efforts pour réintégrer le programme des F-35 et mettre fin aux sanctions américaines sur son industrie de défense. Cependant, malgré des avancées, aucun de ces programmes n'est à l'heure actuelle définitivement engagé, même si la pression du nouveau secrétaire général de l'OTAN pour lever toutes les restrictions en matière d'armement entre membres de l'Alliance présagent un dénouement positif pour Ankara¹⁴⁷.

Troisièmement, à chaque fois que la Grèce a tenté d'exercer ses droits au-delà de ses 6 miles d'eaux territoriales, la présence navale turque l'en a dissuadé, sans qu'Athènes, espérant toujours maintenir une dynamique positive, n'ose l'escalade. Le résultat est que le gouvernement grec a rebroussé chemin — provisoirement selon lui — sur sa volonté de créer des parcs naturels en mer Égée et sur la pose du câble électrique Crète-Chypre-Israël.

Quatrièmement, la Turquie s'est lancée à l'assaut du sanctuaire encore inviolé de la Grèce et de Chypre, l'Union européenne. Elle a ainsi enfoncé plusieurs portes, notamment par le vecteur de son industrie de défense, qui permet d'élargir les champs de coopération et d'installer des interdépendances de long terme. L'Europe orientale, que la Grèce a voulu sensibiliser sur ses propres préoccupations, a été méthodiquement investie par l'industrie de défense turque¹⁴⁸. En particulier la Pologne avec laquelle la Grèce a déposé un projet commun de bouclier anti-aérien en 2024, qui manifeste désormais un immense enthousiasme à l'idée de coopérer avec la Turquie en matière de défense¹⁴⁹. Athènes ne peut que constater l'échec de sa tentative de mettre sur le même plan la menace russe et turque. Sur l'axe méditerranéen, sur lequel la Grèce a tenté de constituer une communauté d'esprit vis-à-vis de la menace turque¹⁵⁰, la Turquie

également opéré une percée fulgurante en 2025. Le producteur de drones Baykar (dirigé par le gendre de R. T. Erdogan) a racheté le fleuron de l'industrie aéronautique italienne Piaggio et monte également une co-production avec la compagnie Leonardo ; fin avril 2025, R. T. Erdogan et G. Meloni ont ostensiblement confirmé leur partenariat stratégique¹⁵¹. La marine portugaise, elle, a opté pour des navires auxiliaires turcs. Enfin, confirmant son tropisme turc, l'Espagne se procure des avions d'entraînement Hürjet et multiplie les exercices militaires avec la Turquie, l'un d'entre eux simulant un débarquement amphibie en mer Égée¹⁵². Celui-ci intervient précisément à un moment où la Turquie accroît davantage ses effectifs et moyens de débarquement — déjà considérables — face aux îles grecques, selon un dispositif offensif et non défensif.

En matière de développement d'Europe de la défense, la Turquie semble désormais faire partie intégrante du paysage au nom de l'urgence stratégique, même si les paramètres de cette relation sont encore à établir. La marge d'Athènes et de Nicosie pour fixer les termes de cette association s'en trouve réduite, notamment du fait que le cadre n'est pas exclusivement communautaire. Le tout en fond de débats de plus en plus décomplexés sur la suppression du sacrosaint droit de veto sur les questions de politique étrangère de l'UE.

Ainsi, la Turquie est en passe de faire sauter le « verrou grec » dans sa relation à l'UE. Pour enfoncer le clou, Ankara présente désormais son adhésion à l'UE comme son objectif stratégique principal, affirmant que la sécurité européenne sans elle est « inconcevable » ; plus encore, elle se présente comme le seul pays pouvant réellement assurer la sécurité de l'Europe et en faire un acteur mondial, tout en évoquant (les mots ont leur importance) « la préservation de l'atmosphère positive atteinte avec la Grèce, notre voisin »¹⁵³.

147 "Turkey's new role in the Trump era", Kathimerini, 15/5/25.

148 "Estonia shops Turkish armored vehicles for \$211 million", DefenseNews, 19/10/23 ; "Romania picks Turkish armored vehicles in \$940 million deal", DefenseNews, 7/10/24 ; "Poland receives final TB2 drone delivery from Turkey's Baykar", DefenseNews, 17/5/24.

149 "Tusk hails Erdogan meeting as "historic breakthrough" as Poland, Turkey commit to joint defence, arms production work", Intellinews, 13/3/25.

150 « Déclaration à l'issue du 7e sommet des pays du sud de UE », Élysée, 10/9/20 ; "Declaration of the 8th summit of the southern european countries", 17/9/21.

151 "Turkey and Italy strengthen ties with trade and defense agreements", The Independent, 29/4/25.

152 "Türkiye-Spain Bilateral Amphibious Operation Training", MINDEF turc, 3/3/25.

153 "It is high time for global decision-making mechanisms to adapt to the changing dynamics of the world", Présidence turque, 3/3/25.

Le schéma devient évident : il s'agit de maintenir le plus longtemps possible la situation de neutralisation de la Grèce sous couvert d'apaisement, le temps de s'enraciner dans le paysage sécuritaire européen sans renoncer à aucune ambition expansionniste au préalable. Puis, une fois les leviers sur la défense européenne sécurisés et la capacité d'Athènes à user du filtre communautaire pour juguler les ardeurs turques désamorcée, Ankara pourra refermer le piège sur une Grèce isolée.

Ce créneau est tellement rentable que même l'un des inspirateurs de la doctrine géopolitique maritime turque — dont la mise en œuvre induit mécaniquement l'effacement de la Grèce — insinue qu'il faut continuer de garder en sourdine les revendications turques le temps de finir d'isoler la Grèce. Ainsi, l'amiral Djihad Yaidji s'étonne que la Grèce s'alarme des acquisitions de matériel militaire par la Turquie, puisque « les deux pays sont membres de l'OTAN et, qu'à ce titre, il est inimaginable que la Grèce puisse considérer la Turquie comme une menace », ajoutant qu'en réalité, « la Turquie recherche la prospérité de son voisin, conformément à la tradition turque »¹⁵⁴.

Dès lors, comment la Grèce peut-elle inverser ce processus de mise hors-jeu ?

DÉFENDRE PLUS DYNAMIQUEMENT SES DROITS EN MER

La Grèce est face au dilemme suivant : soit faire profil bas en espérant sortir indemne de ce grand mouvement animé par les États-Unis et dont la Turquie est un acteur régional majeur ; soit réagir en reprenant l'initiative pour espérer façonner cette dynamique. Les deux scénarios comportent des risques, mais le premier en comporte davantage, car il est improbable que l'immobilisme face à une Turquie hyperactive produise des résultats positifs. Le second implique le danger d'une escalade de la part de la Turquie, à laquelle la Grèce devra répondre pour rester crédible.

En revanche, c'est précisément parce que la Turquie est en passe d'intégrer l'architecture sécuritaire européenne que la Grèce devrait promouvoir de façon plus dynamique ses droits en Méditerranée orientale, et non l'inverse. D'une part, car cela forcera la Turquie à réagir et à prendre des risques : osera-t-elle une reprise des tensions avec la Grèce qui mettrait en péril sa capacité à intégrer le paysage sécuritaire européen, alors que les modalités de cette intégration sont encore à négocier ? D'autre part, car si cette nouvelle situation sécuritaire se structure sans que la Grèce n'ait préalablement sécurisé ses droits, la possibilité de le faire ultérieurement sera moindre.

Les récentes déclarations du gouvernement selon lesquelles les travaux pour la pose du câble Crète-Chypre-Israël reprendront quoi qu'en dise la Turquie, suggèrent qu'Athènes est en train de choisir la seconde option. Cependant, la Grèce poursuit traditionnellement ses intérêts via des vecteurs plus larges (UE, États-Unis, synergies régionales). Dans la période actuelle d'incertitude (notamment eu égard aux intentions américaines et à la focalisation exclusive de l'Europe sur l'Ukraine), cette stratégie est inopérante. D'où la tentation de l'immobilisme par crainte d'avancer seule à découvert face à une Turquie qui guette le faux pas et qui, par son poids objectif, son appartenance à l'OTAN et ses amis à l'intérieur de l'UE, conserve une capacité de nuisance considérable. Consciente cependant que l'immobilisme dans le contexte actuel est une fausse option, la Grèce a cherché le soutien de la France. Celui-ci est d'autant plus important que Paris joue un rôle prépondérant dans la mise en place des modalités de la défense européenne, ce qu'Ankara ne peut ignorer si elle veut s'y intégrer. La visite de S. Lecornu à Athènes à la mi-avril 2025 a fait office d'opération de réassurance, mais il reste à voir si la France est disposée à dissuader la Turquie en couvrant par une présence navale (ne serait-ce que discrète) les travaux de pose du câble Grèce-Chypre-Israël, dans lequel elle a des intérêts financiers directs. Dans la foulée, selon un timing qui n'est pas fortuit (contrairement à ce qu'affirme le gouvernement), la Grèce a publié sa planification spatiale maritime à destination de la Commission européenne, dans un effort apparent de remobiliser le vecteur communautaire dans les affaires est-méditerranéennes.

La volonté de la Grèce de rééquilibrer les termes de l'apaisement avec la Turquie par une relance — toutefois prudente — du jeu est évidente.

POUSSER VERS UNE RE-COMMUNAUTARISATION DE LA DÉFENSE EUROPÉENNE

Si la Grèce est acquise à l'Europe de la défense, la logique actuellement à l'œuvre est problématique pour elle.

Premièrement, le surpoids stratégique de l'Europe orientale, qui se traduit dans le Livre Blanc, fait de la menace russe la raison d'être de la défense européenne. Cela fait le jeu de la Turquie. D'une part, car elle a un poids particulier dans la question ukrainienne et en mer Noire, et donc devient de fait un élément de l'équation euro-russe.

154 Why Türkiye's Meteor missile deal has unnerved Greeks", TRT, 2/25.

D'autre part, car la focalisation exclusive sur la Russie marginalise les enjeux du flanc sud-est de l'Europe, permettant aux ambitions expansionnistes turques (qui restent intactes) de passer sous les radars. Cependant, tout organiser autour de la menace russe comporte aussi le risque plus général de voir le processus de défense européenne s'effiler à terme, lorsque les paramètres des relations euro-russes et euro-américaines auront évolué. L'aspect conjoncturel (l'Ukraine et D. Trump), si fort soit-il aujourd'hui, n'est pas en phase avec l'ambition de l'objectif censé être celui d'une Europe de la défense : l'indépendance stratégique et la sanctuarisation des frontières communautaires comme aboutissement naturel de la construction européenne.

Deuxièmement, l'association d'acteurs extracommunautaires se fait sans préconditions claires. Cela se traduit dans la « coalition des volontaires », mais aussi dans le Livre Blanc : alors que celui-ci mentionne l'OTAN, il ne mentionne pas l'article 42.7 du traité de Lisbonne (la clause de défense mutuelle entre membres de l'UE), cher à Athènes. En réalité, la Grèce souhaite un « mix sécuritaire » européen fondé sur un pilier communautaire et un pilier américain. Le scénario actuel d'un retrait américain compensé par l'association précipitée de membres non-communautaires est précisément le pire pour la Grèce, qui discerne le danger de voir à la fois la garantie américaine et communautaire s'effiler, selon une configuration qui ouvre de grands espaces à la Turquie.

Or, cette dernière reste focalisée sur ses projets révisionnistes ; son faible degré d'alignement sur la politique étrangère européenne en témoigne : 8% en 2022 et 10% en 2023¹⁵⁵. Cela soulève de vraies questions qui vont au-delà des problématiques grecques, puisqu'une politique de défense ne fait sens qu'articulée à une politique étrangère qu'elle est censée servir. En outre, notons que la volonté d'impliquer la Turquie se fait aussi dans l'espoir de la voir déployer des troupes en Ukraine dans le cadre d'un hypothétique cessez-le-feu, en jouant de son ambivalence, puisqu'elle est le seul membre de l'OTAN à être « russo-compatible ». Cela permettrait aux Européens de voiler leur impuissance en criant victoire sans prendre de vrais risques (l'envoi de troupes au sol), arguant que la Russie s'est finalement vue imposer le déploiement de forces otaniennes sur le sol ukrainien — une ligne rouge pour le Kremlin. Du côté russe, on peut supposer que l'envoi de troupes turques est le seul schéma dans lequel — du fait de l'exceptionnalisme turc — une présence militaire otanienne pourrait théoriquement être envisageable (même si Moscou n'a pas, à ce jour, donné crédit à un tel scénario).

En somme, ces initiatives européennes visent à corriger une réelle erreur : le choix de la facilité par l'ultra-dépendance à l'égard des États-Unis. En revanche, la précipitation et le manque de pondération conduisent à la même erreur : le choix de la facilité par une dépendance à l'égard d'une Turquie qui n'est pas en reste en matière de transactionnalisme, de révisionnisme et de déficit démocratique. La contradiction est de taille et ce sont là les conséquences accumulées de la légèreté stratégique chronique de l'UE.

L'enjeu pour la Grèce est donc que l'intégration de la Turquie au paysage sécuritaire européen se fasse à la condition de sa sécurité et du respect de ses droits. Sans quoi, c'est l'intégration de la Turquie au dispositif de défense européen qui déterminera l'évolution du différend gréco-turc, selon des termes qui seront forcément défavorables à la Grèce. Dès lors, comment s'y prendre ?

Un premier vecteur est la consolidation de la prééminence du cadre communautaire dans la définition des modalités de la défense européenne en jouant de l'adaptabilité du processus. C'est précisément ce qu'a évoqué K. Mitsotakis lors de ses visites successives à Rome et à Berlin en mai 2025, indiquant que l'association de partenaires extra-communautaires à la défense européenne devrait se faire à la condition de leur alignement sur la politique étrangère de l'UE, sans quoi c'est l'ensemble de l'autonomie et la fiabilité de l'UE, ainsi que les intérêts sécuritaires de certains de ses membres qui seront compromis. Il a également suggéré que les partenaires extra-communautaires signent un accord de coopération en matière de défense avec l'UE préalablement à leur association à la défense européenne ; de toute évidence, cela permettrait à la Grèce de poser ses conditions en amont du processus. En revanche, F. Merz s'est plutôt montré favorable à des partenariats sans préconditions, alors que G. Meloni, qui avait reçu R. T. Erdogan quelques jours auparavant, a préféré le silence sur ce sujet. La Grèce semble donc actuellement incapable d'endiguer cette avancée turque.

Un second vecteur est l'apport de sa propre plus-value concrète à la défense européenne, car si la Turquie a pu opérer une telle percée en direction de l'Europe, c'est parce qu'elle offre des possibilités auxquelles la Grèce n'a rien de comparable à opposer. Dans ce contexte, le timing (avril 2025) de l'annonce du plan grec de modernisation militaire 2025-2036¹⁵⁶ n'est pas fortuit. En effet, ce plan s'intègre aux initiatives européennes de défense à travers trois principaux axes :

¹⁵⁵ "Key findings of the 2023 Report on Türkiye", Commission européenne, 8/11/23.

¹⁵⁶ "La Grèce investit 25 milliards d'euros dans sa défense et lance un dôme de protection aérienne, le « bouclier d'Achille », Le Monde, 4/4/25.

- La technologisation et la dronisation massive, en phase avec les ambitions européennes, et qui sera favorisée par les facilités financières préconisées dans le Livre Blanc.

- La sanctuarisation de la mer Égée par la mise en place du « Bouclier d'Achille », un équivalent du « Dôme de fer » israélien en cinq échelons (anti-drone, anti-aérien, anti-naval, anti-sous-marin, anti-missile)¹⁵⁷. Intégré au dispositif européen, il permettra de placer l'intégrité territoriale de la Grèce sous parapluie européen, et donc de conditionner de fait une synergie sécuritaire euro-turque au respect des frontières grecques. En d'autres termes, il s'agit que les frontières grecques restent assimilées aux frontières européennes en dépit d'une intégration de la Turquie à la défense européenne, et surtout d'éviter que la participation turque à la défense européenne n'évolue à terme vers une co-gestion militaire de l'espace égéen.

- La participation à hauteur de 25% (au lieu des 3% actuels) de l'industrie de défense grecque à toute nouvelle acquisition d'armement, un objectif fort ambitieux qu'il reste maintenant à remplir. La production d'équipement compétitif permettra à la Grèce d'apporter une plus-value mesurable. À cet égard, un certain nombre d'éléments indiquent une mise en ordre de marche : la création du Centre hellénique d'innovation en matière de défense (ELKAK) ; la volonté du gouvernement de se coordonner avec l'industrie de défense privée grecque (qui, modeste mais performante, reste exclusivement orientée vers l'export) ; une multiplication des synergies (ou d'annonces de synergies) en matière de co-production d'armement, notamment avec la France et les États-Unis, mais aussi Israël¹⁵⁸ et l'Italie.

REVIGORER LA RELATION AVEC LES ÉTATS-UNIS

Bien que noyée sous une communication extravagante qui a semé la consternation en Europe, une stratégie Trump en deux volets transparaît vis-à-vis de Moscou. D'abord, la volonté de rétablir un levier sur la Russie. Cela passe forcément par la relance de la coopération pour restaurer certaines interdépendances¹⁵⁹ en vue de freiner la dynamique de réorientation de l'économie russe vers des partenaires non-occidentaux, puisque l'isolement de la Russie et les sanctions n'ont pas eu les effets escomptés. Puis, la volonté de désorganiser le triangle Russie-Iran-Chine en tentant d'ouvrir une brèche via Moscou, parallèlement à une politique de pression sur l'Iran (frappes sur les Houthis, tentative d'apprivoiser le nouveau régime syrien, impositions de sanctions sur Téhéran). Conscient de la manœuvre, V. Poutine fait monter les enchères en confirmant

ostensiblement la synergie tripartite avec la Chine et l'Iran¹⁶⁰ et en indiquant le prix que devront payer les entreprises occidentales pour espérer réintégrer le marché russe¹⁶¹.

En sus, notons que si la décontraction de la relation transatlantique est a priori favorable à la Russie, cela ne fait pas mécaniquement le jeu du Kremlin. Selon l'évolution des négociations, V. Poutine préférerait sans doute que ce dont il conviendrait avec D. Trump ruisselle automatiquement sur le reste de « l'Occident collectif » pour ne pas avoir à gérer une dissonance européenne qui pourrait devenir encombrante. Dans un contexte euro-américain incertain, la Grèce a soigneusement évité de critiquer Washington, étant donné que la consolidation de son rôle dans l'architecture sécuritaire est-méditerranéenne dépendra de plusieurs facteurs, impliquant tous les États-Unis :

- Le maintien du schéma de coopération énergétique et militaire « 3+1 » (Grèce-Chypre-Israël + États-Unis) établi lors du premier mandat de D. Trump.

- Sa capacité à devenir un hub énergétique, en tant que point d'entrée du GNL américain et producteur d'hydrocarbures impliquant des compagnies américaines, de façon à faire cautionner par Washington sa juridiction maritime. C'est ce que suggère la récente demande de Chevron d'explorer les secteurs au sud de la Crète selon la délimitation préconisée par la Grèce et non par l'accord turco-libyen (ce qui a poussé Ankara à envoyer son navire d'espionnage Ufuk dans la zone).

- Le degré de reconnaissance comme puissance régionale que les Américains accorderont à la Turquie, et donc leur volonté de continuer à jouer la carte grecque pour contrebalancer une trop grande puissance turque qui rendrait Ankara incontrôlable ; et ce, alors même que la Turquie est devenue incontournable en Syrie et utile aux Américains pour entraver l'émergence d'un condominium sino-russe en Eurasie.

- De la réalisation de l'IMEC (India-Middle East-Europe Corridor), soutenu par D. Trump, et dont la Grèce espère devenir le premier point d'entrée continental européen.

¹⁵⁷ "Hellenic dome? Greece touts 'Achilles Shield' air defense system to free up ships, fighter jets", Breaking Defense, 22/4/25.

¹⁵⁸ "Increased Israel-Greek defense ties opening options for Israeli firms", Breaking Defense, 12/5/25.

¹⁵⁹ "US, Russia Discuss 'Cooperation' on Arctic Exploration, Trade Routes", Kiyv Post, 27/2/25 ; "Russian and European officials see US interest in Gazprom ties", Bloomberg, 13/3/25.

¹⁶⁰ "China, Iran and Russia hold joint naval drills in Mideast as tensions rise between Tehran and US", AP News, 12/3/25 ; "Joint Statement of the Beijing Meeting between China, Russia and Iran", MAE Russe, 14/3/25.

¹⁶¹ "Joint news conference with President of Belarus Alexander Lukashenko", Kremlin, 13/3/25.

À cet égard, Athènes aurait à gagner à poursuivre son engagement avec New Delhi qui, depuis 2023, connaît une embellie¹⁶². D'autant que N. Modi s'entend avec D. Trump et que l'Inde s'engage avec d'autres partenaires de la Grèce, dont notamment la France¹⁶³ et l'Arabie Saoudite¹⁶⁴, alors qu'elle voit d'un mauvais œil la tentative de percée de la Turquie dans l'Indopacifique¹⁶⁵, Turquie qui a par ailleurs confirmé son alliance historique avec le Pakistan lors des derniers affrontements indo-pakistanaïes.

CONSOLIDER LA RELATION AVEC ISRAËL

Israël partage désormais des frontières de fait avec la Turquie en Syrie : des frictions entre les armées de l'air turque et israélienne ont été rapportées¹⁶⁶ et Israël a frappé une base militaire à Palmyre, que le gouvernement al-Sharaa aurait envisagé de céder aux Turcs. Athènes et Jérusalem ont donc un nouvel intérêt commun : entraver un renforcement turc supplémentaire en Syrie qui déboucherait, selon le modèle turco-libyen, sur un accord maritime dommageable pour la Grèce et Chypre, doublé d'un accord sécuritaire dangereux pour Israël.

L'État hébreu a donc aussi intérêt au maintien du schéma « 3+1 » en Méditerranée orientale, ainsi qu'à la mise en œuvre de l'IMEC ; les récentes visites de K. Mitsotakis (mars 2025) et du président chypriote Christodoulidis (mai 2025) en Israël, confirment cette communauté de points de vue. Notons également que le matériel israélien est une composante essentielle du « Bouclier d'Achille » et qu'en parallèle les entraînements impliquant les armées de l'air israélienne et grecque se poursuivent¹⁶⁷. À tort ou à raison, la Grèce compte aussi sur l'influence de B. Netanyahu et du lobby pro-israélien auprès de l'appareil d'État américain et de D. Trump, y compris pour retarder la levée des sanctions en matière d'armement. Car si les Grecs ne veulent pas voir des F-35 turcs au-dessus de la mer Égée, les Israéliens ne veulent pas en voir au-dessus de la Syrie tant que leurs relations stratégiques avec la Turquie restent instables. L'actuelle perturbation de la relation personnelle entre D. Trump et B. Netanyahu n'est donc pas une bonne nouvelle pour la Grèce, même s'il ne faut pas en tirer des conclusions hâtives. En revanche, l'on ne peut exclure un partage en bonne intelligence des influences turque et israélienne en Syrie, ce dont B. Netanyahu et R. T. Erdogan — qui ne s'apprécient pas mais parlent le même langage — seraient capables. La médiation de l'Azerbaïdjan, avec lequel Israël a d'excellentes relations et qui sert de « VPN stratégique » entre Ankara et Jérusalem, montre que, sans être simple, ce scénario est plausible.

Le jeu syrien demeure donc extrêmement ouvert et s'avère être le baromètre des recompositions régionales. Dans ce contexte, le resserrement des liens gréco-israéliens est un choix logique pour les deux parties.

RÉÉVALUER LE FACTEUR RUSSE

En dépit du seuil d'acceptabilité encore faible d'une telle démarche, la Grèce aurait à gagner à replacer la Russie dans le paysage de ses calculs stratégiques.

En effet, l'échec de la politique occidentale d'isolement de la Russie combiné à un apaisement russo-américain ne pourra être durablement ignoré par Athènes. D'autant que Moscou n'a pas quitté la Syrie et renforce sa posture en Libye, où la Grèce a d'immenses intérêts mais aucun levier. Et ce, alors-même que le jeu libyen connaît de nouvelles évolutions. Tripoli, vers laquelle la Grèce se tourne progressivement après avoir tenté la carte de K. Haftar, connaît des épisodes de violence entre milices. En parallèle, la Cyrénaïque — jusque-là le principal obstacle à l'influence turque — envisage une ouverture vers la Turquie, comme le suggère la visite du fils de K. Haftar à Ankara¹⁶⁸, alors que ce dernier confirme ses rapports privilégiés avec la Russie¹⁶⁹.

Enfin, une hypothétique reprise des relations russo-européennes et une réduction des flux militaires américains vers l'Europe en cas de cessez-le-feu en Ukraine ne peuvent être exclues, ne serait-ce qu'à moyen terme. Cela poserait la question de la viabilité de l'axe énergétique, militaire et commercial Égée-Baltique nourri par la rupture avec la Russie et qui a été profitable à la Grèce.

¹⁶² Su-30, F-16, and Rafale 'attack' enemy air defense over Greece", Bulgarian Military, 10/4/23 ; "Indian Navy Ship « Chennai » undertook Passage Exercise in Crete", MAE grec, 29/7/23 ; "Greece Makes Its Mark: Hellenic Air Force Lands in India", Indian Defence Research Wing, 30/8/24 ; "Press brief on completion of the visit of chief of the naval staff to Greece", MINDEF indien, 1/10/24 ; "Passing Exercise of HS HYDRA with Frigate TARKASH of Indian Navy", Marine hellénique, 25/2/25.

¹⁶³ "India, France to Sign Contract for 26 Rafale Marine Fighters", The Diplomat, 22/4/25.

¹⁶⁴ "Saudi Arabia 'one of India's most valued partners, a trusted friend and a strategic ally,' Indian PM Narendra Modi tells Arab News", Arab News, 21/4/25.

¹⁶⁵ "Turkey donates TCG Volkan Missile Boat to Maldives, Signaling Strategic Shift in Indian Ocean", IDRW, 24/4/2025.

¹⁶⁶ "Syria – Turkish Presence in Military Airports and Aerial Friction with Israel", ALMA, 25/3/25 ; "Report: Turkish fighter jets scrambled toward Israeli aircraft over Syria", Israel Hayom, 4/5/25.

¹⁶⁷ "This Greek Air Combat Exercise Was A Low-Level Fighter Flying Paradise", The War Zone, 15/4/25.

¹⁶⁸ "Saddam Haftar's visit to Ankara marks shift in Turkey's Libya policy", Defense News, 15/4/25.

¹⁶⁹ Igor Delanoë, "Libye : la Russie avance ses pions", Observatoire France-Russie, 12/5/25.

Un tel cas de figure exige d'étudier des scénarios alternatifs et donc d'explorer les modalités d'une potentielle reprise de contact gréco-russe.

La question de la communauté grecque de Crimée, de la mer d'Azov (région de Marioupol) et du Donbass pourrait être un point d'entrée. En effet, celle-ci relève du domaine humanitaro-culturel et n'implique pas forcément une reconnaissance avant l'heure des nouvelles réalités territoriales (de même que plusieurs pays occidentaux maintiennent des représentations dans la zone de Chypre occupée par la Turquie sans que cela n'induisse une reconnaissance de l'entité sécessionniste). D'autant que les scénarios qui envisagent un retour des territoires conquis dans le giron ukrainien ne paraissent plus d'actualité. Dans une récente étude du service de recherche parlementaire de l'UE, le seul des cinq scénarios évoquant un retour sous contrôle de Kiev de l'ensemble des territoires perdus est celui d'un accord russo-ukrainien à l'amiable en 2045 (pour les 100 ans de l'ONU) en échange d'une finlandisation de l'Ukraine¹⁷⁰. Autant dire que les Grecs de ces régions resteront sous tutelle russe, une réalité avec laquelle Athènes devra tôt ou tard composer.

Malgré l'érosion de ses relations avec la Grèce, la Russie ne sera pas forcément hostile à une telle démarche. Notamment eu égard à la Crimée, les Russes mettent en avant son héritage grec. On peut y voir un moyen de contrebalancer le poids du facteur tatar, dont Moscou sait que la Turquie cherche à l'exploiter comme vecteur d'influence et de potentielle déstabilisation. À cet égard, Ankara condamne invariablement l'annexion de la Crimée¹⁷¹. Non tant par principe, mais parce qu'une Crimée dans l'Ukraine faciliterait une influence via le vecteur tatar.

En effet, le 21 mars 2014, soit cinq jours après le référendum qui a marqué le rattachement de la Crimée à la Russie, la Rada ukrainienne a reconnu les Tatars comme peuple indigène, un statut qu'elle hésitait jusque-là à leur accorder par peur de stimuler leur séparatisme, et c'est en 2015 qu'elle a reconnu les déportations de 1944 comme génocide. Un retour de la Crimée dans le giron ukrainien, tout hypothétique soit-il, ouvrirait donc de belles perspectives pour une solide implantation turque sur l'autre rive de la mer Noire, bien plus qu'une Crimée ancrée dans une Russie qui reste vigilante face aux intrusions indésirables dans ses communautés non-russes et non-orthodoxes.

Il y a donc peut-être là un terrain propice à une reprise de contact gréco-russe de basse intensité politique, qui permettrait cependant de reprendre le fil des relations en prévision d'un rapprochement ultérieur plus substantiel.

ARIS MARGHELLIS

¹⁷⁰ The future European security architecture", EPRS, Mars 2025, p. 100-106.

¹⁷¹ "Regarding the Eleventh Anniversary of the Illegal Annexation of Crimea", MAE turc, 16/3/25.

LES DÉFIS POSÉS À L'ARMÉE ISRAËLIENNE APRÈS 20 MOIS DE GUERRE

BENOÎT DE LA RUELLE, CHERCHEUR ASSOCIÉ

Pas un jour ne se passe depuis le 7 octobre 2023 sans que l'actualité n'évoque les opérations militaires israéliennes à Gaza ou dans l'environnement régional. Longueur et intensité caractérisent cette guerre multi-fronts qui marquera les générations suivantes d'Israéliens. Résilient, le pays a fait face et a remporté des succès militaires, à un prix très élevé mais que les Israéliens sont prêts à payer pour continuer à vivre en sécurité, à défaut de paix, à l'intérieur de leurs frontières. Les défis posés à l'armée israélienne restent colossaux : tensions sur les effectifs, visions politiques différentes qui se traduisent en divergences sur la finalité du conflit à Gaza ; usure et adaptation des équipements dans les phases de combat de haute intensité parallèlement à des affrontements asymétriques. L'armée israélienne est condamnée à ne pas perdre cette guerre sous peine de voir ses ennemis crier victoire. Pour l'heure les succès militaires et stratégiques sont indéniables, mais l'armée israélienne est encore au milieu du gué, malgré ses succès contre l'Iran.

L'armée israélienne mène depuis le 7 octobre 2023 une guerre contre le Hamas à Gaza et fait face à de multiples engagements opérationnels sur plusieurs autres fronts (Liban, Syrie, Iran, Yémen, Cisjordanie). Sur le plan terrestre, elle est active dans la Bande de Gaza, les zones frontalières avec le Liban et la Syrie comme en Cisjordanie. En laissant de côté le désastre du 7 octobre 2023, on peut considérer que dans ces opérations, l'armée israélienne a su remédier aux principales lacunes déjà identifiées lors de la deuxième guerre du Liban en 2006 : coordination air-sol pratiquement inexistante, absence de manœuvre interarmes des unités terrestres, équipement et entraînement insuffisants des unités de réservistes. Pourtant, après 20 mois de guerre, l'armée israélienne doit faire face à plusieurs défis : celui des ressources humaines, soumises à un rythme d'engagement inégalé depuis 1948 ; celui des équipements qui doivent faire face à l'usure et aux menaces multiples en agrégeant la qualité et la quantité ; enfin celui de la stratégie qui détermine ces opérations qui doivent être capables d'assurer – sinon la paix – au moins davantage de sécurité de long terme pour le pays et non plus seulement des gains de sécurité de court terme. Israël, peuple en armes et Tsahal, armée du peuple, ces deux entités inséparables sont aujourd'hui à un moment crucial de leur existence oscillant d'une part entre résolution inébranlable, voire choquante aux yeux du monde, afin d'assurer la sécurité des Juifs en Israël, et d'autre part culpabilité mêlant échec du 7 octobre, dégâts collatéraux infligés à des milliers de civils arabes et obéissance à un gouvernement critiqué tant sur la scène intérieure qu'internationale et dépourvu de stratégie par rapport à la poursuite de la guerre à Gaza.

DISPOSER D'UNE RESSOURCE HUMAINE SUFFISANTE ET UNIE : UN ENJEU TANT OPÉRATIONNEL QUE POLITIQUE

Récemment, l'actualité s'est plue à souligner les difficultés bien réelles de Tsahal dans le domaine des ressources humaines. L'armée de Terre aurait perdu en effectifs (tués et blessés) l'équivalent de 3 brigades de manœuvre (900 tués et 6000 blessés¹⁷²). Les réservistes ont enchaîné les périodes de réserve en 2023 et 2024, ce phénomène entraînant un taux de réponse aux convocations désormais avoisinant les 50 % seulement,¹⁷³ alors qu'il était supérieur à 95 % fin 2023, mettant en lumière les difficultés économiques, sociales et psychologiques qu'entraînent des rappels trop nombreux. La reprise le 16 mai 2025 des opérations à Gaza¹⁷⁴ au détriment d'une pause ou d'un arrêt permettant d'espérer le retour des otages, choque des milliers de militaires en service comme des réservistes, une part non négligeable de ces derniers exprimant dans des lettres collectives¹⁷⁵ par armée ou unité leur souhait d'un arrêt des opérations, critiquant ainsi la décision politique mise en œuvre par l'armée. Enfin la mauvaise répartition du fardeau de la conscription à laquelle échappe 25 % d'une classe d'âge (population ultra-orthodoxe) est de plus en plus mal vécue par les

autres segments de la population juive¹⁷⁶. Ces deux derniers éléments ajoutés à l'entrisme de la population d'obédience« sioniste-religieuse » au sein de l'armée¹⁷⁷ illustre le danger d'une utilisation de l'armée à des fins politiques et non plus de la sécurité de l'Etat d'Israël et de sa population dans son ensemble.

Sans nier ces difficultés il est nécessaire de les replacer dans leur contexte pour bien comprendre leur influence, réelle ou non, sur les opérations en cours. L'intensité des combats terrestres est aujourd'hui moindre qu'au cours de l'année 2024, c'est une donnée importante qui permet de moins faire appel aux unités de réservistes et autorise les unités d'active à se reconditionner et à s'entraîner à nouveau. Par ailleurs, le ministère de la Défense a pris conscience de la nécessité de ne pas dépasser un plafond de rappel de 60 jours par an pour les réservistes et de mieux les indemniser financièrement¹⁷⁸. En outre, il est difficile d'obtenir des données fiables sur la proportion de réservistes signataires des fameuses lettres ayant dépassé l'âge limite de service dans la réserve et ceux pouvant effectivement être rappelés¹⁷⁹. Par ailleurs, il convient de souligner en contrepoint que plus de 6 000 personnes ayant dépassé l'âge légal de la réserve ont demandé à être rappelés en mettant en avant leurs capacités à remplir différentes tâches au sein de l'armée.

Après une phase de concertation invitant les principaux signataires de ces lettres à revenir sur leur action, le général de corps d'armée Eyal Zamir, nouveau chef de l'état-major général, qui a pris ses fonctions le 5 mars 2025, a choisi une ligne de fermeté et déclaré que les signataires de telles lettres ne pouvaient plus être rappelés pour servir dans l'armée. La conscription, elle, a été rallongée à 36 mois pour les garçons et 24 mois¹⁸⁰ pour les filles gonflant ainsi la ressource humaine de Tsahal. Enfin, des efforts sont faits de part et d'autre pour encourager la conscription de la population ultra-orthodoxe¹⁸¹, mais celle-ci y reste très majoritairement hostile et bon nombre de défenseurs de l'efficacité opérationnelle de l'armée le sont également.

En définitive, si la question de la ressource en effectifs reste un sujet d'attention, elle ne paraît pas insurmontable à brève échéance¹⁸², la baisse de réponse aux rappels de réserve étant aussi liée au sentiment dans la population que la situation n'est plus aussi urgente que fin 2023 et 2024. En effet, l'opération « Chariots de Gédéon » à Gaza mobilise actuellement 4 divisions de manœuvre renforcées à 2 brigades chacune (divisions blindées 36, 162 et 252 ; division parachutiste 98) et 1 territoriale (la 143ème division d'infanterie également à deux brigades), ce qui peut être évalué entre 25 et 30 000 soldats, soit l'effort principal de la force opérationnelle terrestre, mais « seulement » 50 % de son volume.

De ce fait, les réservistes actuellement rappelés sont déployés sur des fronts moins actifs : Cisjordanie, Liban, Syrie. Dans les relations entre le politique et le militaire, il est intéressant de noter que le général Zamir (CEMA) se heurte déjà, quelques semaines seulement après sa nomination à son poste, au premier ministre Netanyahu qui l'a pourtant choisi pour exercer cette fonction¹⁸³. En effet, le général Zamir est ferme sur la priorité absolue visant à un accord pour libérer les otages, comme sur l'exigence d'enrôler tous les citoyens israéliens concernés par l'obligation légale de servir sous les drapeaux, y compris les ultra-orthodoxes. Le choix controversé du général Zini pour assurer les fonctions de directeur du Shin Bet sans en informer au préalable le CEMA son chef hiérarchique a tendu encore plus les relations avec le pouvoir politique. Auparavant, le général Zamir s'était opposé à la volonté du ministre des finances Smotrich qui voulait que ce soit l'armée israélienne qui distribue l'aide humanitaire à Gaza à la place des organisations humanitaires.

Au-delà de l'aspect spectaculaire des lettres de protestation mentionnées¹⁸⁴, le risque que Tsahal devienne plus fréquemment un champ d'affrontement politique et idéologique entre tenants d'une ligne incarnée aujourd'hui par Benjamin Netanyahu et ses alliés edenistes¹⁸⁵ et par ses opposants n'est pas nul.

¹⁷⁶ Le report du vote de la loi sur l'exemption de la conscription des ultra-orthodoxes est une épée de Damoclès sur le maintien de la coalition actuelle au pouvoir.

¹⁷⁷ La décision du PM Netanyahu de nommer le général Zini membre de cette obédience à la tête du Shin Bet sans en avoir informé préalablement le CEMA Eyal Zamir est à rapprocher de ce phénomène qui vise les institutions sécuritaires : armée, Mossad, Shin Bet. Le CEMA a révoqué le général Zini le 23 mai de son poste (responsable de l'entraînement et chef de l'état-major général) et l'a révoqué de l'armée.

¹⁷⁸ Israel to expand financial benefits for reservists and their families – Jerusalem Post (15 mars 2025)

¹⁷⁹ Il convient en outre de préciser que 82% des signataires souhaitent une reprise des opérations à Gaza après la libération des otages, ce qui est contradictoire avec les termes d'un accord susceptible d'être accepté par le Hamas.

¹⁸⁰ Provisoirement et pour une durée de 5 ans décidée en fin d'année 2024.

¹⁸¹ Yonah Jeremy Bob, "High Court unanimously rules against exemption for haredim", Jerusalem Post, 25 juin 2024.

¹⁸² Le CEMA Zamir a suspendu fin mai le programme pilote d'entraînement prévoyant d'intégrer des femmes dans les unités du train déployées en territoire ennemi, pour des raisons de performance physique. Un signe qui montre que la ressource masculine est suffisante pour ce type d'unités. Haaretz, jeudi 26 mai 2025.

¹⁸³ Stéphane Juffa, « Il est à nouveau question de l'incapacité de gouverner de Netanyahu », Metula News Agency, 28 mai 2025.

¹⁸⁴ En dépit de l'absence de données chiffrées, le phénomène des objecteurs de conscience et des désertions reste ultraminoritaire.

¹⁸⁵ Ayant une lecture littéralement biblique de la réalité contemporaine à l'image des ministres Ben Cvir (sécurité intérieure) et Smotrich (finances), chefs de partis politiques indispensables au maintien au pouvoir de la coalition actuelle.

¹⁷² Seth Frantzman, « Israel takes stock of military casualties over a year of war », Long War Journal, 20 janvier 2025.

¹⁷³ Amos Harel, "IDF warns of crisis: Many reserve soldiers won't report due to recent decisions by Israel's Government", Haaretz, 28 mars 2025.

¹⁷⁴ L'opération « chariots de Gédéon » prévoit la conquête de Gaza.

¹⁷⁵ Yoav Zitun & Gal Ganot, "Air Force reservists who signed letter calling to end war to be removed", Ynet, 18 avr. 2025.

Ce point devrait retenir toute l'attention du J1 de l'état-major comme du ministère de la Défense. Cette affaire montre en tout cas que l'armée est bien le reflet de la société israélienne actuelle

CONSERVER L'AVANTAGE QUALITATIF AU SEIN D'UN ENVIRONNEMENT RÉGIONAL EN RECOMPOSITION

L'armée israélienne cherche à conserver dans son environnement régional la fameuse qualitative military edge (QME ou avance technologique face aux rivaux régionaux) chère aux militaires israéliens. Celle-ci passe d'abord par le lien avec les Etats-Unis : si l'armée de l'Air est l'armée la plus interopérable et dépendante des fournitures américaines (chasseurs F-15, F-16 et F-35, systèmes d'armes et munitions), l'armée de Terre l'est également notamment pour les munitions de char et d'artillerie. En effet, Tsahal disposait traditionnellement de stocks de munitions pour un mois de guerre, ce qui est notoirement insuffisant depuis octobre 2023. Le soutien américain (politico-militaire, renseignement, opérations, logistique, recherche) reste donc déterminant pour les années à venir pour maintenir les capacités militaires israéliennes. Le retard dans certaines livraisons d'équipements ou la conditionnalité de celle-ci par l'administration Biden¹⁸⁶ a rappelé à Israël sa dépendance à cette aide vitale. Hier encore, Israël hésitait à agir contre l'Iran sans feu vert américain compte tenu de la dépendance de sa flotte aérienne aux pièces détachées américaines, mais également de ses systèmes de défense aérienne et anti-missiles (notamment Arrow 2 et 3 construits avec l'aide des Etats-Unis).

Cette aide est telle qu'il paraît illusoire de vouloir s'en affranchir dans son ensemble à court ou moyen terme. Néanmoins, dès son arrivée aux affaires en janvier 2023, l'ex-ministre de la défense Yoav Gallant a pris des mesures pour augmenter la production de munitions par la BITD israélienne. Celle-ci a vu parallèlement ses commandes gouvernementales fortement augmenter depuis le 7 octobre 2023, tout comme ses contraintes de production, notamment en raison de la mobilisation de 20 % de ses effectifs. Les grosses entreprises (IAI, Elbit, Rafael) sont donc passées sur un rythme de production 24 heures sur 24 afin de livrer prioritairement les commandes en urgence israélienne sans trop pénaliser les commandes étrangères¹⁸⁷ (citons les systèmes de défense antiaérienne Fronde de David à la Finlande en 2024¹⁸⁸ et Iris-T à l'Allemagne 2023¹⁸⁹).

Ce mouvement général visant à fournir à Tsahal à la fois la masse et la technologie, dopé par la guerre et ses besoins, s'est manifesté également par la suspension des négociations dès novembre 2023 de ventes de chars Merkava 2 et 3 prévues à des partenaires étrangers. La vente de tels équipements aurait été une première¹⁹⁰. Enfin, pour faire face à des menaces nouvelles (mini et nano drones), le ministère de la Défense stimule la recherche de solutions alliant techniques anciennes (canon à tir rapide) et technologie de rupture comme le laser qui pourrait équiper certaines unités dès 2026¹⁹¹.

Ceci posé, quelle peuvent être les conséquences de la tournée du Président Trump au Moyen-Orient du 13 au 16 mai 2025 sur la fameuse QME garantie par l'alliance américaine ? Tout d'abord il convient de souligner que les interprétations divergent sur l'absence d'étape du président américain en Israël. Si certains y voient une marque de défiance envers Benyamin Netanyahu, d'autres soulignent que c'était une tournée orientée « business » et péninsule arabe avant tout. Avec l'Arabie Saoudite, le montant faramineux de 142 milliards de dollars de contrat est avancé dans le domaine de la défense, mais aussi de l'intelligence artificielle. D'importants contrats de défense ont également été conclus avec le Qatar et les Emirats Arabes Unis. La vente d'avions F-35 à l'Arabie Saoudite serait conditionnée au fait que le pays rejoigne les accords d'Abraham, ce qui semble aujourd'hui peu crédible tant que la situation à Gaza et l'orientation actuelle du gouvernement israélien demeureront les mêmes. Israël reste surtout attentif à une éventuelle coopération américano-saoudienne dans le domaine du nucléaire¹⁹². Sinon, le risque d'une diminution significative de l'avantage qualitatif est bien identifié par Israël qui s'emploie à s'y opposer par un lobbying souvent efficace aux Etats-Unis.

186 Barak Ravid, "U.S. paused bomb shipment to Israel over Rafah concerns", Axios, 8 mai 2024.

187 Dov Lieber, "Israel's defense industry booms on foreign demand and war at home", Wall Street Journal, 9 janv. 2025.

188 Emanuel Fabian, "Israel signs landmark deal to sell David's Sling to Finland", Times of Israel, 12 nov. 2023.

189 Sakshi Tirawi, « World's 4th Biggest Defense Spender To Acquire "Israel Tech" As AD Systems Hog Spotlight Amid Russia-Ukraine, India-Pak Wars », Eurasian Times, 12 mai 2025. En revanche la suspension par l'Espagne d'un contrat d'armement d'une valeur de 250 millions de dollars avec la firme israélienne Rafael montre un effet négatif de l'opération en cours à Gaza sur la BITD israélienne, El Pais 3 juin 2025.

190 Phénomène qui révèle en creux l'étonnante illusion israélienne sur les intentions de ses ennemis et la conduite de la guerre.

191 Anna Ahronheim, "Israel finishes testing 22 technologies for stopping drone attacks", Jerusalem Post, 19 févr. 2025.

192 Institute National for Security Studies: "President Trump's Visit to the Gulf: A Shifting Regional Order and the Challenge for Israel", Eldad Shavit 19 May 2025.

En définitive, l'appareil militaro-industriel israélien est pleinement conscient des enjeux liés aux équipements dans cette guerre longue. Il met en œuvre une stratégie comprenant plusieurs lignes d'opérations permettant à Tsahal d'être doté des meilleurs équipements et en nombre suffisants, notamment dans le domaine des munitions et des systèmes antimissiles.

TRANSFORMER L'ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE GRÂCE À DES ENGAGEMENTS OPÉRATIONNELS DÉCISIFS

Cet objectif crucial revient à faire en sorte que les actions du stratège (chef militaire) servent les objectifs du souverain (décideur politique). A cet égard, la diplomatie régionale et les dynamiques internes ont contribué à des changements positifs pour Israël grâce à l'action déterminante des armes israéliennes.

Fin juillet 2024 marque le premier tournant de la guerre lancée le 7 octobre 2023 par le Hamas et ses alliés de la Bande de Gaza. Le ciblage en 48 heures du chef politique du Hamas Ismaïl Haniyeh à Téhéran et du chef de la branche militaire du Hezbollah Fuad Shokr au Liban sont des succès qu'Israël attendait avec impatience. Mais jusqu'à fin novembre 2024, les évolutions militaires de portée stratégique sont encore peu visibles.

C'est sur le front nord que le succès est patent : l'accord de cessez-le-feu le 25 novembre 2024¹⁹³ équivaut à une défaite militaire du Hezbollah décapité de son état-major, affaibli après 13 mois de frappes et deux mois d'une incursion israélienne concentrée dans la bande frontalière pour détruire méthodiquement son infrastructure souterraine et pour empêcher le retour des combattants dans leurs foyers. Cette offensive terrestre contre le Liban visait également à permettre le retour en sécurité de la population israélienne vivant le long de la Ligne Bleue et de la frontière syrienne. Elle a mobilisé l'essentiel de l'effort terrestre de Tsahal entre fin septembre et fin novembre 2024. En plus de la division territoriale 91, 3 divisions de manœuvre ont été déployées engendrant entre 3 et 5 brigades chacune, soit un total estimé à 30.000 soldats. Le réinvestissement par les Forces armées libanaises de la zone située au sud de la rivière Litani, la coupure du corridor syrien permettant facilement l'acheminement des armes en provenance d'Iran, mais aussi l'élection d'un président libanais sont des conséquences directes ou indirectes de cette opération militaire qui est de nature à changer durablement et positivement la relation entre Israël et son voisin du nord.

En Syrie, l'offensive éclair de HTS et l'installation d'un nouveau pouvoir sur lequel les Israéliens ne se font guère d'illusion¹⁹⁴ comporte toutefois l'avantage d'affaiblir le fameux « axe de la résistance¹⁹⁵ ». Israël a dès lors pris la décision d'annihiler le reliquat de l'arsenal conventionnel et non conventionnel syrien, en conduisant de nombreux raids aériens à partir du 10 décembre 2024 jusqu'à début mai 2025. Au sol, la 210ème division territoriale « Bashan » a été renforcée d'éléments blindés et mécanisés et a saisi des positions sur le Mont Hermon comme à l'est de la ligne de séparation (points d'appui de niveau compagnie)¹⁹⁶. La diplomatie de Donald Trump a permis de faire retomber la pression entre la Turquie, parrain du nouvel homme fort à Damas, et Israël qui reste toutefois vigilant vis-à-vis d'Ahmed Al Charaa. Le gouvernement israélien n'a pas hésité à fournir un soutien à la communauté druze syrienne attaquée par des éléments liés au régime de Damas début mai. Là encore, l'armée israélienne a démontré sa réactivité en saisissant des gages. Sa posture militaire évoluera en fonction de ses intérêts sécuritaires. Ce message a clairement été passé à l'ensemble des acteurs du dossier syrien.

En Cisjordanie, les opérations militaires de contrôle de zone se succèdent depuis début 2024, notamment autour des villes du nord, Jénine et Tulkarem. L'objectif militaire est de conserver le niveau de violence en-deçà d'un seuil qui soit gérable par l'autorité politique. La possible annonce prochaine de l'annexion de la Cisjordanie à Israël est susceptible de déclencher un soulèvement général palestinien qui nécessitera au préalable un déploiement conséquent de forces terrestres. En mai-juin 2025, c'est essentiellement en Cisjordanie que sont déployés les unités de réservistes rappelés depuis le mois de mai afin de permettre le déploiement des unités d'active à Gaza.

Dans la Bande de Gaza, la reprise annoncée de l'opération militaire¹⁹⁷ vise cette fois non plus le tamisage de plus en plus fin des forces du Hamas au moyen d'efforts successifs, mais la conquête pure et simple de la Bande de Gaza par un lent rouleau compresseur à partir des zones tampon existantes depuis mi-janvier 2025. Cette stratégie vise à limiter les pertes israéliennes, à pouvoir stopper l'opération en cas d'accord avec le Hamas, à

193 "Cease-fire between Israel and Hezbollah goes into effect", Haaretz, 27 nov. 2024.

194 En dépit de la rencontre Trump - Al Sharaha en Arabie Saoudite le 12 mai 2025 et des pourparlers directs hébergés par l'Azerbaïdjan.

195 The toppling of Assad's regime may be bad news for Israel - Herb Keiron, Jerusalem Post, 6 déc 2024.

196 Opération Flèches de Bashan.

197 James Mackenzie, Nidal Al Mughrabi "Israel to seize parts of Gaza as military operation expands, Reuters, 2 avr. 2025. Opération « Chariots de Gédéon ».

détruire l'infrastructure civile, économique et sociale du Hamas en attendant, et enfin à écarter autant que faire se peut le Hamas de la distribution de l'aide humanitaire qui lui permet de garder son emprise sur la population gazaouie. Cette offensive ne peut se faire qu'au détriment de la vie des otages encore détenus à Gaza, ce qui suscite un fort mécontentement en Israël, même si un refus d'obéissance militaire semble très peu probable, l'armée ayant obtenu gain de cause auprès du premier ministre sur le fait de ne pas devoir distribuer elle-même l'aide humanitaire¹⁹⁸. Pour l'heure, cette offensive militaire coûte cher à Israël en termes d'image internationale mais le CEMA et le gouvernement ont fait part de leur volonté de la mener à son terme.

Au Yémen, Israël a décidé de s'occuper lui-même¹⁹⁹ de la réponse militaire après l'accord de cessez-le-feu conclu entre les Etats-Unis et les Houthis, afin de faire cesser les tirs de missiles, les vols de drone et les attaques contre les intérêts israéliens en mer Rouge et contre le territoire israélien.

Enfin vis à vis de Téhéran, Israël considère que l'affaiblissement du régime iranien est tel qu'il doit être mis à profit pour empêcher militairement l'Iran d'accéder à la bombe nucléaire, ce qu'Israël a toujours promis de faire d'une manière ou d'une autre²⁰⁰ depuis le début des années 2000. Au-delà des aspects techniques et opérationnels d'un soutien américain, la faisabilité dépend surtout d'un feu vert politique américain. L'opération «Lion qui se dresse» déclenchée dans la nuit du 12 au 13 juin 2025 contre des sites liés au programme nucléaire iranien comme contre des chefs de l'armée, des Pasdarans et de scientifiques prouve, comme les déclarations sans ambiguïté du Président américain, que ce feu vert a bien été donné. La campagne de bombardements israéliens pourrait durer plusieurs semaines mais il apparaît clairement dès aujourd'hui que la République Islamique d'Iran ne deviendra pas un Etat doté. Si la guerre dure, c'est le régime iranien lui-même qui pourrait devenir la cible des bombardements israéliens.

Dans cette énumération des différents fronts sur lesquels l'armée israélienne est engagée, il convient de souligner d'une part son agilité et son aptitude à séquencer les engagements de manière à pouvoir obtenir une efficacité maximale et, d'autre part, sa capacité à intégrer dans ses opérations les services de renseignements intérieur (Shin Bet) et extérieur (Mossad).

Pour conclure, les défis internes et externes posés à l'armée comme à la société obligent les Israéliens à trouver des solutions concrètes et rapides pour faire face à ce qu'ils perçoivent comme une menace existentielle. Malgré des succès opérationnels incontestés, l'armée israélienne reste encore au milieu du gué à Gaza, position d'autant plus inconfortable qu'elle doit continuer à obéir à un échelon politique de plus en plus isolé sur la scène internationale. Un éventuel changement de gouvernement ne changerait pas fondamentalement la donne, tant la grande majorité des Israéliens est aujourd'hui opposée à la création d'un Etat palestinien, et tant une partie significative de l'appareil militaro-sécuritaire estime que la fenêtre d'opportunité pour affaiblir l'ensemble des ennemis d'Israël ne durera pas.

BENOIT DE LA RUELLE

198 Allison Kapit-Ben-Tzur, Putting Gaza aid in hands of Israel's army fuels far-right ambitions, Haaretz, 8 oct 2024.
199 Suite à l'annonce américaine de cesser ses frappes contre le pays ;
200 Négociation des E3+3, assassinat de scientifiques par le Mossad, sabotage d'installation, introduction de virus informatiques...

LES CLÉS D'ORMUZ

JEHAN-CHRISTOPHE CHARLES, CHERCHEUR ASSOCIÉ À LA FMES

À chaque tension avec l'IRAN resurgit la menace de fermeture du détroit d'Ormuz, comme si ce passage maritime entre l'Iran et le Sultanat d'Oman pouvait être condamné d'un simple tour de clé. A son segment le plus étroit, ce passage fait 55 km, mais les eaux peu profondes du golfe Persique imposent des restrictions de navigation, notamment pour les plus grands pétroliers. En termes de navigation, puisque c'est de cela qu'il s'agit, fermer le détroit d'Ormuz revient à empêcher le passage des navires par un couloir virtuel de quelques kilomètres de large.

Pour bien comprendre les enjeux d'une telle fermeture, et avant d'envisager les moyens et conséquences militaires, il faut comprendre les impacts économiques et géopolitiques de la coupure du trafic. Ces différents aspects décrits, il sera temps de se poser la question du réalisme d'une telle menace.

UNE ZONE ENCLAVÉE, DÉPENDANTE DE LA MER

Parmi les pays côtiers du golfe Persique, certains sont totalement enclavés, d'autres le sont partiellement. Irak, Koweït, Qatar, Bahrein ont le détroit pour seul débouché maritime. L'Iran, les EAU, l'Arabie Saoudite ont des accès extérieurs au golfe Persique, le golfe d'Oman pour les deux premiers, la mer Rouge pour le troisième. Cette mer est elle aussi d'accès limité, par le canal de Suez au nord et le détroit de Bab el Mandeb au sud. Ce dernier est par ailleurs sous menace des Houthis alliés de l'Iran. Le dispositif de séparation de trafic du détroit – couloir de navigation obligatoire pour limiter les risques de collision - se trouve dans les eaux territoriales du Sultanat d'Oman, qui n'a aucun intérêt économique à l'intérieur du Golfe et cherche à préserver son statut d'Etat neutre dans la région.

Afin d'évaluer la vulnérabilité économique des pays concernés à un arrêt du trafic maritime à travers le détroit d'Ormuz, le tableau ci-dessous indique le pourcentage des exportations d'hydrocarbure qui y transitent par rapport au total des exportations et dans l'autre sens le pourcentage de produits alimentaires transitant par ce même passage.

	Irak	Koweït	Arabie Saoudite	Bahrein	Qatar	EAU	Iran
Export hydrocarbures	98%	94%	71%	60%	86%	50%	50%
Importation alimentaire	50%	96%	80%	90%	90%	90%	60%

La coupure du trafic maritime engendrerait des pertes financières sur les exportations et un risque social élevé lié au manque de disponibilité de la nourriture, ou à la crainte de pénurie.

Il est à noter que les pays du golfe, notamment l'Arabie Saoudite, le Qatar, mais aussi les EAU font, depuis quelques années, de l'autosuffisance alimentaire une priorité. Le problème est donc identifié.

LE PÉTROLE DU GOLFE : UNE DENRÉE VITALE POUR CERTAINES RÉGIONS

Du côté des clients, il convient de rappeler que 20% du pétrole mondial et 25% du gaz (GNL) transitent par le détroit d'Ormuz. Les deux tiers de ce pétrole sont dirigés vers l'Asie, la Chine (30% de ses importations), la Corée du Sud (68%), le Japon (95%) et l'Inde (52%) notamment. L'Union Européenne, qui s'est désengagée du gaz Russe, achète 4% de sa consommation de GNL au Qatar. Pour le pétrole, 7% des approvisionnements Européens viennent d'Arabie Saoudite. En ce qui concerne les USA, 11% de ses importations de pétrole viennent du Golfe Persique (Arabie Saoudite et Irak).

La vulnérabilité économique à une crise est donc différente d'un pays à l'autre, notamment selon la capacité de chacun à trouver des sources d'approvisionnement alternatives. Cependant, en cas de rupture d'approvisionnement dans cette région, l'augmentation massive des prix du pétrole impactera toute l'économie mondiale. C'est pourquoi cette menace est réveillée à chaque crise, comme actuellement après les frappes israéliennes et américaines sur le programme nucléaire iranien.

QUELLE MENACE CONCRÈTE ?

Fermer le détroit d'Ormuz ne consiste pas à donner un tour de clé à une porte. Un blocage consiste à dissuader des navires de passer à un endroit ou de les empêcher physiquement de naviguer. Il faut donc être en mesure de mettre en place des moyens concrets. Si le passage du détroit lui-même se fait dans les eaux territoriales omanaises, le reste de la navigation passe par les eaux iraniennes. Une simple annonce de mesures de rétorsions, comme c'est le cas actuellement, aurait déjà un impact significatif.

Un perturbateur peut agir dans trois domaines : maritime en surface, sous-marin, aérien. La menace sous-marine iranienne existe, avec des sous-marins classiques et des mini sous-marins bien adaptés aux eaux peu profondes du golfe Persique. L'Iran a également une capacité de minage importante. Une action de ce type a été menée à la fin des années 80, perturbant la navigation et endommageant des navires, y compris un navire de guerre américain, l'USS Samuel B. Roberts. Il s'agissait de mines dérivantes mais l'Iran dispose de mines de fond, statiques. Utiliser des sous-marins dans une zone minée est très déconseillé, même si une action combinée peut être envisagée, mais dans des zones séparées. Autre action possible, le sabotage des câbles sous-marins. Ceux qui alimentent les pays du golfe passent par le détroit d'Ormuz.

Dans le domaine de la surface, la marine iranienne existe et est active. Mais le moyen principal reste la flotte des gardiens de la révolution, les Pasdaran, constituée spécifiquement pour cette mission. Ils possèdent des vedettes lance-missiles et des milliers de petites embarcations qui opèrent en essaim. Les capacités anti-navires démontrées par les Houthis à partir de la terre, missiles drones aériens et de surface, indiquent que l'Iran peut mener une guerre asymétrique identique dans le détroit d'Ormuz en se cachant dans les nombreuses anfractuosités du littoral iranien. Si les forces aériennes iraniennes peuvent être facile à neutraliser, leurs capacités en drones et missiles divers font peser une menace sur le trafic maritime dans tout le golfe Persique.

L'Iran ne manque ainsi pas d'atouts militaires pour faire peser une menace sur le trafic maritime. La large palette disponible permet de graduer cette menace et de la faire plus ou moins durer. Ainsi mettre en place quelques mines, assorties d'un avertissement, ou saturer le détroit de ces engins n'aura pas le même effet. Harceler les pétroliers avec des Pasdaran, ou mener une campagne drones-missiles ne montrera pas non plus la même détermination.

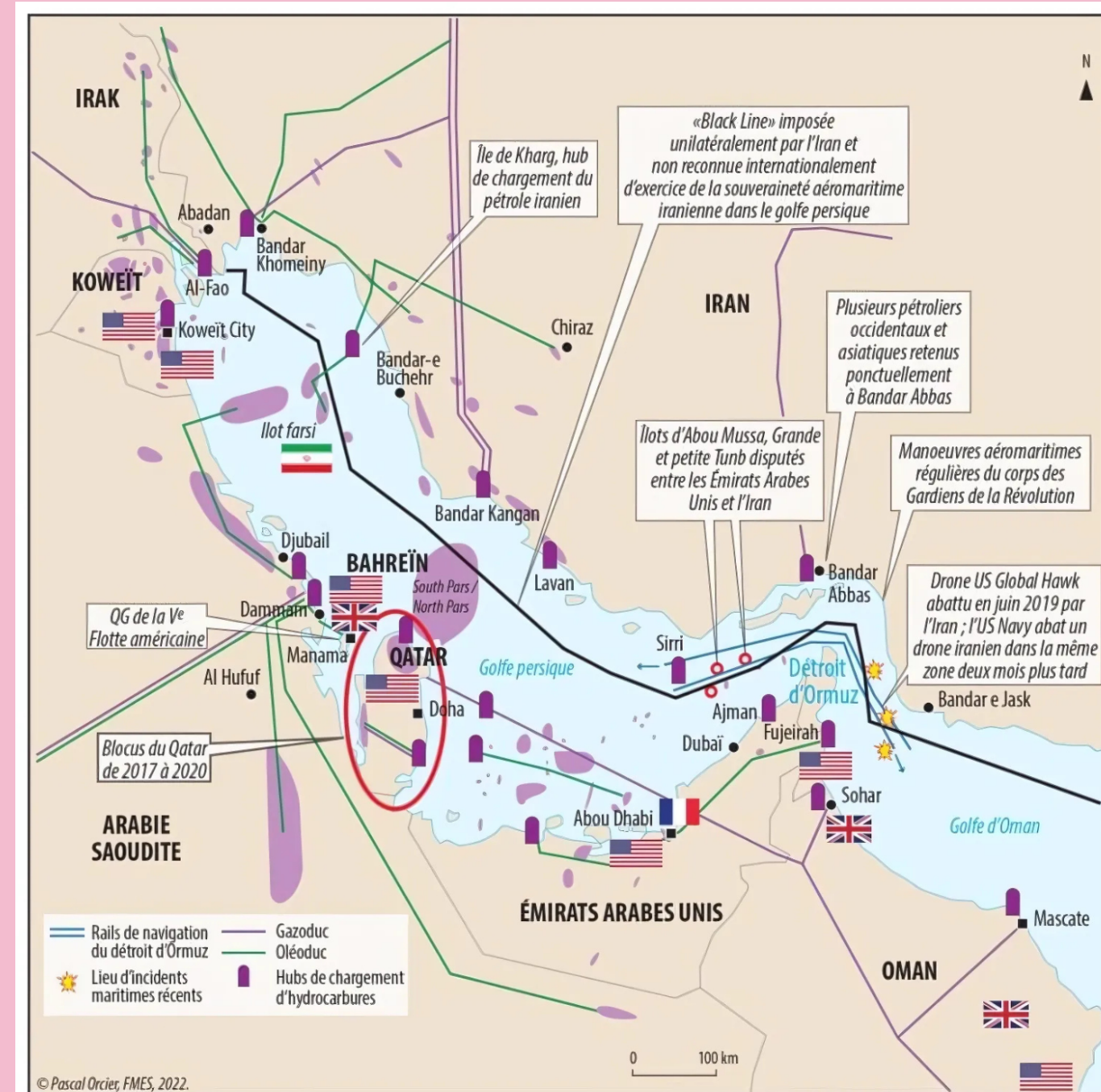
QUELLE DÉFENSE ?

Les forces occidentales – France, USA, Royaume-Uni – sont présentes dans le golfe Persique. Des accords de défense ont été signés avec différents pays. Ces forces s'entraînent régulièrement avec les forces locales, notamment dans le domaine maritime. Des capacités de guerre des mines sont régulièrement déployées et entraînées. La réponse à des mines dérivantes ou à des mines de fond n'est pas la même. Libérer Ormuz de mines de fond se fera sous la menace proche des Iraniens. En ce qui concerne les mines dérivantes, tactique déjà employée à la fin des années 80, le système de convois escortés a fait ses preuves. Ce n'est pas sans risque, mais les moyens de détection, notamment aéroportés, peuvent être utilisés de manière concentrée.

La supériorité aérienne, que ce soit en nombre ou en qualité d'appareils est déjà acquise, surtout depuis l'attaque par Israël des capacités iraniennes. La flotte de surface iranienne est surclassée par les flottes occidentales, là aussi en nombre et en qualité.

Avec la supériorité aérienne, les moyens aéroportés alliés de lutte anti-sous-marin auront la part belle pour traquer et couler les sous-marins iraniens.

Reste la menace Pasdaran. Les 1500 navires qu'ils possèdent peuvent saturer toute flotte s'engageant dans les eaux concernées. Avec l'appui de drones et de missiles, la situation peut rapidement être compliquée. Face à cette masse, les forces alliées ont deux atouts : la supériorité aérienne et l'allonge de feu. La proximité de la terre dans le détroit permet la mise en œuvre d'hélicoptères d'attaque qui sauront engager au plus loin les petites embarcations. L'artillerie navale peut ouvrir le feu à longue distance sur ces vedettes, bien avant qu'elles aient la possibilité d'utiliser leurs armes. Il leur faudrait alors progresser longtemps sous le feu, ce qui nécessite une grande force morale et de la chance. Pendant la seconde guerre mondiale, les attaques de destroyers à la torpille sur des croiseurs ou cuirassés se soldaient souvent par la perte totale des assaillants. Enfin, la supériorité aérienne doit permettre de frapper les bases de ces forces et les sites de lancement de drones et missiles.



Couler à quai la menace est la manière la plus sûre de ne pas l'affronter. Il s'agit donc de réaliser une véritable opération navale, longue, difficile, probablement coûteuse en vie humaine et en navires. La supériorité locale et temporaire devrait être possible et faire passer des convois de pétroliers rapides solidement escortés affirmerait une capacité de résistance à la menace et enverrait un message d'espoir. Ces opérations de supériorité locale devraient pouvoir se multiplier et s'allonger au fur et à mesure de l'arrivée des renforts et de l'attrition de l'ennemi. Cependant, rouvrir le détroit pour une navigation commerciale prendrait du temps.

QUELLE EST LA CRÉDIBILITÉ DE CETTE MENACE DE FERMETURE ?

L'arrêt du trafic maritime à Ormuz provoquerait, nous l'avons vu, une crise économique mondiale, un choc très violent en Asie et une guerre sur le flanc sud de l'Iran. Les Russes seraient bénéficiaires de cette crise, grâce à l'augmentation des revenus pétrolier, mais les Chinois seraient durablement impactés. Or ces derniers sont les alliés de l'Iran et pèsent certainement pour que cette action n'ait pas lieu. L'Iran signerait également son arrêt de mort économique et militaire.

Ce serait donc une action suicidaire.

Elle n'est donc pas raisonnablement envisageable, c'est-à-dire sur le plan de l'unique raison et de la balance des avantages et des inconvénients. Cependant, le parlement iranien l'a votée, elle fait donc partie des options de réplique mises sur la table. La mesure pourrait également être un "jeu" entre pragmatiques et ultra pour conduire les seconds à leur perte. Le choix de l'embrasement final correspond également à une vision religieuse apocalyptique: quitte à disparaître, autant entraîner le pays et la région dans le chaos. Cet Armageddon est présent dans l'imaginaire chiite, notamment dans leur conflit avec les sunnites. Entraîner dans leur chute les dirigeants de la péninsule arabique, affaiblis par la perte de prestige et les émeutes de la faim, serait un choix plausible.

Les nations d'Asie auraient intérêt à intervenir en premier, mais en auront-elles la volonté ou la capacité ? Une réponse dispersée n'est pas le meilleur moyen d'avoir une réponse globale.

Paradoxalement, le monde occidental, s'il arrive à s'unir et à rétablir la circulation maritime, serait le grand vainqueur de la situation : il subirait des conséquences économiques limitées car peu dépendant des hydrocarbures du golfe. De plus l'affaiblissement de la Chine et des pays du Moyen-Orient lui serait particulièrement favorable. Enfin, le prestige militaire retrouvé permettrait de réaliser des alliances renouvelées.

JEHAN-CHRISTOPHE CHARLES





NOS ARTICLES

AFRIQUE

- **La guerre de l'information menée par l'Azerbaïdjan contre la France en Afrique subsaharienne**
Sossi Tatikyanp 120
- **AES versus CEDEAO : Vers la fragmentation de l'Afrique de l'Ouest** – Niagalé Bagayokop 127
- **L'Inde en Afrique de l'Est et au sud de l'océan Indien : une diplomatie de défense discrète mais stratégique** – Sonia Le Gouriellecp 136
- **Comprendre la relation Etats-Unis/Afrique à l'ère de Donald Trump** – Niagalé Bagayokop 141

LA GUERRE DE L'INFORMATION MENÉE PAR L'AZERBAÏDJAN FRANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

SOSSI TATIKYAN, CHERCHEUSE INDÉPENDANTE

La guerre de l'information menée par l'Azerbaïdjan contre la France s'est transformée en une guerre de l'information explicite et systématique, qui s'est parfois transformée en guerre hybride depuis 2023. Elle comporte plusieurs aspects : le partenariat France-Arménie, la manipulation des récits anticoloniaux dans les territoires français d'outre-mer et en Corse, l'exploitation des récits anticoloniaux contre la France dans les pays d'Afrique subsaharienne, l'héritage de la guerre d'Algérie, la gestion des Jeux olympiques et la politique intérieure de la France.

Au cours des deux dernières années, l'Azerbaïdjan a utilisé des tactiques de harcèlement à l'encontre de tout acteur international soutenant l'Arménie et les Arméniens du Haut-Karabakh. Bakou a ciblé l'UE, les États-Unis, les organisations internationales et non gouvernementales, les organismes de surveillance, les universitaires, les analystes et les journalistes. Par des tactiques d'intimidation, l'Azerbaïdjan tente de garantir l'impunité pour le nettoyage ethnique des Arméniens du Haut-Karabakh, ainsi que pour ses offensives militaires et ses tactiques de coercition contre la République d'Arménie. L'Azerbaïdjan est ainsi devenu particulièrement hostile à la France en raison de son soutien constant à l'Arménie et de ses critiques à l'égard de l'Azerbaïdjan.

En effet, la détérioration des relations entre la France et l'Azerbaïdjan découle du partenariat croissant entre la France et l'Arménie. L'Azerbaïdjan a tenté de discréditer la France pour empêcher son soutien politique à l'Arménie et en particulier son soutien au secteur de la défense arménienne. La France a été le premier pays membre de l'UE et de l'OTAN à commencer à soutenir le secteur de la défense de l'Arménie. Elle a pris cette décision après que l'Azerbaïdjan a occupé environ 215 km² des zones frontalières de l'Arménie en 2021-2022, et a finalisé sa campagne de nettoyage ethnique des Arméniens du Haut-Karabakh en septembre 2023. Au cours de cette période, la France a critiqué les actions de l'Azerbaïdjan au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. La France a également été l'un des principaux défenseurs du déploiement de la mission civile d'observation de l'UE en Arménie (AMUE) dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune.

Pourtant, la France et l'Azerbaïdjan entretiennent des relations économiques, notamment dans le secteur de l'énergie.

Les Français, notamment TotalEnergies, ont été actifs dans les projets gaziers offshore de l'Azerbaïdjan, tels que le champ « Absheron ». En outre, l'Agence française de développement (AFD) a investi 280 millions d'euros dans la connectivité ferroviaire de l'Azerbaïdjan, en soutenant les corridors est-ouest et nord-sud, et est prête à doubler ses investissements pour atteindre 600 millions d'euros, en se concentrant sur des projets d'infrastructure dans les domaines du transport, de l'eau, de l'énergie propre et du développement durable.

Cependant, la campagne de désinformation de l'Azerbaïdjan concernant le partenariat de la France avec l'Arménie s'est progressivement transformée en une campagne plus large contre la France. Son contenu et son style reflètent la campagne similaire menée par la Russie en Afrique et dans le voisinage européen.

Cet article analyse les récits azerbaïdjanais concernant la coopération entre l'Arménie et la France dans les pays d'Afrique subsaharienne, en soulignant leurs similitudes avec les récits russes, ainsi que les méthodes et les plates-formes par lesquelles ils sont promus.

LES CANAUX ET LES AGENTS DE LA RHÉTORIQUE ANTI-FRANÇAISE

L'instrumentalisation du mouvement des non-alignés

L'Azerbaïdjan a assuré la présidence du Mouvement des non-alignés (MNA) de 2019 à 2023. Le MNA a été fondé pendant la guerre froide en tant que collectif d'États cherchant à rester indépendants des alignements idéologiques et politiques de l'Ouest dirigé par les États-Unis et de l'Est dirigé par l'Union soviétique.

Toutefois, il a également servi de forum aux nations pour aborder des questions plus larges de justice mondiale, en particulier l'anticolonialisme et la décolonisation. Depuis sa création, le Mouvement des pays non alignés a servi de plateforme aux nations africaines pour plaider en faveur de la fin de la domination coloniale et de l'indépendance économique. Il a joué un rôle essentiel dans l'accélération du processus de décolonisation sur le continent entre 1961 et 1990.

La dernière année du mandat de l'Azerbaïdjan au sein du MNA a coïncidé avec la dernière étape de sa campagne de nettoyage ethnique contre les Arméniens du Haut-Karabakh, qui avait commencé avec la guerre de septembre-novembre 2020. En tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, la France a joué un rôle de premier plan dans la convocation des réunions du Conseil de sécurité pour traiter de la situation au Haut-Karabakh entre décembre 2022 et septembre 2023. Auparavant, la France avait initié une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies en septembre 2022 lorsque l'Azerbaïdjan avait lancé une offensive militaire majeure contre l'Arménie, violant son intégrité territoriale et occupant ses zones frontalières. Selon l'Azerbaïdjan AIR Center, un groupe de réflexion parrainé par le gouvernement et dirigé par l'ancien ambassadeur de carrière azerbaïdjanais Farid Shafiyev, célèbre pour sa propagande anti-arménienne et anti-française, « pendant la guerre du Karabagh en octobre 2020 ainsi qu'en 2022, les membres du MNA ont bloqué une déclaration anti-azerbaïdjanaise au Conseil de sécurité de l'ONU ».

La réunion ministérielle 2023 du Mouvement des pays non alignés s'est tenue à Bakou les 5 et 6 juillet, alors que le blocus des Arméniens du Haut-Karabakh était devenu total. C'est le mois où l'Azerbaïdjan a interdit au Comité international de la Croix-Rouge de livrer des fournitures humanitaires au Haut-Karabakh, ce qui a conduit à la famine des Arméniens enfermés dans cette région. Il s'en est suivi une offensive militaire dans le Haut-Karabakh et le déplacement forcé de sa population arménienne en septembre. Le président de l'Azerbaïdjan, Ilham Aliyev, a prononcé un discours de bienvenue lors de l'ouverture de la réunion ministérielle du Mouvement des pays non alignés, dans lequel il a utilisé non seulement des références anti-arméniennes, mais aussi plus de 20 références anti-françaises. Il a notamment accusé Paris d'avoir « infligé un conflit » au Caucase et d'avoir commis « la plupart des crimes sanglants de l'histoire coloniale de l'humanité ».

AIR CENTER, LE BAKU INITIATIVE GROUP ET L'ONG « WESTERN AZERBAIJAN »

Le 6 juillet 2023, le Centre AIR a organisé une table ronde intitulée « Vers l'élimination complète du colonialisme » en marge de la réunion ministérielle du Mouvement des pays non alignés. La table ronde a adopté une déclaration établissant le Groupe d'initiative de Bakou (BIG), « pour soutenir la lutte contre le colonialisme et le néocolonialisme ». Le slogan du BIG est « Union, liberté et indépendance », et son objectif déclaré est de « soutenir les luttes pour la liberté et l'indépendance de ceux qui vivent sous un régime colonial et néocolonial, en s'engageant à la solidarité et à l'assistance pratique ». Malgré son nom général, elle est devenue un outil pour soutenir et développer la guerre de l'information de l'Azerbaïdjan contre la France, en manipulant les ressentiments anticoloniaux des représentants des territoires français d'outre-mer et de l'Afrique francophone, et en leur fournissant une plateforme pour s'exprimer contre les politiques et l'influence de la France. Parfois, elle vise également d'autres États occidentaux ou les institutions européennes, qui critiquent l'Azerbaïdjan et soutiennent l'Arménie. Aliyev a exprimé publiquement son appréciation du travail de BIG lors du Forum des médias organisé par l'Azerbaïdjan à Shushi le 24 juillet 2024, ce qui prouve la nature étatique de cette organisation.

Au début de sa guerre de l'information contre la France, l'Azerbaïdjan s'est davantage concentré sur les territoires français d'outre-mer, et le BIG a consacré plus de dix événements à la manipulation des récits de décolonisation dans ces territoires. Le BIG a commencé à organiser des conférences sur la « décolonisation » au siège de l'ONU à New York, à l'Office des Nations Unies à Genève, à Istanbul et à Bakou en 2023-2024. Des communiqués de presse officiels sur ces événements ont été diffusés dans les médias azerbaïdjanais et les médias sociaux avec les tags #décolonisation, #politiquefrançaise, #politiquecolonialefrançaise et #frenchcolonialism. Il revendique la « décolonisation » des territoires français d'outre-mer dans le Pacifique Sud, la Corse et Mayotte, et le « néocolonialisme » de la France dans les pays africains qui ont été des colonies françaises dans le passé.

Le 3 octobre 2024, le BIG a organisé la « Conférence internationale sur la politique néocolonialiste de la France en Afrique » à Bakou, qui était le premier événement axé sur l'Afrique. Selon BIG, des personnalités politiques, des diplomates, des experts, des journalistes et des représentants de la société civile de 11 pays africains, ainsi que de Mayotte, ont participé à l'événement. Malgré la présence apparente de 20 participants au maximum, la machine de propagande azerbaïdjanaise et les lobbyistes internationaux ont tenté de faire passer cette conférence pour une

conférence qui « élève le niveau du dialogue sur le néocolonialisme français en Afrique ». Il n'est pas clair si le timing était coïncident ou intentionnel, mais une conférence « anticoloniale » axée sur l'Afrique s'est tenue à Bakou au cours de la même semaine que le 19e sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), les 4 et 5 octobre. L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a adopté une « Résolution sur les situations de crise dans l'espace francophone, leur dépassement et le renforcement de la paix ». Cette résolution condamne les actions de l'Azerbaïdjan dans le Haut-Karabakh et exprime son soutien à l'indépendance et à la souveraineté de l'Arménie²⁰¹. Le ministère des affaires étrangères de l'Azerbaïdjan a rapidement dénoncé la résolution, et le BIG s'en est fait l'écho. Ils ont mis en doute la crédibilité de l'organisation, suggérant qu'il s'agissait d'un outil politique utilisé par la France pour faire pression sur d'autres nations, et ont recommandé qu'elle « se concentre sur les crimes commis par le gouvernement français dans les territoires d'outre-mer sous domination française ». Cela n'épuise pas la liste des canaux par lesquels l'Azerbaïdjan fait entendre sa rhétorique anti-française parmi les nations africaines.

Le 24 octobre 2024, le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation en Azerbaïdjan, la violation des droits de l'homme et du droit international et les relations avec l'Arménie. La résolution condamne le soutien de l'Azerbaïdjan aux « groupes irrédentistes et aux opérations de désinformation visant la France », et « regrette la campagne de diffamation visant à porter atteinte à la réputation de la France ». Les membres français du Parlement européen, issus de différentes forces politiques, ont joué un rôle actif dans son adoption. Le parlement azerbaïdjanais a réagi à la résolution par une déclaration affirmant que la résolution est « basée sur les faux récits de la France, de l'Arménie et du lobby arménien ». Il a également accusé le Parlement européen de « pensée chauvine, raciste et coloniale » et a affirmé qu'« en qualifiant les peuples qui luttent contre le colonialisme de groupes irrédentistes, les parlementaires européens justifient les politiques coloniales de la France, en les présentant comme faisant partie de la politique européenne ».

Depuis l'été 2024, Bakou a étendu sa guerre de l'information à la « domination coloniale néerlandaise », après que le Parlement des Pays-Bas a adopté deux résolutions exhortant l'Azerbaïdjan à préserver le patrimoine culturel arménien dans le Haut-Karabakh et à libérer les captifs arméniens. Dans sa condamnation de ces résolutions, l'Azerbaïdjan a cité le « passé colonial des Pays-Bas avec de nombreux exemples d'assujettissement et d'exploitation de divers peuples à travers l'Asie, l'Afrique et les Amériques »,

faisant référence aux « crimes commis contre eux », aux « tactiques brutales » et au « pillage de la richesse nationale des pays sous domination coloniale ».

Les Néerlandais ont maintenu des colonies dans l'actuel Ghana de 1598 à 1872, en Afrique du Sud de 1652 à 1795 et de 1803 à 1806, et brièvement dans d'autres territoires. L'année 1872 marque la fin de la colonisation néerlandaise en Afrique, l'Afrique du Sud et le Ghana ayant été repris par les Britanniques en 1806 et 1872, respectivement. Il est intéressant de noter que l'Azerbaïdjan n'a pas critiqué le Royaume-Uni – avec lequel il entretient un partenariat étroit – pour son héritage colonial. Il ne mentionne pas les territoires d'outre-mer des États-Unis, du Royaume-Uni, du Danemark ou d'autres territoires et régions d'Europe qui aspirent à l'autodétermination.

Lors de la conférence du BIG sur le néocolonialisme français en Afrique, Vasif Huseynov, un expert en géopolitique du centre AIR parrainé par le gouvernement, a cité le fondateur de la République turque moderne, Mustafa Kemal Atatürk : « La souveraineté n'est pas donnée, elle est prise », affirmant que ces mots résonnent profondément aujourd'hui, en particulier en Afrique. L'Azerbaïdjan présente Atatürk comme un modèle de « non-ingérence » et de « libération »²⁰² en Afrique.

Outre le Groupe d'initiative de Bakou, l'Azerbaïdjan emploie également d'autres ONG parrainées par l'État pour articuler des récits antifrancs plus larges. L'organisation « Communauté de l'Azerbaïdjan occidental », créée pour affirmer que l'Azerbaïdjan considère l'Arménie comme un pseudo-État et appelle l'Arménie « Azerbaïdjan occidental » avec des revendications expansionnistes explicites, a publié en janvier 2024 une déclaration anti-française fermement formulée, qui est un conglomérat de multiples récits anti-français. Il s'agit d'une réaction à la résolution adoptée par le Sénat français le 17 janvier demandant instamment à l'Azerbaïdjan de respecter le droit à l'autodétermination des Arméniens du Haut-Karabakh et condamnant l'Azerbaïdjan pour son nettoyage ethnique finalisé en septembre 2023. La déclaration qualifie les députés français de « croisés modernes » et affirme que « l'Azerbaïdjan n'a pas besoin de permission pour mener des opérations militaires sur son territoire souverain ». Entre autres récits, elle demande au Sénat français de répondre à des questions sur « ce que fait l'armée française au Niger, au Mali, au Burkina Faso ».

201 L'Arménie est membre de l'OIF depuis 2004.

202 L'Azerbaïdjan entretient avec la Turquie une relation étroite fondée sur la notion « Une nation, deux États ». Il a assuré sa victoire militaire dans la guerre du Karabakh en 2020 avec le soutien significatif de la Turquie.

Lorsque le président azerbaïdjanais Aliyev a reçu l'ambassadeur du Burkina-Faso pour la remise de ses lettres de créance le 5 août 2024, il a consacré une grande partie de l'entretien à exprimer des sentiments anti-français. Aliyev a ensuite mentionné la position partielle de la France à l'égard de l'Azerbaïdjan, affirmant que « la France a montré son vrai visage et a agi injustement contre l'Azerbaïdjan à l'ONU et à l'UE après la libération de ses terres par l'Azerbaïdjan ». Il a déclaré que l'Azerbaïdjan avait « élevé la voix contre... les politiques coloniales de la France » et « appelé à l'indépendance et à la liberté des peuples soumis à l'oppression coloniale de la France », même si le Burkina Faso lui-même est indépendant depuis 1960.

LE CAS DE MAYOTTE

Mayotte, tout comme la Nouvelle-Calédonie et la Martinique, est devenue une cible privilégiée de la propagande anti-française de l'Azerbaïdjan. En septembre 2024, le BIG a organisé une conférence distincte sur la décolonisation de Mayotte, avec la participation active de représentants des Comores.

Mayotte est une île de l'océan Indien, stratégiquement située dans le canal du Mozambique et faisant partie de l'archipel des Comores. En 1974, alors que les trois autres îles de l'archipel ont opté pour l'indépendance vis-à-vis de la France par le biais d'un référendum – ce qui a conduit à la déclaration d'indépendance des Comores en 1975 – Mayotte a choisi de rester un territoire français d'outre-mer. Lors d'un référendum organisé en 1976 à Mayotte, 99,4 % de la population a réaffirmé sa volonté de rester un territoire français plutôt que de rejoindre les Comores. En 2000, la population de Mayotte s'est prononcée en faveur d'une plus grande intégration à la France, en vue de devenir un « département » français. Lors du référendum de 2009, 95,2 % de la population de Mayotte a voté pour devenir un département français à part entière. L'alternative était de maintenir le statut de collectivité française ou de chercher à s'associer aux Comores. En 2011, Mayotte est devenue officiellement le 101e département français, ce qui lui assure un meilleur accès aux services sociaux et aux systèmes juridiques français.

La population de Mayotte, estimée à 300 000 habitants en 2023, a connu une croissance rapide en raison de taux de natalité élevés et de l'immigration, principalement des Comores, attirées par de meilleures conditions de vie et de meilleures opportunités. Cette croissance a entraîné des fractures sociales, des problèmes liés au logement, aux soins de santé, à l'éducation, à la pauvreté et des troubles civils.

Les Comores ont revendiqué la souveraineté sur Mayotte, considérant que Mayotte aurait dû rejoindre le reste de l'archipel pour former l'État indépendant des Comores, sur la base du principe de l'unité territoriale. Les Comores ont soulevé la question à l'ONU, qui a adopté en 1975 une résolution appelant à des négociations. En réponse, la France a invoqué le choix de Mayotte de rester un territoire français, ce qui a provoqué des tensions entre la France et les Comores. Récemment, les Comores ont commencé à faire appel à l'Union africaine, au Mouvement des pays non alignés et à l'Organisation de la conférence islamique pour obtenir leur soutien dans la question de Mayotte. L'Azerbaïdjan soutient la revendication de souveraineté des Comores sur Mayotte.

L'inondation, qui s'est produite à Mayotte en décembre 2024 à la suite du cyclone Chido, a causé des dégâts considérables dans toute l'île. Au lieu d'exprimer ses condoléances pour les inondations dévastatrices à Mayotte, la machine de propagande azerbaïdjanaise s'est concentrée sur l'incident au cours duquel le président Macron a été confronté à des habitants frustrés. Les propagandistes azerbaïdjanais ont émis l'hypothèse que la France était responsable de la situation. La frustration des habitants de Mayotte face à la réaction du gouvernement au cyclone Chido, malgré l'aide substantielle de la France²⁰³, est comparable aux protestations publiques en Espagne (octobre 2024) et aux États-Unis (août 2024), où les efforts des gouvernements pour gérer les inondations et les incendies de forêt ont été fortement critiqués, mais les propagandistes azerbaïdjanais n'ont pas réagi à ces situations ou ne les ont pas exploitées de la même manière.

LA PRÉSIDENTE DE LA COP29 AU SERVICE D'UNE RHÉTORIQUE ANTI-FRANÇAISE

Enfin, l'Azerbaïdjan a utilisé son statut d'hôte de la 29e session de la Conférence des Parties (COP29) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour faire entendre des discours anti-français au ton ferme, dans le but évident de retourner le Sud contre la France. Il a déclaré le soutien de l'Azerbaïdjan aux petits États insulaires en tant que président du Mouvement des pays non alignés, président de la COP29 et à l'avenir. Alors que dans son discours lors de la cérémonie d'ouverture de la COP29, son président Aliyev a utilisé une rhétorique anti-européenne et anti-occidentale en général, dans

203 La visite de Macron, bien que critiquée pour sa gestion des tensions locales, a souligné l'engagement de la France à rétablir l'ordre, en promettant des millions d'euros d'aide et de ressources pour reconstruire les régions touchées.

son discours prononcé lors du sommet des dirigeants des petits États insulaires en développement sur le changement climatique le lendemain, il a accusé la France de « colonisation » de ses territoires d'outre-mer dans le Pacifique, la Corse et Mayotte²⁰⁴. Il a également fait référence aux « colonies » des Pays-Bas dans le Pacifique. Il a accusé la France de commettre des crimes qui causent une « grave dégradation de l'environnement » dans ces territoires, « endommagent l'écosystème de la planète », ainsi que « les récentes violations des droits de l'homme » par le « régime du président Macron ». Aliyev a également accusé les institutions européennes de « ne pas dénoncer la France » pour ses crimes par « hypocrisie politique » et « corruption politique », et a déclaré qu'elles partagent la responsabilité avec le gouvernement du président Macron pour les meurtres de personnes innocentes. »

Cette allégation a été faite en référence aux émeutes en Nouvelle-Calédonie au cours du premier semestre 2024 qui, selon les autorités françaises et VIGINUM, un service français responsable de l'ingérence numérique étrangère et de la désinformation, ont été alimentées par l'ingérence étrangère du Groupe d'initiative de Bakou (BIG) entre juillet 2023 et octobre 2024, qui a tenté de remettre en cause l'intégrité territoriale de la France dans ses territoires d'outre-mer en exploitant les mouvements politiques et indépendantistes. Cependant, un rapport de Viginum de décembre 2024 sur la campagne de désinformation numérique anti-française du BIG a conclu qu'en dépit de ses efforts, la campagne n'a pas réussi à obtenir la visibilité et l'influence escomptées au sein des populations francophones ciblées.

M. Aliyev a également rappelé le discours controversé de Joseph Borell, haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, prononcé en octobre 2022, dans lequel il avait qualifié « l'Europe de jardin et le reste du monde de jungle ». Aliyev a déclaré que « si nous sommes des jungles, alors restez loin de nous et n'intervenez pas dans nos affaires ». Il a réitéré sa remarque sur ce discours dans l'interview qu'il a accordée le 18 décembre 2024 au propagandiste russe pro-Kremlin Dmitry Kiselev (sanctionné par l'Union européenne et les États-Unis), en allant plus loin et en suggérant que Borell aurait été un ministre des affaires étrangères idéal pour le dictateur Franco.

Enfin, il a insisté sur le fait que « tous les prisonniers politiques en France doivent être immédiatement libérés » dans une déclaration, imitant les appels d'acteurs internationaux réputés, y compris les institutions européennes et la France, à

l'Azerbaïdjan pour qu'il libère ses centaines de prisonniers politiques. M. Borell a critiqué les allégations du président Aliyev sur l'UE, la France et les Pays-Bas, estimant qu'elles nuisaient aux objectifs climatiques vitaux de la conférence et à la crédibilité de la présidence azerbaïdjanaise de la COP29. Alors que le président Macron n'avait pas prévu de se rendre au sommet de Bakou, la ministre française de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques Agnès Pannier-Runacher a annulé son voyage à Bakou, qualifiant les commentaires d'Aliyev d'« inacceptables » et d'« injustifiables ». L'ambassadrice d'Azerbaïdjan en France, Leyla Abdullayeva, a été convoquée au ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères le 19 novembre en raison des « actes hostiles » de l'Azerbaïdjan. Les représentants des entreprises françaises ont suivi l'avis de sécurité et ne se sont pas rendus au sommet. Malgré cet incident diplomatique, l'équipe de négociation française a continué à participer à la conférence, dans le but de faire avancer les accords sur l'action climatique.

Lors de la COP29 qui s'est tenue à Bakou, en Azerbaïdjan, les nations africaines ont cherché à obtenir un financement substantiel pour faire face aux défis climatiques pressants du continent. Si la conférence a débouché sur un engagement des pays développés à mobiliser 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035, ce chiffre est loin des 1.300 milliards de dollars par an d'ici à 2030 que les dirigeants africains jugeaient nécessaires.

L'Azerbaïdjan étant un important producteur de combustibles fossiles, la tenue de la COP29 à Bakou a été très controversée. Pour ajouter à cette controverse, Aliyev a qualifié le pétrole et le gaz de « don de Dieu » dans son allocution de bienvenue à la COP29, ce qui a été critiqué comme une « glorification » inappropriée des combustibles fossiles. Des rapports ont fait état d'accords sur les combustibles fossiles conclus en marge du sommet.

NOUVELLE ESCALADE DE LA RHÉTORIQUE AGRESSIVE D'ALIYEV DANS SES DERNIÈRES INTERVIEWS

Aliyev a intensifié sa rhétorique anti-occidentale, en mettant l'accent sur la France, l'UE et l'administration américaine sortante, qu'il a présentées comme faisant partie d'un alignement

²⁰⁴ Il est important de noter que la France joue un rôle important dans l'atténuation du changement climatique mondial, notamment en ayant accueilli la COP21 en 2015, qui a conduit à l'adoption de l'Accord de Paris, un accord historique, établissant le cadre de l'action mondiale visant à limiter le réchauffement à 1,5-2°C au-dessus des niveaux préindustriels.

occidental plus large contre l'Azerbaïdjan, dans son interview télévisée à la télévision d'État russe le 18 décembre 2024 et dans la dernière interview accordée aux journalistes azerbaïdjanaïes locaux le 7 janvier 2025.

Il a accusé le président Macron d'avoir adopté une « position partielle » en faveur de l'Arménie et d'avoir adopté une approche conflictuelle à l'égard de l'Azerbaïdjan pendant et après la guerre du Karabagh de 2020. Il a souligné les tentatives de la France de porter atteinte à la souveraineté de l'Azerbaïdjan, y compris les efforts visant à soulever des questions liées aux actions de l'Azerbaïdjan au Conseil de sécurité de l'ONU. M. Aliyev a également affirmé que la France se « mêlait » des affaires intérieures et régionales de la Géorgie, suggérant que cette ingérence servait à déstabiliser le pays et à porter atteinte à sa souveraineté. En outre, M. Aliyev a affirmé que les actions de la France dans la région s'inscrivaient dans une stratégie plus large visant à limiter l'influence croissante de l'Azerbaïdjan et à affaiblir sa position sur la scène internationale, notamment par des efforts visant à saboter l'organisation réussie de la COP29 par l'Azerbaïdjan.

Élargissant sa critique à l'Afrique, M. Aliyev a accusé M. Macron et la France de s'accrocher à des politiques néocoloniales dépassées qui ont abouti à des échecs sur tout le continent. Il a notamment cité le Mali, le Burkina Faso et le Niger, où les troupes françaises ont été « expulsées », comme preuve de la diminution de l'influence de la France. Il a attribué ces échecs au refus de la France de reconnaître l'indépendance et l'action des nations africaines, contrastant avec la présence croissante de pays comme la Russie et la Chine, qui comblent le vide laissé par la France. M. Aliyev a condamné l'histoire coloniale de la France, déclarant que les événements dans ces régions révélaient le « visage dégoûtant du colonialisme français ».

Dans ces interviews, Aliyev a également accusé l'UE d'adopter une approche sélective et partielle du Caucase du Sud, affirmant qu'elle favorisait l'Arménie tout en négligeant les intérêts et les réalisations légitimes de l'Azerbaïdjan. Il a également qualifié l'administration Biden de « peuple Soros », l'a critiquée pour sa politique étrangère et sa promotion de la démocratie et des droits de l'homme, et l'a accusée d'utiliser ces principes comme outils d'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays. Dans son interview à la télévision russe, il a également affirmé partager les « valeurs traditionnelles » du futur président américain Donald Trump.

Enfin, Aliyev s'est penché sur l'évolution de l'ordre mondial, insistant sur son instabilité et sur l'importance croissante du pouvoir militaire pour façonner le paysage géopolitique.

Il a fait remarquer que ces changements exigeaient que les nations renforcent leurs capacités de défense pour assurer leur souveraineté dans un monde incertain. Tout en se targuant de l'augmentation des capacités militaires de l'Azerbaïdjan, il a demandé à la France, à l'UE et aux États-Unis de cesser leur soutien au secteur de la sécurité et de la défense de l'Arménie. En outre, il a insisté pour que l'Arménie restitue les armements qu'elle avait reçus de la France pour sa défense, lançant un avertissement sévère sur les conséquences potentielles si ces exigences n'étaient pas satisfaites.

SIMILARITÉ DES RÉCITS ANTI-FRANÇAIS AZERBAÏDJANAIS ET RUSSES

L'Azerbaïdjan soutient un récit qui fait écho aux sentiments africains concernant l'impact durable de l'héritage colonial de la France en Afrique. Cela implique que tandis que les anciennes colonies françaises ont obtenu leur indépendance formelle, la France continue à intervenir politiquement dans les affaires intérieures ou à soumettre ces nations à une exploitation économique coloniale. L'Azerbaïdjan affirme soutenir les mouvements anticoloniaux en Afrique qui résistent aux « ingérences extérieures », qu'il associe aux « pratiques néocoloniales » de la France. Bakou encourage les nations africaines à revendiquer fermement leur indépendance et leur souveraineté auprès de la France. Son outil de propagande BIG se réfère à la notion de souveraineté et de non-ingérence de l'Azerbaïdjan dans ses affaires intérieures comme un modèle.

Les récits de l'Azerbaïdjan sur l'influence française en Afrique ressemblent à ceux de la Russie, de la Chine et de la Turquie concernant la domination occidentale sur les pays en développement. Ces récits soutiennent que l'Occident, ainsi que les organisations multilatérales comme l'UE et même l'ONU, imposent des conditions préalables liées aux droits de l'homme et à la démocratie pour fournir une sécurité ou une assistance économique à l'Afrique. Certains cercles dans les pays africains perçoivent cela comme une ingérence dans leurs affaires intérieures et leur souveraineté, conçue pour maintenir leur dépendance.

En revanche, la Russie, la Chine et la Turquie affirment qu'elles aident les pays en développement d'Afrique sans de telles conditions préalables. Cela comprend l'assistance économique de la Chine et de la Turquie et les prétendus services de sécurité de la Russie Wagner en Afrique. La Russie a affirmé que la France maintenait sa présence en Afrique pour exploiter les ressources naturelles :

la campagne de désinformation russe a joué un rôle significatif dans l'éveil de l'opinion publique anti-française dans la région, notamment au Mali, au Niger et au Burkina Faso. En mars 2024, la porte-parole de l'AMF russe Maria Zakharova a déclaré que la France indemnise le Caucase du Sud pour « ses échecs en Afrique », et Aliyev a repris ce discours dans son interview à la télévision russe en décembre 2024.

CONCLUSION

La guerre de l'information menée par l'Azerbaïdjan contre la France en Afrique et, d'une manière générale, s'aligne sur la stratégie diplomatique coercitive plus large de l'Azerbaïdjan, parallèlement aux tactiques de guerre hybrides de la Russie, et vise à atteindre les objectifs suivants :

Empêcher la France et l'UE de soutenir l'Arménie:

- L'Azerbaïdjan exerce des représailles contre la France pour ses critiques à l'encontre de l'Azerbaïdjan et de la Russie en relation avec leurs actions envers l'Arménie, et vise à garantir l'impunité pour le nettoyage ethnique des Arméniens du Haut-Karabakh par l'Azerbaïdjan et à normaliser la violation de l'intégrité territoriale de l'Arménie, tous deux avec la complicité de la Russie.

- L'Azerbaïdjan utilise des accusations de néocolonialisme contre la France et d'autres nations de l'UE, comme les Pays-Bas, comme contre-discours en réponse aux résolutions du Parlement européen qui critiquent l'Azerbaïdjan et soutiennent l'Arménie.

- En alimentant les mouvements anti-français dans le Pacifique et en Afrique, l'Azerbaïdjan cherche à distraire la France du Caucase du Sud, à la faire chanter pour qu'elle cesse de soutenir l'Arménie sur le plan politique et militaire. L'Azerbaïdjan veut voir une Arménie isolée sur le plan diplomatique, sans soutien, incapable de défendre ses frontières contre une agression militaire, de manière à continuer à contester l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Arménie, ou du moins d'imposer son hégémonie régionale.

Empêcher le changement pro-occidental dans la politique étrangère et de sécurité de l'Arménie :

- L'Azerbaïdjan et la Russie souhaitent également que l'Arménie reste dépendante de la Russie, qui a failli à ses engagements envers l'Arménie en tant qu'allié traditionnel et n'a fourni aucun soutien politique ou militaire à l'Arménie face à l'agression azerbaïdjanaise. Au lieu de cela, l'Arménie s'est alignée sur les revendications et les récits de

l'Azerbaïdjan, notamment lors des réunions du Conseil de sécurité de l'ONU, afin de maintenir son influence politique et sa présence militaire en Arménie.

- En essayant de neutraliser les Français, l'UE et le soutien des États-Unis à l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Russie tentent également de stopper et d'inverser la transformation des politiques étrangères et de sécurité de l'Arménie, comme le nouveau façonnement des aspirations à l'adhésion à l'UE, et le partenariat stratégique récemment conclu avec les États-Unis. L'Azerbaïdjan cible la France plus que l'UE et les États-Unis parce que la France est le seul acteur occidental fournissant des armements à l'Arménie. L'UE et les États-Unis apportent un soutien de sécurité en douceur à l'Arménie.

Se positionner comme une puissance moyenne, un acteur régional et mondial :

- L'Azerbaïdjan met au défi la France, membre permanent de l'OTAN, de l'UE et du Conseil de sécurité de l'ONU (CS), de mettre en péril son influence mondiale en amplifiant les récits anticoloniaux dans les forums internationaux.

- Elle tente d'accroître son influence en Afrique et de s'assurer des voix et des alliances avec les nations africaines qui ont une représentation importante dans les organes de l'ONU. Cette stratégie vise également à contrebalancer la non-participation de l'Azerbaïdjan à l'Organisation internationale de la Francophonie.

- Bakou tire parti de sa récente présidence de quatre ans du Mouvement des pays non alignés pour forger des alliances dans les pays du Sud et étendre son influence en Afrique. L'Azerbaïdjan se positionne comme un champion contre « le colonialisme occidental et le néocolonialisme » et un « défenseur de la justice historique, de l'égalité et du respect de la souveraineté.

- Enfin, l'Azerbaïdjan se montre de plus en plus ambitieux, cherchant à se positionner comme un État de puissance moyenne et un acteur régional et mondial indépendant en défiant les grands États et en se présentant comme un soutien des États en développement.

SOSSI TATIKYAN

AES VERSUS CEDEAO : VERS LA FRAGMENTATION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ?

NIAGALÉ BAGAYOKO, RESPONSABLE DU PROGRAMME AFRIQUE DE LA FMES

Le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont annoncé fin 2023 la création d'un nouveau cadre de coopération, l'Alliance des Etats du Sahel (AES) liant étroitement les trois pays. Ils ont par ailleurs conjointement annoncé le 28 janvier 2024 leur retrait de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), organisation dont ils étaient membres fondateurs. Ce départ concerté représente un moment charnière, aussi bien pour les trois pays concernés et pour la structure de la CEDEAO elle-même que pour ses Etats-membres. L'enjeu est non seulement celui de l'avenir de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest mais aussi fondamentalement de la reconfiguration des équilibres géopolitiques en son sein, voire plus largement avec les partenaires extérieurs au continent.

Un an après l'annonce fracassante de leur décision de se retirer de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont officiellement quitté le 29 janvier 2025 l'organisation ouest-africaine dont ils étaient membres fondateurs. La décision des trois pays de se retirer de l'organisation ouest-africaine a été consécutive au maintien des sanctions économiques et politiques adoptées par l'organisation ouest-africaine à l'encontre du Niger après le renversement du Président Mohamed Bazoum²⁰⁵, mais est aussi une réponse à la menace d'intervention militaire brandie par la CEDEAO – d'ailleurs désavouée par l'Union africaine²⁰⁶. Il est en outre important de rappeler que, loin de procéder d'une décision purement gouvernementale, cette décision de retrait relève également de la volonté de répondre aux aspirations des opinions publiques sahéliennes de plus en plus nationalistes et hostiles aux influences bilatérales et multilatérales traditionnelles²⁰⁷, perçues comme aux mieux inefficaces et au pire comme néfastes.

Ce départ concerté représente un moment charnière, aussi bien pour les trois pays concernés et la CEDEAO elle-même que pour ses Etats-membres. Désormais, la géographie politique de la CEDEAO se limite aux États côtiers d'Afrique de l'Ouest tandis que les trois pays du Sahel central entendent désormais s'investir résolument au sein de l'Alliance des Etats du Sahel qu'ils ont créée dès le 16 septembre 2023.

Le Traité instituant la CEDEAO a été signé en 1975 à Lagos, au Nigeria, par les chefs d'Etat et de gouvernement de la nouvelle Organisation. Il est essentiel de rappeler que les deux pères fondateurs de l'organisation, d'une part le général Gnassingbé Eyadema, Président du Togo, d'autre part, le général Yakubu Gowon, président du Nigeria, avaient accédé à la tête de leurs Etats respectifs à la faveur de coups d'état.

Par ailleurs, de nombreux autres chefs d'état signataires du Traité avaient perpétré des putschs pour accéder aux plus hautes fonctions, à l'instar du Président malien Moussa Traoré, du Président du Burkina Faso Lamizana et du Président du Niger Seyni Kountché. Les autres pays membres de l'organisation étaient quant à eux gouvernés par des civils aux pratiques souvent autocratiques, à l'instar de la Côte d'Ivoire de Felix Houphouët-Boigny. Les origines de la CEDEAO sont donc en réalité prétorienues et autoritaires. L'agenda démocratique-libéral ne faisait pas partie du projet originel de l'organisation qui se voulait prioritairement orientée vers la prospérité articulée autour de l'intégration économique de la région ouest-africaine et la libéralisation des échanges entre les Etats membres. La pression européenne – et française – pour accélérer les évolutions démocratiques et sociétales a favorisé la rupture des états sahéliens qui y ont vu un risque majeur en termes de stabilité sociale et politique.

La trajectoire politique des Etats sahéliens membres de l'organisation avait en outre été jalonnée par les coups d'Etat successifs²⁰⁸ dont ceux survenus au Mali (en aout 2020 et mai 2021), au Burkina Faso (en janvier et septembre 2022), et au Niger en juillet 2023 ne sont que les derniers avatars. En privilégiant les enjeux de stabilité et de sécurité, le retrait des trois pays du Sahel central et la montée en puissance de l'AES constituent une rupture majeure, non seulement pour l'avenir de

²⁰⁵ Il est important de souligner que la dureté de ces sanctions a contrasté avec la relative souplesse des positions adoptées par la CEDEAO au lendemain des coups d'Etat survenus d'abord en Guinée puis au Burkina Faso.

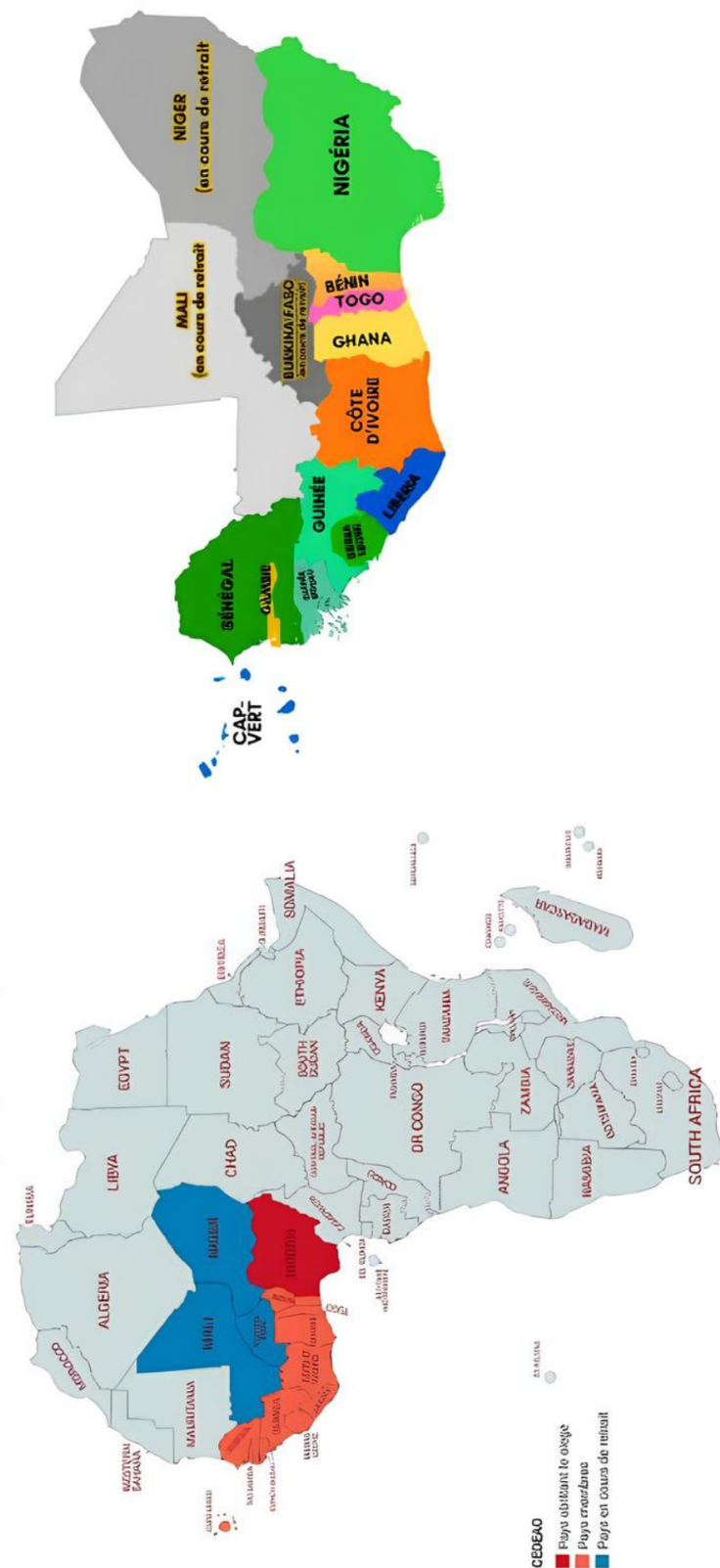
²⁰⁶ Niger : l'Union africaine rejette toute intervention militaire et se désolidarise de la Cedeao

²⁰⁷ Bagayoko Niagalé, « Du panafricanisme à la diplomatie d'aubaine »

²⁰⁸ Voir : histoire_politique

PAYS MEMBRES

La CEDEAO est une organisation régionale créée le 28 mai 1975 afin de favoriser la coopération et l'intégration économiques des États ouest-africains. Elle vise à promouvoir la libre-circulation des biens et des personnes, l'harmonisation des politiques des États membres, la stabilité politique ainsi que la réduction des barrières commerciales. Dès les années 1980, les États membres ont tenté de créer un cadre normatif régional en matière de paix et de sécurité visant notamment au respect et à la protection de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État.



Source : African Security Sector Network (la_cedeao)

l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, mais aussi plus fondamentalement pour la reconfiguration des équilibres géopolitiques en son sein. Le modèle économique et libéral porté par la France et l'Europe laisse la place à une priorité donnée à la stabilité sociétale conservatrice, en ligne avec les postures russe, turque ou du Golfe.

LA CHARTE DU LIPTAKO-GOURMA

L'Alliance des États du Sahel (AES) repose juridiquement sur la Charte du Liptako-Gourma, adoptée le 16 septembre 2023, dont le Mali est le dépositaire officiel²⁰⁹. Ce texte consacre le droit des trois États à la légitime défense, qu'elle soit individuelle ou collective. En initiant cette alliance, les autorités actuelles du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont exprimé leur volonté d'accroître leur souveraineté et de réaffirmer leur attachement au panafricanisme. Toutefois, au-delà de ces principes, la Charte vise avant tout à instituer un cadre sécuritaire commun aux trois nations, en mettant en place une « architecture de défense collective et d'assistance mutuelle » entre les parties signataires. L'AES se présente donc, en premier lieu, comme un pacte de défense réciproque²¹⁰. Les membres de l'Alliance s'engagent à lutter conjointement contre le terrorisme et la criminalité organisée au sein de leur espace commun. L'un des articles les plus significatifs du texte, l'article 5, souligne également leur engagement dans la « prévention, la gestion et la résolution de toute rébellion armée ou de toute autre menace portant atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de chacun des États membres ». Cet élément est essentiel, car il marque une rupture avec la vision dominante qui faisait de la lutte contre le terrorisme la pierre angulaire des politiques sécuritaires. Or, au Mali en particulier, la priorité des régimes successifs a toujours été de contenir les mouvements autonomistes, notamment ceux du Nord revendiquant l'indépendance ou l'autonomie de l'Azawad. Cette charte réaffirme donc une posture stratégique où toute atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'un des États signataires est assimilée à une agression contre l'ensemble de l'Alliance, déclenchant un devoir d'assistance mutuelle, y compris par l'usage de la force si nécessaire, afin de restaurer la sécurité collective.

En contrepartie, les trois États s'engagent à ne pas recourir à la menace, à l'usage de la force ou à toute forme d'agression contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de l'un d'entre eux. De même, ils s'interdisent d'autoriser, sur leur sol, l'activité de groupes armés, de forces irrégulières ou de mercenaires menant des attaques contre l'un des membres de l'Alliance.

VERS UNE CONFÉDÉRATION

Le 6 juillet 2024, les chefs d'État de l'Alliance des États du Sahel (AES) ont tenu leur tout premier sommet à Niamey, marqué par l'adoption d'un traité établissant une Confédération entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Cette entité, baptisée Confédération « Alliance des États du Sahel » (AES), ou simplement Confédération AES, élargit les domaines de coopération initialement centrés sur la défense et la sécurité pour y intégrer la diplomatie et le développement. Par ailleurs, les dirigeants ont convenu d'adopter une stratégie commune en matière de communication. Depuis sa fondation, l'AES s'est affirmée comme une alliance résolue à s'affranchir de l'influence de ses partenaires traditionnels²¹¹. Dans cette logique, la création de la Confédération AES s'inscrit dans la continuité d'un processus ayant déjà conduit au retrait des forces internationales présentes dans la région. Ce mouvement s'est manifesté par l'expulsion des troupes étrangères déployées au Mali, notamment la force française Barkhane et la Task Force européenne Takuba, évincées en 2022, suivies du départ de la MINUSMA, mission onusienne, en 2023. Le Burkina Faso a également exigé le retrait immédiat des forces françaises de l'Opération Sabre en 2023 et le Niger celui des effectifs stationnés sur son sol pourtant placés sous le commandement du chef d'état-major des forces armées nigériennes, tandis que la Force conjointe du G5 Sahel a vu son existence compromise après les départs successifs des trois États, scellant ainsi la fin de cette organisation éphémère.

LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE FORCE CONJOINTE

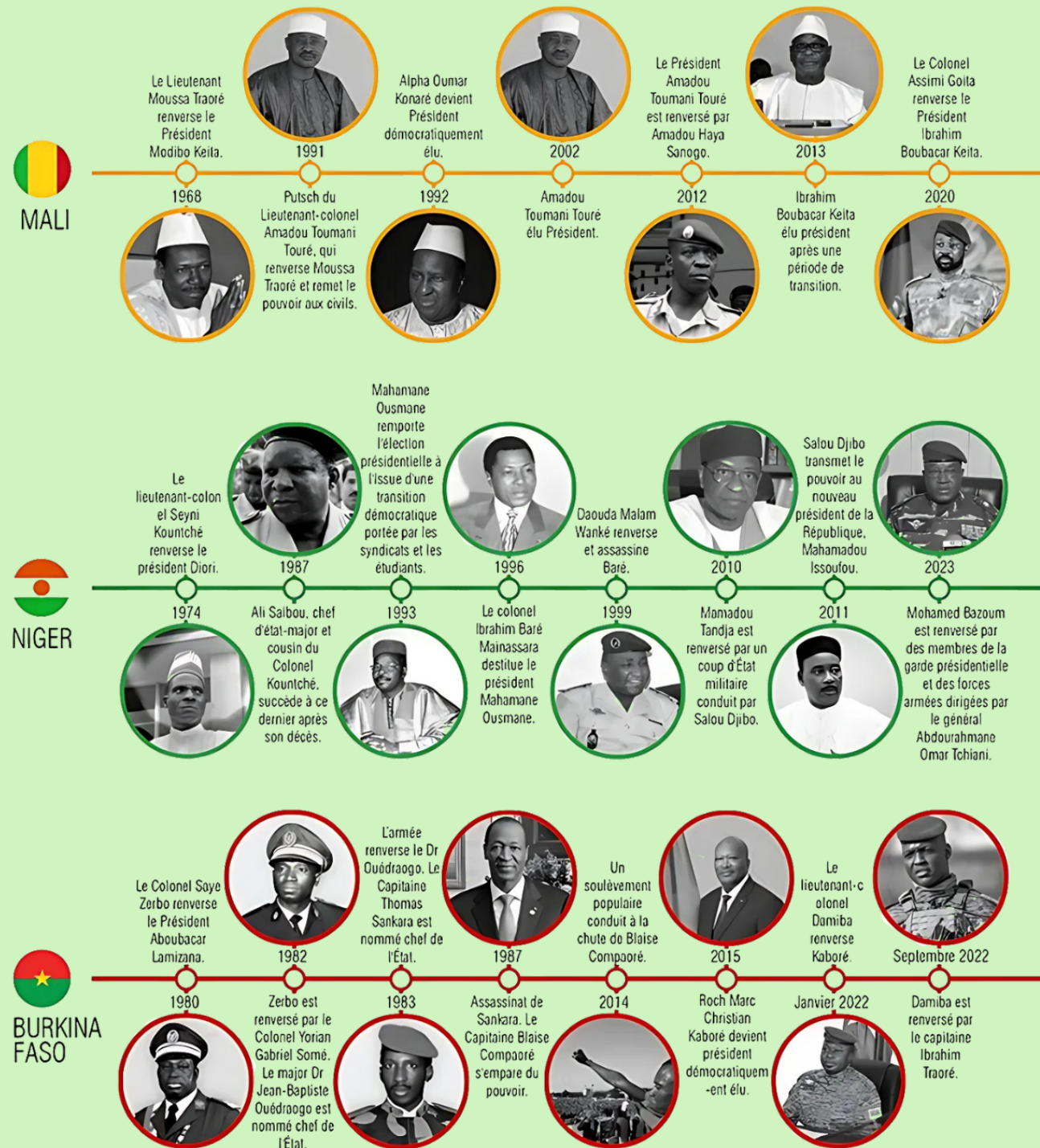
L'élévation du rôle des Forces de Défense et de Sécurité des trois États, constamment mises à l'honneur pour leur courage et leur professionnalisme, constitue un axe central du discours officiel des gouvernements de l'AES. C'est dans ce cadre que, lors de la réunion des chefs d'état-major des 5 et 6 mars 2024, a été annoncée la création de la Force Conjointe des États du Sahel (FC/AES)²¹².

209 Charte du Liptako-Gourma, Alliance des États du Sahel, 2023, MJP

210 Alliance de États du Sahel (AES) : Une ambiguïté entre les entités Sahel et Liptako-Gourma – leFaso.net

211 Le sort des États de l'Alliance du Sahel ne se décidera pas dans les capitales occidentales (Abdoulaye Diop)

212 Sahel : Bientôt une force conjointe opérationnelle de l'AES (Chefs d'Etat-Major de l'Alliance) – Agence Nigérienne de Presse ; Force conjointe AES : Un nouveau tournant dans la lutte contre le terrorisme ? – et Niger, Mali et Burkina Faso annoncent la création d'une force armée antijihadiste



Source : African Security Sector Network (histoire_politique)

Des opérations militaires coordonnées avaient déjà été menées par les trois armées, bien que la coopération avec le Burkina Faso reste relativement limitée en comparaison du partenariat renforcé entre le Mali et le Niger. À cet égard, le soutien nigérien a été déterminant dans la reconquête de Kidal, notamment grâce à la mise à disposition d'avions C-130 Hercules, qui ont permis le transport stratégique des troupes maliennes. Les avancées obtenues grâce à la mutualisation des capacités des trois États ont été régulièrement mises en avant par l'AES, en particulier la reprise de Kidal. Cette victoire, obtenue avec l'appui des supplétifs russes du groupe Wagner, a été remportée face aux mouvements autonomistes du nord du Mali, désormais systématiquement désignés comme terroristes par Bamako. Toutefois, ces groupes ont riposté en infligeant une sévère défaite aux Forces Armées Maliennes (FAMA) et à leurs alliés russes lors de la bataille de Tinzaouaten en juillet 2024, entraînant des pertes humaines considérables. Par ailleurs, la recrudescence d'activités de groupes armés opposés à l'État nigérien alimente les préoccupations sécuritaires au sein de l'Alliance²¹³. Face à cette situation, le ministre nigérien de la Défense, le général Salifou Mody, a annoncé le 20 janvier 2025 la formation d'une « force unifiée » regroupant les trois États sahéliens. Cette nouvelle structure disposera de ses propres capacités aériennes, de ses équipements dédiés ainsi que de ses ressources en matière de renseignement. Elle sera déployée sur l'ensemble du territoire des trois pays.

VERS UN ÉLARGISSEMENT DE L'AES ?

L'article 11 de la Charte du Liptako-Gourma qui établit l'AES prévoit la possibilité pour d'autres États de rejoindre l'Alliance, à condition qu'ils partagent des réalités géographiques, politiques et socio-culturelles similaires et qu'ils adhèrent aux objectifs définis par l'organisation. Un temps considéré comme un candidat naturel en raison du régime militaire en place sous Mamady Doumbouya depuis son coup d'État de 2021, la Guinée a finalement pris ses distances²¹⁴, préférant se rapprocher de la CEDEAO plutôt que d'intégrer l'AES.

En revanche, d'autres États, tant en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique centrale, pourraient être tentés d'y adhérer. Cette hypothèse a été suggérée par le ministre togolais des Affaires étrangères, mettant en avant la proximité du régime de Faure Gnassingbé avec les dirigeants des trois États de l'AES²¹⁵. De plus, l'accès à la mer constitue un enjeu stratégique pour le Burkina Faso, le Mali et le Niger, tandis que le Togo ambitionne de renforcer l'attractivité du port de Lomé au détriment de celui de Cotonou.

Un rapprochement du Togo avec l'AES, voire son intégration au sein de celle-ci²¹⁶, semble ainsi se profiler, sans pour autant entraîner son retrait de la CEDEAO, organisation fondée en partie par le père de l'actuel président togolais. En Afrique centrale, le Tchad apparaît également comme un candidat potentiel à une intégration future au sein de l'Alliance. Son rapprochement avec les dirigeants de l'AES s'explique par des affinités politiques, mais aussi par la rupture décidée par le président Mahamat Idriss Déby avec le partenariat militaire de longue date qui unissait son pays à la France²¹⁷. Dans ce contexte, il est significatif qu'en mai 2024, un exercice militaire conjoint de grande envergure ait été organisé, impliquant les forces armées du Niger, du Mali, du Burkina Faso, du Tchad et du Togo. Cet événement témoigne d'une dynamique de coopération sécuritaire croissante entre ces États, laissant entrevoir la possibilité d'une extension future de l'AES²¹⁸.

L'AVENIR DE L'AES : SANS, AVEC OU À CÔTÉ DE LA CEDEAO ?

L'incapacité des États membres de l'AES à stabiliser la situation sécuritaire au Sahel central constitue un facteur d'incertitude majeur quant à l'avenir de leur alliance²¹⁹. Les attaques menées par des groupes djihadistes, notamment celles du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) affilié à Al-Qaïda, illustrent cette menace persistante²²⁰. Le 24 août 2024, une offensive meurtrière a visé des centaines de civils creusant une tranchée défensive près de Barsalogho, au nord-est de Ouagadougou. Quelques semaines plus tard, le 17 septembre, des commandos du même groupe ont frappé au cœur du Mali, attaquant l'École nationale de gendarmerie ainsi que l'aéroport international de Bamako, faisant plusieurs dizaines de victimes.

²¹³ Au Niger, deux rébellions revendiquent des attaques et réclament la libération du président Bazoum

²¹⁴ Guinée : Conakry tourne le dos à l'Alliance des États du Sahel

²¹⁵ Le Togo n'exclut pas de rejoindre l'Alliance des États du Sahel – Jeune Afrique

²¹⁶ Le Togo exprime sa volonté de rejoindre l'Alliance des États du Sahel ; Adhésion du Togo à l'Alliance des États du Sahel : un pari semé d'embûches

²¹⁷ Rupture entre le Tchad et la France : les causes et les conséquences pour les dynamiques de pouvoir dans le Sahel

²¹⁸ Sahel : exercice militaire « d'envergure » des armées du Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad et du Togo. Voir aussi : Ce que disent les exercices conjoints AES/Togo/Tchad – DW – 27/05/2024 et ActuNiger | Exercice militaire « TARHANAKAL » : à Tillia, l'Armée mène des manœuvres d'envergure avec les forces de l'AES, du Tchad et du Togo – ActuNiger

²¹⁹ The Sahel: Mid-year metrics 2024

²²⁰ Un an après sa création, quel bilan pour l'Alliance des États du Sahel ? | Crisis Group

Parallèlement, l'État islamique au Sahel (EIS) poursuit son avancée, notamment dans la région des trois frontières, renforçant ainsi la pression sur les États de l'AES.

En plus de ces défis sécuritaires, l'AES est confrontée aux dynamiques politiques internes propres à chacun de ses membres²²¹. Si la cohésion semble relativement stable au Mali, elle demeure plus fragile au Niger et au Burkina Faso, où les rapports de force entre les figures dominantes du pouvoir restent incertains.

Toutefois, au-delà des régimes en place, une conviction s'est ancrée depuis longtemps dans l'esprit des élites sahéliennes et d'une partie de l'opinion publique : il existe un espace d'action pertinent en dehors de la CEDEAO²²². Contrairement à une idée reçue, la création de l'AES ne résulte pas uniquement du rapprochement des régimes militaires en place, mais s'inscrit dans une continuité historique. L'existence, depuis 1970, de l'Autorité de Développement Intégré des États du Liptako-Gourma (ALG)²²³ en témoigne. Centrée sur l'intégration économique des trois États, cette organisation basée à Ouagadougou avait déjà amorcé des réflexions sur une coopération approfondie²²⁴. De plus, en 2014, sous des gouvernements civils élus, le Burkina Faso, le Mali et le Niger avaient envisagé la mise en place d'une force d'intervention de 3 000 hommes, opérant sous l'égide du G5 Sahel. Bien que la CEDEAO ait levé, en février 2024, une grande partie de ses sanctions contre le Mali et le Niger, les trois États de l'AES ont maintenu leur décision irrévocable de quitter l'organisation avec effet immédiat. Face à cette rupture, la CEDEAO a tenté d'initier un dialogue en désignant, en juillet 2024, le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye comme facilitateur, avec le soutien du président togolais Faure Gnassingbé.

Des efforts diplomatiques ont suivi, impliquant le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko et son envoyé spécial pour le Sahel, Abdoulaye Bathily, qui se sont rendus dans les capitales sahéliennes pour rencontrer les chefs militaires. La CEDEAO a multiplié les gestes d'apaisement afin de retenir ces pays dans son giron²²⁵. Plusieurs voix au sein de l'organisation plaident pour un compromis permettant l'intégration de l'AES dans une architecture élargie. Le Nigeria, qui préside l'Autorité des chefs d'État de la CEDEAO, a notamment dépêché son chef d'état-major au Niger, en août, afin d'explorer des possibilités de coopération militaire et un éventuel retour de Niamey au sein du bloc. Le principal argument avancé pour convaincre les pays de l'AES²²⁶ de réintégrer la CEDEAO repose sur l'importance de la libre circulation des biens et des personnes au sein de l'espace régional.

Toutefois, cet argument peine à convaincre, dans la mesure où le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont toujours membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui leur garantit cet avantage. Seuls les échanges avec les pays de la CEDEAO n'appartenant pas à l'UEMOA sont affectés par leur retrait. Lors de leur 66e session ordinaire, le 15 décembre 2024, les chefs d'État de la CEDEAO ont dû acter officiellement le retrait du Mali, du Niger et du Burkina Faso, effectif à compter du 29 janvier 2025. Cependant, l'organisation a décidé de prolonger la mission du président Faye de six mois et de reporter l'application définitive du retrait au-delà du délai d'un an prévu par ses textes. En réponse, les États de l'AES ont rejeté cette initiative, soulignant le large soutien populaire dont bénéficie leur rupture avec la CEDEAO et affirmant qu'un retour en arrière serait politiquement impensable. Néanmoins, ils ont annoncé que les citoyens de la CEDEAO pourraient circuler sans visa au sein de l'AES, facilitant ainsi les flux économiques et humains, notamment avec les pays anglophones de la région. Face à cette crise, plusieurs scénarios se dessinent pour la CEDEAO.

Un retour des trois États sahéliens au sein de l'organisation semble hautement improbable. Certains évoquent le précédent mauritanien : en 2000, la Mauritanie avait quitté la CEDEAO pour se rapprocher de l'Union du Maghreb arabe (UMA)²²⁷, tout en maintenant des liens étroits avec l'Afrique de l'Ouest. Un autre scénario, plus tacite, est discrètement évoqué par le président béninois Patrice Talon et pourrait séduire Faure Gnassingbé : il s'agirait de réorienter la CEDEAO en abandonnant son agenda démocratique-libéral et en revenant à ses fondements économiques et commerciaux.

221 Quelles sont les vulnérabilités de la Confédération des États du Sahel (CES) ? – IPSA AFRIQUE

222 Idem

223 Les plans sécuritaires de l'AES sont en partie l'héritage de cette initiative qui avait alors avorté. Depuis la réforme de 2017, l'ALG intervient dans les domaines dans lesquels l'AES affirme également vouloir s'investir : 1. Agriculture, ressources animales et halieutiques ; 2. Environnement et résilience climatique ; 3. Hydraulique et énergie ; 4. Infrastructures et télécommunications, 5. Industries et mines, 6. Développement social ; 7. Coopération transfrontalière ; 8. Sécurité.

224 Il est intéressant de noter que la Secrétaire Exécutive de l'Autorité pour le développement intégré du Liptako Gourma a été régulièrement associé aux travaux de l'AES, notamment dès la première réunion des Ministres de l'AES le 15 février 2024. Comme l'a fait également de manière très pertinente le diplomate François Oubida.

225 Rupture entre l'AES et la Cedeao : un départ en forme de faux-semblant

226 Declaration du collège des chefs d'Etat de la Confédération des états du sahel(AES) sur la libre Circulation, le droit de residence et d'établissement des Ressortissants de la cedeao dans l'espace de la Confederation des Etats du sahel, 14 décembre 2024.

227 La Mauritanie est ainsi membre de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal et du Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel.

L'évolution de la gouvernance régionale vers un modèle plus autoritaire rend cette option plausible, bien que le Sénégal, avec son attachement aux principes démocratiques, puisse s'y opposer. Ce changement ne serait pas sans rappeler les origines de la CEDEAO, dont la création, en 1975, avait été portée par des régimes militaires ou autoritaires, comme ceux du Nigeria (général Yakubu Gowon), du Togo (général Gnassingbé Eyadéma), du Mali (Moussa Traoré) ou encore du Burkina Faso (Sangoulé Lamizana). À cette époque, l'intégration régionale était avant tout économique, sans réelle considération pour la démocratie ou les droits politiques²²⁸. En définitive, la CEDEAO pourrait devoir réinventer son modèle en adoptant une structure plus flexible, lui permettant d'interagir avec diverses alliances régionales, dont l'AES, qui semble désormais vouée à perdurer.

DE LA DÉNONCIATION DES ALLIÉS TRADITIONNELS À LA MISE EN PLACE DE NOUVEAU PARTENARIATS

L'AES se positionne explicitement depuis sa création comme une alliance mue par la détermination de se soustraire à l'influence des partenaires traditionnels de ses trois fondateurs²²⁹.

La France est le premier objet de la rhétorique particulièrement agressive qu'ils développent. C'est en grande partie contre l'ancienne puissance coloniale que les États de l'AES entendent forger leur identité stratégique. Outre le renvoi des troupes françaises ci-dessus mentionné, les trois États ont aussi tour à tour expulsé les ambassadeurs de France et mis un terme la coopération au développement en provenance de l'Hexagone. Cependant, la France demeure encore accusée de tous les maux par les trois régimes au pouvoir. A titre d'exemple, le 22 décembre 2024, le Collège des Chefs d'Etat de l'AES a publié un communiqué, décrivant la France comme une puissance impérialiste, qui multiplierait les stratagèmes pour enrayer la dynamique émancipatrice des États de l'AES avec l'appui de certains chefs d'État de la sous-région.

La France est ainsi accusée d'orchestrer des actions visant à affaiblir l'AES tout en cherchant à maintenir un contrôle indirect sur ses anciennes colonies. Selon ce discours, la présence militaire française se maintiendrait en réalité sous des formes discrètes, prétextant des retraits alors qu'elle procéderait à une réorganisation stratégique, notamment au Bénin. Le financement et l'équipement logistique de groupes armés opérant dans le Bassin du lac Tchad et dans les zones frontalières du Sahel central proviendrait également de la France selon la rhétorique de l'AES.

Par ailleurs, les États de l'AES ont suspendu ou mis fin à une grande partie de la coopération militaire ou civile avec d'autres pays occidentaux. La décision la plus spectaculaire a été celle du Niger de signifier aux États-Unis l'exigence de les voir se retirer des bases militaires de Niamey et d'Agadez. La rupture avec les États-Unis s'est cependant faite uniquement sur le plan militaire, principalement à cause des conditions posées par les Américains à la poursuite de leur présence (statut des soldats américains au Niger ; non-vente d'uranium à l'Iran en particulier). Les relations avec l'Union Européenne sont tendues, particulièrement avec le Niger. En revanche, les pays membres de l'UE cherchent pour certains à conserver une présence et des relations bilatérales avec les trois pays. Si les pays scandinaves ont mis fin à leur présence dans la zone, la Belgique²³⁰ et l'Allemagne parviennent à maintenir leur présence, cependant amputée de tout volet militaire²³¹. C'est incontestablement l'Italie²³² qui poursuit le plus aisément sa coopération civile comme militaire au Niger, sans poser de condition qui irriterait le régime, afin de pouvoir trouver avec lui des solutions à la question migratoire, alors même que le gouvernement a abrogé une loi de 2015 réprimant le trafic illicite de migrants et mis un terme à la coopération avec l'Union européenne en matière de contrôles aux frontières²³³.

En outre, les pays de l'AES sont également en rupture de ban avec certains États-membres de la CEDEAO. Des accusations graves ont ainsi été portées par les pays de l'AES contre certains d'entre eux, au premier rang desquels le Nigéria et le Bénin, auxquels il n'est toujours pas pardonné d'avoir voulu prendre la tête de l'intervention destinée à rétablir le Président Bazoum dans ses fonctions. Dans un communiqué du 26 décembre 2024, la CEDEAO a dû démentir fermement les accusations portées contre ses membres : la Commission a ainsi exprimé sa profonde préoccupation face aux accusations selon lesquelles le Nigéria et d'autres États membres seraient impliqués dans le parrainage du terrorisme, rappelant que ce pays joue depuis des années un rôle crucial dans le maintien de la paix et de la sécurité dans la sous-région ouest-africaine et au-delà, y compris dans le cadre de la Force Multinationale Mixte (MNJTF).

228 Architecture de paix et de sécurité de l'Afrique de l'Ouest

229 Le sort des États de l'Alliance du Sahel ne se décidera pas dans les capitales occidentales (Abdoulaye Diop)

230 Africa Intelligence.

231 L'aide militaire allemande a pris fin parce que l'Allemagne n'a pas obtenu les garanties qu'elle souhaitait.

232 The evolution of Italian presence in Africa: towards an innovative policy approach? – Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques

233 Le Niger défie l'Europe sur la question migratoire

Par ailleurs, les autorités béninoises ont contesté les accusations contre le Bénin, précisant que « le Bénin ne servira jamais de base arrière pour des actes de déstabilisation du Niger ».

C'est dans ce contexte tendu que les Etats de l'AES cherchent à développer ou approfondir d'autres partenariats.

Le rapprochement des pays de l'Alliance avec la Russie est celui qui a fait l'objet de l'attention la plus soutenue de la part des observateurs. Moscou, qui était déjà un fournisseur majeur d'armement aux trois pays sous les régimes civils, a accru la livraison d'équipements militaires aux régimes de l'AES. C'est au Mali que la coopération est la plus poussée, notamment grâce au déploiement d'un millier de combattants du Groupe Wagner/Africa Corps en appui des forces armées maliennes. En août 2024, les trois pays ont conjointement accusé l'Ukraine de soutenir des groupes rebelles dans le nord du Mali²³⁴. La Russie a également dépêché des conseillers en sécurité au Burkina Faso et au Niger.

Dans le même temps, les trois pays ont aussi renforcé leurs liens avec la Turquie. Déjà sous les régimes élus de Mahamadou Issoufou et Mohamed Bazoum, la Turquie était devenue au Niger une alternative de plus en plus importante dans les domaines économique, politique, et universitaire (à travers les bourses d'étude) ainsi que dans la construction d'infrastructures. C'est cependant dans le domaine militaire que la percée de la Turquie est la plus importante, particulièrement à travers la vente de drones Bayraktar dont se sont dotés de manière croissante les trois pays.

La présence des pays du Golfe persique au Sahel est ancienne et s'approfondit : bien entendu sur le plan religieux au Mali et au Niger (Université islamique de Say, mosquées, formation d'oulémas), mais aussi à travers la diplomatie et l'appui au développement, comme en témoigne le financement d'hôpitaux par l'Arabie saoudite, la présence du fonds Qatar charity, de l' Islamic relief et d'autres ONG islamiques.

L'Iran est en train de s'y ajouter. Le régime au pouvoir à Niamey a ainsi été soupçonné d'avoir conclu un accord avec Téhéran, qui souhaiterait lui acheter 300 tonnes de concentré d'uranium issu des mines exploitées par le groupe français Orano à Arlit²³⁵.

L'Inde développe des relations significatives avec le Niger depuis le milieu des années 2010 tandis que la Chine reste présente dans le pays dans plusieurs domaines, notamment le pétrole, l'uranium, les travaux publics, les matériels militaires et les structures sanitaires.

Cependant, les investissements chinois sont désormais en forte baisse, et la crise du pipeline nigéro-béninois menace gravement leurs intérêts²³⁶.

Enfin, il convient de mentionner la reconfiguration des relations avec les pays du Maghreb, particulièrement cruciales pour les pays de l'AES. Acteur historiquement central dans la géopolitique saharo-sahélienne, l'Algérie voit aujourd'hui son rôle profondément remis en question et se trouve dans une situation de crise diplomatique ouverte avec le Mali. Bamako reproche en effet à Alger à la fois d'accueillir sur son sol l'iman salafiste Mahmoud Dicko et d'abriter le chef du GSIM (Groupe pour le Soutien à l'Islam et aux Musulmans) affilié à Al Qaida mais aussi plus fondamentalement de soutenir les groupes politico-militaires autonomistes du Septentrion malien, principalement composés de Touaregs et désormais regroupés dans le cadre du FLA (Front de Libération de l'Azawad). Le Qatar a d'ailleurs entrepris une médiation pour rapprocher les deux pays²³⁷. Les renvois massifs, brutaux et sans préavis, de migrants venus du Niger abandonné en plein désert à la frontière par l'Algérie ont par ailleurs fortement détérioré les relations avec le Niger²³⁸. La façon dont l'Algérie a toujours affirmé que la solution à la crise sahéenne était la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger a plus fondamentalement démontré sa grande difficulté à appréhender les dynamiques profondes de la crise multidimensionnelle du Sahel central, particulièrement ses ramifications au Burkina Faso.

Dans ce contexte, le Maroc apparaît comme une alternative de plus en plus séduisante aux yeux des pays sahéens. C'est ainsi que Rabat est intervenu en médiateur pour permettre la libération des personnels français de la DGSE détenus au Burkina Faso²³⁹. Mais c'est surtout l'offre marocaine de désenclavement du Sahel dans le cadre de son initiative euro-atlantique²⁴⁰ qui apparaît particulièrement attractive aux yeux des pays de l'AES : l'accès au littoral étant essentiel pour les trois États sahéens, qui se sont traditionnellement plutôt tournés vers la Méditerranée ou vers le Golfe de Guinée, le Maroc

s'est proposé, en partie en raison du boycott de la CEDEAO, pour leur ouvrir une nouvelle voie d'approvisionnement maritime.

CONCLUSION

C'est aujourd'hui une profonde reconfiguration des équilibres en son sein-même qui se produit en Afrique sahéenne et de l'Ouest. Elle porte en germe la redéfinition des relations entre les Etats qui se sont employés à construire pendant cinquante ans un espace d'intégration et de sécurité collective commun dans le cadre de la CEDEAO désormais amputée. Les rapprochements croissants qui se dessinent entre d'une part, les trois Etats de l'AES, et d'autre part les deux plus solides démocraties ouest-africaines que sont le Sénégal²⁴¹ et le Ghana²⁴² témoignent du lien de plus en plus ténu entre nature du régime politique et coopération internationale.

Par ailleurs, ces évolutions se répercutent également sur les relations avec les autres partenaires internationaux, comme en témoigne non seulement l'annonce par le Niger, le Burkina Faso puis le Mali de leur retrait de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), mais également le vent de souverainisme qui structurent désormais leurs relations avec les plus grandes des puissances étrangères : à cet égard, la renégociation par le Mali des contrats passés avec les compagnies minières canadiennes²⁴³ et australiennes²⁴⁴ investies depuis des années dans l'exploitation aurifère mais aussi les nouvelles exigences du Niger envers la Chine pour fixer des conditions extrêmement strictes à l'exploitation pétrolière²⁴⁵ augurent de changements profonds dans le positionnement des Etats africains vis-à-vis des acteurs extérieurs, Occidentaux ou non.

NIAGALÉ BAGAYOKO

234 Burkina Faso, Mali, Niger accuse Ukraine of supporting terrorism in Sahel

235 L'uranium du Niger au cœur de négociations clandestines avec l'Iran

236 Pourquoi le chinois CNPC lève le pied au Niger – Jeune Afrique

237 Le Qatar, médiateur dans la résolution de la crise diplomatique entre l'Algérie et le Mali

238 Nombre inégalé de migrants expulsés par l'Algérie vers le Niger en 2024, selon une ONG

239 Burkina Faso : comment Mohammed VI a œuvré pour libérer les quatre agents de la DGSE arrêtés en décembre 2023 – l'Opinion

240 L'Initiative royale pour l'Atlantique : une voie d'émancipation pour l'Alliance des États du Sahel ?

241 Mali/Sénégal : Les paramètres du rapprochement militaire entre Dakar et Bamako

242 Le Ghana nomme un envoyé spécial pour renforcer ses liens avec l'Alliance des États du Sahel

243 Saisie de tonnes d'or au Mali : Pourquoi le pays s'en prend-il à une société minière canadienne ? – BBC News Afrique

244 Mali : trois cadres d'une compagnie aurifère australienne arrêtés à Bamako

245 Le Niger expulse trois dirigeants chinois de sociétés pétrolières

L'INDE EN AFRIQUE DE L'EST ET AU SUD DE L'Océan INDIEN : UNE DIPLOMATIE DE DÉFENSE DISCRÈTE MAIS STRATÉGIQUE

MÉLISSA LEVAILLANT, CHERCHEUSE ASSOCIÉE À L'INSTITUT FMES ET
SONIA LE GOURIELLEC, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES EN SCIENCE POLITIQUE

Depuis une décennie, l'Inde renforce ses relations avec l'Afrique de l'Est et le sud de l'océan Indien, motivée par la montée en puissance de la Chine et la nécessité d'assurer la sécurité maritime. L'initiative SAGAR (Security and Growth for All in the Region) et la vision Indopacifique définissent cette approche stratégique centrée sur la libre navigation et la coopération régionale. En matière de défense, l'Inde a multiplié les partenariats bilatéraux et les dialogues multilatéraux, comme le Conclave Inde-Afrique et l'India-Africa Defence Dialogue. Elle joue aussi un rôle croissant dans la sécurité maritime en fournissant des navires militaires, du matériel et de la formation à des États comme Maurice, les Seychelles et Madagascar. Sa participation aux opérations de maintien de la paix et aux exercices militaires conjoints souligne son engagement en Afrique. Pour la France, la présence renforcée de l'Inde dans la région représente une opportunité stratégique de coopération en matière de sécurité et de développement. Une synergie entre Paris et New Delhi pourrait renforcer la stabilité régionale et élargir leur influence face à la Chine, notamment en s'appuyant sur la présence française dans la zone.

Depuis une décennie, l'Inde s'emploie à redéfinir ses relations avec les pays d'Afrique de l'Est et du sud de l'océan Indien, s'appuyant sur des liens historiques, culturels et géographiques, mais surtout sur une vision géostratégique accrue. Le lancement de la Belt and Road initiative (BRI) par la Chine en 2013 et l'installation en 2017 d'une base chinoise sur le territoire djiboutien n'y sont pas étrangers. La montée de la présence chinoise dans ce théâtre élargi a poussé l'Inde à reconsidérer l'appréhension de son environnement et de son voisinage immédiat à une prise en compte plus extensive de l'océan Indien, de la côte orientale de l'Afrique jusqu'à la mer d'Andaman. Au-delà des domaines sécuritaires, la connectivité de l'Inde avec les pays d'Afrique de l'Est et de l'océan Indien est également un prolongement naturel du désir de l'Inde d'accroître ses débouchés commerciaux et de renforcer ses partenariats bilatéraux avec les nations littorales et insulaires.

Tout en continuant de se concentrer sur les opérations de maintien de la paix (OMP) de l'ONU et la sécurité maritime, domaines d'intérêt commun traditionnels, le repositionnement indien s'est traduit par des partenariats renforcés en matière de défense, articulés autour de cadres institutionnels, de projets bilatéraux, et d'une émergence de son industrie d'armement.

LA PLACE CROISSANTE DU SUD DE L'Océan INDIEN DANS LA STRATÉGIE INDIENNE

L'intégration de l'océan Indien dans la vision stratégique indienne s'inscrit dans une évolution plus large de la politique étrangère du pays, qui vise à asseoir son rôle de future puissance globale. Cette dynamique s'est matérialisée à travers l'initiative SAGAR (« Security and Growth for All in the Region »), annoncée par Narendra Modi en 2015 à Maurice, qui affirme l'ambition de l'Inde de jouer un rôle moteur dans la sécurité maritime et le développement régional. En 2018, lors du Shangri-La Dialogue, Modi a précisé la vision indienne de l'Indopacifique, insistant sur la liberté de navigation, la coopération régionale et le respect du droit international. Peu de temps après sa réélection en 2024, Narendra Modi a réaffirmé son engagement pour renforcer les liens avec cette partie de l'Indopacifique²⁴⁶. Il s'est notamment rendu pour la première fois au Nigéria et dans dix autres pays d'Afrique.

L'océan Indien a progressivement pris une place centrale dans la politique étrangère indienne en raison de plusieurs facteurs : la montée de la piraterie et du terrorisme maritime, la nécessité de protéger les ressortissants indiens à l'étranger et, surtout, l'affirmation croissante de la Chine dans la région. À cela s'ajoute un enjeu énergétique important : l'Inde dépend du commerce maritime pour 85% de ses importations de pétrole et 50% de son gaz naturel liquéfié, ce qui la rend particulièrement vulnérable aux perturbations des routes maritimes. Or ces dernières années, les attaques des Houthis en mer Rouge, la guerre au

²⁴⁶ Voir aussi la déclaration du ministre Indien de la Défense lors du forum indopacifique en octobre 2024 : "India's vision for Indo-Pacific is based on fostering partnerships through sustainable development, economic growth & mutual security: Raksha Mantri at Indo-Pacific Regional Dialogue 2024".

Soudan et l'instabilité dans le golfe d'Aden ont entraîné une redirection du trafic maritime vers la route contournant le cap de Bonne-Espérance. Cette reconfiguration a accru l'importance stratégique du sud de l'océan Indien.

Dans ce contexte, l'Inde cherche à diversifier ses sources d'hydrocarbures afin de réduire sa dépendance aux fournisseurs traditionnels du Golfe arabo-persique qui fournissent la moitié de ses besoins. L'Afrique représente aujourd'hui environ 20 % des importations de pétrole de l'Inde, même si l'Afrique de l'Est y contribue encore modestement²⁴⁷. L'Inde explore de nouvelles opportunités dans la zone, notamment au Mozambique où les sociétés pétrolières et gazières détiennent 30 % des parts du bloc 1 mené par Total (16 % pour Oil and Natural Gas Corp, 10 % pour Bharat Petroleum Corp et 4 % pour Oil India Limited)²⁴⁸. Cependant, l'insurrection islamiste dans le nord du Mozambique depuis 2017 a entraîné une instabilité croissante, forçant l'Inde à adapter sa posture et à renforcer la surveillance maritime dans le sud de l'océan Indien.

DES CADRES INSTITUTIONNELS ADAPTÉS POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS SÉCURITAIRES

De nouveaux dialogues multilatéraux

Les relations de défense entre l'Inde et les pays d'Afrique de l'Est s'inscrivent dans un cadre régional plus large. Ces dernières années, l'Inde et les pays africains ont multiplié les dialogues de coopération, notamment régionaux, pour répondre aux enjeux communs de sécurité. En 2020, le lancement du Conclave des ministres de la Défense Inde-Afrique (IADMC) a marqué un jalon important, rassemblant 154 délégués africains et aboutissant à la « Déclaration de Lucknow » de la coopération en matière de paix, de cybersécurité, et de lutte contre le terrorisme.

En 2022, le Dialogue de défense Inde-Afrique (IADD) organisé lors de la DefExpo a réuni 50 pays africains, adoptant la « Déclaration de Gandhinagar » qui a appelé à une collaboration accrue dans les domaines de la formation militaire et des technologies émergentes. Enfin, les 28 et 29 mars 2023 a eu lieu le tout premier conclave conjoint des chefs d'armée. En parallèle de ces nouveaux formats, l'Inde a continué à s'investir dans les foras préexistants tels que l'IONS²⁴⁹, l'IORA²⁵⁰ ou encore IOC²⁵¹. Si chacune de ces organisations a des ambitions différentes, l'IONS visant à renforcer les coopérations entre les Marines, et l'IORA et l'IOC étant plus politiques, elles contribuent au renforcement du multilatéralisme dans la zone.

Des relations bilatérales de défense dynamiques

Les partenariats bilatéraux, principaux leviers de coopération pour l'Inde et les pays de la zone, sont en expansion. Toutefois la formalisation de ces liens est récente. En Afrique de l'Est, la Tanzanie et l'Inde ont signé un accord stratégique en 2023, incluant la création d'un comité conjoint de coopération en matière de défense et l'établissement d'une feuille de route sur cinq ans²⁵². Ce modèle pourrait être étendu à d'autres pays tels que le Kenya, qui bénéficie déjà d'un soutien important en formation militaire. Dans le sud de l'océan Indien, des accords bilatéraux de coopération en matière de défense ont été signés dès 2003 avec les Seychelles, puis en 2018 avec Madagascar et en 2019 avec le Mozambique²⁵³. Plusieurs pays africains, dont Maurice et les Seychelles, disposent en outre d'un cadre de coopération en matière de cybersécurité avec l'Inde²⁵⁴ ou encore d'accords pour la fourniture de matériels militaires ou le partage d'informations.

Au-delà de la multiplication des enceintes de coopération et de l'approfondissement hétérogène des relations bilatérales, plusieurs thématiques intéressent l'Inde et ses partenaires. À côté des transferts de matériels et de la coopération en matière de sécurité maritime, la lutte contre le terrorisme islamique reste un sujet majeur de préoccupation.

Chaque rencontre, multi ou bilatérale, est une occasion pour ces pays d'afficher leur engagement commun contre le terrorisme et l'extrémisme. Si l'Inde affirme soutenir le rôle de l'Union africaine et des Nations unies dans la lutte contre le terrorisme et la construction de la paix et de la stabilité en Somalie et dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique, sa contribution financière à ces opérations reste toutefois symbolique. Cette question peut être étendue aux autres développements en matière de sécurité, la multiplication des initiatives dispersant nécessairement les moyens indiens.

²⁴⁷ BP, Statistical Review of World Energy, 2022.

²⁴⁸ Tristan Coloma et Quentin René François Ygorra, "Le canal du Mozambique : un espace de compétition crisogène", Note de l'IFRI, juin 2022.

²⁴⁹ Indian Ocean Naval Symposium

²⁵⁰ Indian Ocean Rim Association

²⁵¹ Indian Ocean Commission

²⁵² Joint Statement during the State Visit of the President of Tanzania to India and launch of Strategic Partnership between India and Tanzania (8-10 October 2023)", New Delhi, 8 octobre 2023.

²⁵³ India, Ministry of External Affairs, "India, Mozambique Enter Defence Cooperation", 2019.

²⁵⁴ "Samir Bhattacharya, Global Insecurity and Evolving India-Africa Defence Cooperation", Modern Ghana, 28 novembre 2023

PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ MARITIME

Depuis plusieurs années, l'Inde a intensifié ses efforts de coopération maritime dans la zone. C'est sans doute le domaine dans lequel Delhi possède le plus d'avantages comparatifs par rapport à la Chine. Sa proximité géographique, son bilan en matière de lutte contre la piraterie et ses capacités navales en font partie²⁵⁵.

Au niveau bilatéral, l'Inde a su, depuis le début des années 2000, se présenter comme un fournisseur de sécurité maritime pour Maurice, les Seychelles, Madagascar et le Mozambique en développant des coopérations liées principalement au renforcement des capacités de ces États. L'Inde s'est ainsi imposée comme le premier fournisseur de navires militaires à Maurice, et jouit d'une forte influence sur le système de sécurité insulaire, d'autant que le commandant du Mauritian Coast Guard est traditionnellement un officier de marine indien, et que les militaires et officiers de police mauriciens sont en partie équipés et formés par l'Inde. A l'île Maurice, l'Inde poursuit le développement d'un port en eaux profondes et d'une installation aérienne sur l'île mauricienne d'Agalega.

L'Inde et les Seychelles disposent d'une architecture élaborée de coopération en matière de défense et de sécurité, tout comme pour Maurice. Un accord de sécurité signé en 2015, bien que rejeté par l'opposition en 2018, a particulièrement accéléré la relation de défense. Sur le plan opérationnel, un exercice militaire conjoint Inde-Seychelles est organisé tous les deux ans (le dernier ayant eu lieu en mars 2024). Certains rapports indiquent que l'Inde envisage également d'établir une base militaire aux Seychelles, au nord du canal du Mozambique. Pour l'Inde, la sécurité maritime passe également par l'installation d'infrastructures de surveillance, généralement incluse dans les accords de défense bilatéraux, et par le don d'avions de surveillance maritime à ses partenaires²⁵⁶. Outre les projets de bases militaires précités, un poste d'écoute au Nord de Madagascar permet de suivre les mouvements des navires et assurer la sécurité dans la région²⁵⁷. De la même façon, des radars ont été mis en place par l'Inde aux Seychelles et à Maurice²⁵⁸. Depuis 2019, New Delhi accroit également ses relations avec le Mozambique qui a sollicité la coopération de l'Inde pour faire face à la menace croissante du terrorisme maritime. La visite du ministre indien de la Défense Shri Rajnath Singh à Maputo en 2019 a aussi été l'occasion pour les deux pays de signer un protocole d'accord de coopération pour l'échange d'informations sur le trafic maritime commercial (Whiteshipping). Plus au nord, le Kenya et la Tanzanie constituent également des points d'intérêt de l'Inde pour assurer la stabilité de la région.

En décembre 2023, l'Inde et le Kenya ont adopté une vision commune sur la coopération maritime, identifiée comme domaine d'action prioritaire²⁵⁹. Celle-ci est basée sur une approche holistique de la sécurité maritime englobant largement les enjeux de sécurité tels que l'Humanitarian Assistance and Disaster Relief ou la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, en plus du terrorisme maritime. Des protocoles d'accord devraient être prochainement signés pour concrétiser cette vision avec une aide indienne à l'augmentation des capacités du Kenya. Un officier de Marine indien a également été déployé au Kenya Navy Training College (KNCTC) en 2024. Sur le développement capacitaire, un MoU a été signé en 2024 entre les chantiers navals Goa Shipyard Ltd et Kenya Shipyard Ltd.

De manière générale, l'Inde a multiplié les initiatives de diplomatie militaire et élargi sa compréhension de la sécurité maritime. La Marine indienne a participé à de nombreux exercices, parmi lesquels l'exercice américain Cutlass Express visant à promouvoir la sécurité de la région occidentale de l'océan Indien, dont les éditions 2021 et 2023 se sont déroulées respectivement sur la côte est de l'Afrique et dans la région du Golfe arabo-persique²⁶⁰. La toute première patrouille conjointe indo-malgache de la zone économique exclusive malgache a été entreprise en mars 2021²⁶¹. En octobre 2022, les marines indienne, mozambicaine et tanzanienne ont également mené leur premier exercice maritime conjoint baptisé IMT TRILAT. Les attaques actuelles des Houthis au large du Yémen ont également suscité des réponses navales de la part de l'Inde. Début 2024, l'Inde a envoyé une dizaine de navires de guerre et avions de surveillance pour aider les navires marchands naviguant dans le golfe d'Aden lorsque les Houthis ont commencé à attaquer des navires.

La question de la sécurisation des câbles sous-marins en fibre optique, comme le Seacom/Tata entre l'Afrique de l'Est et l'Inde occidentale, témoigne également de la convergence croissante des intérêts indo-africains.

255 Xavier Constantino, "Unbreakable Bond: Africa in India's Foreign Policy", in David M. Malone, C. Raja Mohan, et Srinath Raghavan (eds), *The Oxford Handbook of Indian Foreign Policy*, Oxford Handbooks, 2015.

256 High Commission of India Victoria, Mahé, "India-Seychelles Bilateral Relations", novembre 2023.

257 Faareha Usman, "India-Africa's Deepening Defence Partnership and Avenues Ahead", *Indian Council of World Affairs*, 23 juin 2023.

258 Ibidem.

259 Ministry of External Affairs, Government of India, "India- Kenya Joint Vision Statement on Maritime Cooperation in the Indian Ocean Region – "BAHARI"", 5 décembre 2023.

260 Abhishek Mishra, "Boosting India-Africa defence and security partnership", *India with Africa*, Observer Research Foundation, 24 mars 2023.

261 Embassy of India, Antananarivo, "India-Madagascar", *Unclassified Bilateral Brief*, Août 2023.

L'Inde est aussi particulièrement reconnue pour son engagement dans des opérations de HADR (Humanitarian Assistance and Disaster Relief) et ses capacités d'intervention rapides. Depuis 2015, le Premier ministre indien Narendra Modi a mis en place l'exercice annuel conjoint HADR baptisé « Opération Chakravat » afin de démontrer les capacités de l'Inde en la matière. Elle a ainsi été la première à fournir de l'aide lors du cyclone Idai au Mozambique en mars 2019 (envoi de trois navires de guerre) et du cyclone Diane à Madagascar en janvier 2020²⁶².

Enfin, l'Inde aspire à devenir un pays leader dans le renforcement de la connaissance du domaine maritime. Le centre de fusion de l'Information pour l'océan Indien (IFC-IOR) basé dans la banlieue de Delhi renforce son réseau de partenaires dans la zone. En février 2023, L'IFC-IOR a signé un MoU avec le Centre régional de coordination des opérations des Seychelles (RCOC) pour promouvoir le partage mutuel d'informations et d'expertises. Le centre a également un partenariat avec le Centre régional de fusion de l'information (CRFIM) basé à Madagascar.

Au niveau multilatéral, Delhi a su exploiter l'IOA, l'IONS ou encore la COI comme plateformes de ses actions en matière de sécurité maritime. À titre d'exemple, l'Inde soutient une collaboration internationale harmonisée en matière de sûreté et de sécurité maritime et une meilleure coordination sur ces sujets via l'IOA. Au sein de l'IONS, elle a co-organisé en 2022 avec la France l'exercice multinational IMEX, axé sur l'assistance humanitaire²⁶³.

D'AVANTAGE D'IMPLICATION DANS LES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX, LES FORMATIONS MILITAIRES ET L'EXPORTATION D'ARMEMENTS

De nombreuses missions de l'ONU et de l'UA sont déployées en Afrique de l'Est et comprennent des forces de maintien de la paix issues de cette région, mais aussi de l'Inde. Sur le continent africain, l'Inde s'investit principalement dans la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUS/UNMISS) dont elle assure le commandement²⁶⁴. Elle participe également à la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abiyé (Soudan du Sud). Ces deux opérations dans la Corne de l'Afrique regroupent de nombreux personnels issus de la région et notamment des pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Intergovernmental Authority on Development, IGAD)²⁶⁵.

L'Inde cherche aussi à accroître son offre de formations. La « Déclaration de Gandhinagar » de l'Inde en octobre 2022 a appelé à ouvrir davantage de créneaux de formation militaire professionnelle pour les pays africains dans le cadre de son programme de coopération économique et technique (ITEC)²⁶⁶. Depuis 2023, des opportunités d'ouverture de nouvelles formations sont explorées avec le Kenya²⁶⁷, et on peut noter un accroissement du nombre de places de formations délivrées à Madagascar entre 2017 et 2021. L'« India-Africa Security Fellowship » hébergé par le Manohar Parrikar Institute for Defence Studies and Analyses (IDSA), le think tank rattaché au ministère indien de la Défense, se veut un autre exemple de cette coopération étendue en matière de formation. Enfin, l'Inde déploie des délégations militaires pour assurer sur place des formations sur demande des pays partenaires, comme cela a été le cas à Madagascar en décembre 2021, où la Marine indienne a assuré une formation de quatorze jours pour les forces spéciales malgaches²⁶⁸. Enfin, depuis 2017, une équipe de formateurs militaires (Indian Military Training Team) est déployée en Tanzanie, au sein du Command and Staff College situé à Duluti. Début 2024, l'Inde s'est également engagée à soutenir la Tanzanie pour la mise en place d'un bataillon d'infanterie mécanisée²⁶⁹.

À côté de ces deux domaines de coopération traditionnels, l'Inde s'est plus récemment engagée en Afrique dans la promotion de ses équipements et systèmes de défense. Un rapport publié en 2022 par l'Indian Exim Bank souligne ainsi le rôle émergent de l'Inde en tant qu'exportateur d'armes vers l'Afrique. Toutefois, moins de 20 % des exportations d'armes indiennes sont actuellement destinées au continent, et l'Afrique de l'Est représente une part encore plus faible de ce pourcentage.

262 Africa Defence conclave held in Lucknow coinciding with DefExpo-2020, 6 février 2020.

263 Marine nationale, "IMEX 22 : retour sur un exercice multinational d'assistance humanitaire conduit par la France et l'Inde", 31 mars 2022.

264 Le général de corps d'armée Mohan Subramanian a été nommé en 2022 au poste de commandant de la force de la Mission des Nations Unies au Sud-Soudan (MINUS).

265 Si nous nous focalisons sur les pays qui intéressent particulièrement cette étude (Djibouti, Éthiopie, Mozambique, Madagascar, Maurice, Seychelles et Tanzanie), on constate une participation principalement à la mission au Soudan du Sud.

266 Paul Nantulya, "Africa-India Cooperation Sets Benchmark for Partnership", *Africa Center for Strategic Studies*, 12 décembre 2023.

267 Commander Kenya Army visit India's National Defence Academy, KDF, 30 mars 2023.

268 Embassy of India Antananarivo, "India-Madagascar Unclassified Bilateral Brief", 24 avril 2022.

269 Sidhant Sibal, "India to assist Tanzania in raising mechanised infantry battalion", *Wion*, 3 janvier 2024.

Entre 2017 et 2021, Maurice a représenté 6,6% des exportations indiennes d'armes vers le continent, suivie du Mozambique (5%) et des Seychelles (2,3%). Le Mozambique a pu recevoir des véhicules blindés et des patrouilleurs indiens. Le ministère de la Défense indien a également établi des cadres de coopération avec l'Afrique du Sud, le Kenya, la Tanzanie, Maurice, les Seychelles et Madagascar²⁷⁰.

Ces dernières années, l'inscription des questions industrielles dans la politique de défense et étrangère de Delhi a cru, comme en témoigne l'India-Africa Defence Dialogue (IADD) qui s'est tenu en marge du salon DefExpo en 2022²⁷¹. De la même façon, la deuxième session du tout premier conclave conjoint des chefs des armées, en mars 2023, s'est concentrée sur le rayonnement de l'industrie de défense indienne en Afrique, alors qu'était conduit parallèlement l'exercice AFINDEX-23. S'est ajouté en mars 2023 la tenue d'un évènement dédié à la présentation de produits et de solutions technologiques militaires d'origine indienne à Pune, dans l'état du Maharashtra²⁷². Malgré ce volontarisme politique de la part de Delhi, les ventes d'armes indiennes à l'Afrique demeurent limitées, notamment en comparaison des ventes chinoises. Pékin reste le plus grand exportateur asiatique d'armes vers l'Afrique (22 % de ses importations entre 2010 et 2021), principalement vers la Tanzanie, le Nigéria, le Soudan, le Cameroun et la Zambie²⁷³. Afin de soutenir ses propres efforts, l'Inde a annoncé en 2025 déployer pour la première fois des attachés de défense dans plusieurs pays d'Afrique, y compris Djibouti, l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire, le Mozambique et la Tanzanie. Cette initiative vise à structurer davantage la coopération militaire et à mieux positionner l'industrie de défense indienne sur le marché africain.

CONCLUSION

L'Inde se positionne progressivement comme un acteur clé de la sécurité en Afrique de l'Est et dans le sud de l'océan Indien. En combinant des partenariats bilatéraux solides, des initiatives multilatérales structurantes et un soutien croissant à son industrie de défense, Delhi affirme sa présence face à une concurrence régionale accrue. Toutefois, pour transformer ses ambitions en résultats concrets, une meilleure allocation de ressources et des partenariats renforcés seront nécessaires. Une coopération plus importante entre l'Inde et la France en Afrique de l'Est pourrait constituer un moyen, si ce n'est d'étendre leur influence, du moins de renforcer la portée de leurs actions respectives et conjointes. En Afrique de l'Est, il est difficile de concurrencer des puissances comme la Chine.

Le concept d'Indopacifique est toutefois créateur d'opportunités pour la France. Si elle ne peut pas être une puissance majeure, celle-ci se doit d'être présente, de capitaliser à partir de ses avantages dont sa présence à Djibouti à La Réunion, et son partenariat croissant avec l'Inde. Pourtant et au-delà des déclarations d'intention et de la prise de conscience de l'importance de la côte Est africaine, les actions diplomatiques de la France restent relativement réduites dans la région.

La France et l'Inde pourraient notamment prioriser ensemble les préoccupations humanitaires de l'Afrique de l'Est, un domaine où les attentes locales sont fortes. Les récents épisodes climatiques extrêmes, comme les ouragans qui ont frappé les Comores, puis La Réunion, rappellent l'urgence d'un renforcement des coopérations en matière d'Assistance Humanitaire et de Secours en cas de Catastrophe (HADR). Face à ces défis, l'Inde et la France disposent de capacités complémentaires, notamment en matière d'intervention rapide, de logistique et d'assistance médicale²⁷⁴. Alors que les États-Unis mettent l'accent sur la lutte contre le terrorisme dans la Corne de l'Afrique, la plupart des Africains restent davantage préoccupés par les enjeux de développement et d'aide humanitaire. La France aurait ainsi l'opportunité de contribuer positivement à cet effort en s'appuyant sur les perceptions favorables dont bénéficie l'Inde dans la région, et en intégrant davantage ces préoccupations dans une approche concertée et pragmatique.

**SONIA LE GOURIELLEC
ET MÉLISSA LEVAILLANT**

270 Hamdy Bashir, "Stronger Partnerships: Why is India Pursuing Active Military Diplomacy in Africa?", InterRegional for Strategic Analysis, 8 avril 2023

271 Sidhant Sibal, "African defence ministers to attend India-Africa Defence Dialogue in Gujarat next week", Wion, 16 octobre 2022,

272 Ministry of Defence, "India- Africa joint military exercise 'Afindex-23' concluded at foreign training node, Aundh, Pune", 29 mars 2023

273 Hamdy Bashir, "Stronger Partnerships: Why is India Pursuing Active Military Diplomacy in Africa?", Op.Cit.

274 Sur les besoins HADR en Indopacifique, voir Frédéric Grare, MéliSSa Levallant, "What is the future for HADR cooperation in the Indo-Pacific?", FRS, Observatoire du multilatéralisme, 2023.

COMPRENDRE LA RELATION ÉTATS-UNIS / AFRIQUE À L'ÈRE DE DONALD TRUMP

NIAGALÉ BAGAYOKO, RESPONSABLE DU PROGRAMME AFRIQUE DE LA FMES

« Shithole countries ». C'est cette tirade décomplexée à propos des pays africains qui est restée comme la marque emblématique de la politique africaine menée par Donald Trump sous son premier mandat²⁷⁵. Il convient cependant de préciser que, si le désintérêt du 45 et 47ème président américain pour l'Afrique est assorti d'une ostensible condescendance et d'un mépris confinant à l'insulte, il s'inscrit néanmoins dans le droit fil du « *begnin neglect* » qui a toujours caractérisé la politique des présidents américains successifs envers le continent. Sous Truman et Eisenhower, l'Afrique était largement marginalisée²⁷⁶, bien que Nixon, alors vice-président, ait soutenu la création d'un Bureau des affaires africaines et encouragé la décolonisation, principalement dans une optique de guerre froide. Kennedy fut le premier à placer l'Afrique au cœur de sa campagne, mêlant diplomatie et droits civiques. Il renforça la coopération avec plusieurs dirigeants africains panafricanistes comme Sékou Touré ou Kwame Nkrumah et promu le développement via le Peace Corps. Kennedy valorisa les postes diplomatiques en Afrique et nomma de jeunes diplomates engagés. Toutefois, l'approche libérale de Kennedy déclina avec l'arrivée de George Ball et la reprise du paradigme « Europe d'abord » : les conflits entre le Bureau des affaires africaines et le Bureau des affaires européennes reflétaient des visions opposées. L'administration Johnson, accaparée par les affaires intérieures et le Vietnam, accorda peu d'attention à l'Afrique. Par la suite, les présidences Nixon, Ford et Carter concentrèrent leur intérêt sur l'Afrique australe en raison de la guerre froide et de la décolonisation portugaise. Sous Ford, l'intervention soviétique à travers les troupes cubaines en Angola suscita une réponse plus active, confiée à Kissinger. Carter redonna une place centrale à l'Afrique dans sa politique étrangère, prônant une résolution pacifique des conflits, l'aide au développement et un soutien au nationalisme africain, en rupture avec les logiques géostratégiques qui prédominaient jusque-là. Sous Reagan, la politique africaine fut d'abord marquée par un désintérêt présidentiel, puis dominée par la question de l'apartheid : le Congrès força l'administration à durcir sa position envers l'Afrique du Sud avec le Comprehensive Anti-Apartheid Act²⁷⁷. Le secrétaire d'État adjoint Chester Crocker joua un rôle central, jusqu'à ce que les tensions internes entre la Maison Blanche et le Congrès réduisent son autonomie. George H. Bush adopta une approche plus pragmatique et consensuelle, mais les marges de manœuvre restèrent limitées. Son intervention en Somalie inaugura une nouvelle phase d'engagement direct en Afrique. C'est indéniablement Bill Clinton qui fit preuve de la plus grande attention envers le continent à travers la promotion de la fameuse Loi sur la croissance et les opportunités (African Growth and Opportunity Act/AGO) et des programmes d'entraînement au maintien de la paix. C'est à l'aune de la « guerre globale contre le terrorisme » que le Président George W. Bush a quant à lui largement abordé les défis du continent. En dépit de ses origines africaines, Barack Obama, dont le père était kenyan, ne s'y est pas particulièrement investi non plus. Joe Biden, à travers l'activisme de son Secrétaire d'Etat Anthony Blinken, a cherché timidement à renouer avec l'Afrique à travers une stratégie nationale de sécurité²⁷⁸ beaucoup trop standardisée et désincarnée pour prendre en considération la complexité des évolutions politiques du continent.

La réflexion stratégique américaine a progressivement intégré l'Afrique, à travers les doctrines Weinberger, puis LIC (Low Intensity Conflicts) et enfin OOTW (Opérations Other Than War), symboles de la volonté américaine de n'intervenir dans les conflits périphériques que par des moyens indirects, sans engagement massif de troupes : en 1992, le désastre de l'intervention « Restore Hope » de l'armée américaine en Somalie, dont le traumatisme a fidèlement été restitué par Ridley Scott dans son film « La chute du Faucon Noir », et le retrait précipité qui s'en est suivi, ont durablement dissuadé les dirigeants américains d'engager des troupes dans des opérations militaro-humanitaires sous mandat onusien²⁷⁹.

275 Le programme « Prosper Africa » avait toutefois été mis en place à la fin du premier mandat Trump pour « développer les échanges bilatéraux entre les États-Unis et les pays du continent ». Ce projet a été mis en œuvre par la présidence Biden. Prosper Africa a mobilisé plus de 120 milliards de dollars et 2500 accords ont été conclus avec 49 pays.

276 Bagayoko Niagalé, Afrique : les stratégies française et américaine en Afrique de l'Ouest, L'Harmattan, 2004.

277 Le Congrès américain a toujours joué un rôle secondaire dans la politique africaine, hormis quelques initiatives majeures comme cet Anti-Apartheid Act ou sur le lobbying en faveur du Soudan. Certains membres, notamment du Black Caucus, se sont aussi investis dans les luttes anticoloniales et contre l'apartheid.

278 FACT SHEET : U.S. STRATEGY TOWARD SUB-SAHARAN AFRICA

279 9 décembre 1992 : Restore Hope et Oryx en Somalie

Il paraît évident que Donald Trump ne fera pas exception à cette longue tradition qui place le continent africain au dernier rang des priorités stratégiques de la politique étrangère des Etats-Unis. Encore candidat, il avait d'ailleurs évoqué l'Afrique dans un de ses meetings en stigmatisant l'immigration d'origine africaine, «ces gens parmi les pires du monde qui viennent du Congo en Afrique [sic]», accusée par ailleurs «d'empoisonner le sang du pays». Sous ce second mandat, des tendances plus structurelles – dont certaines avaient été esquissées dans le «Project 2025» rédigé par la Heritage Foundation²⁸⁰ en collaboration avec une cinquantaine de think tanks conservateurs – marqueront probablement la politique américaine envers le continent reflétant les valeurs ou intérêts promus par les différents courants²⁸¹ qui composent le « trumpisme »²⁸² :

- L'hostilité envers l'Afrique du Sud, inspirée par les puissants ténors de la « droite-tech » américaine ; Le renforcement des liens religieux tissés à l'échelle transnationale par les différentes branches du christianisme américain ;

- Les potentielles connivences avec les souverainismes africains, portées par les courants populistes identitaires ;

- La promotion des intérêts économiques, à travers l'application au continent africain de la vision protectionniste et mercantiliste du commerce international et de l'exploitation des ressources naturelles ;

- La remise en cause des politiques de développement et du multilatéralisme actée dans la foulée de la réduction drastique du périmètre d'intervention de l'Etat fédéral américain mise en œuvre par le DOGE (Département de l'Efficacité Gouvernementale), porteuse d'une restructuration de l'appareil diplomatique américain sur le continent ;

- L'impact des restructurations de l'appareil de défense américain sur l'AFRICOM et les interventions militaires des Etats-Unis sur le continent.

La relation de Donald Trump à l'égard de l'Afrique peut être analysée à travers plusieurs équations.

L'ÉQUATION SUD-AFRICAINE : LES TECHNO-LIBERTARIENS ET LA REVANCHE DE L'APARTHEID SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Depuis l'investiture de Donald Trump, l'Afrique du Sud a fait l'objet d'une attention particulière. Ce ne sont ni le potentiel économique du pays, ni son statut de membre fondateur des BRICS, ni encore son influence politique à l'échelle du continent qui ont suscité l'intérêt de la nouvelle administration américaine. Ce sont son histoire et l'héritage de l'apartheid qui ont provoqué toute une série de mesure de rétorsion à l'encontre du pays, dans une offensive avant tout idéologique.

LES MESURES DE RÉTORSION ENVERS L'AFRIQUE DU SUD

L'hostilité ostensiblement affichée et revendiquée contre l'Afrique du Sud s'est tout d'abord manifestée à travers le boycott par les nouvelles autorités américaines du Sommet du G20 présidé par le pays. C'est ainsi que le Secrétaire d'Etat Marco Rubio a mené une violente charge contre le gouvernement sud-africain afin de justifier son refus de se rendre à Johannesburg pour la réunion des ministres des affaires étrangères les 20 et 21 février 2025. Reprenant le vocabulaire de Donald Trump, le chef de la diplomatie américaine a déclaré sur X que « L'Afrique du Sud fait de très mauvaises choses », l'accusant « d'utiliser le G20 pour promouvoir "la solidarité, l'égalité et la durabilité" », soit une version internationale de la honnie DEI (« Diversity, Equity, Inclusivity »)²⁸³ ainsi que la lutte contre le changement climatique également farouchement combattu. Il a été imité par Scott Bessent, le nouveau secrétaire au Trésor américain, qui ne s'est pas rendu quelques jours plus tard à la réunion des Ministres des Finances du G20. Ces mesures ont été prolongées par l'expulsion de l'Ambassadeur sud-africain aux Etats-Unis, accusé d'anti-américanisme ; lors d'un séminaire en ligne organisé par un think tank basé à Johannesburg, Ebrahim Rasool avait accusé le Président américain de mener une politique basée sur le « suprémacisme ».

280 Le document recommande de miser sur l'Afrique utile, en ciblant mieux les programmes, accords et aides au profit des pays « avec lesquels les États-Unis peuvent espérer une relation mutuellement bénéfique ».

281 Il est important de ne pas considérer comme hermétiques les différents courants ci-dessous analysés : en effet, tantôt ceux-ci s'affrontent, tantôt ils se renforcent mutuellement et c'est Donald Trump qui est à l'origine de la synthèse de leurs contradictions ou complémentarités.

282 Olivier Roy estime qu'« il y a plusieurs familles idéologiques qui se félicitent de la victoire de Donald Trump : une mouvance réactionnaire soutenue par une droite chrétienne, un populisme identitaire et une high-tech futuriste » contre-trump_227939

283 A cet égard, le projet 2025 de la Heritage Foundation s'en prenait à propos de l'Afrique« aux conditionnalités de politiques jugées wokistes, pro-avortement et pro-LGBT, préférant axer les échanges sur l'économie, le sécuritaire – là est l'essentiel – et éventuellement les grands principes.

L'Afrique du Sud est également accusée par les États-Unis de promouvoir sur le plan intérieur des "lois racistes" au préjudice de la communauté blanche : le gouvernement sud-africain a été directement accusé par le président américain de discriminer les Afrikaners, avec une loi d'expropriation jugée inique²⁸⁴. Ces accusations ont été démenties par le gouvernement sud-africain qui a dénoncé une "campagne de désinformation". Mais le 7 février, Donald Trump a signé un décret suspendant toutes les aides américaines à destination de l'Afrique du Sud et offert à la communauté blanche afrikaner le statut de réfugié pour lutter contre une "discrimination raciale injuste". Depuis, une cinquantaine d'Afrikaners ont été accueillis aux Etats-Unis et des mouvements «Make South Africa Great Again» en soutien à Donald Trump se sont organisés en Afrique du Sud au sein de la communauté blanche qui brandit de nombreux griefs contre le gouvernement de Cyril Ramaphosa : criminalité, lois de discriminations positives visant à corriger les inégalités issues de l'apartheid²⁸⁵, nationalisation du système de santé, réforme scolaire risquant de limiter l'enseignement en Afrikaans. A l'inverse, le parti de gauche radical EFF, arrivé quatrième aux élections de 2024 avec un peu moins de 10% des voix, a accusé Donald Trump d'être le « grand sorcier d'un Ku Klux Klan mondial ».

LES ORIGINES SUD-AFRICAINES DES PRINCIPAUX TENANTS DE LA DROITE AMÉRICAINE TECHNO-LIBERTARIENNE

La position frontale adoptée par Donald Trump et son administration envers l'Afrique du Sud est très directement inspirée par le courant techno-libertarien²⁸⁶ très puissant au sein de la Silicon Valley et plus largement du secteur de l'économie numérique américaine. Adeptes du transhumanisme, du darwinisme (voire de l'eugénisme) et ardents contempteurs du «politiquement correct» puis de la promotion de la diversité, ses principaux tenants ont développé une vision extrêmement hiérarchisée des rapports humains et, par dérivation, des relations internationales. Ces tenants de la « droite tech » ou techno-libertariens ont développé une vision du monde cherchant à « organiser le séparatisme d'une élite blanche et géniale, enfermée dans ses gated communities [quartiers résidentiels fermés] et autres "zones franches" », selon Olivier Roy²⁸⁷.

Ce courant, parfois qualifié de techno-césariste, inclue d'éminentes figures, qui ont non seulement en commun d'avoir initialement forgé leur fortune au sein de ladite « PayPal mafia »²⁸⁸ mais aussi d'avoir grandi en Afrique du Sud.

C'est le cas d'Elon Musk, nommé à la tête du Département pour l'efficacité gouvernementale (DOGE) après avoir largement financé la campagne du président américain en mettant en avant son statut d'homme le plus riche du monde, mais aussi de David Sachs²⁸⁹, en charge de l'Intelligence artificielle et des cryptomonnaies au sein de l'administration, de Paul Furber, journaliste tech identifié par des équipes de chercheurs comme étant à l'origine du mouvement conspirationniste Qanon qui a inspiré le mouvement MAGA (Make America Great Again) et enfin (et peut être surtout) de Peter Thiel, le véritable doctrinaire de ce courant techno-libertarien : « quatre des voix les plus influentes du mouvement MAGA sont des hommes blancs de plus de 50 ans qui ont vécu des expériences formatrices dans l'Afrique du Sud de l'apartheid. Ce n'est probablement pas une coïncidence. (...) Ces magnats de la Silicon Valley, fervents soutiens de Donald Trump, ont pour point commun d'avoir passé leur enfance en Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid. Une expérience fondatrice qui explique leur positionnement idéologique ».

Déjà, sous le premier mandat de Trump, la Rhodésie était devenue la référence de certains suprémacistes blancs, pour qui les luttes dans l'Amérique MAGA et le Zimbabwe étaient liées (« Make Zimbabwe Rhodesia Again »). « En tant qu'État ethno-nationaliste géré par une minorité d'hommes blancs rationnels et hétérosexuels, ce pays semble avoir captivé l'imagination de certains membres de l'extrême droite comme une utopie passée devant être poursuivie. Dans ces cercles, il ne s'agit pas seulement de célébrer le gouvernement raciste de Ian Smith parce qu'il a dirigé un État discriminatoire (9 % de la population dictait sa loi aux autres), mais aussi parce qu'il est perçu comme ayant excellé dans l'autarcie et la résilience après avoir rompu avec la Grande-Bretagne lors de la déclaration unilatérale d'indépendance en 1965.

284 En janvier 2025, le président sud-africain a approuvé une loi autorisant le gouvernement à saisir des propriétés sans compensation dans certains cas, lorsque cela est dans l'intérêt public.

285 En Afrique du Sud, la majorité des terres du pays appartiennent encore à la minorité blanche, dont les revenus sont en moyenne 20 fois supérieurs à ceux des ménages noirs.

286 Fondamentalement doctrinaire, ce courant se réfère volontiers à des auteurs tels les philosophes réactionnaires du XIXème siècle Louis de Bonald et Joseph de Maistre (à travers une critique complotiste, antisémite et antimaçonnique de la Révolution française et du libéralisme politique), le juriste nazi Carl Schmitt, le décliniste allemand Oswald Spengler, l'ésotériste René Guénon, le royaliste antisémite Charles Maurras, l'occultiste fasciste italien Julius Evola, l'impérialiste russe Alexandre Douguine, ou bien encore la romancière et philosophe Ayn Rand.

287 Le Monde, ibidem

288 Ce terme a été lancé en 2007 par le magazine « Fortune ».

289 Qui est David Sachs, le « tsar » de l'IA et des cryptoactifs nommé par Donald Trump ? | France Culture

(...)Le Zimbabwe indépendant et l'Afrique du Sud contemporaine incarnent l'opposé de ce que veulent les suprémacistes blancs d'extrême droite».

Loin d'être erratique à l'instar d'autres positionnements diplomatiques de l'administration Trump, cette politique agressive vis-à-vis de l'Afrique du Sud est ainsi le fruit d'une orientation fondamentalement idéologique. L'idéologie de l'apartheid semble avoir à cet égard rencontré à la faveur du trumpisme la culture ségrégationniste du Sud des Etats-Unis dans une exaltation du suprémacisme. En 2023, Musk a mis en garde contre un possible "génocide de Blancs en Afrique du Sud".

LA PLAINTÉ SUD-AFRICAINE CONTRE ISRAËL DEVANT LA CIJ, FACTEUR AGGRAVANT

L'hostilité envers l'Afrique du Sud est par ailleurs aggravée aux yeux du Président américain par les positions très anti-israéliennes historiquement adoptées par les élites noires de l'ANC en mémoire du soutien apporté par l'Etat hébreux au régime d'apartheid. La plainte déposée par l'Etat sud-africain contre Israël devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) s'inscrit dans cette trajectoire historique. Donald Trump a annoncé sa décision de réduire l'aide américaine à l'Afrique du Sud en représailles à sa plainte contre Israël. Il a en outre annoncé sur son réseau Truth Social la nomination comme ambassadeur à Prétoria de M. Bozell fervent soutien d'Israël, qualifié «d'activiste conservateur» par le New York Times²⁹⁰. Avant même la réélection de Donald Trump, l'Etat hébreu avait lancé une offensive diplomatique aux États-Unis afin d'inciter l'Afrique du Sud à retirer la plainte déposée contre lui devant la CIJ, pour violations présumées de la Convention sur le génocide.

L'ÉQUATION RELIGIEUSE : L'AFRIQUE ET LES ULTRA-CONSERVATEURS CHRÉTIENS AMÉRICAINS

Un autre trait beaucoup moins visible mais néanmoins structurel de la relation des Etats-Unis avec le continent africain reste indéniablement sa dimension religieuse qui s'est affirmée de manière croissante au cours des dernières décennies. La politique américaine se caractérisant par un véritable enchevêtrement du religieux et du politique²⁹¹; une telle dynamique ne pourra que s'accroître davantage sous l'ère du trumpisme,

particulièrement façonné et pénétré par de puissants courants chrétiens, aussi bien catholiques qu'évangéliques. A travers la formule « Bring religion back », le président américain se pose en effet en restaurateur de la tradition religieuse historique propre aux États-Unis. Il a d'ailleurs institué dès mars 2025 un « Bureau de la Foi » (White House Faith Office (WHFO)) au sein de la Maison Blanche.

L'ÉPISCOPAT AFRICAIN, ALLIÉ DE LA CROISADE DES INTÉGRALISTES CATHOLIQUES AMÉRICAINS ?

C'est le Vice-Président J.D. Vance qui, au sein de l'administration Trump, apparaît comme le principal promoteur d'un courant catholique qualifié « d'intégraliste »²⁹² ou « post-libéral »²⁹³ et faisant de la foi un instrument de la révolution culturelle engagée par le président américain sous sa bannière MAGA. Cette mouvance²⁹⁴ va à l'encontre des perspectives théologiques développées par le pape François en matière d'immigration, de dialogue interreligieux et d'écologie²⁹⁵. Elle appelle à l'essor d'un christianisme identitaire exaltant l'héritage judéo-chrétien de l'Occident, affiche son scepticisme vis-à-vis de la science, notamment médicale avec un discours antivax, et revendique son climatoscepticisme. Ce catholicisme identitaire, qui entend défendre la chrétienté contre un Islam présenté comme conquérant, est incarné aux Etats-Unis par le cardinal américain Raymond Burke, l'un des chefs

290 Brent Bozell est notamment le fondateur du « Media Research Center », un observatoire conservateur des médias. Donald Trump avait initialement annoncé sa nomination à la tête de l'USAGM, agence chargée de superviser les médias publics américains diffusant à l'étranger, que le président américain a depuis entrepris de démanteler. Son fils avait été condamné pour l'assaut du 6 janvier 2021 sur le Capitole.

291 Margaux Bouaziz, « Élections et religions aux États-Unis », Revue du droit des religions [En ligne], 16 | 2023, mis en ligne le 21 novembre 2023, consulté le 01 mai 2025.

292 Apparu entre 2010 et 2015, l'intégralisme catholique a eu pour premiers adeptes des étudiants de prestigieuses universités américaines. Après 2016, cette tendance est devenue l'une des mouvances idéologiques les plus dynamiques du trumpisme, sous l'influence d'intellectuels dont l'adhésion au libéralisme politique a été remise en cause par la légalisation sur le mariage homosexuel.

293 Pour ces post libéraux catholiques, à défaut de dominer le pouvoir politique, l'Eglise doit inspirer l'Etat en lui servant de modèle jusqu'à justifier des tendances autoritaires et illibérales.

294 Comme suggéré ci-dessus, le toujours très influent Steve Bannon est également proche de cette mouvance.

295 Quand JD Vance a affirmé que les chrétiens devaient d'abord aimer leur famille, avant leurs voisins, leur communauté et leurs concitoyens, le désormais pape Léon XIV, alors Mgr Robert Francis Prevost, avait réagi sur X en republiant un éditorial cinglant titré «JD Vance a tort : Jésus ne nous demande pas de hiérarchiser notre amour pour les autres».

de file des anti-François depuis le début de son pontificat²⁹⁶. L'une des plus célèbres figures de ce courant du catholicisme sur le continent africain est le cardinal Robert Sarah. Ce Guinéen²⁹⁷ a été érigé en opposant du pape François par les milieux catholiques conservateurs francophones²⁹⁸. Réputé rigoriste et présenté comme un potentiel successeur du pape aussi bien en 2013 qu'en 2025²⁹⁹, il est considéré comme ultra-conservateur en théologie morale et « restaurationniste » sur le plan liturgique. C'est sa défense de la liberté sous le régime sanguinaire de Sékou Touré qui a initialement forgé sa réputation, à l'instar de la légitimité acquise par d'autres figures ecclésiastiques du continent qui se sont illustrées, quel que soit leur courant au sein de l'Institution catholique, par leur rôle majeur dans les combats menés en faveur des libertés politiques et de la dignité humaine. En dépit de ses combats souvent progressistes sur le plan politique, dont le rôle de la conférence des évêques en RDC (la CENCO/Conférence Épiscopale Nationale du Congo) est un exemple éloquent, l'Eglise catholique africaine adopte cependant le plus souvent à travers ses représentants des positions extrêmement strictes sur le plan sociétal qui font écho au courant intégrationniste de plus en plus en vogue aux Etats-Unis. En témoigne cette déclaration de 2015 faite par le cardinal Sarah lors d'un synode, volontiers dépeint par la presse anglo-saxonne comme un cardinal « anti-woke » : « Ce que le nazisme et le communisme étaient au XXe siècle, l'homosexualité occidentale, les idéologies abortives et le fanatisme islamique le sont aujourd'hui ». Ses positions farouchement anti-migratoires sont également en phase avec les prises de positions de J.D. Vance³⁰⁰. Il est par ailleurs intéressant de souligner que c'est avec le cardinal Burke et trois autres cardinaux rigoristes³⁰¹ que le cardinal Sarah a envoyé en juillet 2023 au souverain pontife cinq « dubia » (questions exprimant des « doutes ») sur l'intangibilité de la Révélation, les bénédictions d'unions homosexuelles, l'autorité du synode à venir, l'ordination sacerdotale des femmes et l'importance du repentir pour la confession.

L'Afrique est ainsi perçue comme un terrain essentiel pour ces débats aussi bien sociétaux que doctrinaux dans un contexte où l'influence de l'Église catholique³⁰² va bien au-delà du seul domaine spirituel en raison du rôle central que jouent ses réseaux, particulièrement les ONG à vocation caritative, dans l'éducation³⁰³ et la santé. En effet, près de 20 % des catholiques dans le monde sont Africains et selon le Vatican, sept millions d'entre eux se sont convertis au catholicisme en 2024, ce qui fait du continent l'une des régions où la croissance de l'Église est la plus rapide. Le Pape François avait nommé 19 nouveaux cardinaux africains, notamment issus du Cap-Vert, de la République centrafricaine ou du Lesotho.

L'INFLUENCE DES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES AMÉRICAINES EN AFRIQUE

Le courant religieux qualifié de « néo-protestantisme » est dominant dans le paysage américain. Selon le Pew Research Center, les Évangéliques seraient un peu moins de 100 millions aux États-Unis sur une population de 310 millions d'habitants. Les Églises évangéliques américaines³⁰⁴ se sont montrées particulièrement influentes auprès du président Trump dès son 1er mandat. Pour les élections de 2024, 81 % des électeurs évangéliques et pentecôtistes auraient voté pour le candidat républicain. Incarnée par la télévangéliste Paula White-Cain, ces églises sont particulièrement puissantes sous ce second mandat. Leur influence a aussi progressé dans le monde, y compris en Afrique où ont éclos des communautés chrétiennes influencées par des prédicateurs américains prônant un christianisme radical et ultraconservateur³⁰⁵. La plupart des grands mouvements évangéliques sont apparus en Afrique depuis des décennies : les périodes pré et post-indépendance en ont été des périodes de diffusion dans les pays anglophones.

296 Le Pape François est perçu par ce courant comme ayant rompu la relation spéciale développée par le Vatican avec les États-Unis au cours des quarante dernières années, à travers d'une part l'anti-communisme de Jean-Paul II et d'autre part, la condamnation d'un Islam radical par Benoît XVI.

297 Né en 1945 puis devenu plus jeune évêque du monde à l'âge de 34 ans, Robert Sarah a occupé les plus hautes fonctions au sein du Vatican, successivement secrétaire de la congrégation pour l'Évangélisation des peuples, président du conseil pontifical Cor unum chargé de la coordination des organismes caritatifs catholiques à l'échelle mondiale, puis préfet émérite de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements chargée de toutes les questions liturgiques. Ses ouvrages, notamment « La Force du silence » et « Dieu ou rien » (Fayard), se sont vendus dans différentes langues à des millions d'exemplaires dans le monde.

298 La « Une » qui lui avait été consacrée par le magazine « Paris Match » avait été imposée à l'équipe éditoriale par Vincent Bolloré, fervent catholique et nouvel actionnaire du journal.

299 Vatican : quelles sont aujourd'hui les chances du cardinal Robert Sarah d'être élu ?

300 « Les statistiques montrent qu'il y aura dans un avenir très proche un grave déséquilibre culturel, religieux et démographique en Occident. Décadent, sans enfants, sans familles, l'Occident disparaîtra, noyé et éliminé par une population d'origine islamique. L'Occident a renié ses racines chrétiennes. Mais un arbre sans racines meurt » Jean Sévillia, « Cardinal Robert Sarah : «L'Occident a renié ses racines chrétiennes»».

301 Les cardinaux Brandmüller, Íñiguez et Zen.

302 Tadonki, G. (2015). Géopolitique de l'Église catholique en Afrique au XXIe siècle. Outre-Terre, 45(4), 165-179.

303 27,2 millions d'enfants sont inscrits dans les écoles catholiques africaines.

304 Dès le début des années 2000, le christianisme évangélique avait déjà favorisé l'élection de George W. Bush.

305 Dorier-Apprill, É. et Ziavoula, R., (2005). La diffusion de la culture évangélique en Afrique centrale Théologie, éthique et réseaux. Hérodote, no 119(4), 129-156.

L'actuel prosélytisme actif du protestantisme nord-américain en Afrique s'inscrit dans le prolongement de ces dynamiques. La mouvance la plus structurée sur le plan international est celle des Assemblées de Dieu, qui se sont fortement implantées en Afrique à travers une politique missionnaire active de la fédération américaine de Springfield : leur première implantation au Burkina-Faso, en pays mossi, remonte à 1921. Les Assemblées de Dieu ont ensuite activement contribué à la propagation du pentecôtisme en Afrique de l'Ouest. Désormais, l'expansion du pentecôtisme touche l'ensemble du continent. Depuis plusieurs décennies, les Églises américaines pentecôtistes ont noué des liens avec les églises dite du « réveil ». Ces Églises appartenant au courant baptiste sont en plein essor sur le continent africain. Les « envoyés de Dieu » de ces églises américaines incitent les fidèles à affirmer leur indépendance religieuse, en s'émancipant du clergé de l'Église catholique romaine accusée d'être trop liée à la période coloniale.

En Afrique, les Églises évangéliques, adeptes d'une lecture littérale de la Bible et de la conversion individuelle, apparaissent en effet comme les principales concurrentes de l'Eglise catholique en raison de leur croissance fulgurante dans un grand nombre de pays anglophones tels le Nigeria, le Ghana ou encore l'Ouganda. Ce mouvement touche aussi de plus en plus l'Afrique francophone. Directement inspirées du modèle américain, les « mégachurches » portées par des pasteurs charismatiques prolifèrent et diffusent à leurs milliers de fidèles un message célébrant le miracle, la prospérité et la délivrance. Contrairement aux représentants de l'Église catholique qui n'hésitent pas à condamner les dérives autocratiques des différents Etats, les églises évangéliques ne remettent pas en cause l'environnement politique ou les atteintes à la démocratie et à l'état de droit. Elles prônent le salut personnel par la prière, le mysticisme et les exercices de contrition physique tout en encourageant la réussite financière présentée comme un don de Dieu. Dans un contexte de décrédibilisation des partis politiques, de nombreux ministres, hauts fonctionnaires, parlementaires, voire même des chefs de l'État³⁰⁶ s'investissent dans ces églises qui constituent un vivier électoral : en RCA où le poids de l'évangélisme est particulièrement marqué, « tout en se mettant sous la protection de la Russie et du groupe Wagner, le président Touadera a réussi à obtenir les bonnes grâces du Département d'État, par l'intermédiaire des Églises d'obédience baptiste américaines. Lui-même diacre, il participe aux offices banguisais, plein de ferveur mystique, en mettant de côté sa fonction de chef d'un Etat laïc. Il s'entoure de pasteurs qui lui servent plus ou moins d'oracles et ponctue, de plus en plus, ses discours de chef de l'Etat par des références à Dieu.

À chaque séjour aux États-Unis d'Amérique, il ne manque pas de faire fructifier les liens avec l'Alliance internationale baptiste, ce qui facilite ses contacts avec le Département d'État ».

D'autres mouvements plus récents d'origine protestante américaine sont aussi bien implantés en Afrique mais n'entretiennent pas de relation avec le pentecôtisme, à l'instar des très « Saints de derniers jours » (mormons), des Témoins de Jéhovah, de l'Alliance universelle pour le christianisme mondial (Moon) ou encore des églises apostoliques et néo-apostoliques, adeptes de la mouvance ultraconservatrice de prédicateurs et « apôtres ». Enfin, aux États-Unis, des responsables politiques évangéliques mènent une campagne active en affirmant que les croyants au Nigeria seraient victimes de violences, voire de « génocide » : en mars 2025, à la suite d'auditions sur les persécutions visant des chrétiens, des membres du Congrès ont ainsi demandé au président Donald Trump de mettre en place des sanctions contre le Nigeria.

DROITE CHRÉTIENNE AMÉRICAINE ET CHRÉTIENS D'AFRIQUE : MÊMES COMBATS ?

Les chrétiens américains, aussi bien catholiques qu'évangéliques, se retrouvent pour porter des causes et des combats qui trouvent un écho particulier parmi les communautés chrétiennes d'Afrique :

- La croisade contre les communautés LGBT+ est la première d'entre elles. Le rejet de l'homosexualité est particulièrement répandu sur le continent³⁰⁷ où les législations criminalisant, parfois jusqu'à la peine de mort, les relations entre personnes du même sexe se sont multipliées dans de nombreux Etats au cours des dernières années. « Nous, évêques africains, ne considérons pas comme approprié pour l'Afrique de bénir les unions homosexuelles ou les couples de même sexe, car, dans notre contexte, cela causerait une confusion et serait en contradiction directe avec l'ethos culturel des communautés africaines », explique ainsi le cardinal Ambongo, archevêque de Kinshasa et président du symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) ;

- Le rejet de la théorie du genre. De nombreuses sociétés africaines ont traditionnellement des structures patriarcales qui s'opposent fréquemment aux programmes de promotion de l'égalité homme-femme ;

³⁰⁶ François Bozizé en RCA et feu Pierre Nkuriza au Burundi en ont été des exemples éloquentes.

³⁰⁷ Il est d'ailleurs à cet égard intéressant de constater que l'Afrique du Sud fait exception car elle est l'un des Etats les plus libéraux du monde en la matière, reconnaissant même dans sa Constitution les droits des minorités sexuelles.

- La promotion de la famille traditionnelle figure parmi les thèmes particulièrement mobilisateurs parmi les populations chrétiennes d'Afrique ;

- La lutte contre le contrôle des naissances, particulièrement à travers l'interdiction de l'avortement et de la contraception y jouissent aussi d'une grande popularité ;

- Le discours anti-vax très en vogue dans un continent très épargné par la pandémie et qui s'est massivement dressé contre la vaccination anti-Covid, considérée comme une « maladie de Blanc » dont il fallait à tout prix préserver les Africains. Une importante partie de la population a considéré la prière comme l'arme la plus efficace contre la pandémie.

- Le climatocpticisme est également très répandu. Il ne s'agit pas de promouvoir, comme le font les tenants du trumpisme, le productivisme capitaliste pour lutter comme la décroissance défendue par les courants écologistes. C'est plutôt au nom d'un retour aux techniques ancestrales de valorisation de la terre et de ses ressources que se construit en Afrique un courant rejetant les approches extérieures visant à lutter contre le changement climatique.

L'ÉQUATION POPULISTE : VERS DES CONNEXIONS AFRICAINES AVEC LE COURANT NATIONAL-POPULISTE AMÉRICAIN ?

Un autre courant du trumpisme est incarné par le « populisme identitaire » ou « national-populisme » qui entre en résonance avec les mouvements patriotiques et souverainistes qui ont commencé à proliférer sur le continent africain dès la fin des années 2010. Particulièrement séduisant aux yeux des classes moyennes et modestes qui se perçoivent marginalisées par un « gauchisme culturel » véhiculé à travers les fameuses politiques de « DEI » (Diversité/Équité/Inclusivité), la branche populano-identitaire constitue le substrat de la très solide base MAGA sur laquelle s'est construit, alimenté et renforcé le trumpisme. Steve Bannon, cerveau de la première campagne de Donald Trump, est le véritable architecte de cette « révolution national-populiste » qui est parvenue à fédérer les mouvements initialement éclatés des Tea Party. Sur les réseaux sociaux, l'influenceuse d'extrême-droite Laura Loomer s'est imposée comme l'une des figures les plus médiatiques de cette mouvance qui recrute le plus souvent ses partisans parmi les catégories blanches défavorisées. La traduction en politique étrangère des idées portées par cette mouvance se manifeste à travers le slogan d'« America First » fièrement brandi par Donald Trump.

Les similarités avec le mouvement néo-panafricaniste souverainiste qui a émergé depuis la fin des années 2010 sont particulièrement frappantes. Sur le continent africain, des revendications portées à la fois par des Etats et des mouvements civiques, s'affirmant patriotes, nationalistes et souverainistes, ont fleuri depuis déjà plusieurs années, aboutissant à l'émergence d'une puissante vague populaire se réclamant d'un « néo-panafricanisme » qui se manifeste via l'affirmation de plus en plus radicale d'une fierté nationale et d'une profonde volonté d'émancipation. Cette mouvance, irréductible à la seule dénonciation du passé colonial, porte aussi une volonté de remise en cause de l'ordre international libéral promu par les partenaires transatlantiques (Europe, Canada, Etats-Unis pré-Trump) et multilatéraux (système des Nations unies, Union européenne). L'hostilité croissante, voire le rejet viscéral manifestés par certains gouvernements, mais aussi par les opinions publiques africaines, s'exprime au travers d'une rhétorique presque identique à celle du courant national-populiste américain.

Les régimes qui ont pris le pouvoir par les armes entre 2020 et 2023 (Mali, Guinée, Burkina Faso, Gabon, Niger) ont été portés par cette dynamique de fond et ont consolidé leur pouvoir à force de discours et de mesures visant à promouvoir en premier lieu la souveraineté et les intérêts de leurs Etats respectifs. Le slogan du régime malien depuis le coup d'état qui a renversé le Président IBK est à cet égard étrangement proche de celui répété par le président américain et se décline autour des trois principes suivants : « le respect de la souveraineté du Mali ; le respect des choix stratégiques et des choix des partenaires du Mali ; la défense des intérêts du peuple malien »³⁰⁸.

Le discours patriote et souverainiste africain a puisé sa force dans l'exaspération suscitée par des démocraties trop souvent réduite à la simple tenue de scrutins électoraux, mais dont les procédures ont été fréquemment dévoyées par la classe politique civile prompte à violer l'état de droit et les libertés fondamentales, avec l'assentiment tacite ou le silence complice des partenaires internationaux. Les politiques publiques menées par les Etats avec le soutien de leurs partenaires traditionnels en matière de sécurité, de développement, d'éducation, de décentralisation ou d'urbanisation sont rejetées en raison de leur incapacité à améliorer la condition socio-économique des populations. Face à ces reniements, échecs, trahisons ou défaillances, la rue africaine a validé les prises de pouvoir par les armes ou porté par les urnes à la tête de l'Etat des

³⁰⁸ Une « journée nationale de la souveraineté retrouvée » est d'ailleurs célébrée dans le pays depuis 2022

mouvements tels le PASTEF au Sénégal, dont les rhétoriques nationalistes répondent aux aspirations de plus en plus souverainistes et patriotes d'une majorité de la population. On retrouve ainsi en Afrique, comme aux Etats-Unis, un vif rejet des élites classiques accusées d'avoir trahi et sacrifié le peuple.

Les techniques utilisées par les nouveaux régimes africains pour diffuser leur propre vision de l'ordre national et international sont proches de la stratégie utilisée pour imposer le mouvement MAGA : des liens étroits ont été développés avec de célèbres influenceurs sur les réseaux sociaux diffusant des messages souverainistes en langues locales auprès de millions d'abonnés.

La proximité d'un certain nombre de ces régimes avec la Russie, dont l'opportunisme stratégique a permis d'amplifier ces messages, aussi bien à travers ses prestataires sous-traitants de Wagner et de l'Africa Corps que des médias (RT, Sptunik, African Initiative), est particulièrement intéressante en ce qu'elle fait écho au rapprochement décomplexé de Donald Trump avec la Russie de Vladimir Poutine. Il est intéressant de rappeler que les Etats-Unis de Joe Biden ont été parmi les partenaires directement visés par les mesures souverainistes adoptées par le régime du Général Tiani pour satisfaire l'opinion publique nigérienne ulcérée par l'inefficacité des forces internationales déployées pour endiguer l'insécurité et la violence endémique au Sahel : les forces armées américaines stationnées au Niger ont ainsi été, à l'instar des forces françaises, contraintes de quitter le pays.

Plus fondamentalement, il est important de considérer que « l'Afrique et la pensée d'extrême droite ne s'excluent pas mutuellement, et [que] « l'Afrique », en tant que continent et catégorie, n'est pas insignifiante pour l'extrême droite mondiale. (...) Le courant libertaire qui en est venu à définir la politique d'extrême droite aux États-Unis et ailleurs pourrait séduire les jeunes et les entrepreneurs du continent socialisés dans un monde où l'«Africapitalisme», les start-up et les hommes d'affaires sont devenus des figures normalisées. Andrew Tate, une personnalité des médias sociaux qui s'enorgueillit de sa misogynie, séduit un grand nombre de jeunes hommes en Afrique. Le Kényan Eric Amunga offre désormais une alternative africaine plus proche ».

Ces correspondances évidentes entre le national-populisme américain et le souverainiste néo-panafricaniste africain pourraient constituer des atouts pour développer un autre type de « soft power » américain sur le continent, à l'heure du rejet de plus en plus massif des valeurs démocratiques et libérales ainsi que du progressisme sociétal

traditionnellement associés à l'influence et à la puissance américaine.

Une telle opportunité ne semble pas susciter d'appétence particulière du côté de la Maison Blanche ou du Département d'Etat. Donald Trump ne semble pas intéressé par les potentialités offertes par cette puissante vague à la fois souverainiste et conservatrice qui parcourt l'ensemble du continent africain. Le président américain ne semble pas percevoir que le courant de pensée national-conservateur qu'il promeut entre en résonance avec les orientations défendues par de nombreux Etats et opinions publiques africaines. Le vote par les Etats du Sahel central aux côtés de la Russie et des Etats-Unis contre la résolution du 25 février 2025 condamnant de nouveau l'agression russe de l'Ukraine suggèrent pourtant de possibles alliances au sein d'un axe réactionnaire à l'intérieur duquel certains pays africains pourraient être appelés à jouer leur partition aux côtés des Etats-Unis et de la Russie. Le Mali et le Burkina Faso figurent toujours parmi les 22 pays africains de ladite «liste jaune», touchés par la restriction des visas d'entrée aux Etats-Unis décidée par le Donald Trump.

L'ÉQUATION INSTITUTIONNELLE : L'AFRIQUE PREMIÈRE VICTIME DE LA LUTTE CONTRE L'ETAT FÉDÉRAL AMÉRICAIN IMPULSÉE PAR DONALD TRUMP ?

Le continent africain est particulièrement concerné par les coupes drastiques dans les dépenses de l'administration fédérale, entamées sous l'impulsion du Département pour l'efficacité gouvernementale (DOGE), initialement chapeauté par Elon Musk.

LA SUPPRESSION DES DISPOSITIFS D'AIDE AMÉRICAINS

L'une des actions les plus emblématique de la brutalité de l'intervention du DOGE est incontestablement la suppression de l'USAID (l'Agence des États-Unis pour le développement international), fondée en 1961 sous l'administration Kennedy et pilier de l'aide internationale. Le jour même de son retour à la présidence des États-Unis, Donald Trump a signé un décret suspendant l'ensemble des programmes de l'Agence pour quatre-vingt-dix jours avant de les fermer définitivement, les qualifiant d'« organisation criminelle, un nid de vipères de marxistes radicaux de gauche qui détestent l'Amérique ».

Au début du mois de mars, Marco Rubio a indiqué la suppression de 83 % des programmes de l'USAID et le transfert des 17 % restants sous la tutelle du Département d'Etat. L'Afrique était l'une des principales bénéficiaires de cette assistance américaine. Sur les dix premiers pays bénéficiant le plus des aides américaines, six étaient africains. Selon les chiffres communiqués par le site officiel, Foreign assistance, les financements de l'USAID en faveur de l'Afrique se répartissaient comme suit en 2024 :

- RD Congo : 1, 34 milliards de dollars
- Éthiopie : 1, 2 milliards de dollars
- Nigeria : 762 millions de dollars
- Soudan du Sud : 726 millions de dollars
- Soudan : 700 millions de dollars
- Kenya : 629 millions de dollars
- Mozambique : 586 millions de dollars
- Ouganda : 510 millions de dollars
- Tanzanie : 437 millions de dollars
- Zambie : 408 millions de dollars
- Burkina Faso : 313 millions de dollars
- Mali : 299 millions de dollars
- Malawi : 273 millions de dollars
- Sénégal : 203 millions de dollars
- Ghana : 187 millions de dollars

Les réactions face à ces décisions ont été contrastées. Si la plupart des organisations non-gouvernementales et humanitaires internationales ont alerté sur le caractère dramatique de la disparition de l'USAID pour le financement de leurs propres activités et pour la survie des populations bénéficiaires de leurs programmes, les gouvernements et les ONG africaines ont été plus nuancées. En effet, certains ont fait valoir l'impact très limité de cette aide sur le terrain ; d'autres ont avant tout pointé son caractère pervers et intrusif ; une troisième catégorie a mis l'accent sur l'importance de travailler à l'autosuffisance et l'émancipation de l'aide. « Je tiens à remercier M. Trump, car je pense qu'il nous a giflés non pas sur une joue, mais sur les deux », lançait même en mars le président zambien Hakainde Hichilema, affirmant qu'il était temps pour le continent d'assumer ses responsabilités en matière de développement.

Sur les réseaux sociaux, de nombreux abonnés africains ont paru se réjouir de la fermeture de l'USAID. Par ailleurs, Elom a publié sur Xun communiqué du Mali rappelant que bien avant la suppression de l'USAID, le Mali avait dénoncé la perversité et l'hypocrisie du système d'assistance internationale, dont les dangers portent en germe «la déstabilisation et la subversion de nos pays par

le financement de réseaux terroristes et comme moyen de violation de la souveraineté de nos Etats ».

L'USAID n'est d'ailleurs pas le seul dispositif public d'aide internationale à avoir été ciblée par la nouvelle administration : le Millennium Challenge Corporation (MCC), créée en 2004 par le président républicain George W. Bush, spécialisée dans le financement des infrastructures (routes, systèmes d'irrigation et réseau électrique), a lui aussi été supprimé le 23 avril 2025.

L'AFRIQUE, VICTIME DE LA CHARGE CONTRE LE MULTILATÉRALISME ?

Depuis son retour au pouvoir, Donald Trump a multiplié les initiatives et déclarations contre les institutions multilatérales³⁰⁹, dont la plupart sont présentes sur le continent africain, critiquant l'inefficacité et les lourdeurs bureaucratiques de ces organisations et leur coût financier pour les Etats-Unis. Il a décidé également de quitter l'Organisation mondiale de la santé et a décrété le gel des avoirs détenus aux Etats-Unis par les dirigeants, employés et agents de la Cour pénale internationale. Elise Stefanik nommée à la tête de la représentation permanente des Etats-Unis auprès de l'ONU conteste l'organisation, aussi bien sur le plan financier qu'en ce qui concerne les actions entreprises en son nom.

Cependant, il est important de souligner que si Donald apparaît aujourd'hui comme le fossoyeur d'un multilatéralisme auquel il s'était déjà attaqué sous son premier mandat, il ne fait en réalité que s'attaquer à un système d'ores et déjà à bout de souffle, déjà remis en cause sur le continent africain. L'impuissance des Nations unies à remplir le mandat de leurs missions de paix a de longue date suscité un très fort scepticisme puis une vive remise en cause de la crédibilité de l'organisation. C'est le reproche d'inefficacité qui est à la source des demandes de retrait formulées par des États comme le Mali face aux piètres résultats de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) forcée de quitter le Mali en décembre 2023. L'exaspération populaire face à la prolongation du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo/RDC (Monusco) a incité les autorités successives à demander, puis obtenir son retrait. La Mission intégrée des Nations unies pour l'assistance à la transition au Soudan (Minuats) s'est vue elle aussi appelée à quitter le pays.

³⁰⁹ Frédéric Ramel. Politique étrangère de Trump 2: le détricotage renforcé du multilatéralisme. Analyse Opinion Critique, 2025

VERS DES RESTRUCTURATIONS DE L'APPAREIL DIPLOMATIQUE AMÉRICAIN EN AFRIQUE ?

Selon certains médias, les États-Unis pourraient fermer une trentaine de représentations diplomatiques dans le monde, principalement en Afrique. Les ambassades du Lesotho, de l'Érythrée, de la République centrafricaine, du Congo, de la Gambie ou du Soudan du Sud figureraient sur la liste des ambassades à fermer, tout comme les consulats de Douala, au Cameroun et de Durban, en Afrique du Sud. Des réductions d'effectifs pour l'ambassade américaine à Mogadiscio, en Somalie, seraient également étudiées. Cette réorganisation, démentie par Marco Rubio, devrait se traduire par un regroupement des ambassades par pôles régionaux. Par ailleurs, l'actuel bureau pour l'Afrique au sein du Département d'Etat serait supprimé³¹⁰ et remplacé par un « Bureau de l'envoyé spécial pour les affaires africaines. Celui-ci dépendrait du Conseil national de sécurité directement rattaché à la Maison Blanche, et non plus du Département d'État. Un tel dispositif confirmerait la personnalisation de la diplomatie des États-Unis en Afrique d'ores et déjà constatée à travers le rôle accru de Massad Boulos, homme d'affaires et politicien de nationalité libano-américaine, beau-père de la fille Tiffany de Donald Trump qui l'a nommé comme son Envoyé spécial pour l'Afrique.

L'ÉQUATION ÉCONOMIQUE : L'AFRIQUE AU PRISME DE LA GUERRE COMMERCIALE ET DE LA COMPÉTITION POUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES NATURELLES LANCÉE PAR L'ADMINISTRATION TRUMP 2

D'un point de vue économique, le traitement de l'Afrique s'inscrit dans la logique de l'offensive commerciale engagée par le Président Trump illustre la priorité donnée à l'accès aux ressources naturelles essentielles pour l'économie américaine. Le Conseiller au commerce de Donald Trump Peter Navarro appelait dans le fameux programme « 2025 » à renverser le « dogme » du libre-échange, cette idéologie qu'il qualifiait de « mondialiste élaborée dans une tour d'ivoire universitaire ».³¹¹ Il est considéré comme l'un des cerveaux de la guerre commerciale menée par Donald Trump et appelle à répliquer fermement contre les barrières tarifaires mais aussi « non tarifaires » pour saturer de droits de douane les

pays qui protègent leurs marchés par des normes et réglementations. Il plaide pour une politique agressive envers la Chine, estimant que Pékin fausse les règles du libre-échange.

Promulguée par Bill Clinton le 18 mai 2000, l'AGOA (African Growth and Opportunity Act/Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique) facilite l'accès au marché américain pour une trentaine de pays africains en leur permettant d'exporter des milliers de biens en franchise de taxes vers les États-Unis. Ce dispositif arrive à échéance en septembre 2025 et son renouvellement paraît peu probable. Cependant, malgré l'AGOA, les échanges commerciaux entre l'Afrique et les États-Unis sont faibles et n'ont cessé de décliner au cours de la dernière décennie. Les hausses des droits de douane annoncées par M. Trump auraient donc, selon son conseiller M. Boulos, un « effet net nul » pour la plupart des pays africains. Pourtant, certains d'entre eux ont violemment été touchés par les mesures tarifaires adoptées le 2 avril 2025, tels Madagascar et le Lesotho menacés de surtaxes s'élevant respectivement à 47 % et 50 %. En outre, certaines filières telles que le cacao, le textile ou la vanille sont susceptibles d'être particulièrement touchées. L'Afrique ne représente toutefois que 3 % du commerce mondial et ses échanges avec les États-Unis restent extrêmement limités. En 2024, les exportations du continent vers les États-Unis s'élevaient à 49 milliards de dollars, dont 39,5 pour l'Afrique subsaharienne selon l'Office of the United States Trade Representative³¹². Le continent africain exporte principalement du pétrole brut (7,3 milliards de dollars), des métaux et des pierres précieuses (6,9 milliards de dollars), des véhicules automobiles (1,7 milliard de dollars) et des vêtements (1,4 milliard de dollars).

LA COURSE AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Le 25 avril 2025, une déclaration de principes signée par le Rwanda et la RDC a été conclue sous l'égide des États-Unis. Cette Déclaration de Washington a l'ambition de promouvoir la paix et le développement économique dans la région des Grands Lacs, tout en mettant fin au conflit qui déchire l'est de la RDC. Le 1er mai, Massad Boulos a annoncé la mise en place d'un comité de suivi.

³¹⁰ La sous-secrétaire d'État adjointe aux affaires africaines reste pour l'heure Corina Sanders.

³¹¹ Initialement démocrate mais désormais particulièrement loyal envers le Président qu'il conseillait déjà sous son premier mandat, cet économiste avait été condamné à une peine de 4 mois de prison pour avoir refusé de coopérer avec l'enquête parlementaire menée sur l'assaut du Capitole, le 6 janvier 2021.

³¹² Le déficit commercial des États-Unis avec le continent est seulement de 7,4 milliards de dollars. À titre de comparaison, ce déficit s'élève à 157 milliards de dollars avec l'Union européenne en 2023.

Ce mécanisme est censé accompagner ces deux pays dans la mise en œuvre du processus de paix. Il réunit les États-Unis, le Qatar, la France et le Togo, ce dernier agissant au nom de l'Union africaine. Washington revendique haut et fort son rôle moteur dans le processus engagé. De manière assumée, la diplomatie américaine met en avant l'importance pour ses intérêts des immenses ressources minières, notamment des minerais critiques dont regorge le sous-sol congolais³¹³. Les États-Unis ont annoncé d'importants investissements dans cette zone où l'on trouve notamment des minerais dits « 3T » : tantale, tungstène et étain mais aussi cobalt, coltan, lithium, tantale, essentiels aux technologies avancées, notamment pour les batteries des voitures électriques, pour les applications militaires et aérospatiales et dans la fabrication des appareils connectés.

Le Département d'Etat américain affirme que l'objectif de cette déclaration est de permettre aux deux pays de profiter des ressources naturelles abondantes dans la région, grâce à des partenariats économiques et des investissements mutuellement bénéfiques. Le modèle ukrainien d'un échange de terres rares contre la garantie sécuritaire des États-Unis semble avoir inspiré une proposition du président congolais Tchisekedi transmise aux États-Unis via l'Africa Business Council³¹⁴, un groupe international de défense des intérêts des entreprises africaines et sénateur congolais Pierre Kanda Kalambayi, président de la commission sénatoriale de la défense, de la sécurité et de la protection des frontières de la RDC. Les entreprises américaines pourraient acquérir ces actifs miniers critiques en échange d'un soutien accru au gouvernement de Kinshasa. KoBold Metals, start-up spécialisée dans l'exploitation minière et l'intelligence artificielle, soutenue par Bill Gates, fait partie des entreprises qui convoitent l'immense gisement de lithium de Manono. Les États-Unis pourraient ainsi contrer la présence chinoise en RDC que l'ancien Président Joseph Kabila avait négocié à travers plusieurs accords avec la Chine. Sous Joe Biden, les États-Unis avaient déjà commencé à investir dans le corridor de Lobito, projet d'infrastructure qui prévoit la construction de voies ferrées et de ports pour exporter les minéraux de la RDC via l'Angola voisin. L'administration américaine semble aussi s'intéresser à l'uranium du Niger, ce qui pourrait expliquer que le pays n'ait pas été inclus dans la liste jaune des restrictions de visas d'entrée au États-Unis.

L'ÉQUATION SÉCURITAIRE : L'AFRICOM, UN COMMANDEMENT CONCERNÉ PAR LES RÉFORMES DU PENTAGONE ?

Le Pentagone, dirigé depuis la prise de fonction de Donald Trump par le Secrétaire à la Défense Pete Hegseth, joue un rôle important dans la mise en œuvre de la politique américaine en Afrique, notamment à l'AFRICOM qui pilote les interventions militaires sur le continent. Le président américain a initialement lancé une vaste réorganisation du Pentagone, limogeant des officiers supérieurs et licenciant des milliers d'employés civils afin d'aligner l'armée américaine sur ses priorités. En avril 2025, il a présenté une première version de son budget, prévoyant une hausse de 13 % des dépenses militaires tout en réduisant de 163 milliards de dollars les budgets civils. Le budget de la défense attendrait ainsi 1000 milliards de dollars.

L'AFRICOM (Commandement des États-Unis pour l'Afrique) est la dernière des six zones zones créées par le Département à la Défense (DOD) pour organiser la présence militaire américaine dans le monde. Avant sa création, la majorité des opérations et activités militaires menées en Afrique par les États-Unis relevaient du Commandement européen (EUCOM), à l'exception notable de l'Afrique de l'Est et de l'Égypte qui dépendaient du Commandement Central (CENTCOM), et de Madagascar qui dépendait de la zone Pacifique (PACOM). C'est le Président George W. Bush qui a décidé la création de l'AFRICOM en 2007 dont le champ de responsabilités couvre désormais l'intégralité de l'Afrique (à l'exception de l'Égypte, demeurée dans la zone de CENTCOM).

L'AFRICOM est un commandement unifié dirigé par un général 4 étoiles³¹⁵ qui coordonne les activités dans un cadre interarmées englobant les différentes composantes de l'armée américaine engagées en Afrique depuis son état-major basé à

³¹³ A propos des dynamiques du conflit congolais, voir : « La deuxième guerre du M23 : Diagnostic, escalade militaire et perspectives de paix en République Démocratique du Congo »

³¹⁴ Dans sa proposition, l'Africa Business Council a proposé :
- Accès aux mines de la RDC pour les entreprises américaines de défense et de technologie et accès à un port pour les exportations.
- Contrôle d'un stock commun de minerais congolais à partager entre les deux pays.
- En échange, les États-Unis fourniraient une formation et des équipements aux forces congolaises et un accès direct à l'armée américaine en RDC.

³¹⁵ Depuis 2022, l'AFRICOM est commandée par le général Michael E. Langley, vétéran de la guerre en Afghanistan et le premier Afro-Américain à avoir obtenu le grade de général quatre étoiles dans le Corps des Marines.

à Stuttgart en Allemagne³¹⁶. Les Forces navales américaines en Afrique (NAVAF) sont intégrées à un commandement naval euro-africain et couvrent une vaste zone incluant la moitié de l'Atlantique, la Méditerranée et la mer Noire, et quasiment tout le continent africain. Ce commandement mène les exercices de la série Express, soutient les opérations antiterroristes, assure la protection maritime face aux menaces transnationales, et échange des stratégies pour une présence navale réactive. La Task Force 60 commande généralement les opérations navales dans cette région. Les Forces aériennes (AFAFRICA) et les Forces du corps des Marines (MARFORAF) assurent les capacités aériennes et terrestres. Des commandements subordonnés comme le Commandement des opérations spéciales pour l'Afrique (SOCAFRICA) mènent des missions spécialisées telles que la lutte antiterroriste. Enfin, la Force conjointe interarmées pour la Corne de l'Afrique (CJTF-HOA) s'attaque aux défis sécuritaires de l'Afrique de l'Est.

L'AFRICOM dispose de plusieurs bases militaires sur le continent africain. Certaines sont techniquement possédées par les gouvernements locaux et louées aux États-Unis. Le Camp Lemonnier à Djibouti est la seule base permanente américaine en Afrique, accueillant (plus de 4 300 soldats). En Somalie sont déployés 400 soldats ; l'AFRICOM y mène des raids aux côtés de militaires somaliens contre Al-Shabaab. En Afrique centrale, la base de Garoua (nord du Cameroun) soutient les opérations contre Boko Haram. L'AFRICOM coopère principalement avec les armées africaines à travers des activités de formation, d'entraînement (programmes IMET ou Fintlock), d'équipement (hélicoptères, blindés, munitions, équipements tactiques), d'appui au renseignement, d'opérations antiterroristes conjointes, de réponses aux crises et d'opérations humanitaires.

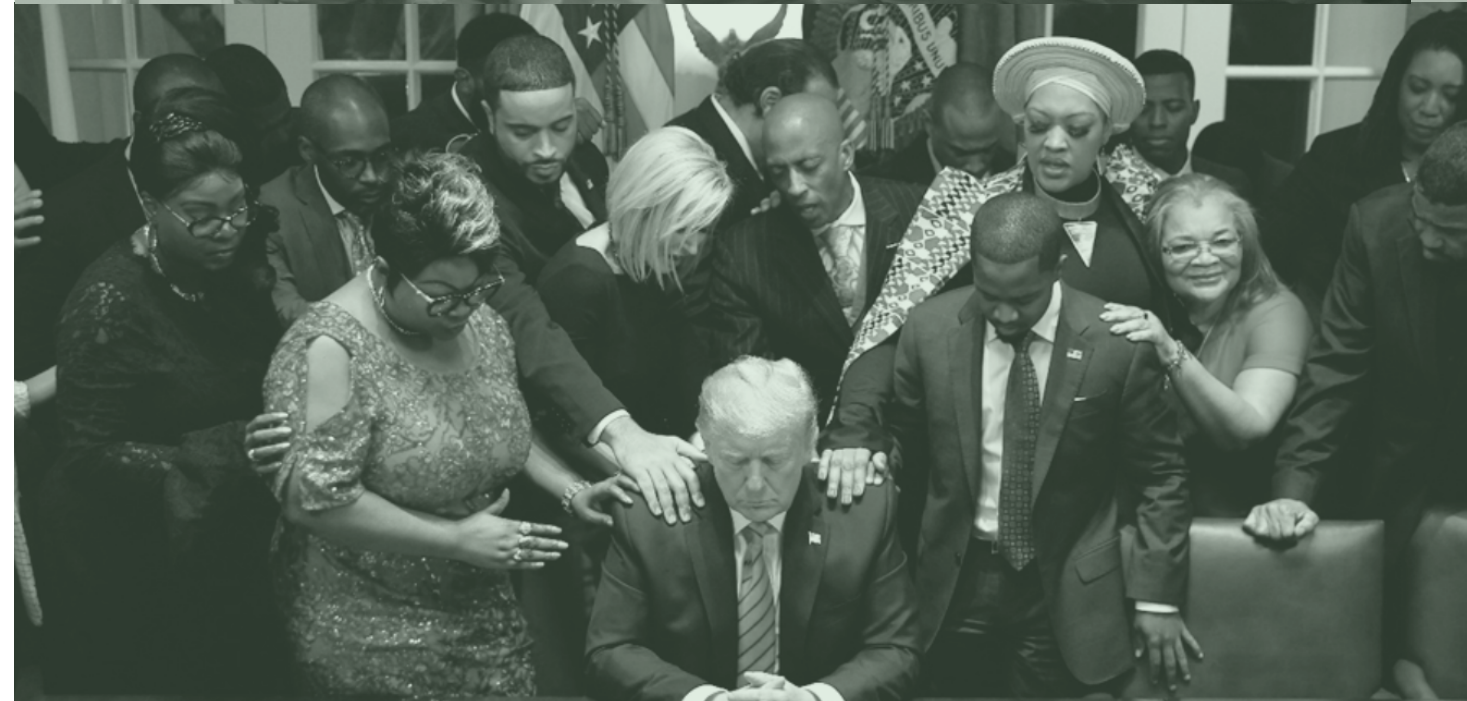
Donald Trump a révélé que les États-Unis avaient mené des frappes aériennes contre l'État islamique le 1er février 2025 dans le nord de la Somalie, quelques semaines après l'attaque meurtrière à la Nouvelle-Orléans revendiquée par le groupe terroriste. Il s'agissait des premières frappes menées à l'étranger depuis son investiture. La présence du groupe État islamique reste relativement faible en Somalie en comparaison de celle des Shebab affiliés à Al-Qaïda, mais un renforcement des affiliés de l'EI dans le pays, dirigés par Abdulqadir Mumin, a été signalé dans la région semi-autonome du Puntland. Le Global Fragility Act^[108] initié par Donald Trump lors de son premier mandat, mis en œuvre sous Joe Biden, devrait continuer à permettre à sept pays africains de bénéficier d'aides et de formations en matière militaire pour prévenir le djihadisme et assurer la stabilité du pays. Il n'est pas exclu que Donald Trump décide de reconnaître la souveraineté du

Somaliland dont le port de Berbera est stratégique, comme évoqué dans le Projet 2025 pour parer à la détérioration des positions américaines à Djibouti (« against the U.S.'s deteriorating position in Djibouti »).

CONCLUSION

Le continent africain ne figurera pas plus en tête des priorités de Donald Trump qu'il ne l'a été pour ses prédécesseurs. Bien que des dynamiques tout à fait structurelles puisse faire évoluer la relation, l'Afrique restera un enjeu marginal sur l'agenda du Président américain, à moins que ce ne soit grâce à elle, à la faveur d'un investissement dans le règlement de l'un de ces conflits, qu'il puisse envisager de conquérir enfin l'un des seuls trophées qu'il considère manquer à son parcours : l'obtention d'un prix Nobel de la paix.

NIAGALÉ BAGAYOKO



³¹⁶ L'enjeu de la location de l'AFRICOM a fait à ses débuts l'objet d'âpres débats. Certains pays comme le Botswana, l'Éthiopie, le Maroc et le Libéria avaient proposé d'accueillir le quartier général de l'AFRICOM. Mais des figures comme Thabo Mbeki (ex-président sud-africain) et son ministre de la Défense s'y sont opposés, dénonçant une atteinte à la souveraineté africaine. En 2021, le Nigeria a proposé que le QG soit relocalisé en Afrique.

NOS ARTICLES MARITIME

- **Les enjeux maritimes de la Guyane** – Esteban Aguadop 156
- **Le drone naval, un navire de guerre ? Enjeux juridiques de l'intégration du drone naval dans le droit international** – Chirine Riazp 161
- **La scène maritime : le bâton du berger**
François-Olivier Cormanp 166
- **L'intégration des drones navals dans une marine de combat : une dynamique plus complexe qu'il n'y paraît** – Jean-François Pelliard & Chirine Riazp 167
- **Retour d'expérience sur les mesures ayant permis une amélioration de l'environnement en Méditerranée occidentale** – Thierry Duchesnep 172
- **Quelles nouvelles priorités françaises pour l'environnement en Méditerranée ?** – Thierry Duchesnep 175
- **La mer au cœur des intérêts stratégiques de l'Europe. Un regard européen vers l'océan et ses défis** – Didier Piatonp 180

LES ENJEUX MARITIMES DE LA GUYANE

ESTEBAN AGUADO, CHERCHEUR ASSOCIÉ À L'INSTITUT FMES

Plus grand département français avec 83 846 km², la superficie du Portugal, la Guyane est recouverte à 95 % par la forêt amazonienne. Ce grand morceau de France en Amérique du Sud est encadré par le Brésil à l'Est et le Suriname à l'Ouest et dispose d'un littoral de 378 km, littoral composé à 80 % d'une mangrove mouvante qui évolue au gré des saisons. Sa façade maritime s'étend de l'embouchure de l'Oyapock à celle du Maroni, lui procurant une Zone Economique Exclusive (ZEE) de 131 506 km², soit 1,5 fois sa superficie terrestre. Également, depuis la validation de sa demande en 2015 par la Commission des Limites du Plateau Continental (CLPC), la France dispose d'une extension de son plateau continental de 72 000 km² et donc de droits souverains pour l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles situées sur les fonds marins et dans leurs sous-sols.

UNE SOURCE DE RICHESSE ET D'ENJEUX

L'économie bleue en Guyane représente 1,5 % du PIB guyanais et 1,7 % des emplois. Le port de Dégrad-des-Cannes situé sur le fleuve Mahury est le principal vecteur pour les échanges commerciaux. 99 % du fret annuel transite en effet par le Grand Port Maritime (GPM), 23ème port français en tonnage de marchandises.

Les eaux guyanaises sont riches en ressources halieutiques avec notamment plusieurs espèces disposant d'une vessie natatoire particulièrement prisée sur le marché asiatique, cet appendice une fois séché disposant – paraît-il – de propriétés aphrodisiaques. Le secteur fait cependant face à plusieurs problématiques qui dépassent la seule pêche illégale comme la vétusté des installations à terre et de la flotte ou encore la formation aux métiers de la mer³¹⁷.

Concernant le sous-sol de la ZEE, la loi Hulot de 2017 interdit les nouveaux projets de recherche d'hydrocarbures et les explorations effectuées au large entre 2011 et 2019 par Total Energie n'ont pas confirmé l'existence de réserves significatives. Des espoirs persistent cependant quant à la possibilité d'un développement du territoire via l'or noir. Ce sentiment a été renforcé par la découverte en 2015 au Guyana d'importants gisements, offrant au pays la capacité de devenir un «petit Qatar³¹⁸» selon deux sénateurs français, le pays ayant en effet vu son PIB croître de 62,3 % en 2022 grâce aux revenus générés par l'extraction pétrolière.

Premier défi du théâtre, la préservation de la ressource halieutique menacée par la pêche illégale qui a des conséquences sur les plans environnementaux, économiques et sécuritaires.

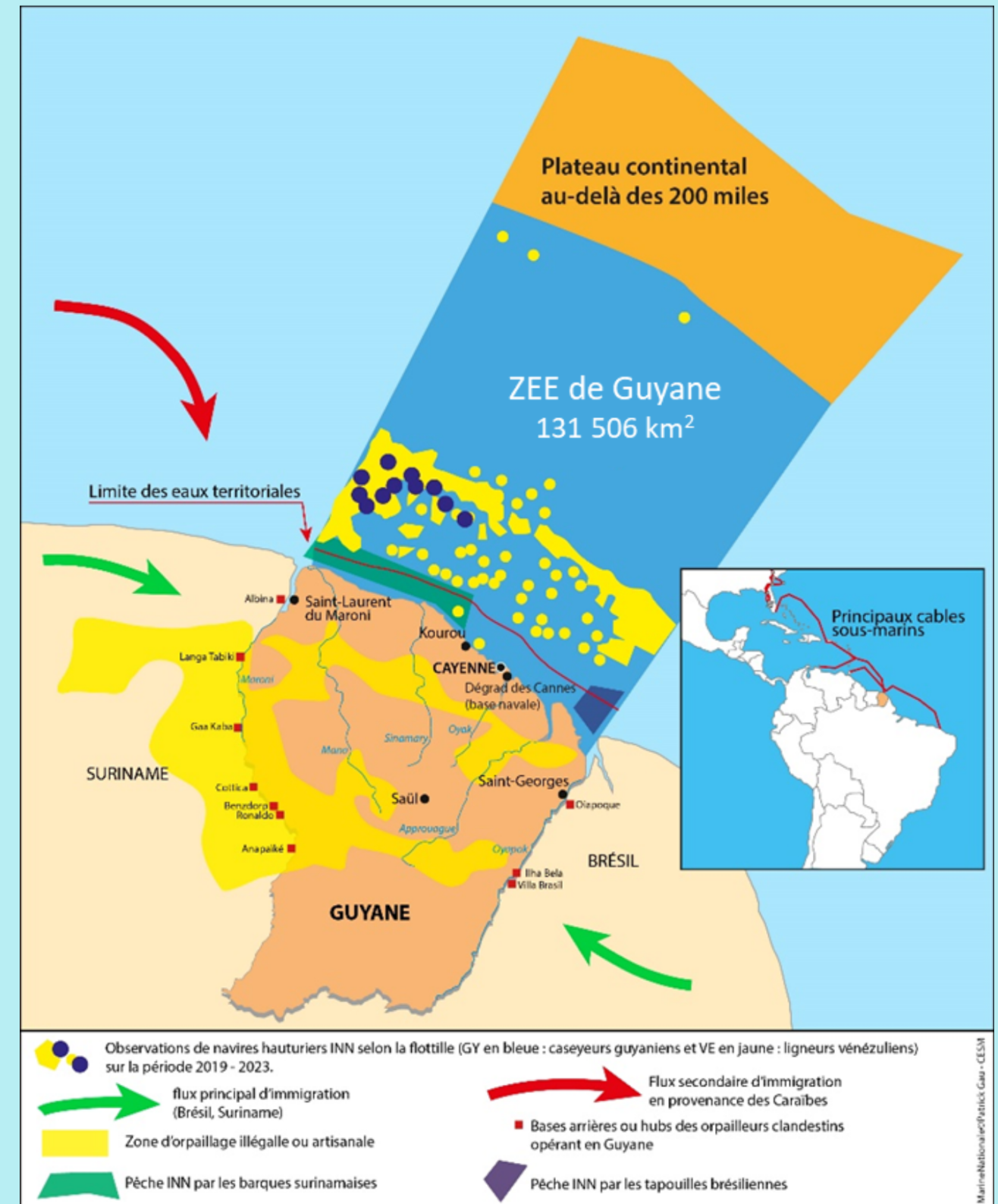
À l'Ouest, des pêcheurs surinamais réalisent des incursions profondes dans les eaux françaises, utilisant des barques d'une dizaine de mètres dotées d'un équipage de quelques marins. À l'Est, les tapouilles brésiliennes se concentrent elles le long de la frontière et à l'ouvert de l'Oyapock, jusqu'à la réserve du grand Connétable à quelques nautiques, et s'opposent très régulièrement aux contrôles réalisés dans le cadre de la mission de police des pêches. Plus au large, des ligneurs vénézuéliens se spécialisent dans la pêche du vivaneau. Une étude³¹⁹ datant de juin 2024 montre que sur la période 2019-2023, la pêche illégale par des navires étrangers représentait entre 0,7 et 3 fois l'effort de pêche légal local. La Lutte Contre la Pêche Illégale (LCPI) constitue ainsi une des missions permanentes d'envergure en Guyane.

Les eaux sous souveraineté française sont aussi le lieu de divers trafics illégaux. Le front de mer voit le transit de pirogues logistiques en provenance du Brésil qui approvisionnent les garimperos et les camps d'orpaillage illégal en forêt via les nombreux fleuves qui irriguent le littoral. Ces pirogues embarquent vivres et équipements indispensables au traitement de l'or comme l'indispensable mercure utilisé pour amalgamer les paillettes du précieux métal. Également, selon la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED), la problématique du trafic de drogue par voie maritime dans la Zone Maritime Guyane (ZMG) devrait devenir plus forte dans les années à venir, les trafiquants choisissant des routes plus Sud que celles actuellement utilisées et qui passent par les Antilles.

317 La Guyane maritime, Camille Valero, Note de Synthèse ISEMAR n°270, avril 2025.

318 Le Guyana : la Qatar de demain ?, François Bonneau et Philippe Folliot, *Le journal du dimanche*, 16 février 2024.

319 Étude sur l'estimation de la pêche illégale étrangère en Guyane française. Sophie Leforestier, juin 2024.



Source : Enjeux maritimes et terrestres de la Guyane (crédits : CESM).

Cette analyse est confirmée par un rapport sénatorial³²⁰ qui indique que ce trafic tend aussi à progresser dans la zone en raison de l'augmentation des contrôles réalisés dans le transport aérien.

Enfin, l'espace maritime est aussi un enjeu pour la protection du centre spatial guyanais à Kourou d'où décollent les fusées Ariane VI et Véga³²¹. A chaque tir, dans le cadre de l'opération Titan, les Forces Armées en Guyane (FAG), dont leur composante navale, contribuent à la sécurisation du lancement et permettent à la France de conserver cette capacité stratégique pour la maîtrise de l'espace exo-atmosphérique. À ce titre, le 06 mars dernier, Ariane VI réalisait avec succès son premier vol commercial, emportant en soute le satellite militaire CSO-3, troisième satellite de la Composante Spatiale Optique qui remplace les satellites Helios. Si seulement trois lancements ont été réalisés en 2023 depuis le CSG, neuf sont prévus en 2025 (cinq d'Ariane VI et quatre de Vega-C).

LA BASE NAVALE DE DÉGRAD-DES-CANNES: UN POINT D'APPUI CENTRAL

Lors d'un discours en septembre 2017 à bord d'un bâtiment de la Marine, le premier ministre Edouard Philippe déclarait que « ce qui n'est pas surveillé est visité, ce qui est visité est pillé et ce qui est pillé finit toujours par être contesté ». Face à ce constat et au regard des défis évoqués, les services de l'État en Guyane et la Marine nationale en particulier coopèrent. Que ce soit dans le cadre d'opérations sous la responsabilité du préfet, DDG AEM³²², ou de missions sous celles du général commandant supérieur des FAG, les acteurs opèrent avec un triple objectif : maintenir la souveraineté de la France dans ses eaux, protéger l'environnement et la biodiversité et lutter contre les trafics illicites.

L'État s'appuie ainsi sur des moyens principalement localisés à proximité de Cayenne, sur la base navale de Dégrad-des-Cannes qui vient de célébrer ses 30 ans et qui a bénéficié récemment de travaux d'infrastructures notables avec la réfection complète de ses quais. Sur cette base française qui est la seule située sur un fleuve, le Mahury, plusieurs moyens cohabitent.

Tout d'abord deux Patrouilleurs Antilles-Guyane (PAG), la Confiance et la Résolue, bâtiments récents puisqu'admis au service actif respectivement en avril 2017 et en septembre 2017, spécifiquement pensés pour le milieu guyanais et ses opérations. Construits par les chantiers Socarenam, ces unités devaient en effet initialement porter le nom de Patrouilleur Léger Guyanais (PLG) et disposent de

capacités et de caractéristiques adaptés à la zone guyanaise. Dans le cadre de la police des pêches, le bâtiment possède deux Embarcations de Drome Opérationnelle (EDO) et de systèmes de mise à l'eau lui permettant de projeter rapidement deux équipes de dix personnes. Face au 200 chevaux des embarcations, le seul refuge des tapouilles restent la fuite vers la mangrove et la frontière ou la confrontation, attitude régulièrement adoptée par les pêcheurs brésiliens. Par leur tirant d'eau réduite (3,20 m), les PAG bénéficient d'un espace de manœuvre plus important et peuvent ainsi naviguer en deçà de l'isobathe des 5 m pour mieux détecter et intercepter les pêcheurs INN. Servi par un équipage optimisé de 24 marins, le bâtiment peut accueillir aisément un détachement d'une dizaine de personnes ce qui est d'ailleurs régulièrement réalisé lors des opérations dites « renforcées ».

Ensuite, une Vedette Côtière de Surveillance Maritime (VCSM) de la gendarmerie maritime, la Charente, servie par un équipage de dix personnes et qui est amenée à être remplacée par une des nouvelles Vedettes de Gendarmerie Maritime (VGMAR). L'Embarcation Remonte Filets (ERF) Caouanne, du nom d'une espèce de tortue présente de la région, occupe le dernier ponton de la base navale. Cette dernière est un outil efficace dans le cadre de la lutte contre la pêche illégale, permettant de saisir en mer les filets et d'impacter durement les pêcheurs INN³²³. En effet, le prix des filets est estimé à 1000 € le kilomètre et leur saisie, en complément du rejet en mer du poisson, est un des modes d'actions utilisés. Enfin, plus à l'Ouest, à Kourou, une autre VCSM, l'Organabo, et un bâtiment des douanes, l'Alizé, complètent le dispositif.

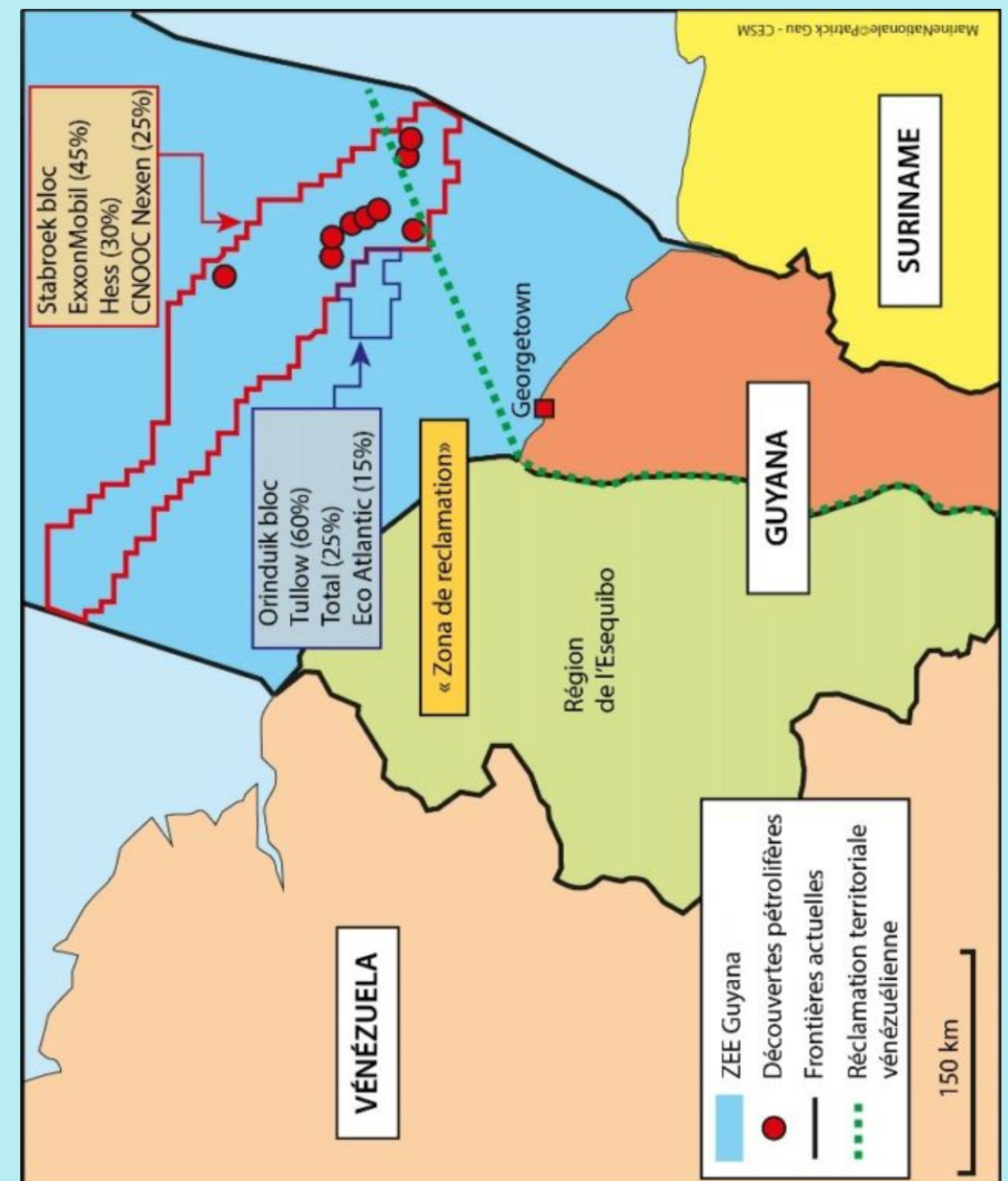
Ces moyens navals sont aussi appuyés par plusieurs aéronefs, principalement ceux de l'Armée de l'Air et de l'Espace, qui apportent une allonge certaine dans la détection et l'identification des contacts en mer. Basés sur la BA 367 « Capitaine François Massé » colocalisée sur l'aéroport Felix Éboué de Cayenne, les trois avions de transport Casa CN-235, les cinq hélicoptères Fennec et les quatre hélicoptères Puma participent aux opérations de surveillance maritime au large et le long de la côte mais assurent également une alerte sanitaire à une heure lors des opérations renforcées. Enfin, à environ 600 kilomètres d'altitude, la constellation de 300 satellites du système TRIMARAN procure

320 Rapport d'information N°707 du Sénat au nom de la mission d'information sur le trafic de stupéfiants en provenance de Guyane, 15 Septembre 2020.

321 Et d'où décollaient les fusées Soyouz russes avant le 24 février 2022.

322 Délégué Du Gouvernement pour l'Action de l'Etat en Mer.

323 Pêche Illégale, Non déclarée et Non réglementée.



Source : Le différend frontalier entre le Guyana et le Venezuela et les gisements offshore découverts.

une capacité de surveillance qui sert à dresser des statistiques sur la présence de navires ou à analyser les conséquences des opérations sur les comportements des pêcheurs.

Du point de vue opérationnel, en sus des patrouilles autonomes des unités, les services de l'État organisent plusieurs fois par an des opérations « renforcées » dans le cadre de la LCPI. À cette occasion, on assiste à une concentration des moyens civils et militaires permettant d'optimiser leur emploi. En mer, les unités accueillent des détachements spécialisés en provenance des fusiliers-marins commando (opération Mokarran) ou de la gendarmerie maritime (opération Mako). Leur présence permet notamment de renforcer les capacités d'intervention des équipes de visite pour faire face à la violence des équipages brésiliens qui n'hésitent pas à s'opposer aux contrôles en utilisant des mortiers artisanaux et en projetant divers objets. À terre et afin d'assurer le continuum entre l'interception en mer et le traitement judiciaire, le parquet de Cayenne, la police aux frontières et les moyens de mise à sec des navires interpellés sont mis à profit. C'est d'ailleurs ce paramètre qui limite généralement le nombre de déroutements réalisés, la capacité de stockage à sec étant restreinte au niveau du port du Larivot à Cayenne. In fine, le bilan provisoire pour 2024 fait état de 373 contrôles de navires de pêches dans les eaux françaises de Guyane qui ont mené à la saisie de 219 tonnes de poissons, de 235 kilomètres de filets et au déroutement de 14 navires INN dont 13 seront détruits par décision de justice.

UNE MILITARISATION DE L'ESPACE MARITIME PROCHE

Pour autant, l'espace maritime ne peut être apprécié que d'un point de vue sécuritaire. Au Sud le Brésil a développé le concept « d'Amazonie bleue » pour ses 4,5 millions de km² de ZEE et cherche à se renforcer dans le domaine maritime³²⁴ : mise en place d'un système de surveillance de son espace maritime (SIGAAz), acquisition de 4 sous-marins classiques de la classe « Scorpène » ou encore développement d'un programme de sous-marin nucléaire d'attaque.

Au Nord, la découverte d'importants gisements d'hydrocarbures offshore attise les tensions entre le Guyana et le Venezuela. Dans ce cas, en sus d'un ancien litige territorial lié à la région de l'Essequibo réclamé par le Venezuela, la manne pétrolière ravive l'intérêt de Caracas pour la zone, intérêt qui s'est matérialisé par le déploiement d'un navire à proximité des plateformes pétrolières exploitées

par le groupe américain ExxonMobil³²⁵ et de troupes vénézuéliennes à la frontière. Conséquences de ces tensions, d'autres pays voisins ou alliés renforcent leur présence militaire dans la zone telle l'US Navy qui a déployé en mars 2025 l'USS Normandy au large de Guyana.

L'espace maritime en Guyane apparaît ainsi comme une zone qui partage certes des points communs avec les autres territoires ultramarins tel l'éloignement par rapport à la métropole tout en faisant face à des enjeux régionaux uniques. Ceux-ci sont pris en compte par les échelons locaux comme centraux malgré des moyens toujours comptés. A l'image de ces enjeux qui dépassent le cadre des frontières, le dialogue interrégional reste peut-être une piste sérieuse pour apporter une réponse collective à des problématiques communes. Le dialogue du plateau des Guyanes, cénacle stratégique qui regroupe à l'initiative de la France, le Brésil, le Suriname, le Guyana et la Guyane, apparaît comme un cadre pertinent pour de tels échanges.

ESTEBAN AGUADO

³²⁴ Les ambitions de la Marinha do Brasil, Esteban Aguado, Fondation Méditerranéennes d'Études Stratégiques, janvier 2025.

³²⁵ Guyana triggers military response after Venezuelan vessel enters its waters, Natricia Duncan, the Guardian, 1er mars 2025.

DRONE NAVAL, UN NAVIRE DE GUERRE ? ENJEUX JURIDIQUES DE L'INTÉGRATION DU DRONE NAVAL DANS LE DROIT INTERNATIONAL

JEAN-FRANÇOIS PELLIARD DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE « MARINE 2040 » À L'INSTITUT FMES
ET CHIRINE RIAZ CHERCHEUSE ET ADJOINTE DE L'OBSERVATOIRE « MARINE 2040 » À L'INSTITUT FMES

Pour sa deuxième année d'études au profit de la Marine nationale, l'Observatoire Marine 2040 explore les enjeux liés à la dronisation. Cet article a été rédigé par l'équipe de l'Observatoire dans le cadre de ses recherches et ne reflète en aucun cas une opinion étatique.

Le drone naval est un objet proliférant mais juridiquement non défini, malgré la récente réglementation française non applicable aux engins militaires et les réflexions de l'OMI qui ne distinguent pas moyens civils et militaires. Seule la Convention de Montego Bay définit les navires de guerre et leur confère un statut et des immunités particuliers. Mais les drones navals répondent-ils à ces critères pour être ainsi qualifiés ? Y répondraient-ils que les interprétations diverses de ce statut ne leur donneraient pas pour autant une liberté d'action reconnue. Dans ce brouillard juridique, resurgit une constante de Montego Bay : l'équilibre entre les États côtiers qui veulent se protéger des menaces venant de la mer et les puissances océaniques qui défendent une liberté d'action. Appartenant aux deux camps, la France doit choisir de quel côté elle souhaite faire pencher la balance. À moins qu'elle se satisfasse de ce brouillard en l'exploitant à son profit...

Récemment apparu dans le paysage technologique, le drone naval [lien vers article "Drones navals, entre attentes..."] reste un objet juridiquement non défini. Seul le droit français a récemment introduit et réglementé le drone maritime, faisant ainsi office de précurseur. Mais ce cadre n'intègre que certaines catégories de drones et n'est applicable que dans les espaces sous juridiction nationale. En l'absence d'un cadre de référence juridique applicable dans les espaces maritimes internationaux, les conditions d'utilisation des drones navals restent à l'entière appréciation des États selon leurs intérêts... et non sans conséquences sur la sécurité maritime et la manifestation des rivalités géopolitiques.

ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES JURIDIQUES : MONTEGO BAY ET L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI)

Poser la question du statut juridique du drone naval impose de se référer aux principaux textes formant le droit de la mer, en premier lieu la Convention de Montego Bay, et aux travaux de l'OMI dont une responsabilité est d'adapter le droit maritime à de nouveaux enjeux de sécurité de la navigation dans les espaces internationaux.

MONTEGO BAY : UN CADRE JURIDIQUE ANTÉRIEUR À L'ÉMERGENCE DES DRONES MAIS PARTIELLEMENT APPLICABLE

En 2025, aucun cadre international ne définit de statut juridique du drone naval. La Convention de Montego Bay, ou Convention des Nations-Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM), a été signée en 1982 et est entrée en vigueur en 1994. Elle établit les principes du droit de la mer et a été pensée bien avant l'émergence des drones. Elle ne prend donc pas en compte ce récent changement de paradigme technologique. Déjà sujette à interprétation, parfois en raison d'imprécisions délibérées ayant permis sa signature par un grand nombre de pays, parfois en toute mauvaise foi par des États défendant leurs intérêts, la Convention de Montego Bay le restera sur le sujet des drones navals. Elle gagnerait donc à être amendée. Mais il est très peu probable qu'un tel chantier soit ouvert en raison du risque de rupture du fragile équilibre qu'elle a trouvé entre le droit des États côtiers et la liberté de naviguer voulue par les principales puissances maritimes. D'autant que le niveau des tensions internationales ne favorise pas la négociation, particulièrement lorsque de nouvelles capacités militaires sont en jeu.

Dans le droit international, le drone naval pourrait être considéré comme un navire de guerre ou comme un accessoire d'un navire de guerre lorsqu'il est mis en œuvre à partir de ce dernier.

En effet, la Convention de Montego Bay définit le navire de guerre et lui confère plusieurs immunités. Elle impose qu'un engin, pour être ainsi qualifié, doive appartenir aux forces armées d'un État, porter les marques extérieures des navires militaires et le pavillon de l'État, mais aussi être placé sous le commandement d'un officier de marine et enfin, être armé par un équipage soumis aux règles de la discipline militaire (article 29). Sur ce dernier point, elle n'impose pas clairement que l'équipage soit à bord, bien que les interprétations divergent. De la même manière, la façon dont s'exerce le commandement sur le navire n'est pas précisée. Si le drone est considéré comme un navire de guerre, il disposera donc de la même liberté de naviguer et des mêmes immunités qu'eux. Les immunités prévues par la CNUDM sont l'immunité de juridiction qui permet à un État auquel appartient le navire de guerre d'éviter des poursuites devant les tribunaux d'un autre État, l'immunité d'exécution qui protège contre des mesures conservatoires ou d'exécution forcée sur les biens, et enfin l'immunité de législation: la loi de l'État propriétaire du navire de guerre s'applique à bord.

Mais la liberté de navigation et d'action des navires de guerre, notamment dans les zones économiques exclusives, fait partie des dispositions de la CNUDM parmi les plus diversement interprétées. L'émergence technologique des drones fait donc naître une ambiguïté supplémentaire dans cette Convention qui en regorge. Il est par ailleurs politiquement moins risqué de contester les immunités d'un engin non habité que celles d'un navire avec son équipage. Les revendications chinoises en mer de Chine n'ont jamais conduit, malgré des actions parfois violentes, à l'arraisonnement de navires de guerre. Les exemples cités plus loin montrent que les drones sont moins protégés de ce type d'agissements.

Juridiquement, la qualification d'un engin en « navire de guerre » n'est donc pas établie en fonction de la nature militaire de sa mission, mais en fonction de son adéquation – ou non – avec la définition qu'en donne le droit international. En comparaison, le drone aérien militaire peut être reconnu comme aéronef d'État du fait de sa mission. Cela s'explique par une conception plus large de la notion d'aéronef d'État dans la convention relative à l'aviation civile internationale, dont les critères sont différents de ceux de la convention de Montego Bay caractérisant un navire de guerre. Dans la Marine française, la commission permanente des programmes et des essais (CPPE) dispose de l'expertise lui permettant de s'exprimer sur le statut juridique le mieux adapté aux considérations techniques des drones navals.

Elle n'a pas encore tranché le débat et ne pourra le faire seule. En effet la question dépasse les simples aspects techniques, opérationnels ou capacitaires des équipements. Considérer les drones navals comme des navires de guerre implique une réciprocité : les immunités ainsi conférées doivent alors être acceptées pour les drones navals d'autres États, y compris bien sûr dans les approches des côtes françaises. Est-ce l'effet recherché ?

Ces interrogations émanant du caractère militaire des drones navals pourraient trouver des réponses dans la réglementation civile, tout autant concernée par l'émergence des drones maritimes et qui s'efforce de fixer un cap.

L'APPORT DES RÉGLEMENTATIONS CIVILES: UNE SOURCE D'INSPIRATION ENCORE LIMITÉE

Une réglementation française précurseur mais qui devra mûrir

Face à la prolifération des engins non habités sur les côtes françaises et aux risques qu'ils représentent pour la navigation et les usagers de la mer, la France a défini une réglementation sur les drones maritimes applicable depuis mai 2024. Les drones sont ainsi soumis aux mêmes obligations que les navires civils enregistrés sous pavillon français. Les télépilotes de drones maritimes doivent détenir une qualification matérialisée par un certificat d'opérateurs de drone maritime délivrable après une formation elle-même réglementée.

Ces dispositions restent cependant limitées. Elles ne concernent que les engins de petites dimensions déployés dans les espaces sous juridiction nationale et n'est pas applicable, pour l'heure, aux drones militaires. Sans nier leur bien-fondé global, elles contraignent cependant le développement des drones navals. En effet, les constructeurs doivent prendre en compte, dans la conception d'engins à vocation militaire, des équipements de sécurité obligatoires pour les phases d'essais, ceci au détriment de l'optimisation des performances et du coût. La présence obligatoire d'un opérateur perturbe de surcroît la validation des systèmes totalement autonomes. Au-delà, si les risques que représentent les drones pour les autres usagers de la mer doivent légitimement être pris en compte, l'application aux drones de règles destinées à garantir la sécurité d'un équipage a peu de sens. Elle contrarie sans raison un développement industriel national pourtant prometteur.

Les perspectives de la réglementation civile internationale : une vision plutôt tournée vers les navires autonomes

Dans le droit maritime international, le navire autonome est dénommé MASS (Maritime Autonomous Surface Ship) ou NSE (Navire Sans Équipage). L'OMI en donne la définition suivante: « [il s'agit d'] un navire pouvant, à divers niveaux, fonctionner indépendamment de l'interaction humaine, partiellement ou totalement ». La taille et le déplacement de ces MASS ne sont pas précisés. Parmi les engins existant aujourd'hui, sont concernés aussi bien le cargo-robot Yara Birkeland de Kongsberg (3200 tonnes) que le patrouilleur et le porte-conteneurs autonomes Rolls Royce ou le plus petit Sea Hunter américain (drone trimaran militaire de 140 tonnes). La notion de MASS est donc bien plus large que celle de drone maritime couverte par la réglementation française dont la préoccupation est d'abord celle de la sécurité côtière. Malgré cette diversité, des définitions « provisoires » permettent de répertorier ces navires selon leurs niveaux d'autonomie, allant du navire exploité avec des processus automatisés et une aide à la décision mais habité (niveaux 1 et 2), au navire commandé à distance sans personnel à bord (niveau 3), jusqu'à la définition la plus futuriste du navire autonome, capable de prendre ses décisions sans aucune intervention humaine (niveau 4). L'OMI s'inspire ainsi des niveaux d'autonomie de l'industrie automobile.

Si les projets de MASS foisonnent, l'OMI se donne le temps de définir un statut juridique adapté. Des travaux préparatoires ont été lancés, mais la version finale du code juridique des MASS n'est pas attendue avant 2028, ou 2025 pour les sources les plus optimistes. Ce code ne devrait pas être rendu obligatoire avant 2032. Pour l'heure, la navigation sans aucun équipage à bord reste illégale dans les eaux internationales. Les essais des nombreux projets sont systématiquement réalisés avec un équipage minimal à bord. Quoi qu'il en soit, la dénomination MASS indique que l'OMI considérera les drones comme des navires, donc relevant avec des adaptations de la réglementation qui s'impose à eux.

AU-DELÀ DU DRONE, LE STATUT DE SON OPÉRATEUR EN QUESTION

Pour revenir au drone naval, le statut de l'engin n'est pas le seul enjeu juridique. Son opérateur, quand il existe, est potentiellement très éloigné du lieu de l'action. Sa qualité de combattant pourrait donc être mise en cause. L'opérateur est ici considéré autant comme l'homme qui pilote à distance le drone que comme celui qui, en amont, programme sa mission. La question peut donc être soulevée autant pour les drones téléopérés que pour les drones totalement autonomes.

Cette qualité de combattant est reconnue par le droit international (conventions de Genève) à toutes les personnes qui participent directement aux hostilités et qui sont membres des forces armées d'une partie du conflit. D'autres critères sont pris en compte comme le port d'un uniforme ou d'un signe distinctif reconnaissable à distance, le port ostensible d'armes, et le respect des lois et coutumes de la guerre. Ce dernier point est déterminant au regard d'un principe reconnu de réciprocité. Ces dispositions visent à protéger les civils et les combattants, ces derniers en cas de capture ou de poursuite pour des actes de guerre.

Même s'il opère à distance et parfois en dehors des zones de combat, l'opérateur de drone doit donc pouvoir être qualifié de combattant. Sa protection juridique au regard des actes potentiellement létaux que sa mission le conduit à réaliser en dépend. Son appartenance aux forces armées est déterminante plus que le port de signes, dont le caractère distinctif s'efface avec la distance comme c'est déjà le cas pour les opérateurs de systèmes d'armes à longue portée. L'opérateur de drone ne diffère en rien de ces derniers sur le plan juridique. Sa participation au combat, la perception qu'il en a, relève plutôt de questions éthiques qui ne sont pas traitées ici. La vigilance reste cependant de mise pour qu'une jurisprudence contraire ne s'installe pas à la faveur d'interprétations contestables.

Face à cette brume juridique, les États chercheront à interpréter le droit à leur avantage pour s'assurer de l'immunité et de la liberté d'action de leurs moyens tout en se prémunissant contre ceux de leurs compétiteurs. Selon ses intérêts géopolitiques, chacun considérera le drone naval avec un regard particulier. La position de puissance maritime ou d'État côtier sera déterminante.

POSITION DES ÉTATS CÔTIERS DRONISÉS VIS-À-VIS DES PUISSANCES MARITIMES DRONISÉES

L'État côtier se préoccupe peu que la menace issue de la mer soit ou non habitée. Il cherche avant tout à s'en protéger et à la repousser le plus loin possible de ses côtes. Son interprétation du droit international suivra donc la même logique pour les drones que pour les navires armés d'un équipage : contester leur liberté d'action au moins dans les zones placées sous sa juridiction. Les modalités de cette contestation pourront cependant être différentes. La capture pure et simple de drones étrangers à proximité des côtes fait partie de ces modalités dont les exemples ne manquent pas.

En août puis en septembre 2022, les Gardiens de la Révolution iraniens ont capturé des USV³²⁶ de la Task Force 59, composante intégralement dronisée de l'US Navy opérant dans le golfe arabo-persique³²⁷. Quelques années plus tôt, en 2016, un navire de sauvetage chinois avait saisi deux gliders³²⁸ américains déployés par un navire de recherche, qui effectuaient des relevés dans les eaux revendiquées comme Zones Économiques Exclusives (ZEE) à la fois par la Chine et les Philippines. Dans les cas énoncés, les drones ont été rendus à leurs propriétaires à leur demande, parfois diminués de certains de leurs équipements et après une analyse poussée des technologies et probablement des données de mission. L'Iran utilise régulièrement ces captures pour copier des technologies étrangères après une phase de rétro-ingénierie.

Les argumentations juridiques respectives de ces interceptions, apportées par l'Iran et par la Chine, reflétaient leurs situations géopolitiques et objectifs stratégiques. L'Iran avait justifié la saisie de ces drones par le risque qu'ils représentaient pour la navigation, s'appuyant sur les conventions de l'OMI pourtant réservées aux navires civils³²⁹. La sécurité du transit des navires de commerce dans le détroit d'Ormuz, et en particulier chaque année de 20% du commerce d'hydrocarbures³³⁰ par voie maritime, est en effet un argument recevable. La réalité du risque était cependant contestable et la préoccupation de l'Iran est d'abord d'éloigner les marines occidentales du Golfe et d'assurer la liberté de transit de ses propres navires. La Chine, quant à elle, justifiait son action par une violation de ses zones sous juridiction par les drones américains, zones dont elle a une vision extensive et unilatérale. La capture des gliders américains lui a permis d'affirmer ses positions et d'envoyer un message clair à ses compétiteurs sur les eaux qu'elle considère comme chinoises. Elle n'aurait pu, politiquement et sans doute techniquement, se permettre de recourir au même mode d'action face à un navire habité.

Ces incidents passés démontrent ainsi que la libre interprétation du droit, amplifiée par un incontestable vide juridique pour ce qui concerne les drones, peut conduire certains acteurs à contester une liberté de navigation et une immunité juridique dans leurs zones sous juridiction. Contestation dont les effets peuvent être amplifiés par une vision extensive de ces zones.

Cette utilisation du droit contraste éminemment avec celle des puissances maritimes, à l'image de celle des États-Unis qui se placent dans une logique de projection de puissance.

À TRAVERS LES ÉTATS-UNIS, LE POINT DE VUE DES PUISSANCES MARITIMES DRONISÉES

À l'instar de la France, la plupart des États ne se sont pas encore positionnés sur le statut juridique des drones navals. L'US Navy a quant à elle choisi. Les drones saisis par l'Iran en 2022 avaient en effet été qualifiés de navires de guerre par les États-Unis, qui exigeaient donc leur restitution. Le dernier manuel du commandant de la Marine pour les opérations navales (Commander's Handbook for Naval Operations) considère que les systèmes autonomes appartenant au gouvernement et n'effectuant pas de services commerciaux relèvent de la propriété publique et doivent, selon cette doctrine, bénéficier des mêmes immunités juridiques.

Or, les drones sont ici regroupés en une seule et vaste catégorie : celle des engins non habités. Aucune distinction n'est faite selon la taille, le concept d'emploi ou la présence d'un équipage dans le cas particulier de drones hybrides, autonomes pour leur navigation et habités pour la conduite de la mission. À ce jour, la plupart des marines n'utilisent qu'une multitude de petits drones, ne dépassant pas une quinzaine de mètres. Mais les États-Unis et la Chine utilisent de grands drones militaires et qui s'apparentent physiquement à des navires, en plus des drones de plus petite taille comme les gliders de l'exemple précédent. L'uniformité des règles devant être appliquées à cet ensemble très hétérogène est en elle-même une question.

Face à l'ambiguïté des termes, certains experts juridiques américains estiment que les drones navals ne pourront jamais réellement être considérés comme des navires. C'est notamment pour eux le cas des petits drones de surface comme le Saildrone Explorer (7 mètres de long) ou du Manta T-12 (plus de 3 mètres de long), qui n'ont pas les capacités de navigation nécessaires pour satisfaire aux exigences relatives aux navires sous pavillon américain. S'affrontent donc une vision conduite par le droit international et une autre qui s'appuie sur une réglementation nationale.

326 USV : Unmanned Surface Vehicle (drone de surface).

327 Agence France Presse, "Iran seizes, then releases US Navy drone vessel: Pentagon", août 2022.

328 glider : planeur sous-marin qui se déplace à faible vitesse sans système de propulsion en jouant sur une variation d'assiette en alternant des phases descendantes et ascendantes.

329 Farzin Nadimi, "Iranian Seizures Raise Questions About Unmanned Maritime Operations", The Washington Institute for Near East Policy, septembre 2022.

330 Ministère des Armées, Le détroit d'Ormuz, mars 2020.

Malgré les directives internes de l'US Navy, le débat reste donc ouvert aux États-Unis.

CONCLUSION

Le flou du cadre juridique des drones navals n'est pas uniquement dû à leur récente apparition dans le paysage maritime. Il reflète également des enjeux stratégiques sous-jacents. Le statu quo laissant libre cours aux interprétations peut être une solution confortable pour certains acteurs. Mais il est fragile dès lors que ces interprétations peuvent largement diverger. Or, dans un contexte de rivalités croissantes, il ne fait aucun doute que certains États chercheront à exploiter ce vide à leur avantage.

La France devra faire un choix. Ayant pris une longueur d'avance en réglementant l'usage des drones civils, elle peut favoriser l'élaboration d'un droit international prenant en compte les enjeux issus de ces nouvelles technologies. Elle devra pour cela se garder de sombrer dans une schizophrénie entre son statut de puissance maritime et celui d'État côtier disposant de la deuxième plus grande ZEE. Mais considérant que le droit international n'engage plus en pratique que ceux qui veulent bien le respecter, clan dont elle fait partie, elle peut également se satisfaire du flou actuel pour conserver sa liberté d'action. Sa réglementation la protège dans une certaine mesure d'actions dans ses approches à condition d'en améliorer la surveillance. Elle pourrait même raidir cette réglementation sous couvert de sécurité maritime en maintenant le statut d'exception des moyens de l'État.

JEAN-FRANÇOIS PELLIARD
ET CHIRINE RIAZ



Le drone de surface Saildrone Explorer de l'U.S. Navy navigue dans le golfe d'Aqaba lors de l'exercice maritime international International Maritime Express 2022, le 6 février 2022.



Le drone de surface Drix de l'entreprise française Exail. Photographie tirée du média Le marin Ouest France ©Jean-Marc Tanguy



Porte conteneurs autonome. ©Rolls Royce

LA SCÈNE MARITIME : LE BÂTON DU BERGER

FRANÇOIS-OLIVIER CORMAN, CHERCHEUR ASSOCIÉ À L'INSTITUT FMES

La sécurisation de l'économie maritime a été l'une des premières missions des marines de guerre. Au fil des siècles, les bergers se sont relayés pour veiller sur le troupeau des navires de commerce, comme l'illustre le livre *The Good Shepherd* de C.S. Forester, adapté au cinéma en 2020 avec Tom Hanks dans le rôle du commandant de la frégate USS Greyhound chargée de l'escorte d'un convoi allié en pleine bataille de l'Atlantique. Ce rôle historique de sécurisation de l'économie maritime est aujourd'hui soumis à deux tendances qui compliquent considérablement la tâche du berger.

D'une part, le troupeau est de plus en plus difficile à sécuriser. Malgré l'impression de grande transparence donnée par la capacité à suivre la trace d'un navire civil sur son smartphone, la réalité est plus nuancée. Un porte-conteneur appartenant à plusieurs sociétés multinationales opaques, naviguant sous un pavillon de complaisance, servi par un équipage cosmopolite et transportant une cargaison qui change de propriétaire plusieurs fois durant sa traversée, peut brouiller les pistes sans difficulté, comme en témoigne l'activité de la « flotte fantôme » russe qui permet à Moscou de contourner une partie des sanctions internationales. Par ailleurs, la prolifération de systèmes d'information offre paradoxalement autant de possibilités de les pirater ou de les détourner de leur usage, rendant la vraie nature du troupeau difficile à appréhender. Il est aussi plus difficile de distinguer le loup de l'agneau depuis que l'évolution technologique a accru la dualité des acteurs civils, comme le démontre la capacité de dissimuler des missiles antinavires dans des conteneurs civils proposée par des entreprises russes ou d'installer des kits de ravitaillement à la mer pour bâtiments de combat à bord de navires de commerce chinois. Ces mêmes pays n'hésitent pas à accroître encore cette ambiguïté en développant des flottes scientifiques clairement duales, comme la flotte hydrographique chinoise ou la flotte d'exploration sous-marine russe. Pour ne rien arranger, l'économie maritime moderne est de plus en plus facile à cibler, car la plupart des nouveaux usages de la mer font appel à des installations fixes : plateformes offshore, câbles sous-marins, éoliennes, usines de désalinisation, sites d'extraction de sable, aquaculture... Pire encore, tous ces systèmes sont pilotés par des réseaux informatiques et des serveurs, également fixes.

Enfin, ils génèrent parfois eux-mêmes des obstacles qui compliquent leur sécurisation : les champs d'éoliennes provoquent par exemple des dégradations des performances des radars de surveillance maritime.

D'autre part, le niveau de menace auquel doit faire face le berger a changé d'échelle. Historiquement, protéger le commerce ne nécessitait pas toujours d'engager la fine fleur d'une flotte, qui était réservée avant tout aux batailles navales : le célèbre navire corsaire de Robert Surcouf n'était qu'une petite corvette, le raider allemand Emden qui terrorisait le Pacifique au début de la Première Guerre mondiale restait un modeste croiseur léger et les meutes de U-boots de la Seconde Guerre mondiale furent repoussées grâce à des moyens certes modernes, mais qui restaient composés en majorité de destroyers rudimentaires et d'avions à long rayon d'action peu complexes, les cuirassés de ligne et les porte-avions lourds étant réservés à la traque des forces de haute-mer de l'Axe. La démocratisation des missiles, des drones et des systèmes spatiaux, conjuguée à l'accroissement de la vulnérabilité de l'écosystème maritime, a considérablement abaissé le seuil de nuisance envers l'économie maritime tout en augmentant le seuil de réponse minimale : protéger le commerce maritime contre des salves de missiles antinavires ou d'engins balistiques requiert désormais des radars et des missiles à la pointe de la technologie, tandis que la surveillance des câbles sous-marins exige des submersibles aptes à atteindre 6 000 m de fond dont peu de pays disposent. Est-il encore possible de concevoir des navires peu armés au prétexte qu'ils seront dédiés à la protection du commerce, comme la France le fit dans les années 1960 avec les avisos-escorteurs et dans les années 1990 avec les frégates de surveillance ? Rien n'est moins sûr, et le risque serait qu'ils connaissent le même sort que la frégate allemande Baden-Württemberg, contrainte d'éviter la mer Rouge et d'emprunter le cap de Bonne-Espérance au retour d'un déploiement dans le Pacifique en octobre dernier parce que ses systèmes antiaériens étaient jugés inadaptes à la menace.

Le bâton du berger ne suffit plus, il lui faut désormais un fusil. Et un bon.

L'INTÉGRATION DES DRONES NAVALS DANS UNE MARINE DE COMBAT : UNE DYNAMIQUE PLUS COMPLEXE QU'IL N'Y PARAÎT

JEAN-FRANÇOIS PELLIARD DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE « MARINE 2040 » À L'INSTITUT FMES
ET CHIRINE RIAZ CHERCHEUSE ET ADJOINTE DE L'OBSERVATOIRE « MARINE 2040 » À L'INSTITUT FMES

ENJEUX ET DÉFIS DE LA NÉCESSAIRE INTÉGRATION DES DRONES DANS UNE MARINE DE COMBAT

Dans un contexte géographique, militaire et industriel très particulier, l'utilisation de drones navals en mer Noire par l'Ukraine illustre le potentiel opérationnel de ces outils en devenir autant que les enjeux de leur développement. Cet exemple ne saurait cependant servir de modèle à l'intégration des drones navals au sein des marines océaniques de pays qui, malgré le durcissement de la situation internationale, restent en paix.

Alors que l'Europe prend conscience du besoin d'augmenter les ressources qu'elle consacre à sa défense, il est légitime de s'interroger sur les conditions permettant une montée en puissance efficace des drones navals dont le financement devient envisageable sans sacrifier d'autres capacités, malgré des contextes budgétaires particulièrement tendus. L'exemple de la Marine française est intéressant à analyser. Polyvalente, elle a pris la mesure des enjeux et récemment intensifié ses expérimentations en la matière.

Parmi les nombreux aspects de l'intégration des drones navals, un précédent article de l'observatoire « Marine 2040 » abordait les enjeux juridiques. Celui-ci s'intéresse à la nécessaire adaptation des processus de développement capacitaire ainsi qu'aux conditions d'accueil du drone dans son environnement, en particulier au sein d'une force navale.

PRENDRE EN COMPTE L'ENVIRONNEMENT DU DRONE

Le concept de drone naval peut prendre de multiples formes. Parmi elles, les drones embarqués à bord des navires de combat, qu'ils soient de surface, sous-marins ou aériens, concentrent des questions extrêmement concrètes d'accueil physique et d'intégration fonctionnelle. Les principales marines, notamment la Marine française, ont déjà été confrontées à ces questions il y a 50 ans avec l'arrivée des hélicoptères embarqués à bord de frégates et la prise en compte de leurs

besoins en carburant, en manutention, en configuration ... Onze années se sont écoulées entre l'installation expérimentale d'une plateforme d'appontage sur l'escorteur d'escadre La Galissonnière et l'entrée en service de la frégate anti-sous-marin Tourville en 1973, premier navire de guerre français nativement équipé pour accueillir des hélicoptères. Les drones se distinguent cependant par leur diversité, leur nombre potentiel et leur évolutivité.

UNE PLACE À TROUVER À BORD DES NAVIRES

Malgré la tendance à l'augmentation du tonnage des bâtiments militaires, l'espace y reste une ressource comptée. Le premier enjeu est donc de faire de la place aux drones. Si l'embarquement d'un drone sous-marin au format d'une petite torpille ne soulève pas de difficulté majeure, un drone de surface d'une dizaine de mètres doit bien souvent prendre la place d'un autre équipement pourtant bien utile, par exemple une embarcation. Les navires de conception future pourront prendre en compte cet impératif au prix sans doute d'une nouvelle prise de poids et de volume. Mais cette contrainte reste majeure pour les navires en service et même pour ceux qui, déjà définis, entreront en service dans les années à venir. Le nombre de drones pouvant simultanément être mis en œuvre par un navire demeurera donc très limité pendant une période significative, surtout au sein de la flotte française récemment renouvelée. Dans cette perspective, la polyvalence des drones sera une qualité majeure : un véhicule autonome capable d'accueillir plusieurs types de charges utiles pourra conduire successivement des missions variées selon les besoins opérationnels. Mais cette polyvalence a des limites : les missions de surveillance requièrent discrétion et endurance ; les missions d'attaque, par exemple de drones suicides, exigent vitesse et agilité. Les véhicules ne peuvent donc être communs, sauf à accepter des compromis qui nuisent à l'efficacité. Il faudra donc choisir. L'intérêt de disposer d'un navire porte-drones s'inscrit principalement dans cette perspective de fournir à une force, voire à un navire isolé, des moyens qu'elle ne peut physiquement pas accueillir. Le volume de ces moyens restera cependant modéré.

Bien sûr, l'accueil de drones à bord signifie de disposer de moyens et d'espaces de maintenance, de capacités de recharge en énergie, qu'elle soit électrique ou thermique. La propulsion d'un drone utilisant le même type de carburant que le navire qui l'accueille simplifie l'équation : la consommation d'un drone – et même de quelques-uns – reste généralement négligeable relativement à celle d'une frégate et justifie pas un plus grand volume de soutage. Les questions d'énergie imposent cependant des choix, à l'image de l'énergie électrique : vaut-il mieux disposer de batteries de rechange pour un drone, qui prennent de la place et induisent un risque d'incendie, mais permettent de reconditionner rapidement un véhicule, ou prendre le temps d'une recharge entre deux missions ? La réponse est souvent conditionnée par des exigences de disponibilité opérationnelle. Les technologies émergentes permettront de limiter les compromis, l'endurance énergétique n'étant en la matière qu'un exemple.

L'ENJEU MAJEUR DE LA MISE À L'EAU ET DE LA RÉCUPÉRATION

Mais le plus fort enjeu technique réside probablement dans les systèmes de mise à l'eau et de récupération des drones, communément désignés par l'acronyme anglais LARS. Indispensables à l'exploitation des drones à partir des navires, ils présentent de multiples enjeux tant dans l'interface avec le drone que dans leur mise en œuvre. L'interopérabilité entre marines alliées, l'adaptabilité à plusieurs types de drones et à leurs évolutions, l'espace consommé, les coûts et l'économie des ressources humaines imposent une standardisation de ces éléments. Au-delà de la standardisation, la réglementation peut être une contrainte notamment lorsqu'elle suppose la présence d'êtres humains à bord des véhicules. Si le monde de l'aéronautique a su adapter aux drones les règles établies pour les avions habités, la démarche reste à conduire dans l'environnement maritime. Les opérations de mise à l'eau pourraient alors être largement simplifiées, allant pourquoi pas jusqu'à un simple largage, plus difficile à envisager avec des hommes à bord. La conception des drones devra cependant prendre en compte les chocs induits par de telles méthodes. Bien sûr un compromis entre résistance du drone, simplification du LARS et ouverture du domaine d'emploi devra être trouvé. La récupération restera une phase délicate notamment en raison des risques de collision pouvant détruire le drone ou endommager le navire porteur. Un enjeu technique porte sur l'automatisation de cette récupération et en particulier sur la capacité du système à choisir mieux que l'homme le juste moment pour que la

mer facilite la récupération plutôt qu'elle ne la compromette. Tout marin sait qu'il doit composer avec les éléments plutôt que de vouloir les dompter. Cela s'appelle le sens marin, qualité que l'intelligence artificielle n'a pour l'instant développé qu'à un niveau élémentaire. L'automatisation est pourtant souhaitable, autant pour le lancement que pour la récupération, afin de diminuer le coût RH de mise en œuvre. C'est en effet dans cette phase de la mission d'un drone que le plus grand nombre d'hommes sont mobilisés. Ces systèmes devront par ailleurs être cohérents avec les limites météorologiques d'emploi des véhicules et de leurs charges utiles, le report de ces limites restant en lui-même un enjeu fort.

LA NÉCESSAIRE INTÉGRATION FONCTIONNELLE AVEC LES SYSTÈMES DU NAVIRE PORTEUR

Enfin l'intégration d'un drone au sein d'un navire et plus largement d'une force navale impose de pouvoir le contrôler et conduit à aborder un nouvel élément constitutif du système drone qui doit lui aussi trouver sa place à bord : la station de contrôle et de pilotage. Bien plus qu'un élément physique, cette station est une véritable interface fonctionnelle entre le drone et les autres systèmes du bord. Dans le cycle de mise en œuvre d'un drone, la programmation de la mission, d'autant plus importante que le drone sera ensuite autonome pour la réaliser, se nourrit de données issues des autres systèmes du bord : données de navigation, zones de patrouille, éléments permettant d'identifier la menace ... Pour s'accorder avec le rythme des opérations, cette préparation doit être rapide et fiable. Elle ne saurait donc être manuelle, d'autant que les équipages toujours plus réduits sont fort occupés à d'autres tâches. Le système de drone et les systèmes du bord doivent donc être capables techniquement d'échanger des données, et au-delà d'en partager la sémantique. En un mot de se comprendre. Ces échanges nécessaires en amont de la mission se perpétuent pendant cette dernière. En effet les drones navals sont généralement de gros pourvoyeurs de données. Pour nombre d'entre eux, c'est même leur raison d'être : éclairer une force en lui procurant des images d'une côte défendue, se placer sur la route prévisible d'un adversaire pour le reconnaître et fournir une alerte ne sont que deux exemples de multiples tâches qui peuvent être confiées à des drones et qui génèrent de l'information. Malgré des capacités à les traiter eux-mêmes, l'envoi de ces informations au navire qui les contrôle reste nécessaire. Aux enjeux d'interfaçage entre les systèmes s'ajoute un enjeu de fiabilité et de discrétion des communications : systèmes

déportés des navires, même les drones disposant d'un très fort niveau d'autonomie conservent avec eux un lien immatériel.

Le drone naval ne peut donc être pensé indépendamment de son environnement. Système technologiquement évolué, parfois complexe, il s'insère dans un système encore plus complexe constitué par le navire ou la force navale. Si les problématiques de cette insertion sont relativement simples à exprimer, y répondre impose de s'interroger sur le dispositif de développement et d'acquisition de ces capacités.

UNE PLACE À TROUVER DANS LES PROCESSUS CAPACITAIRES

Les drones disposent de deux caractéristiques déterminantes au regard du développement capacitaire.

UN ÉQUILIBRE À TROUVER ENTRE TEMPS LONG ET TEMPS COURT

En premier lieu, ils constituent à des degrés divers selon les milieux une nouvelle catégorie de capacités dont les bénéfices opérationnels et les risques restent encore mal définis. Dans une phase d'appropriation, les objectifs en termes de coûts, délais et performance sont difficiles à exprimer. L'échec du programme d'UCLAS américain est assez significatif en la matière. À l'origine polyvalent, ce projet de drone de combat a dans un premier temps souffert de coupes budgétaires ayant conduit à privilégier les missions d'ISR, sans pour autant que l'US Navy renonce définitivement aux missions de combat. Finalement, l'absence de performances clairement définies a conduit à des prototypes peu adaptables aux objectifs finaux et, au bout du compte, à un emploi essentiellement limité au ravitaillement en vol. Cet exemple montre la difficulté à cerner un triptyque coûts / délais / performance dans un domaine si novateur et alors même que les technologies sont de plus en plus évolutives. Les processus classiques d'innovation, s'inscrivant dans les phases amont des opérations d'armement, supposent une stabilité des besoins et des technologies.

Or les drones présentent un potentiel immédiat de supériorité opérationnelle, grâce justement à une innovation technologique continue et rapide. Ils exigent donc des processus rapides d'acquisition et de déploiement qui s'opposent à la logique traditionnelle de plus long terme permettant de cadrer les besoins et de lever les risques les plus importants.

Le développement rapide et continu des USV ukrainiens qui contraignent fortement la flotte russe en mer Noire en témoigne. Il convient donc de trouver un juste équilibre entre temps long et temps court. Le premier permet de sécuriser le développement et de mettre en place les ressources nécessaires sur le long terme. Il permet de prendre en compte l'environnement d'accueil du drone, beaucoup moins évolutif. Le second est utile autant dans la phase de montée en puissance qu'en régime établi, pour maintenir dans le temps une supériorité opérationnelle conditionnée par le déploiement des dernières technologies qui elles-mêmes permettent l'innovation tactique qui surprend l'adversaire.

Ce virage est amorcé au sein du ministère français des Armées. Le déroulement des opérations d'armement a été simplifié en 2019, apportant notamment la souplesse nécessaire pour intégrer l'innovation à différentes phases des programmes. L'innovation de défense a fait l'objet d'une instruction ministérielle parue l'année suivante. Mais l'articulation entre les deux reste un axe d'effort : l'instruction sur l'innovation identifie la phase de déploiement comme dernière étape du processus d'innovation tout en renvoyant son financement aux « programmes budgétaires concernés ». Ainsi les dispositifs ministériels d'innovation ouverte permettent-ils l'expérimentation, mais ne prévoient ni les processus ni les financements permettant le passage à l'échelle. Divers exercices conduits par la Marine française avec quelques drones mis à disposition par des industriels ont pourtant montré que des moyens modestes peuvent procurer des gains tactiques intéressants. Mais hors urgence opérationnelle, il existe un vide programmatique pour une intégration minimale de ces moyens au-delà de la durée d'un exercice et un déploiement généralisé.

L'INCONTOURNABLE EXPÉRIMENTATION

La logique adoptée d'expérimentation ne doit cependant pas être remise en cause. Elle est indispensable pour contribuer efficacement à la définition des objectifs, aux choix, et finalement à la mise en place de nouvelles capacités. L'expérimentation contribue significativement à explorer le champ des possibles et du souhaitable. C'est un principe appliqué par l'immense majorité des marines et par l'OTAN. Cette dernière y consacre chaque année les exercices REPMUS et Dynamic Messenger, le premier étant exclusivement consacré aux drones. Quant aux États-Unis, ils multiplient les expérimentations sur les drones, notamment avec la Task Force 59 dont elles sont la raison d'être.

Les objectifs des expérimentations, leur nature, leur cadrage, leur place dans le processus général sont des facteurs importants. Plus encore, le passage à l'échelle implique d'avoir évalué les résultats de l'expérimentation et mesuré, une fois encore, les besoins environnants (soutien, formation, intégration physique et fonctionnelle ...) et planifié ou mis en place les ressources financières nécessaires. L'expérimentation permet donc de disposer d'une toute première capacité opérationnelle tout en préparant l'avenir.

Dans une acception large du terme « expérimentation », le prototypage est une phase souvent nécessaire permettant de développer une capacité à forts enjeux opérationnels, techniques, industriels ou budgétaires. Le prototypage doit également s'intégrer dans le processus programmatique général, et les modalités de transition du prototypage vers les capacités souhaitées être définies. Sur ce point également, des leçons peuvent être tirées des tâtonnements de l'US Navy. Le Government Accountability Office (cour des comptes américaine) explique en partie les dérives calendaires et budgétaires du programme de grand drone sous-marin (XLUUV) Orca par un manque de clarté de la place du prototypage dans le processus général et de ses objectifs. Il ne se justifie cependant que pour les programmes importants et ne saurait retarder la définition et la mise à disposition de moyens plus simples et moins coûteux. Pour ces derniers, expérimentation et acceptation de l'échec sont consubstantiels.

PARTAGER LES EXPERTISES POUR ÉCLAIRER L'AVENIR

Pour autant, l'expérimentation elle-même se prépare : elle n'émerge pas du néant. Car s'il est admis que les technologies permettront dans l'absolu de confier à moyen terme tous types de missions à des drones, les efforts doivent être concentrés sur la réponse aux attentes prioritaires des opérationnels. Pour ces derniers, il s'agit d'appréhender la nature et le calendrier de maturation des technologies émergentes pour ensuite orienter concrètement l'innovation. À titre d'exemple, l'autonomie décisionnelle des drones est un axe parmi les plus prometteurs. Mais au service de quoi concrétiser ce potentiel technologique ? Pour quelles missions ? Dans quel environnement tactique, météo ou autre ? Seule une proximité entre opérationnels et industriels, sans oublier la participation de la direction générale de l'armement (DGA), essentielle dans le processus de développement capacitaire, permet de partager les réponses à ces questions.

Les industriels trouveront ainsi la visibilité leur permettant d'investir efficacement et les opérationnels un contour plus précis des capacités qu'ils peuvent raisonnablement espérer et des échéances associées. Les clusters d'innovation de la DGA, dont GIMNOTE et ORION, les deux clusters navals, ont commencé à répondre à ce besoin de proximité. Au-delà des drones, ils s'intéressent à tous les domaines d'innovation au service des Armées. Mais l'organisation plus générale de cette proximité reste un enjeu : comment entretenir un dialogue permanent, comment entremêler les expertises industrielles, techniques et opérationnelles pour qu'elles se nourrissent mutuellement en préservant les intérêts de chacun ? Selon quels critères « inviter » un industriel plutôt qu'un autre à participer à ce dialogue sans rompre l'équité face à la commande publique ? Dans quel cadre contractuel ? Seul un autre type d'innovation, une innovation administrative pourra apporter des solutions. Si la Marine française a réussi à organiser un « Dronathlon » en 2024 à travers un appel à manifestation d'intérêt, cette opération était ponctuelle même si elle pourra à l'avenir être renouvelée.

Ainsi, les drones navals concentrent dans les processus de développement capacitaire les enjeux d'une intégration rapide de l'innovation rendue nécessaire par l'accélération de l'évolution technologique et la supériorité opérationnelle dont bénéficiera celui qui sait l'exploiter.

CONCLUSION

Le développement de l'emploi des drones navals impose de prendre en compte sur de nombreux aspects l'environnement dans lequel et à partir duquel ils seront mis en œuvre. Déjà complexes, ces questions le deviennent encore plus dans des opérations multinationales. La capacité par exemple d'un navire français à mettre en œuvre les drones d'une autre marine européenne, ou même simplement de bénéficier de ces informations, impose de penser en amont les critères d'interopérabilité. Sans nier certaines prouesses réalisées par l'Ukraine, tant sur le plan industriel que tactique, il devient plus facile de comprendre pourquoi la mise en œuvre indépendante de quelques drones suicides en mer Noire ne peut refléter toute la complexité de la montée en puissance de la fonction drones dans une force navale.

L'intégration efficace du drone suppose une cohérence technique, programmatique et organisationnelle avec de nombreux systèmes et structures en interface. Elle peut difficilement réussir sans une véritable stratégie de dronisation qui donne la direction à suivre dans le temps long.

Elle ne peut pas non plus se dispenser d'une logique expérimentale qui, s'appuyant sur cette stratégie, favorise la rencontre de l'innovation technologique et de l'innovation tactique. La Marine française semble sur la bonne voie. Elle a multiplié récemment les expérimentations. Elle bénéficie des efforts du ministère des Armées qui depuis quelques années cherche à favoriser l'intégration rapide de l'innovation. Mais le chemin à parcourir est long et dans notre pays très réglementé, elle devra aussi convaincre l'administration du besoin d'ouvrir de nouvelles voies.

JEAN-FRANÇOIS PELLIARD
ET CHIRINE RIAZ



Déploiement de l'USV Magellan de Couach depuis le radier du Tonnerre / Marine Nationale



OTAN – Fin de l'exercice REPMUS 24
© Marine nationale



Un drone naval de surface MANTAS T-12 (USV), au premier plan, opère aux côtés du patrouilleur rapide RBNS Abdul Rahman Al-Fadel de la Force navale royale de Bahreïn lors de l'exercice New Horizon dans le golfe Arabo-Persique, le 26 octobre 2021.

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LES MESURES AYANT PERMIS UNE AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

THIERRY DUCHESNE, DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT MARITIME DE L'INSTITUT FMES

Le littoral méditerranéen français, longtemps perçu comme un espace sacrifié sur l'autel du développement et de la négligence environnementale, incarne aujourd'hui l'exemple d'un basculement possible. Depuis les années 1970, où les discours alarmistes prédisaient la mort des écosystèmes marins, les évolutions ont été majeures. À travers une combinaison de renforcement de la recherche scientifique en mer, de politiques publiques structurantes, d'investissements dans les infrastructures, de coopération territoriale et de pressions citoyennes, la trajectoire catastrophique de l'environnement en mer Méditerranée s'est infléchi. Cet article, rédigé sur la base des débats du colloque « Nouveaux enjeux de protection de l'environnement en Méditerranée dans la perspective de l'UNOC3 » (18 avril 2025 – Marseille), propose un retour sur les grandes dynamiques de cette reconquête.

DU CONSTAT D'ÉCHEC À LA MOBILISATION

Au tournant des années 1970, la situation écologique du littoral méditerranéen était désastreuse. Les eaux côtières affichaient des niveaux de pollution tels que de nombreuses plages étaient impropres à la baignade. Les déchets flottants, les rejets non traités, les résidus de pétrole, les mauvaises odeurs et les risques sanitaires constituaient la norme dans plusieurs zones urbaines ou portuaires. À cela s'ajoutait un climat de défiance entre autorités, scientifiques et usagers, chacun imputant à l'autre la responsabilité de l'inaction.

C'est sur ce fond de crise que les premières dynamiques de reconquête ont émergé. Le développement d'outils de connaissance, notamment cartographiques et hydrologiques, a permis de mieux cerner l'origine des pollutions. Ce renforcement de la base scientifique a rendu possible la mise en place de politiques plus ciblées et plus mesurables. Par ailleurs, l'évolution des mentalités avec l'apparition du concept de « laisser une mer dans un meilleur état pour les générations futures » et la pression croissante de l'opinion publique ont joué un rôle moteur dans la volonté politique de traiter la question du littoral autrement qu'en simple variable d'ajustement.

L'ASSAINISSEMENT, FONDEMENT DE LA RECONQUÊTE

La construction et la modernisation des stations d'épuration ont été le socle de l'amélioration de la qualité des eaux. Jusqu'au début des années 2010, les investissements ont permis de compenser l'augmentation de la population littorale en assurant un traitement minimal des rejets. Mais ce n'est qu'avec l'introduction de normes européennes strictes, accompagnée d'un soutien technique et financier aux collectivités, que la tendance s'est réellement inversée. Le volume de pollution rejeté en mer a commencé à décroître, non plus seulement en proportion, mais en valeur absolue.

Aujourd'hui, plus de 94 % des eaux côtières françaises sont conformes aux normes de qualité environnementale de l'Union européenne. Cette amélioration est tangible chaque jour dans l'expérience balnéaire des usagers des eaux littorales : les eaux de baignade sont plus saines, les effluents sont mieux contrôlés, et certaines espèces marines reviennent dans des zones où elles avaient disparu. Ce progrès illustre la puissance d'un triptyque essentiel : connaissance, réglementation, mesures correctives.

UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE EN MUTATION

La reconnaissance du lien entre mer et continent s'est imposée lentement mais durablement. Contrairement aux rivières, dont le fonctionnement en bassin versant est intuitivement compris, la mer a longtemps été perçue comme une zone d'aval indéterminée, autonome et déconnectée de l'intérieur des terres. Cette vision a volé en éclats à mesure que les pollutions diffuses et les apports continentaux ont été mieux identifiés.

Les politiques territoriales ont alors intégré l'enjeu littoral dans une logique systémique. La coopération entre collectivités, agence de l'eau, services de l'État et acteurs de la société civile s'est renforcée. La planification territoriale a évolué pour intégrer les impératifs environnementaux.

L'application de la loi Littoral a permis de considérablement limiter l'urbanisation anarchique des côtes et la destruction des petits fonds côtiers. La création du Conservatoire du littoral en 1975 a constitué un accélérateur de la protection du littoral avec aujourd'hui plus de 2000 km de côtes protégées. Désormais, ce sont plus de 16% des côtes de la région PACA qui appartiennent au Conservatoire et même 24% pour la Corse. Ces mesures ont permis un fort ralentissement du bétonnage et une meilleure intégration des zones côtières dans leur arrière-pays.

AIRES MARINES PROTÉGÉES : UN OUTIL À STRUCTURER

Le fort développement des aires marines protégées (AMP) constitue une caractéristique majeure des espaces maritimes français depuis le début des années 2000. Désormais, plus de 85 % du littoral méditerranéen français est couvert par au moins un dispositif de protection. Cependant, cette densité ne garantit pas à elle seule une efficacité réelle. En effet, la coexistence de nombreuses catégories d'AMP (11 statuts différents) – aux objectifs, statuts et niveaux de contrainte variables – nuit à leur lisibilité et parfois à leur légitimité.

Le développement d'une gouvernance locale autour des AMP a tout de même favorisé le dialogue entre acteurs. Ces espaces sont devenus des laboratoires de concertation, où pêcheurs, scientifiques, associations et collectivités peuvent co-construire des règles. Certaines AMP au statut de protection plus élevé, ont démontré des effets positifs mesurables sur les stocks halieutiques, les habitats marins et même l'économie locale. Toutefois, le manque de moyens humains, le millefeuille administratif, la faiblesse des contrôles et l'absence de zones de non-prélèvement sur de nombreux sites (seulement 0,9% des surfaces sont réellement protégées) freinent encore leur potentiel. Il devient essentiel de simplifier les statuts, de renforcer les capacités de gestion et de garantir une réelle protection écologique là où c'est véritablement nécessaire. Il convient néanmoins de rappeler qu'une mer en bonne santé et en équilibre avec les activités littorales et marines dépasse le cadre des aires marines pour être un objectif applicable à l'ensemble des régions marines côtières. C'est d'ailleurs, l'essence même des directives européennes.

RÉGLEMENTATION ET INNOVATION CONTRE LES POLLUTIONS MARINES

Les pollutions issues du trafic maritime – hydrocarbures, déchets solides, eaux de cale – se sont fortement réduites depuis la fin des années 1990. La réglementation internationale, notamment grâce à la convention MARPOL, interdit désormais tous les rejets représentant une menace pour l'environnement. Mais, surtout, la France s'est dotée d'outils de surveillance performants, combinant moyens aériens, maritimes et satellitaires mis en œuvre par toutes les administrations intervenant en mer. Grâce à un repérage rapide des pollutions, une centralisation des suspicions de rejet par le CROSS Méditerranée et la volonté ferme du préfet maritime de dérouter, en accord avec le Procureur de la République, tout navire surpris en train de réaliser une pollution volontaire, les rejets sont devenus extrêmement rares. Le dernier rejet significatif date de juin 2021, lorsqu'une très importante nappe d'hydrocarbures a été découverte dans le canal de Corse. De nombreux moyens de lutte contre la pollution ont été envoyés du continent de Corse et ont permis de la traiter en mer sans qu'elle ne touche les côtes corses. L'impact écologique sur les côtes a ainsi pu être très marginal... La dissuasion passe aussi par les sanctions lourdes qui sont désormais prononcées par les juridictions spécialisées, les JULIS (juridictions du littoral spécialisées) dont le siège, pour la Méditerranée, se trouve à Marseille. Cependant, il reste des points d'améliorations, notamment concernant le nettoyage des espaces pollués sur le littoral où la prise en compte des données écologiques est souvent négligée.

En revanche, les pollutions chroniques de faible ampleur et de faible impact, notamment issues de la plaisance, demeurent difficilement contrôlables et appellent à une meilleure responsabilisation des usagers.

LA POSIDONIE, INDICATEUR DE CETTE RECONQUÊTE

L'herbier de posidonie est un symbole de la Méditerranée, à la fois habitat-clé pour la biodiversité, puits de carbone naturel et protection contre l'érosion (79 000 hectares de posidonie en Méditerranée française). Malgré un arsenal de protections juridiques (loi, directives européennes, conventions internationales), cet écosystème régressait annuellement. La principale cause de ces atteintes est liée à l'accroissement de l'ancrage des navires, en particulier les nombreux yachts de grande taille, qui jettent leurs ancres dans cet écosystème fragile. Des centaines d'hectares ont ainsi été détruits en quelques années et ce de manière irréversible à l'échelle humaine.

Sur 100 ans, les pertes des herbiers de posidonie sont évaluées à 10%, atteignant jusqu'à 30% en 8 ans dans certains secteurs comme le golfe de Saint-Tropez, la cap d'Antibes ou la baie de Calvi. Auparavant, cet habitat ne subissait les conséquences d'un trafic maritime de cette nature (les lieux de mouillage de la plaisance ne sont pas ceux de la marine marchande) et avec cette intensité. Entre 2010 et 2018, on a observé une augmentation des mouillages de 449% sur le littoral méditerranéen. En 2024, le nombre total d'ancrages enregistrés s'est élevé à 63 000 navires de plaisance dont environ un tiers concerne les navires de plus de 24 mètres.

Face à cette menace, des mesures fortes ont été prises. Des interdictions d'ancrage ont été instaurées par le préfet maritime de la Méditerranée pour les grands navires (plus de 24 mètres) sur les herbiers, accompagnées d'un dispositif de contrôle renforcé. En parallèle, des bouées écologiques ont été installées dans certaines zones permettant l'arrêt des navires sans le jet d'une ancre. Des applications

de géolocalisation comme le système @Donia ont permis de guider les plaisanciers vers des zones de mouillages exemptes de posidonie. Ces actions entreprises dès 2019 ont porté leurs fruits : les surfaces d'herbiers impactées, entre 2020 et 2021, ont diminué de 80 % dans certains secteurs et des signes de régénération naturelle sont déjà observés.

Des efforts sont également déployés en matière de restauration active. Des techniques de bouturage et de transplantation sont expérimentées, même si la lente croissance de la posidonie en limite l'efficacité. Cette dynamique de protection et cette cohérence de mesures est un exemple réussi de convergence entre réglementation, innovation technique, sensibilisation des usagers et suivi scientifique.

CONCLUSION

Le littoral méditerranéen français et les espaces maritimes ont su, en l'espace de quelques décennies, inverser une trajectoire de dégradation qui paraissait irréversible. Ce basculement ne s'est pas fait en un jour, ni sans tensions, mais il démontre qu'une mobilisation collective fondée sur la connaissance, la réglementation, l'investissement et la concertation peut produire des résultats tangibles.

Cette réussite partielle ne doit pas masquer les défis persistants : changement climatique, pression démographique, artificialisation, fragmentation des gouvernances. La mer Méditerranée est vivante, mais fragile. Elle appelle aujourd'hui à une vigilance toujours plus accrue, à une stratégie d'adaptation ambitieuse et à une solidarité élargie entre territoires qui doivent s'inscrire dans la durée.

THIERRY DUCHESNE

QUELLES NOUVELLES PRIORITÉS FRANÇAISES POUR L'ENVIRONNEMENT EN MÉDITERRANÉE ?

THIERRY DUCHESNE, DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT MARITIME DE L'INSTITUT FMES

Comme nous l'avons vu dans un précédent article, la Méditerranée occidentale va mieux dans de nombreux domaines. Les actions entreprises à partir des années 70 ont porté leurs fruits même si les efforts ne doivent pas se relâcher. Mais, depuis, de nouveaux défis environnementaux sont passés au premier plan ou sont apparus. Le combat environnemental se poursuit. Mais, pour qu'il soit efficace, il faut concentrer nos efforts sur les bonnes priorités écologiques. A la veille de la conférence Océan des Nations unies qui se déroulera du 9 au 13 juin 2025 à Nice, il est indispensable que la France hiérarchise ses nouvelles priorités environnementales pour la Méditerranée afin d'en améliorer encore l'état écologique et la rendre encore plus résiliente. Protection des coralligènes, prise en considération de la biodiversité ordinaire, suivi et contrôle de la pression des espèces invasives les plus menaçantes, redéfinition des aires marines protégées et reconstitution des stocks de poisson sont les grandes priorités des prochaines années.

Comme cela a été décrit dans un article précédent, la Méditerranée revient de loin grâce à des mesures de protection adoptées dès les années soixante-dix et qui ont permis une nette amélioration de l'état écologique de cette mer, au moins pour les côtes françaises et européennes.

Sans relâcher nos efforts sur ces mesures de protection déjà adoptées, il est nécessaire désormais de relancer une nouvelle dynamique autour d'objectifs communs aux acteurs de la protection de l'environnement en Méditerranée. Le sommet mondial des Océans de Nice (juin 2025) est l'occasion de « revisiter » notre politique environnementale en mer et d'identifier les nouveaux grands enjeux auxquels il faut désormais avoir le courage de s'attaquer.

C'est ce travail qui a été réalisé à l'occasion du colloque « Nouveaux enjeux de protection de l'environnement en Méditerranée dans la perspective de l'UNOC3 » (18 avril 2025 – Marseille). Cinq grandes priorités ont été identifiées par la communauté des acteurs opérationnels, des scientifiques et des ingénieurs de l'environnement qui ont préparé et sont intervenus dans cet événement. Ces cinq nouvelles grandes priorités sont : la conservation des habitats clés comme le coralligène, la reconnaissance de la biodiversité ordinaire, la lutte contre prolifération de certaines espèces invasives, la portée réelle des aires marines protégées et la régulation des activités de pêche en Méditerranée.

Bien évidemment d'autres atteintes à l'environnement existent et ont été identifiées (pollution par les plastiques, contaminants chimiques, pollution sonore ou lumineuse...). Mais, si elles ne figurent pas dans cette liste, c'est parce que, soit la politique de lutte se situe à un niveau

supérieur aux décideurs locaux, soit que les données scientifiques ne sont pas encore assez étayées.

PREMIÈRE PRIORITÉ : LA PROTECTION DES CORALLIGÈNES, NOUVEL ENJEU DES FONDS MARINS CÔTIERS

Habitat emblématique de la Méditerranée mais encore méconnu, le coralligène est une structure biologique bâtie au fil des siècles par des algues calcaires. Cette bioconstruction en trois dimensions héberge une biodiversité remarquable et joue un rôle essentiel dans la régulation écologique, la production d'oxygène, le stockage du carbone et le soutien aux pêcheries artisanales. On le retrouve sous forme de falaises verticales ou de plateaux massifs, offrant des refuges à de nombreuses espèces marines. La superficie du coralligène dans les fonds de la Méditerranée française ne représente que 5000 hectares avec une répartition approximative de près de 50% en Corse, les deux autres quarts étant répartis équitablement entre les régions PACA et en Occitanie.

Malgré sa reconnaissance comme habitat d'intérêt communautaire par l'Union européenne, le coralligène est menacé. Son état écologique se dégrade rapidement : en quatre ans, sur les 38 masses d'eau étudiées, seulement 14 sont en bon état, avec une perte de 50% des masses en bon état depuis 2020. Parmi les menaces majeures figurent le réchauffement climatique (augmentation des

températures, apparition d'algues de chaleur) qui favorise la mortalité des espèces fixées mais aussi la sédimentation de ces structures vivantes liée à l'érosion, aux travaux côtiers et à la gestion artificielle des plages (sable de carrière produisant des boues). Les engins de pêche perdus, les ancrages et les dépôts de filets abîmés aggravent encore cette pression. Ainsi, chaque année, près de 50 hectares sont impactés par les ancres, mettant en péril l'intégrité de ces écosystèmes fragiles.

Les mesures concrètes pour endiguer cette régression sont les suivantes : réguler la pêche (notamment la pêche récréative) sur ces habitats, rendre obligatoire la déclaration et le retrait des filets perdus (imaginer un dispositif financier encourageant à la déclaration) et interdire l'ancrage sur les zones à haute valeur écologique.

DEUXIÈME PRIORITÉ : LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE

La protection de la biodiversité marine a longtemps ciblé les espèces les plus visibles ou les plus charismatiques, telles que le mérout, le corb ou les grandes nacres. Mais cette focalisation a eu pour inconvénient d'occulter l'importance écologique de la biodiversité dite « ordinaire », constituée d'espèces moins spectaculaires mais essentielles au bon fonctionnement des écosystèmes. C'est cette biodiversité discrète, souvent ignorée, qui forme l'ossature des réseaux trophiques et conditionne la résilience des milieux.

La biodiversité dite « ordinaire », bien qu'omniprésente dans les espaces de vie, souffre d'un déficit de reconnaissance tant scientifique que politique. La biodiversité banale ce sont toutes ces espèces que l'on voit depuis toujours sans y prêter attention et que peu de personnes sont capables de simplement nommer. Ce sont les « algues », « les petits poissons », « les petits crabes » et « les coquillages ».... L'extrême banalité de cette biodiversité au concept flou pour la plupart des gens nuit à son opérationnalisation dans les politiques publiques. Pourtant, en tant que composante du quotidien, elle représente un levier stratégique pour reconfigurer les relations entre sociétés humaines et milieux vivants. Elle offre une opportunité de penser la biodiversité non comme une entité lointaine ou exceptionnelle, mais comme un continuum accessible, observable et partageable. Cette biodiversité est extrêmement diversifiée et complexe, de différentes tailles et parfois difficile à observer à l'œil nu.

Pour la quantifier, on peut avoir besoin, en plus de l'œil averti du naturaliste de l'aide de nouveaux outils d'étude pour en évaluer l'importance. L'ADN environnemental, les capteurs visuels autonomes ou l'intelligence artificielle permettent de plus en plus d'identifier des espèces et des interactions invisibles jusqu'alors. Ces technologies révèlent une biodiversité insoupçonnée dans des zones autrefois perçues comme banales comme les petits fonds, les ports ou les zones anthropisées.

Compte tenu de ses liens étroits avec la santé globale du milieu marin, il est indispensable désormais de renforcer la prise en compte de la « biodiversité ordinaire » dans les politiques de conservation, y compris dans les critères de restauration écologique. Il s'agit de dépasser la logique de vitrine (ce que sont un peu devenues les aires marines protégées) pour intégrer la diversité fonctionnelle réelle des différents milieux dans les stratégies de gestion.

En faisant de nos petits fonds, de nos ports ou de nos digues, des enjeux environnementaux on ne pourra que renforcer l'adhésion sociale aux enjeux écologiques. Cette perspective invite à dépasser une vision strictement utilitariste ou patrimoniale de la biodiversité, en valorisant les formes d'attention, d'attachement et de savoirs situés. Elle soulève également des tensions : entre protection et gestion, entre naturalité perçue et anthropisation effective, ou encore entre diversité écologique et pratiques agricoles intensives.

Face à ces enjeux, la nécessité d'un langage commun et d'outils adaptés pour rendre visible et évaluable cette biodiversité devient cruciale. Cela implique de décloisonner les disciplines et les cadres institutionnels, de redéfinir les indicateurs d'évaluation, et de reconnaître le rôle central des collectivités locales dans la gouvernance du vivant. Ainsi comprise, la biodiversité ordinaire constitue non seulement un objet écologique, mais aussi un enjeu démocratique, appelant à une appropriation collective et politique du vivant ordinaire.

TROISIÈME PRIORITÉ : SUIVRE ET CONTRÔLER LA PRESSION DES ESPÈCES INVASIVES LES PLUS MENAÇANTES

La Méditerranée est aujourd'hui l'un des épîcentres mondiaux de l'introduction d'espèces exotiques. Environ 1100 espèces introduites y ont été recensées, dont 10 % sont considérées comme invasives, c'est-à-dire capables de modifier en profondeur les équilibres écologiques et socio-économiques.

Ces introductions se produisent principalement via les eaux de ballast des navires (4 gigatonnes transportées annuellement dans le monde), l'aquaculture et la conchyliculture, les canaux artificiels comme celui de Suez, ou, encore, les relâchements accidentels d'espèces domestiques.

Désormais, en Méditerranée française, deux espèces sont devenues très problématiques. Il s'agit du crabe bleu américain (*Callinectes sapidus*) qui provoque des dégâts considérables sur le milieu marin. Il détruit les filets, impacte la biodiversité locale en entraînant la disparition d'espèces indigènes, blesse les pêcheurs et met en péril la viabilité économique de la pêche artisanale dans certaines régions (jusqu'à 80% de perte de revenus pour certains pêcheurs, avec des conséquences particulièrement fortes en Corse). Une autre espèce invasive, l'algue invasive *Rugulopteryx* (*Rugulopteryx okamurae*), introduite par les activités aquacoles, produit d'importantes biomasses qui, lors de leur échouage localisé sur les côtes, libèrent des sulfures d'hydrogène toxiques pouvant entraîner des malaises et modifier les communautés benthiques en étouffant les fonds marins.

Malgré l'existence d'un cadre réglementaire européen (règlement européen de 2006) et d'un plan d'action national, la réponse institutionnelle n'est pas à la hauteur de certains enjeux. Le manque de coordination, de réactivité et de moyens empêche des actions de prévention ou de contrôle efficaces. Les décisions sont prises trop tard. Compte tenu des menaces représentées par ces espèces, il serait nécessaire de les considérer véritablement comme des atteintes à l'environnement en mer nécessitant des mesures d'intervention fortes comme dans le cas de la lutte contre la pollution en mer. Ainsi, c'est sans doute au niveau du représentant de l'Etat en mer que des cellules de lutte devraient être mises en place pour coordonner l'action des administrations dans ce domaine et les opérations de lutte en mer suivant des plans méthodiques.

QUATRIÈME PRIORITÉ : REPENSER LE RÉSEAU DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

Sur le papier, le littoral méditerranéen semble largement protégé. Les cartes affichent un maillage dense d'aires marines protégées (AMP) avec près d'une centaine d'espaces de cette nature et 85% de la mer territoriale classée en AMP, plus 50% si on prend la totalité des espaces maritimes sous juridiction de la France en Méditerranée. C'est considérable. Et pas forcément utile...

Plusieurs aires marines protégées connaissent de vrais succès avec de réels effets sur les espèces protégées. Il s'agit principalement des réserves naturelles (Scandola, Bouches de Bonifacio, Cerbère-Banyuls) ou des cœurs des parcs nationaux (Port-Cros, Calanques) dont certaines ont des niveaux de protection élevés. Mais ces catégories d'espace ne représentent en réalité que moins de 1% de la superficie de toutes les aires marines protégées. Pour autant, la santé de nos espaces maritimes méditerranéens s'est globalement améliorée. Mais, si on approfondi ce constat, ce n'est pas tant la création de toutes ces AMP que l'adoption de mesures générales qui ont contribué à cette amélioration de l'état écologique de la Méditerranée. Ainsi, la décision du préfet maritime de la Méditerranée d'interdiction des mouillages sur les herbiers de posidonie, espèce protégée, a eu un impact formidablement plus fort que la création de toutes les zones Natura 2000 dédiées à cette plante marine (avant l'arrêt de 2019 du préfet maritime, un navire de plus de 24 mètres pouvait mouiller sur la posidonie même dans les zones de protection de cette espèce comme les zones Natura 2000...). Dans un autre ordre d'idée, l'interdiction de pêche du mérout et du corb du préfet de région PACA pour toute la Méditerranée a beaucoup plus fait pour ces espèces que leur protection dans certaines AMP. L'arrêt de la bétonisation anarchique et l'amélioration de la qualité des eaux rejetées en mer ont été bien plus déterminants pour le retour vers un bon état écologique de la Méditerranée.

Il est devenu nécessaire de repenser les aires marines protégées pour véritablement les adapter aux besoins. Actuellement, la course à la superficie et la multiplication des statuts administratifs (jusqu'à 18 types différents si on comprend les cantonnements de pêche érigés ensuite en « Réserves marines ») a annulé les bénéfices de la protection (que surveiller quand tout est protégé ?) et a, en définitive, joué en défaveur de la France. En affichant des zones de protection qui ne sont pas conformes aux règles fixées par l'UICN, la France est maintenant clouée au pilori par les Organisations non gouvernementales qui l'accusent de ne faire que des « aires marines de papier ». Or, cette accusation est injuste car, comme nous l'avons déjà vu, la France a conduit une politique environnementale en Méditerranée qui est sans doute une des plus exemplaires en comparaison des autres Etats riverains de cette mer.

Alors, que faire ?

Certainement pas aggraver le mal en adoptant une politique de fuite en avant avec la création d'une couche supplémentaire d'AMP que sont les « zones de protection forte ».

Il est sans doute nécessaire, désormais, de faire une pause et de réévaluer ces dispositifs à l'aune de leur efficacité écologique réelle et non de leur seul affichage réglementaire. Il faut aussi avoir le courage de fondre nos catégories administratives d'aires marines protégées dans celles qui sont reconnues officiellement par l'UICN et par l'Union européenne pour ne pas complexifier la lisibilité de ces espaces.

Nombre de ces zones sont issues de compromis politiques entre acteurs locaux, sans véritable assise écologique. Le critère de connectivité, qui permettrait de garantir la cohérence entre les AMP, devrait être appliqué car cela a été rarement utilisé lors de leur désignation.

D'autres propositions émergent aussi pour clarifier le cadre d'action : limiter l'usage du terme « protégé » aux zones bénéficiant d'une protection stricte, renforcer le suivi scientifique des actions menées, et associer davantage les chercheurs à la gouvernance des AMP, évaluer scientifiquement les effets des plans de gestion. Il serait aussi judicieux de créer des bandes continues de non-prélèvement, incluant différents habitats, pour garantir des zones-refuges où la biodiversité peut se maintenir librement.

CINQUIÈME PRIORITÉ : LA PÊCHE EN MÉDITERRANÉE, ENCORE UN ENJEU MAJEUR COMPTÉ TENU D'UNE PRESSION ENCORE FORTE SUR LES ESPÈCES CAPTURÉES

La pêche est une activité essentielle. C'est un métier noble qui nourrit les hommes. Elle est indispensable à notre avenir et bien gérée elle garantit la qualité des espaces maritimes. Mais une pêche trop « impactante » sur le milieu détruit son environnement et son modèle économique. Les pêcheurs ont su déjà produire d'importants efforts pour s'adapter. Mais le chemin n'est pas encore terminé.

Car la Méditerranée est toujours concernée par la surpêche, qu'elle soit professionnelle ou de loisirs. En reprenant des statistiques de 2023, seule 2% des débarquements des populations de poissons sur le littoral méditerranéen de la France concerne des espèces « en bon état ». Parmi celles-ci, le rouget de vase du golfe du Lion, à hauteur de 2%.

En 2022, 34 % des débarquements français en Méditerranée proviennent de stocks dits « reconstituables ou en cours de reconstitution ».

Dans cette catégorie, on retrouve le thon rouge de Méditerranée (29%), l'anchois du golfe du Lion (5%), la sardine du golfe du Lion (1%) et, enfin, l'espadon (moins de 1%). Mais, d'autres espèces pêchées appartiennent à la catégorie « d'effondrés » comme le merlu du golfe du Lion ou l'anguille.

Plusieurs facteurs expliquent la dégradation de la pêche en Méditerranée. Il y a bien sûr le réchauffement climatique mais aussi le changement et l'appauvrissement des éléments nutritifs dans l'eau et diverses causes humaines.

La situation des stocks halieutiques, en particulier dans le golfe du Lion, illustre les limites du système de gestion actuel. Malgré des plans successifs de réduction de l'effort de pêche, la surexploitation persiste, notamment pour des espèces longévives comme le merlu. Le constat est clair : les stocks ne se reconstituent pas, en partie à cause de la faible sélectivité des engins de pêche, en particulier les chaluts à petites mailles.

La pression de pêche reste trop forte sur les juvéniles, ce qui empêche le renouvellement naturel des populations. Des simulations montrent qu'un simple élargissement de la taille des mailles de chalut pourrait réduire considérablement la capture de poissons sous-taille, avec des bénéfices économiques visibles dès la troisième année. Pourtant, cette mesure simple et documentée n'est toujours pas mise en œuvre.

Face à cette situation, l'Europe a instauré un nouveau plan de gestion (WestMed 2), proposant une réduction drastique de l'effort de pêche, sauf si des mesures alternatives sont adoptées. Cependant, les choix faits par les représentants professionnels tendent à privilégier des fermetures spatiales plutôt qu'une réelle transformation des pratiques. Le résultat est une superposition de zonages déjà complexes, sans que les gains écologiques soient garantis.

Il est nécessaire de sortir de cette logique court-termiste. La durabilité de la pêche méditerranéenne passe par une adaptation profonde des techniques, une meilleure sélectivité, et une gestion basée sur des indicateurs robustes. Sans cela, les tensions sociales et économiques risquent de s'aggraver, sans bénéfice pour les écosystèmes.

La pression sur les espèces marines est aussi exercée, de manière non négligeable par la pêche de loisirs dont l'activité est mal évaluée et mal contrôlée en Méditerranée. Plusieurs études montrent cependant que les prélèvements sur les espèces ne sont pas négligeables et qu'ils sont parfois supérieurs à la pêche professionnelle. En 2023, les pêcheurs plaisanciers s'accordaient pour constater qu'ils étaient face à une diminution de la ressource sur les cinq dernières années.

Une étude de suivi réalisée au sein du Parc naturel marin du golfe du Lion par le CEFREM (Université de Perpignan Via Domitia) sur la période 2005 – 2015 a montré une baisse de 56 % du nombre de poissons capturés par la pêche de loisir.

D'autres études ont mis en évidence que cette pêche récréative avait non seulement un important impact sur les espèces vulnérables mais pouvait aussi contribuer à l'introduction et à la propagation d'organismes pathogènes et allogènes (appâts) et porter atteinte au milieu marin avec la perte des lignes de pêche, des plombs ou les leurres souvent en plastiques. Il est extrêmement important désormais de mieux encadrer les quantités capturées par pêcheur de loisir, comme cela existe déjà dans les eaux douces, pour réduire la pression sur les espèces. C'est cette politique courageuse de régulation des quantités prises qui a été adoptée en février 2024 dans le Parc naturel marin du golfe du Lion et le Parc national des Calanques. Deux arrêtés signés par le préfet de région Provence Alpes Côte (Direction interrégionale de la mer Méditerranée) encadrent la pêche de loisir avec la mise en place de mesures importantes comme des quotas par espèce, des tailles minimales ou des périodes de repos biologique. Ou, encore, suivre l'exemple de la réserve naturelle des Bouches-de-Bonifacio où la pêche de loisir est strictement encadrée par une autorisation ayant pour contrepartie l'information obligatoire sur les captures réalisées. Ces mesures prises à titre expérimentale sont exactement ce que l'on pouvait recommander et permettront de mieux comprendre l'impact d'une telle réglementation.

CONCLUSION

La Méditerranée française a su rebondir depuis sa mort annoncée dans les années soixante-dix. Des mesures majeures ont été prises. Mais, désormais, nous ne pouvons pas rester à la croisée des chemins. La Méditerranée a besoin d'un nouveau souffle environnemental. Ce souffle et cet élan pourrait reposer sur ces cinq nouvelles grandes priorités de l'environnement en Méditerranée. Il faut des projets et des défis communs pour créer les dynamiques qui servent les grandes causes.

THIERRY DUCHESNE

LA MER AU CŒUR DES INTÉRÊTS STRATÉGIQUES DE L'EUROPE

UN REGARD EUROPÉEN VERS L'OCÉAN ET SES DÉFIS

VICE-AMIRAL D'ESCADRE DIDIER PIATON, CHERCHEUR ASSOCIÉ À L'INSTITUT FMES

Le retour d'une conflictualité oubliée, dans le quotidien comme dans le subconscient des démocraties européennes depuis la fin de la guerre froide, nous invite à revisiter les fondements de la géostratégie et la place qu'y occupent les océans. L'Europe est une île au sens de la géostratégie : elle dispose dans le domaine maritime de nombreux atouts.

Dans l'ère nouvelle ouverte par la guerre d'agression russe en Ukraine et dans le contexte d'un « décentrement du monde »³³¹, l'Union européenne affirme progressivement une identité stratégique propre. La démarche européenne impulsée au début de l'année 2025 pour offrir des garanties de sécurité à l'Ukraine, sous la double pression des opérations militaires russes et du revirement diplomatique américain, illustre le besoin de franchir un nouveau cap.

Pour se hisser au niveau de ses ambitions, l'Europe doit s'approprier pleinement la dimension géostratégique du domaine maritime.

L'EUROPE EST MARITIME

Sur un plan géographique, l'Europe est une péninsule : ce promontoire formant la partie occidentale de la masse eurasiatique est bordé par l'océan Atlantique à l'Ouest, l'Arctique au Nord, la mer Méditerranée au Sud, qui en dessinent une frontière naturelle.

Sa frontière terrestre de la Finlande à la Bulgarie, située entre mer Baltique et mer Noire, est son plus grand défi stratégique, depuis qu'est piétiné le mémorandum de Budapest.

L'Europe est ainsi délimitée par 66 000 kilomètres de côtes : cette longueur fait de l'Union européenne l'une des entités politiques avec la plus grande frontière maritime au monde. En comparaison, les quelque 15 000 kilomètres de frontières terrestres de l'Union européenne représentent seulement 18% du total de ses frontières. Les frontières de la Russie avec l'Union européenne en représentent moins de 3%³³², ce qui permet de remettre à sa place la notion d'encerclement parfois avancée par la Russie pour déplorer l'élargissement des institutions européennes ou euro-atlantiques.

Son littoral ouvert sur l'Arctique la situe également en bonne position en vue d'une exploitation, au rythme de leur dégel, des voies directes vers le Pacifique. Les passages du Nord-Ouest au large du Canada et du Nord-Est au large de la Russie offriront à terme³³³ une alternative au canal de Suez ou au détour par le Cap de Bonne-Espérance. Les visées anciennes des États-Unis sur le Groenland³³⁴, qui s'expriment sans fard diplomatique avec la nouvelle présidence américaine en ce début 2025, viennent donner un coup de projecteur sur le caractère stratégique de la région Arctique.

Comme le rappelle la stratégie maritime de l'Union européenne actualisée en 2023, ses États membres forment la plus grande zone économique exclusive combinée au monde. À ce titre, l'Europe a un rôle de premier plan dans la sécurité et la préservation des espaces maritimes mondiaux, biens communs de l'humanité, et dans la promotion d'un droit international (notamment Convention de Montego Bay ou traité BBNJ) qui en fixe les règles d'un usage pacifique.

Cette géographie est à l'origine de ses immenses atouts maritimes constitués à partir de la fin du Moyen Âge lorsque des nations européennes ont décidé de se tourner vers la mer. Héritière de ce choix stratégique, l'Union européenne possède des ports majeurs pour son économie, bien situés sur les voies de circumnavigation les plus directes, même si les plus importants en volume sont désormais en Asie, notamment en Chine.

Son industrie maritime est puissante : les trois leaders mondiaux du transport maritime sont européens³³⁵. Son industrie navale possède la capacité de construire tous les types de navires de guerre et drones navals, avec là aussi des entreprises de classe mondiale³³⁶ qui arment les

331 Pierre Haroche « dans la forge du monde » (Fayard, 2024) décrit l'accroissement du poids de l'Asie du Sud-Est dans la géopolitique mondiale et l'affaiblissement relatif de l'Europe

332 2250 km, dont plus de la moitié avec la Finlande

333 Les grandes compagnies maritimes restent encore prudentes sur cet itinéraire, encore parsemé de difficultés sur le plan de la navigation et manquant de points d'appui logistiques

334 Le président Andrew Johnson tenta d'acheter le Groenland au Danemark en 1867, arguant de l'appartenance de celui-ci à l'espace géographique américain

335 Maersk (DK), MSC (IT-CH) et CMA CGM (FR)

336 Naval Group (FR), TKMS (DE), Fincantieri (IT), Saab Kockums (SE), Damen (NL), Navantia (ES) et BAE Systems (UK)

grandes marines européennes et possèdent un savoir-faire apprécié à l'export. Dans une mondialisation avant tout maritime, le cadre géographique de l'Europe, presque île de l'Eurasie, impose d'inscrire la maîtrise des océans, depuis les fonds marins jusqu'à l'espace sus-jacent, comme un pilier de la construction de son identité stratégique.

LA PUISSANCE MARITIME, FONDAMENT DE LA STRATÉGIE GÉNÉRALE

Le retour de la conflictualité coïncide avec « l'heure des prédateurs » décrite par Giuliano da Empoli³³⁷ et l'exercice désinhibé du pouvoir. Il appelle à un « réveil stratégique » des démocraties européennes, pour reprendre un terme largement employé de nos jours³³⁸.

Tirer les conséquences de cette tendance bien installée relève de la stratégie générale. Il convient de la revisiter à l'échelle du temps long et des « grands espaces » qui permettent de distinguer précisément la stratégie de l'action tactique. Depuis quelques années, l'approche géostratégique³³⁹ ajoute aux milieux - de confrontation - physiques traditionnels (terrestre, maritime, aérien) un espace contigu (exo-atmosphérique), des espaces immatériels (numérique, électromagnétique) et même un champ cognitif³⁴⁰, celui des perceptions³⁴¹, qui est en réalité l'ultime objectif de la confrontation.

L'un des enjeux majeurs est l'intégration des effets produits collectivement dans ces « grands espaces » géostratégiques, au premier rang desquels son espace maritime.

Le deuxième de ces enjeux, autre pilier de la géostratégie, est ce qu'on appelle la profondeur stratégique. C'est le « grand espace » euro-atlantique qui donne à l'Europe depuis près d'un siècle une profondeur stratégique indispensable face à la masse eurasiatique. Théâtre de confrontation de la guerre froide³⁴², le cadre politique et militaire de l'Alliance atlantique conserve à cet égard sa pertinence³⁴³.

Pour autant, à l'heure où la politique étrangère américaine demande aux Européens, en des termes plus explicites que jamais, d'assumer davantage le poids de leur sécurité, il s'agit de retrouver une dimension plus européenne à cette profondeur stratégique. Duale par nature, il s'agit pour le volet civil de la libre circulation du trafic maritime et du libre accès à l'économie bleue. Ceci suppose une capacité à entretenir une connaissance des océans, des modes opératoires et des savoir-faire associés³⁴⁴.

Le volet militaire est celui de la liberté d'action et de la capacité à combattre des flottes de guerre européennes. Nos flottes œuvrent pour la sécurité des activités en mer et la préservation de certains savoir-faire uniques. Elles garantissent dans tout le continuum compétition-contestation-affrontement³⁴⁵ un rapport de force dissuasif vis-à-vis d'un compétiteur stratégique désireux de s'en prendre à nos intérêts, en mer ou ailleurs.

À titre d'illustration, elles permettent de contrer les tentatives de territorialisation des espaces maritimes en mer Méditerranée³⁴⁶ dont la réapparition traduit le retour des rapports de force et du fait accompli.

Il y a plus d'un siècle, à une époque déjà marquée par de grandes transformations technologiques et géopolitiques, l'amiral américain Mahan était celui qui avait le mieux décrit ce rôle de la puissance maritime dans la compétition mondiale. Excellent stratège, il avait aussi formulé une vision qui dépassait la simple puissance navale militaire, en analysant les dynamiques du pouvoir mondial³⁴⁷. Il ne voyait pas la puissance maritime comme une variable indépendante, mais comme le résultat d'une combinaison complexe de facteurs : géographie, démographie, capacité industrielle et choix politiques. Sa vision reste étonnamment pertinente.

Enfin, volet beaucoup plus récent mais hautement symbolique d'une dimension maritime

337 Giuliano da Empoli (Callimard, 2025)

338 Jean-Baptiste Jeangène Vilmer « le réveil stratégique, essai sur la guerre permanente » (Seuil, 2024), avec une contribution du général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées françaises

339 Philippe Boulanger « Introduction à la géostratégie » (la Découverte, 2023)

340 Approche appelée en France « multimilieux et multichamps » (M2MC), elle prend le relais du concept américain de multi-domain operations depuis les années 2010, qui poursuit son développement à l'OTAN au sein du commandement stratégique de la transformation (SACT)

341 Ce dernier justifie l'adoption par la revue nationale stratégique de 2022 de la fonction stratégique « influence »

342 Sherry Sontag, Christopher Drew « Blind Man's bluff, the untold story of American submarine espionage » (Perennial, 1998)

343 La décision de l'OTAN en 2018 de créer un commandement interarmées à Norfolk (JFC Norfolk) traduit le regain d'intérêt pour la dimension stratégique de ce grand espace, oubliée depuis la fermeture du commandement historique de l'Atlantique (SACLANT)

344 Étude sur les transports maritimes CNUCED, 2024. Introduction de la secrétaire générale Rebeca Grynspan : « Le développement d'un transport maritime durable et résilient n'est pas seulement souhaitable, il est une nécessité stratégique. »

345 Vision stratégique du chef d'état-major des armées (France) en 2021

346 Voir l'étude (FMES, 2023)

347 Alfred Thayer Mahan « The Influence of Sea Power upon History » (1890) a influencé les politiques navales des États-Unis, du Royaume-Uni et d'autres grandes puissances

directement au service de la stratégie générale, la force de dissuasion nucléaire océanique³⁴⁸ n'a pas pour objectif premier de combattre en mer mais, le cas échéant, depuis la mer jusqu'à ses cibles en passant par l'apogée de ses missiles balistiques. Mais son seul vrai succès sera obtenu dans le champ des perceptions d'un adversaire dissuadé de s'en prendre à nos intérêts au-delà d'un seuil qu'il ne connaît pas.

Si la France a fait le choix de rester en dehors du groupe des plans nucléaires de l'OTAN, sa récente proposition de discuter du caractère européen de sa dissuasion nucléaire indépendante participe de façon inédite et roborative à cette construction stratégique.

Ainsi les responsables européens ne peuvent-ils ignorer l'importance d'une puissance navale non seulement gardienne des mers, mais surtout garante d'une dimension maritime indispensable à sa sécurité globale, à la construction de son identité stratégique et à sa place dans le monde.

UN NOUVEAU CAP À FRANCHIR POUR UNE EUROPE PLUS STRATÉGIQUE

L'absence de capacités militaires robustes mobilisables collectivement, malgré l'engagement de l'UEO, n'a pas permis à l'Europe de pallier les échecs de l'ONU dans les crises balkaniques post-guerre froide. Ceci a entraîné in fine le recours aux Américains et à l'OTAN au plus fort de ces crises. Depuis cette époque, la lente édification d'une identité stratégique européenne s'est poursuivie en phase avec l'édification d'une politique européenne de sécurité et de défense qui s'attachait à ne pas dupliquer ni préempter l'OTAN et son concept stratégique.

Les développements récents d'une culture stratégique commune sont marqués par le lancement en 2020, sous présidence allemande, de la « Boussole stratégique » adoptée en mars 2022 sous présidence française, quelques jours après le déclenchement de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, puis par le livre blanc de la défense européenne en 2025. Dans sa revue nationale stratégique, la France réaffirme le besoin d'une réelle capacité d'action de l'Europe.

La maîtrise des mers, qui requiert constance et vision de long terme, doit s'envisager dorénavant à l'échelle européenne pour pouvoir peser face aux grands compétiteurs stratégiques du XXI^e siècle. La Boussole en prône le renforcement. La stratégie de sûreté maritime de l'Union européenne actualisée en 2023 vise à promouvoir les activités liées à

l'économie bleue et les intérêts en mer, à s'attaquer aux conséquences du changement climatique et à renforcer les instruments de surveillance maritime, notamment pour la protection des infrastructures maritimes critiques.

Par ailleurs, les opérations navales de l'Union européenne ou sous leadership européen ces dernières années traduisent une ambition dans laquelle la France prend une part active. Elles ont contribué à forger une expérience indiscutable³⁴⁹, alors que dans la région d'Ormuz et en mer Rouge, les Américains, suivis par les Britanniques, ont fait le choix de modes opératoires différents justifiant la mise sur pied d'opérations distinctes même s'il est probable qu'existait entre elles un niveau de coordination minimal au niveau tactique.

Ces progrès sont donc significatifs et apportent la démonstration de la croissance de l'identité stratégique européenne. Pour autant, les défis géopolitiques imposent d'aller au-delà du domaine de la sûreté maritime et de la basse intensité, déjà dépassée dans le cas de l'opération Aspides³⁵⁰, de façon à couvrir tout le spectre de la puissance navale.

Désormais, un cap supplémentaire doit être franchi. Les vents étant opposés, il faut se mettre au « près serré », allure inconfortable mais nécessaire pour remonter au vent et, selon cette métaphore, prendre une voie jugée peut-être irréaliste il y a peu, devenue indispensable actuellement.

Abordée sous un angle opérationnel, cette voie repose concrètement sur l'accélération de la convergence européenne de la base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE) pour obtenir la masse et l'interopérabilité des forces navales et sur la mise sur pied d'un commandement maritime intégré, dès le temps de paix, pour en garantir l'agilité et la coordination.

UNE CONVERGENCE INDUSTRIELLE ACCRUE POUR RETROUVER DE LA PROFONDEUR STRATÉGIQUE

348 La FOST, force océanique stratégique de la Marine nationale, stratégiquement liée aux FAS, forces aériennes stratégiques de l'Armée de l'air et de l'Espace dans la doctrine nucléaire de la France

349 Les opérations Atalanta dans le golfe d'Aden, Irini en mer Méditerranée, Aspides en mer Rouge sont toujours actives, l'opération Agenor/EMASOH dans la région du détroit d'Ormuz a pris fin en 2024.

350 Les défenses anti-aériennes des frégates de la Marine nationale déployées en mer Rouge ont été mises en œuvre à plusieurs reprises depuis novembre 2023 face à des attaques des milices Houthis par drones et missiles balistiques

La nécessité d'une convergence de la BITDE est bien perçue, et depuis longtemps. Si l'Europe est active dans ce domaine avec la stratégie industrielle de défense européenne EDIS et le programme pour l'industrie de la défense EDIP initiés en 2024, elle doit accélérer cette dynamique en s'appuyant sur un tissu industriel possédant une excellente expertise. Il s'agit de favoriser l'innovation tout en limitant les effets indésirables de la compétition à l'export et, à l'heure d'une nouvelle révolution numérique, de s'approprier les standards permettant de garantir la meilleure interopérabilité des plateformes de combat, c'est-à-dire leur capacité à combattre ensemble³⁵¹.

En complément des industries de défense, cette intégration doit prendre en compte l'impératif de se doter d'une flotte stratégique européenne, composée de navires civils pour assurer les flux logistiques et de transports de personnels³⁵². Ainsi, l'intégration des volets industriels est essentielle pour permettre de retrouver une profondeur stratégique au sein même de l'espace européen. Nous savons désormais qu'elle n'est pas garantie de façon inconditionnelle par le lien transatlantique.

UN COMMANDEMENT MARITIME PERMANENT POUR POUVOIR AGIR EN TOUT TEMPS

Délivrer des effets stratégiques dans le continuum compétition-contestation-confrontation est indispensable, dès le temps de paix, pour garantir la première des fonctions stratégiques qu'est la dissuasion, mais aussi pour lutter efficacement contre les menaces hybrides et interpréter les évolutions de l'environnement.

C'est la raison pour laquelle nos états-majors nationaux, comme ceux de l'OTAN, sont permanents. Les outils de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), sans capacité permanente au niveau opératif, ne sont pas encore adaptés à faire face à toutes les formes de conflictualité.

Garantir cette permanence à l'Europe pourrait s'appuyer en théorie sur l'OTAN, en activant les accords dits « Berlin+ » qui présentent sur le papier l'avantage d'une non-duplication des moyens européens. Dans le domaine naval, cette capacité pourrait ainsi s'adosser sur le commandement maritime allié (MARCOM) qui joue ce rôle à l'échelle euro-atlantique, avec son interface avec le monde maritime. Indépendamment de l'inconvénient de la localisation de cet état-major, en dehors de l'Union européenne depuis le Brexit, ces accords sont verrouillés par les Alliés non européens qui n'hésitent pas à utiliser leur veto politique³⁵³.

Un profond changement d'approche est donc requis pour créer un commandement maritime permanent en Europe. Ce commandement doit pouvoir planifier et commander des opérations au niveau opératif³⁵⁴, des opérations navales interalliées, interarmées y compris de haute intensité, avec un centre de situation permettant d'entretenir une évaluation des situations navale et maritime.

CONCLUSION

La plénitude d'une intégration stratégique sera obtenue en combinant les volets militaire et civil, industriel et opérationnel, de protection et de défense à l'échelle de l'Europe.

Pour le domaine maritime, les deux voies décrites doivent permettre à la fois d'assurer la continuité stratégique du temps de paix au temps de guerre, de calibrer efficacement la posture dissuasive dans le domaine conventionnel, et d'assurer, comme le font en France les trois préfectures maritimes, un rôle de protection dual (préservation des espaces marins, lutte contre les atteintes à l'environnement ou les trafics illicites, sauvetage en mer, etc.). Comme toute avancée européenne, ces réformes nécessitent une convergence d'abord politique: il y a lieu d'espérer que cette convergence ne se fasse pas sous la contrainte d'une nouvelle surprise stratégique mais bien par la volonté de dirigeants éclairés.

Puissent ces quelques lignes contribuer à une prise de conscience des multiples enjeux des océans, biens communs de l'humanité, et de leur importance stratégique afin d'inverser l'adage selon lequel « les larmes ont un goût salé pour rappeler aux souverains déchus la mer qu'ils ont négligée »³⁵⁵.

DIDIER PIATON

351 En s'inspirant des standing NATO agreement (stanag) dont l'efficacité s'étiole avec la divergence des choix technologiques au sein de l'Alliance, l'intérêt industriel national ayant pris le dessus sur l'expression d'un besoin militaire partagé

352 Les Etats-Unis, grâce au Jones Act (1920), ont les moyens d'asseoir leur puissance navale

353 Une seule opération s'inscrit dans ces accords : Althea en Bosnie-Herzégovine

354 Exercice du commandement se situant au niveau d'un théâtre d'opérations

355 Michel Tripier « le Royaume d'Archimède » (Economica, 1993)

L'INSTITUT FMES

FORMER

L'institut FMES propose des **formations** destinées aux cadres dirigeants, du secteur public, privé, médiatique et associatif : la session méditerranéenne des hautes études stratégiques (SMHES), la session des hautes études maritimes (SHEM), la session des hautes études géopolitiques africaines (SHEGA). L'institut propose également **deux cycles jeunes**, destiné aux étudiants et jeunes diplômés civils et militaires. Il réalise, sous mandat du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la DGA, des **expertises, des outils et des actions visant à informer les risques de cybersécurité** au sein des entreprises.

INFORMER

L'institut FMES produit plusieurs formats tels que des **articles de réflexion géopolitiques, stratégiques et maritimes** qui décryptent l'actualité, combinés chaque semestre dans les **Perspectives Stratégiques**. Il produit également des ouvrages tels que l'Atlas Stratégique de la Méditerranée et du Moyen-Orient, des podcasts ainsi qu'une newsletter mensuelle.

SE RENCONTRER

L'institut FMES organise également les **Rencontres Stratégiques de la Méditerranée (RSMed)**, des ateliers de **Wargames et Serious games**, ainsi que des **conférences mensuelles**. De plus, il organise le **Prix Géopolitique**, qui a pour but d'encourager la recherche et l'analyse liées à la géopolitique et à l'étude de la conflictualité actuelle et de récompenser chaque année un ouvrage.

SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ

Vous souhaitez en savoir plus sur nos activités ?

Découvrez les nombreux avantages en adhérant à la FMES.
Scannez le **QR Code** ou
Visitez notre site **www.fmes-france.org**



Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux.



Numéro ISBN : 9782494607156

Institut FMES
Place Georges Pompidou, 83000 Toulon
Août 2025 - France



FMES

Fondation Méditerranéenne
d'Études Stratégiques

INSTITUT FMES

Maison du Numérique et de l'Innovation
Place Georges Pompidou - 83 000 Toulon

+33 4 94 05 55 55

info@fmes-france.org

www.fmes-france.org

